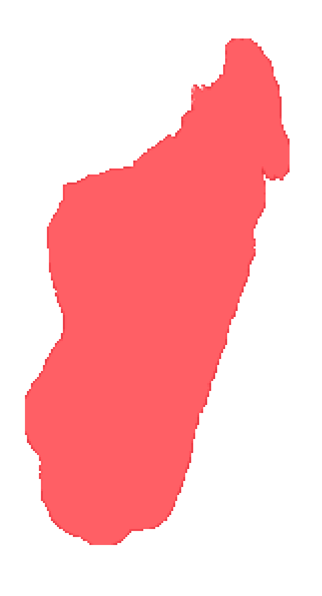
Bibliothèque malgache / 9

Prosper Cultru

Un Empereur de Madagascar

au XVIIIe siècle

Benyowszky



P. CULTRU
Chargé du Cours d'histoire coloniale à la Sorbonne

Un Empereur de Madagascar
AU XVIIIe SIÈCLE
BENYOWSZKY

PARIS
AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR
RUE JACOB, 17
Librairie Maritime et Coloniale

1906

PRÉFACE

Nulle histoire ne ressemble plus à un roman que celle du baron de Benyowszky ; il est peu d'auteurs parmi ceux dont on vante l'imagination qui aient prêté à leurs personnages autant d'aventures qu'il s'en attribue à lui-même dans ses *Mémoires*.

Que ce gentilhomme hongrois, combattant pour la liberté de la Pologne, tombe aux mains des Russes, soit exilé au delà de la mer d'Okhotsk, dans des régions à peine parcourues jusqu'alors par les chasseurs de fourrures, on accordera qu'il y avait là matière à de beaux souvenirs de voyage et qui eussent peut-être compensé les souffrances de l'exilé par la gloire de l'explorateur. On ne connaissait guère en 1770 les lointaines provinces de l'empire des tsars, steppes vides, forêts inertes de l'extrême Sibérie, ports glacés du Pacifique où nul vaisseau parti d'Europe n'avait jamais abordé. Mais cet exil, qui serait le plus notable événement d'une vie commune, n'est que le premier, presque le moindre de celle-ci. A peine rendu au Kamtchatka, le baron soulève les autres bannis, s'empare de la place de Bolsheretzk et réduit la garnison à merci. Sur une barque de cinquante tonneaux, il se risque sur les mers inconnues qui baignent les côtes de Tartarie ; après cinq mois d'une navigation hasardeuse, il touche à Macao, trouve enfin des Européens et l'assurance de la liberté. Accueilli par le chef du comptoir français de Chine, il arrive à Lorient avec ses compagnons, ayant fait presque le tour du vieux continent. Un autre eût regagné la Hongrie, souhaité au moins le repos ; mais lui semble ne pouvoir subir la discipline d'une société ordonnée. Il accepte d'aller fonder au nom du roi de France un établissement à Madagascar. Bientôt, ses lettres annoncent qu'il a créé une ville, installé des comptoirs, défriché le sol, exploré l'île entière, dompté les indigènes. Pourtant, des plaintes aussi parviennent à Paris ; les administrateurs des colonies voisines contredisent ses rapports, incriminent ses actes : une enquête est ordonnée, après laquelle, mécontent, mais non pas disgracié, Benyowszky rentre en France. On l'y

reçoit donc bien, en dépit de l'enquête défavorable, on lui donne une pension, on le nomme brigadier à la suite ; mais, toujours inquiet, il retourne en Autriche, Colonel de hussards en Bohême, entrepreneur de commerce à Fiume, volontaire en Amérique, où il arrive trop tard, la guerre finie, poursuivant partout et vainement la fortune, il finit par offrir aux princes en quête de terres nouvelles, son prétendu royaume de Madagascar. Rebuté par les ministres anglais, il circonvient un mathématicien sans expérience, persuade cinq à six gentilshommes ruinés, tire quelque argent à deux négriers, frète un navire et retourne vers ceux qu'il nomme ses sujets pour en faire la traite au profit de ses bailleurs de fonds. Mais l'entreprise croule en une catastrophe : pour se procurer des vivres, il avait pillé un poste français ; attaqué par nos troupes, il périt les armes à la main.

On ne s'étonnera pas qu'un pareil homme ait embelli de fictions plus ou moins heureuses des mémoires faits surtout pour séduire des actionnaires ; d'ailleurs, sa correspondance officielle avec le ministre de la Marine prouve qu'il ne se croyait pas le moins du monde tenu de décrire les choses comme elles étaient. Il n'est pas le premier voyageur qui ait pris quelques libertés avec la vérité ; mais on peut affirmer qu'il a dépassé de bien loin les bornes de la licence permise aux gens qui disent du bien d'eux-mêmes, Il est donc impossible d'accepter sans un sévère examen ses moindres assertions ; et pourtant, même en le dépouillant des erreurs et des mensonges qu'il contient, on reste en présence d'un des plus extraordinaires récits d'aventures qui puissent être lus, et ce magnat de Hongrie, *Ampansacabé*, seigneur souverain ou, pour mieux dire, empereur de Madagascar, qui a des ministres, des armées, une capitale et cependant loge le diable en sa bourse, est venu à son heure dans les dernières années d'un siècle qui connut le roi de Corse, Théodore de Neuhof, fut la dupe de Cagliostro et vit naître Alexandre Dumas.

On a tiré les éléments de cette étude des archives coloniales (fonds Madagascar, fonds Ile-de-France), qui contiennent tout le dossier en originaux ou en copies certifiées, des archives du ministère des Affaires étrangères, où le fonds Asie (vol. 18) renferme les pièces saisies dans le portefeuille du baron, lors de sa mort. Les introductions mises par le capitaine Pasfield Oliver en

tête des deux éditions anglaises des *Mémoires* qu'il a données en 1893 et 1904 ont fourni de précieux renseignements ; on trouvera à la fin de la seconde une bibliographie très complète des ouvrages qui, de près ou de loin, ont rapport à Benyowszky. Enfin M. A. Lirondelle a pris la peine d'analyser pour nous au British-Museum le texte du récit d'Ivan Ryoumin, un des Russes qui furent emmenés de force jusqu'à Macao et de là en France. Grâce à ce témoin, l'évasion et le voyage gagnent auprès de l'historien ce qu'ils perdent aux yeux de l'amateur de romans.

CHAPITRE PREMIER

Jeunesse de Benyowszky. – Il passe en Pologne. – Exilé au Kamtchatka, il s'empare de la ville de Bolsheretzk et s'échappe par mer. – Il gagne Macao en suivant les côtes du Japon. – Accueilli par les chefs du comptoir français, il passe à l'Ile-de-France et arrive à Lorient 1772.

En juin 1772, parut dans le *Gentleman's Magazine* de Londres une lettre venue de Chine, qui excita vivement la curiosité du public. On y contait qu'un vaisseau d'aspect étrange était arrivé à Canton : il y avait 65 personnes à bord, dont 5 femmes, le commandant se nommait le baron de Benyorsky. Fait prisonnier en Pologne par les Russes, transporté à Kazan, il s'était, avec d'autres, échappé de cette forteresse, après avoir vaincu les soldats qui la gardaient. Il avait pu gagner le Kamtchatka, où un ami lui avait fourni un vaisseau. Il avait alors fait voile pour la Chine ; mais, emporté malgré lui vers l'est, il avait dû longer la côte d'Amérique jusqu'au 57e degré. Empêché par le vent contraire d'atteindre Acapulco, il avait essayé de gagner les Philippines, sans pouvoir y aborder. Six mois s'étaient passés depuis son départ du Kamtchatka, lorsqu'il avait atteint Macao.

On publiait ensuite une lettre du baron lui-même, donnant en mauvais français le compte rendu de son voyage : « Devenu en prison, année 1769. Amené en exil avec messieurs princes P. Soltyk, évêque de Cracovia, P. Kanguszko, P. Rzsevuisky, P. Pacz, évêque de Kiovo. A Kamtchatka sous 63 dégrée de latitude nord, 175 longitude, l'année 1771.

« Dans le mois May, sortis sur le galiotte *Saint-Piere*, passer jusque a 238 degrée de la Longitude, a 57 Latitude, d'où naviger à passer l'île Mariain ; par la grande tempête et forts vents devenu à Japon ou de l'androis du port Namgu mis le pied à la Terre ; de là venu à l'île Touza et Bonzo, de là jusque a Nangea-

saki, d’où, après avoir pris des vivres, sortis et passer par les îles Amuy jusque à Formosa, et l’île Baschet, enfin pris le cours droitement à Macao où je suis arrivé dans le mois de septembre 1771 l’Année. Sortis avec 85 hommes, arrivé avec 62. »

Cette pièce était signée : « Baron Maurice-Auguste d’Aladar de Benyorsky, Colonelle de S. M. Impériale, Régimenter des Confédérés. »

Un sieur Nathaniel Barlow, qui se trouvait alors à Macao, lui ayant encore demandé quelques renseignements sur son voyage, le baron répondit qu’il avait été envoyé secrètement par la reine de Hongrie, avec un corps de 500 soldats, au secours des confédérés catholiques de Pologne en guerre avec les protestants que soutenaient les Russes. A peine avait-il joint les troupes confédérées, qu’il avait été assailli par les ennemis, battu, pris avec la plupart de ses hommes et envoyé en Sibérie. Là, très cruellement traités, ils avaient pu s’échapper, en s’emparant de la garnison, alors réduite à très peu de monde et s’étaient rendus au Kamtchatka pour s’embarquer. Ayant servi jadis sur les galères de Malte, il avait assez de connaissances nautiques pour tenter de suivre la côte jusqu’en Chine. Les vents l’en écartèrent et le forcèrent de cingler au nord-est, à la recherche d’îles qu’il croyait exister dans cette direction. Il aborda à une terre qu’il jugea proche de la côte d’Amérique, y prit des vivres et essaya d’atteindre Acapulco ; mais, forcé par les vents d’y renoncer, il tâcha de gagner les Philippines, toucha aux Mariannes et, ne pouvant parvenir à Manille, à cause du temps défavorable, il se dirigea vers Macao, où il arriva enfin après quatre mois de voyage. Le vaisseau qui le portait avait 50 pieds de long, 16 de large ; il était bâti entièrement en sapin et jaugeait 80 tonneaux.

Enfin, l’évêque français Le Bon manda de Macao le 24 septembre 1771 : « Il vient d’arriver hier à Macao un bateau à pavillon hongrois, commandé par le baron hongrois M. A. Aladar Benyorsky, conseiller du prince Albert, duc de Saxe, Colonel de S. M. Apostolique Royale et Impériale la reine de Hongrie et officier d’un régiment de la République et couronne de Pologne. Ce monsieur, après avoir reçu sept blessures dans un combat contre les Russes, près de Kaminiec, fut fait prisonnier de guerre et conduit dans la même ville où se trouve détenu

comme prisonnier d'Etat le prince Szoltitz, évêque de Cracovie, sénateur de Pologne. Le baron a trouvé moyen de s'échapper, après avoir reçu une patente du prince-évêque prisonnier, qui exhorte tous les catholiques surtout à secourir ledit sieur Aladar Benyorsky, pour lui donner le moyen de parvenir auprès de l'empereur d'Allemagne et du Saint-Siège Apostolique. La patente du prélat est datée de sa prison, le 6 novembre 1770. De 54 hommes d'équipage, il ne reste à ce capitaine que 8 hommes en santé : le reste est sur le grabat. Depuis deux mois, ils souffraient la faim et la soif. Il a eu son embarcation deux fois brisée : deux fois, ils l'ont raccommodée. Il ne sait ni le portugais ni l'espagnol ; mais il parle latin, français et allemand. Il est venu par le nord et a côtoyé le Japon. »

Ces divers témoignages, s'ils s'accordent sur le fond de l'aventure, ne s'accordent pas sur les détails. La faute en est sans doute à l'imagination du héros qui commençait déjà à se donner carrière. Il se nommait en réalité Maurice-Auguste, baron de Benyowsky, selon l'orthographe hongroise, de Benyowszky, selon sa propre signature. Il se disait né à Verbowa, terre de sa famille ; dans le comté de Neutra, en l'année 1741. Il était fils du baron Samuel Aladar de Benyowszky, qu'il prétendait avoir été général-major de cavalerie au service d'Autriche. Quand il passa par l'île de France, en 1772, il raconta au gouverneur, le chevalier Desroches, qu'il était d'origine polonaise et treizième baron du nom. Son grand-père était passé en Transylvanie sur l'invitation de l'empereur, et celui-ci fit à sa famille un état considérable dans cette province, qu'il voulait repeupler. Sa première jeunesse se passa à Vienne dans les travaux et les exercices habituels aux jeunes nobles ; dès l'âge de 14 ans, il entra dans l'armée comme sous-lieutenant. On voudrait être certain de tout cela : or, jamais le doute méthodique n'a été mieux justifié qu'en cette histoire où, dès le début, les contradictions abondent. Ainsi, d'après le dernier éditeur anglais des *Mémoires*, le capitaine Pasfield Oliver, les registres paroissiaux de Verbowa fixent la naissance du baron à l'année 1746.

Il prétend avoir assisté aux batailles de Lobositz en 1756, de Prague en 1757, de Domstadt en 1758 en qualité de lieutenant d'abord, puis de capitaine, puis d'aide de camp du maréchal Laudon. Quel que fût l'âge auquel les jeunes nobles de ce temps

pouvaient recevoir un grade, il est impossible qu'il ait fait ces campagnes, s'il est né en 1746. Cette date acceptée, comme il paraît difficile de ne pas le faire, les *Mémoires*, dès la première page, se trouvent contenir de fortes erreurs, pour ne pas dire pis. Ils sont encore contredits par un état de services autographe de Benyowszky, d'après lequel il n'aurait ni fait partie des mêmes régiments, ni possédé les mêmes grades qu'il s'attribua plus tard. En 1762, après la mort de son père, il aurait quitté l'armée autrichienne pour entrer dans celle de Pologne et, de 1763 à 1767, il aurait été major au régiment de Kalicz-Cavalerie.

A Desroches, il déclara qu'il avait quitté le service, ne pouvant s'accommoder avec son colonel, et qu'il s'était retiré en Transylvanie pour s'y adonner uniquement à l'étude. Si l'on s'en rapporte aux *Mémoires*, il serait allé en Pologne pour prendre possession de l'héritage d'un oncle, dignitaire de la République. Son père étant mort sur ces entrefaites, ses beaux-frères s'emparèrent des biens qui lui revenaient et l'empêchèrent par la force de rentrer dans le manoir héréditaire. Il rassembla alors quelques-uns de ses vassaux, les arma et s'établit sur sa terre, l'épée au poing. Accusé par ses parents et alliés, traité comme un perturbateur de la paix publique, il fut condamné par la chancellerie de Vienne et forcé de fuir en Pologne. Il faut avouer que ce récit concorde bien avec ce que l'on sait de son caractère ; il paraît d'ailleurs conforme à la vérité. On comprend aisément qu'il ait passé cette aventure sous silence dans ses entretiens avec Desroches aussi bien que dans ses états de services. Ainsi s'explique sans trop de peine son entrée dans l'armée polonaise, unique ressource d'un banni. C'est alors qu'il se maria avec Mlle Henska, fille d'un noble du pays. A-t-il ensuite voyagé, comme il le raconte, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre ? A-t-il séjourné un an à Paris ? C'est fort douteux. Il était encore à Varsovie en 1764, au moment où fut élu Stanislas-Auguste. On ne doit guère plus de créance à ses voyages qu'à ses caravanes sur les galères de Malte. « Il allait, dit-il, partir pour les Indes, lorsqu'il fut rappelé par les confédérés polonais. » Il ne se souvenait plus, quand il écrivit cela, vers 1784, d'avoir écrit autre part de sa main que de 1763 à 1767 il avait été major dans Kalicz-Cavalerie et que la discipline militaire, si facile qu'on la suppose en Pologne, ne devait pas donner aux officiers licence

d'aller aux Indes. Donc, revenu à Cracovie, il fut, à l'en croire, nommé par les confédérés colonel, régimentaire général, commandant de la cavalerie et quartier-maître général. On s'étonnera de voir combler de tant d'honneurs un officier si jeune et tout à fait inconnu. Les chefs polonais, on le sait, se jalousaient, se battaient parfois entre eux, se débauchaient leurs troupes. Et ces troupes, toutes composées de cavalerie, recrutées de gentilshommes qui se réputaient tous égaux, sans discipline, sans obéissance, formaient une dizaine de corps errants, d'un effectif très faible. Benyowszky, en dépit des grades qu'il s'attribue, n'a pas marqué sa trace dans l'histoire des confédérés. Il est impossible d'accepter comme exacts les faits d'armes personnels dont il donne l'énumération et les détails, non sans commettre de graves erreurs, quand il mêle le récit de ses exploits à celui d'événements authentiques. On doit supposer qu'il exerça quelque commandement en sous-ordre dans les bandes de Czarneçky et de Pulawsky, sans jamais avoir rien accompli de remarquable. Fait prisonnier une première fois par les Russes, il racheta sa liberté pour 2,000 ducats. Repris dans un combat en Podolie, blessé de deux coups de sabre et d'un coup de mitraille, il fut transféré de Kief à Kazan et de là à Kalouga. C'était pendant l'été de 1769. Il paraît probable qu'il forma avec d'autres prisonniers un plan d'évasion ; il ne s'agissait de rien moins que de s'emparer de la place avec la complicité du commandant russe lui-même. Le complot fut découvert, le baron arrêté, conduit à Saint-Pétersbourg ; il raconte qu'il comparut là devant un ministre ; il nomme même Orlof et Czernicheff, peut-être pour se donner de l'importance. Ce serait là le motif pour lequel il fut déporté au Kamtchatka, d'où l'on ne revenait guère. C'est en décembre 1769 qu'il quitta Saint-Pétersbourg pour ce lointain et redoutable exil. On lui avait mis les fers aux pieds ; il n'avait d'autre bagage qu'une peau de mouton : mais, en même temps que lui partait un Suédois, le major Wymblath, plusieurs officiers russes, le lieutenant aux gardes Vassili Panov, le capitaine Hippolyte Stépanov et quelques autres encore, condamnés à finir leur vie en Sibérie, parmi lesquels il devait trouver des amis et des complices. Le convoi passa par Moscou, Nijni-Novgorod et parvint à Tobolsk vers la fin de janvier 1770. Les habitants de la ville, touchés de la détresse des bannis, firent

pour eux une collecte qui produisit quelques centaines de roubles ; puis, la marche recommença, interminable. Ils passèrent par Krasnoiarsk, Iakoutsk et arrivèrent à Okhotsk, vraisemblablement, le 16 octobre 1770. Ils s'embarquèrent là sur un des sloops qui faisaient la traversée jusqu'à Bolsha et ils y abordèrent au bout de quelques jours ; leur voyage avait duré presque un an. Les mémoires de Benyowszky ne donnent que peu de détails sur les contrées alors à peu près inconnues qu'il traversa : il semble qu'il n'ait pas daigné les voir : par contre, son imagination ne s'endort pas et les aventures se pressent dans son récit sans le moindre souci de la vraisemblance.

Il raconte, par exemple, qu'à Iakoutsk, un chirurgien russe nommé Hofmann, qui devait accompagner le convoi, lui proposa de s'emparer, dès qu'ils seraient rendus au Kamtchatka, d'un navire quelconque et de regagner l'Europe par mer. C'est l'idée même du plan qu'il exécuta plus tard. Mais, au moment de partir, Hofmann tomba malade, demeura à Iakoutsk, tandis que les autres reprenaient leur route sous l'escorte de quelques cosaques. Au bout de quelques jours, sur le point d'expirer, il avoua au gouverneur de la ville le complot formé avec Benyowszky. Aussitôt l'on expédia un courrier à l'officier qui commandait à Okhotsk, avec ordre d'incarcérer le baron et ses compagnons dès leur arrivée. L'homme, heureusement, rejoignit la petite caravane encore en chemin, annonça la mort d'Hofmann et qu'on avait découvert chez lui des papiers compromettants. Benyowszky, inquiet au plus haut point, parvint à enivrer les soldats, à soustraire au courrier la lettre et les ordres du gouverneur d'Iakoutsk : les ayant lus, il en rédigea d'autres, tout différents : ainsi fut déjouée la singulière trahison du chirurgien. Mais comment croire qu'en plein steppe, des prisonniers dénués de tout, surveillés sans cesse, aient pu contrefaire des lettres officielles, leur en donner l'apparence si exacte que le porteur et le destinataire s'y soient laissés tromper ? Il ne paraît pas non plus que le gouverneur d'Iakoutsk ait jamais interrogé sur cette affaire son collègue d'Okhotsk, bien qu'il en ait eu le temps pendant le séjour de six mois que Benyowszky fit au Kamtchatka. On peut aussi considérer comme un épisode imaginé de toutes pièces le récit d'une tempête qui assaille le sloop sur lequel les exilés firent la courte traversée de la mer d'Okhotsk : le capi-

taine et tous les officiers sont successivement blessés par un hasard complaisant, le baron prend le commandement et sauve le navire ; mais l'ouragan le jette sur l'île Sakhalien ; là, il propose aux matelots russes d'aborder en Corée, ils refusent et l'obligent à revenir à l'embouchure de la Bolsha.

Il prétend aussi que le colonel Nilov, gouverneur du Kamtchatka, lui fit pour cette action d'éclat les plus chaleureux remerciements ; on ne peut alors qu'admirer la discrétion dont firent preuve les matelots sur cette tentative bien caractérisée d'évasion.

Il n'y avait à l'embouchure de la rivière que quelques isbas, formant le hameau de Tchekavka. La résidence du gouverneur était située à cinq lieues de la côte : ce n'était qu'un village d'environ 500 maisons, habitées par des cosaques et des marchands, On y voyait plusieurs lignes de bâtiments peu élevés, dont chacun contenait cinq ou six habitations réunies par un long passage commun, divisant l'édifice dans le sens de la longueur. Il y avait aussi une église, des baraquements pour les soldats et de nombreux balagans, maison d'été des indigènes. Le baron attribue à l'ostrog de Bolshoretzkoï une garnison de 280 hommes occupant une forteresse bastionnée, armée de 20 pièces de canon. La population totale des établissements russes aurait été de 364 soldats, 29 officiers, 422 chasseurs, 1,500 cosaques avec leurs officiers, 25 fonctionnaires civils, 82 marchands, 700 descendants d'exilés et enfin 1,600 exilés. Les témoignages des contemporains ne concordent pas avec cette description ; Stepanov dit que la distance de la mer jusqu'à Bolaheretzk est de 40 verstes et le capitaine King, de l'expédition de Cook, qui visita le pays en 1779, l'évalue à 22 milles anglais, Quant à l'ostrog, il était, d'après ce dernier situé sur la rive nord de la Bolsha, ou Bolchoireka, entre l'embouchure de deux ruisseaux, la Gottsofka et la Bistraia, qui se jettent dans la rivière, profonde en cet endroit de 2 ou 3 brasses et large d'environ 200 toises. Les maisons, toutes de même forme, étaient bâties en bois et couvertes en écorce ou en jonc grossièrement tressé. La maison du gouverneur, en 1779, était beaucoup plus grande que les autres : elle était composée de trois pièces fort étendues, tapissées d'un joli papier ; mais les vitres des fenêtres étaient faites de plaques de talc. King ne fait monter le nombre des soldats

et Cosaques qu'à 400 environ, répartis entre les cinq postes de Nichneï, Verchneï, Tigil, Bolsheretzk ou Petropaulovsky. La population indigène était même tombée au chiffre de 3,000 individus, la petite vérole ayant fait en 1767 plus de 20,000 victimes. Il vit au chef-lieu une caserne et quelques magasins, mais pas de forteresse, contrairement au récit de Benyowszky. Il n'y avait que 12 marchands de fourrures, formant une compagnie instituée par Catherine II ; les autres commerçants n'étaient que des Cosaques. On voit assez pour quelles raisons le baron grossit jusqu'à l'invraisemblance le chiffre de la population et le nombre des soldats, pourquoi il invente l'existence d'une forteresse et la munit même d'artillerie. Lorsqu'il fut amené à Bolsheretzk, il se trouva sous l'autorité d'un gouverneur qui passait pour très dur ; le sort déjà si pénible des bannis, fut, paraît-il, encore aggravé. Et pourtant quelle accablante destinée ! Dix ans plus tard, King en vit un, du nom d'Iwaskin, gentilhomme, qui avait été page de l'impératrice Elisabeth et enseigne aux gardes. Ce malheureux, à l'âge de 16 ans, avait reçu le knout et avait eu le nez fendu. Exilé au Kamtchatka depuis trente et un ans, il en avait passé vingt sans recevoir aucun secours de l'administration ; il avait vécu tout ce temps, à la manière des indigènes, du produit de sa chasse. « On remit à chacun des nouveaux venus, dit Benyowszky, un mousquet, une lance, des outils et quelques provisions, On leur permit de se bâtir dans le voisinage une hutte de laquelle il leur était interdit de s'éloigner sans autorisation : ils devaient par an à l'Etat une certaine quantité de fourrures. » Telle était la rude loi de l'exil.

Mais on retombe presque aussitôt dans l'invraisemblance si l'on accepte la suite du récit : les dates que le baron indique avec une surprenante précision ne sont là que pour lui prêter l'aspect de notes journalières et pour leurrer le lecteur par l'apparence de l'exactitude. Qu'on en juge plutôt : il était arrivé à Bolsheretzk le 1er décembre 1770 : dès le 5, il a, prétend-il, formé une association en vue de s'évader ; il en est nommé chef et tous ses compagnons jurent de lui obéir aveuglément, de tuer qui trahira. Le 6, le gouverneur Nilov le donne comme maître de langues étrangères à ses deux filles ; l'aînée, Aphanasie, s'éprend de lui dès le 7 ; il est fâcheux que leur existence ne soit rien moins que démontrée. Ce jour même, étant allé chez le

chancelier Soudeikine, il le trouve jouant aux échecs avec le hetman Kolossov. Le chancelier ne s'étonne pas de la visite : bien plus, voyant sa partie compromise, il propose à l'exilé de la finir pour lui ; celui-ci accepte, bat le hetman, lui fait perdre 1,500 roubles. Ces Cosaques, vraiment, ont l'abord facile et l'humeur familière. Ce n'est rien encore : émerveillés de son habileté, ils proposent au vainqueur de jouer 50 parties d'échecs, à l'enjeu de 300 roubles chacune contre les plus riches marchands de la ville : il touchera 60 roubles par partie gagnée ; pour eux, ils se réservent les enjeux. L'affaire est conclue sans consulter les marchands ; puis, séance tenante, passant à une idée nouvelle, Soudeikine et Kolossov l'invitent à ouvrir une école publique où les enfants iront apprendre les langues, l'arithmétique, la géographie et d'autres sciences encore, pour 5 roubles par mois. Les deux propositions se concilient assez mal, ce semble : il eût fallu trouver beaucoup d'élèves et enseigner les langues étrangères pendant bien des années pour amasser les milliers de roubles que valurent à Benyowszky, si on veut l'en croire, cinq parties d'échecs seulement gagnées aux naïfs marchands de Bolsheretzk. La conspiration, l'amour, le jeu, notre Hongrois mène tout à la hussarde.

Le 9 décembre, la jeune Aphanasie lui dévoile sa naissante et déjà débordante passion ; le 10, 20 associés nouveaux entrent dans la conspiration ; ce jour-là, Nilov, qu'on trouvera sans doute bien mal renseigné, nomme Benyowszky chef de tous les exilés. Tant d'événements peuvent-ils se passer en dix jours ? L'auteur des *Mémoires* ne se pose pas ces questions : c'est qu'il eût été peut-être difficile d'y répondre. Le 12 décembre, Benyowszky, avec 16 exilés, va à la chasse à l'ours ; ces redoutables animaux que les chasseurs russes et kamtchadales n'abordaient qu'avec les plus grandes précautions, au risque du plus grave péril, devant ce nouveau Nemrod, semblent des lièvres timides : en une journée, il en tue 8. Le 15 décembre, 98 matelots chasseurs de phoques lui proposent d'enlever leur vaisseau et de s'échapper avec lui : ils oublient tous, évidemment, qu'en décembre les ports du Kamtchatka sont fermés par la glace et qu'une évasion par mer n'est possible qu'en mai. Le 9 janvier 1771, péripétie nouvelle : le baron est déclaré libre par Nilov pour avoir dénoncé un complot contre le gouvernement. Or, des

récits du capitaine King, il ressort que le gouverneur, en 1779, n'avait pas le droit de changer la résidence d'un exilé ni même d'augmenter les allocations fixées pour lui. Il paraît qu'il en était autrement dix ans plus tôt. Nilov va même beaucoup plus loin : il demande pour le banni qu'il protège et qui devait le payer de tant d'ingratitude le titre de lieutenant général de la police, il lui accorde la main de sa fille, il l'autorise à fonder une colonie au cap Lopatka, et même les exilés qui s'y établiront seront déclarés libres comme ayant rendu service à l'Etat. Le hetman des Cosaques, le naïf Kolossov, convient avec le baron de faire la conquête de la Californie ; le baron sera gouverneur du Kamtchatka, Nilov gouverneur d'Okhotsk, le hetman aura les îles Aléoutiennes et l'on priera le Sénat de Saint-Pétersbourg de sanctionner les faits accomplis. Pour célébrer son extraordinaire fortune, le baron donne une fête aux marchands de Bolsheretzk : il paraît au milieu du bal, vêtu d'un habit de satin rouge brodé d'or, offert par les exilés, qui sont eux-mêmes aussi richement vêtus. Admirons le changement survenu dans l'état de ces hommes, qui, cinq semaines auparavant, recevaient du gouverneur, alors moins généreux, quelques outils pour se bâtir une cabane, une lance et un mousquet pour chasser l'ours, et qui, maintenant, donnent librement un bal, où ils figurent en des costumes où l'or et la soie étincellent.

Cependant, la conspiration, moins justifiée peut-être contre un geôlier si débonnaire, ne cesse de s'étendre. Il n'est certes pas probable qu'elle ait été préparée de si longue main : formée en décembre, si l'on en croit Benyowszky, elle n'éclata qu'en avril : il paraît difficile de garder secret si longtemps un pareil accord.

Mais notre narrateur se rit de telles objections : pour donner plus d'attrait à sa fable, il y introduit divers incidents, qu'il ne prend pas la peine de concilier entre eux. Attaqué certain jour par deux marchands russes de Bolsheretsk, il tue l'un et blesse l'autre ; sur ce guet-apens, sur ce meurtre, pas d'enquête. Dénoncé au gouverneur par un de ses associés, Pianitsin, il le condamne à mort et le fait exécuter par les autres ; quant à Nilov, au reçu de la lettre accusatrice, ignorant sans doute qu'il y ait un exilé du nom de Pianitsin, il mande un soldat de la garnison, qui porte le même nom. Cet homme ne comprend rien aux

questions qu'on lui pose et Nilov ne s'occupe plus de l'affaire. Un autre conjuré, Levantiev, traître comme Pianitsin, est châtié comme lui, sans plus de conséquences pour les assassins ; trois hommes sont morts de mort violente : nul ne s'inquiète d'eux, nul n'a rien soupçonné. C'est ainsi que tout succède aux héros de roman. Le baron, cependant, en février 1771, fait un voyage au cap Lopatka ; il y trace sur la plaine couverte de neige le plan de la ville future de Nilovaga, les limites des domaines où bientôt pousseront des moissons merveilleuses, où viendront pâturer l'innombrables troupeaux. Ainsi, trois ans plus tard, la même invention fertile créera à Madagascar des villes et des arsenaux dont des cartes complaisantes présenteront aux ministres de Louis XV les lignes séduisantes et fantastiques. Nous l'avons vu tout à l'heure mêler à ces audacieuses chimères une aventure d'amour : quel roman peut s'en passer ? Donc, le personnage nécessaire, l'impatiente Aphanasie, le 9 décembre, dès la seconde rencontre, avait révélé ses sentiments au héros, avec une franchise, dit-il, et une simplicité qui eussent bien étonné dans des contrées européennes ; et cela n'est pas, en effet, sans étonner. Le 9 janvier, un mois après, le gouverneur accordait au banni la main de sa fille. Mais toute passion doit avoir ses traverses ; un autre banni, Stepanov, provoque en duel le fiancé ; lui aussi, mais vainement et de loin, brûlait pour Aphanasie. Sur le terrain, le baron triomphe de son rival, lui fait grâce et lui déclare, en outre, qu'il ne prétendra rien sur la jeune fille, étant déjà marié en Pologne ; il promet donc au vaincu stupéfait, repentant et ravi, de la lui livrer lors de leur prochaine évasion. Il ne paraît pas que l'ingrat ait consulté sur ce point la pauvre amoureuse. Mais les péripéties se succèdent en se répétant quelque peu ; Stepanov, affolé de nouveau par l'annonce du prochain mariage de Benyowszky, menace de dénoncer la conspiration. Alors se passe une scène où l'écrivain semble vouloir reproduire les initiations lugubres des Rose-Croix. A minuit, devant tous les complices réunis et masqués, Stepanov, condamné à mourir, est forcé de vider une coupe de poison. Heureusement, Benyowszky, encore magnanime et plus indulgent envers ce coupable par amour qu'envers Pianitsin et Levantiev, a versé dans la coupe un liquide anodin : le traître, cette fois, n'est puni que par la terreur qu'il a éprouvée.

Le baron place à cette époque (février 1771) ses premières relations avec un pilote nommé Csurin, qui commandait le paquebot-courrier, le *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* ; cet homme avait, paraît-il, un procès en cours à Okhotsk et craignait d'y retourner ; il se laissa gagner. Il est possible que les matelots et le pilote soient venus passer l'hiver à Bolsheretzk, puisqu'il n'y avait à l'embouchure de la rivière que quelques cabanes, que ce Csurin, pour la raison donnée par Benyowszky ou pour tout autre, ait fait partie du complot. Il était, en effet, nécessaire aux fugitifs d'avoir un marin complice pour diriger leur évasion ; autrement, rien n'aurait été plus facile que de les tromper sur la direction donnée au bâtiment et de le jeter sur la côte de Sibérie ou sur l'une des îles Kouriles occupées par les Russes.

Nous arrivons enfin à l'exécution de la conspiration. Le récit fait par le baron des journées qui la précédèrent et de la révolte même ne peut absolument pas être admis comme exact. En voici les traits vraiment incohérents : il y avait alors à Bolsheretzk un certain Ismaïlov, chasseur de fourrures, qui, en 1779, au témoignage de King commandait une station de chasse dans une des îles Aléoutiennes ; Benyowszky fait de lui tantôt un simple matelot, tantôt le neveu du chancelier Soudeikine, en tout cas, l'un des conjurés. Cet homme dénonce à son oncle le projet d'évasion, il dénonce l'exécution du traître Levantiev, il en révèle assez pour perdre le baron si les officiers russes font leur devoir. Cela se passe le 11 avril. Si l'on accepte pour vraie cette trahison, l'on ne comprend pas que Benyowszky ne soit pas immédiatement arrêté. Or, il dit qu'il fut malade et resta paisiblement chez lui du 12 au 20 avril. Nilov n'a pas donné signe de vie : c'est sans doute qu'il ne peut se défier de son futur gendre. Pourtant, le 22, le baron rassemble ses amis, les arme et commence à se garder militairement. Aphanasie, complice par amour, doit lui envoyer pour signal un ruban rouge, si le gouverneur prépare quelque embûche contre lui. Le 25, il reçoit le ruban. En effet, ce jour-là, le gouverneur l'invite à dîner dans l'intention de se saisir de lui. Benyowszky répond qu'il est malade. L'après-midi, le hetman Kolossov se présente et le menace de le faire arrêter. Il a commis l'imprudence de venir sans escorte pour saisir un chef de conspirateurs, quand il a 700 cosaques dans la ville : il paie cher sa sottise : c'est lui qui est fait

prisonnier. Le lendemain 26, vers 5 heures du soir, le gouverneur se résout à faire marcher 4 hommes et un caporal pour s'emparer du rebelle : ils ne reparaissent pas. Il envoie alors à 9 heures, en pleine nuit, 2 détachements avec du canon ; mais, accueillis à coups de fusils par les conjurés réunis, ils sont dispersés, poursuivis, et les révoltés pénètrent sans coup férir dans le fort, dont la sentinelle a baissé le pont à leur approche, les prenant pour ses camarades. Le fort où il ne reste que 12 hommes est enlevé sans peine ; Nilov, surpris dans ses appartements, est tué raide, sous les yeux de son futur gendre, châtiment bien mérité de sa stupidité, si les choses s'étaient vraiment passées comme le raconte Benyowszky. 700 cosaques logeaient dans la ville ; ils prennent les armes enfin. Il faut supposer que les coups de feu tirés dans la soirée n'ont pas été entendus, que les fuyards n'ont averti personne, comme on doit admettre que le major Nilov est demeuré deux jours (25 et 26 avril) en présence d'un soulèvement déclaré sans prendre aucune mesure militaire, sans s'être préparé à se défendre, sans avoir même appelé à lui les cosaques et les habitants de la ville. Le matin du 27, cosaques et habitants, rassemblés dans les bois voisins, se préparent à attaquer le fort ; mais le baron fait enfermer les femmes et les enfants, au nombre de plus d'un millier, dans l'église et menace d'y mettre le feu si les Russes ne posent les armes dans les deux heures. Ce stratagème atroce réussit : tous se soumettent. Voilà ce qu'on lit dans les *Mémoires*. Voici maintenant la vérité sur cette échauffourée, telle qu'on peut l'induire des récits faits à l'époque par le vainqueur lui-même et par des témoins oculaires, Stepanov et le scribe Ryoumin.

Stepanov paraît avoir eu avec son chef des démêlés dont nous ignorons la cause ; mais il va sans dire qu'il ne peut être question d'une rivalité d'amour ; il manifeste son aversion pour son ennemi en ne le désignant jamais par son nom. Il avait vécu au Kamtchatka, pendant huit mois, dans la plus profonde misère, lorsqu'il forma avec quelques compagnons le projet de s'échapper, sur une petite embarcation, vers la côte chinoise qui fait face à l'ouverture de la mer d'Okhotsk. Dans cette vue, ils devaient tenter de s'emparer d'un des bâtiments à deux mâts dont on se servait pour la chasse au castor. Ils avaient l'intention de gagner l'île Guam, une des Mariannes, et d'aller

de là en Europe. Le gouverneur de Bolsheretzk ayant, au commencement du printemps, traité les exilés avec une dureté plus grande que de coutume, Stepanov réunit ceux qui avaient adopté son projet ; ils étaient au nombre de 32 ; ce nombre suffisait pour s'emparer de tous les habitants du lieu qui pouvaient paraître dangereux. Le plan fut exécuté le 18 avril (vieux style), qui correspond au 27 (nouveau style). Les conjurés s'emparèrent de la caisse de l'Etat, des magasins de vivres, désarmèrent la garnison et se rendirent à Tchekavka, à 40 verstes de Bolsheretzk ; ils y arrivèrent le 1er mai. Or, à Macao, Benyowszky raconta qu'ayant été envoyé en Sibérie et très cruellement traité, il avait pu s'échapper en s'emparant de la garnison, alors réduite à très peu de monde, sans doute par l'épidémie de petite vérole qui décima la population. Il se rendit à Kamtchatka (on doit évidemment comprendre ici Tchekavka, port de Bolsheretzk) pour s'embarquer. Arrivé à l'île de France, il donna des détails précis ; il assura qu'il avait été enfermé dans la forteresse ou tout au moins placé sous la garde d'un officier appelé Guresinin ; celui-ci, qui était d'accord avec lui, fournit les armes nécessaires. Il paraît que le gouverneur eut des soupçons et voulut faire conduire le baron dans un autre endroit. Mais la complicité de Guresinin permit de tenter l'attaque du fort dans la nuit du 27 avril. Le commandant fut tué avec quelques autres dès le début du combat ; le lendemain, les soldats et les cosaques voulaient reprendre la ville, les armes à la main ; mais les habitants, effrayés par l'audace et le cruel stratagème de Benyowszky, se rendirent le 28. « J'entrai triomphant, raconte le baron, dans la ville de Kamtchatka (Tchekavka), je descendis au port et m'emparai de trois vaisseaux. Je choisis le plus fort et démâtai les autres. » Il ne fait donc nulle mention dans ces récits des aventures extraordinaires qui devaient embellir les *Mémoires* publiés quinze ans plus tard. En présence des Russes qui l'accompagnaient, il lui eût été peut-être bien difficile de déguiser trop la vérité. Il n'avait pas d'ailleurs intérêt à le faire ; c'est sur ses découvertes géographiques qu'il comptait alors pour capter l'attention, tandis que, vers 1786, après la publication des voyages de Cook, il lui fallut éveiller l'intérêt par des récits romanesques que nul témoin ne pouvait plus contrôler. Stepanov et Benyowszky sont d'accord sur ce point que la garni-

son était très faible, incapable de résister à l'attaque d'une trentaine d'hommes déterminés. Est-il croyable que les soldats et les habitants en état de combattre, si peu nombreux, n'aient cédé que devant la crainte de voir brûler vifs leurs enfants et leurs femmes ? Cet acte de férocité, assez conforme aux mœurs orientales, paraît évidemment très licite au narrateur ; mais les autres témoins n'en parlent pas ; en tout cas, le nombre des femmes est absurdement exagéré, comme celui des Cosaques que Benyowszky porte à 800.

Quant au scribe Ryoumin, témoin et victime de l'événement, il ne donne aucun détail sur l'organisation du complot ; il dit seulement que Benyowszky (qu'il appelle toujours Beysposk ou le Hongrois) était le principal auteur. Lui et le Suédois Wymblath (dont les *Mémoires* ne parlent pas à ce propos), à la tête des mutins, Polonais et vagabonds, attaquèrent de nuit par surprise la maison de Nilov et le tuèrent dans sa chambre à coucher. Ils réduisirent ensuite la chancellerie où étaient les munitions et les approvisionnements, y établirent une forte garde après avoir fait prisonniers les quelques soldats de service qui n'osèrent résister. La ville était petite, non fortifiée, il n'y avait que 70 cosaques en y comprenant les vieillards et les enfants ; encore n'étaient-ils pas tous là. C'était dans la nuit du 26 au 27 avril. Le 27 au matin, Benyowszky fit saisir et enfermer comme otages, dans la chancellerie, les scribes Spiridon Soudeikin et Ivan Ryoumin avec quelques autres ; pourtant, on ne les maltraita pas. Il fit préparer onze bateaux plats, y embarqua ses associés et ses otages, prit pour bateliers tous les cosaques valides et parvint le 30 avril à Tchekawka où il saisit la corvette *Saint-Pierre-et-Saint-Paul*.

L'entreprise, même réduite aux proportions qu'elle a dans les récits contemporains de Ryoumin, de Stepanov et de Benyowszky lui-même, c'est-à-dire à l'enlèvement d'un baraquement médiocre et d'une garnison réduite à quelques hommes, n'en demeure pas moins un audacieux exploit. Il laissa aux habitants un terrible souvenir dont il nous reste un témoignage : c'est celui d'un étranger, le capitaine anglais King. Lorsque cet officier aborda, en avril 1779, au port de Petropaulowsky, il envoya au gouverneur de Bolaheretzk des lettres écrites par cet Ismaïlov, qu'il avait rencontré dans une des îles Aléoutiennes.

Or, Ismaïlov y dénonçait les Anglais comme des pirates ou peut-être même des Français. Les officiers russes pensèrent à prendre des mesures de défense et le gouverneur ne put qu'à grand'peine empêcher les habitants de s'enfuir dans les bois. Les Anglais apprirent plus tard qu'un officier polonais exilé, profitant de la confusion et du désordre qui régnaient à Bolsheretzk, y avait jadis organisé un soulèvement dans lequel le commandant de la province avait perdu la vie. Il avait saisi une galiote et embarqué de force le nombre de matelots suffisant pour la manœuvre. La plupart des Russes transportés en Europe sur des vaisseaux français étaient revenus à Saint-Pétersbourg et de là au Kamtchatka ; ils y avaient rapporté la crainte des Français, chez lesquels avait été accueilli ce redoutable Benyowszky.

Ayant donc obligé tous les hommes valides à le suivre à Tchekawka, le baron fit en sorte que les postes russes qui existaient dans la contrée ne fussent pas prévenus. Il avait saisi le *Saint-Pierre-et-Saint-Paul*, navire qu'il prétend être de 240 tonneaux, mais qui n'était, au dire de Barlow, qu'un sloop en sapin de 50 pieds de long, de 16 de large et du port de 80 tonneaux au plus. Il prit une cargaison de fourrures, l'argent des caisses publiques, les habits appartenant aux officiers russes. C'est sans doute grâce à ces emprunts hardis, qu'à son débarquement à l'île de France, il apparut vêtu d'un uniforme brillant et décoré de plusieurs cordons. Il mit à la voile le 12 mai 1771 au bruit du canon. Il avait, dit-il à Desroches, 83 compagnons, d'après les *Mémoires* 96, dont 75 capables de service, d'après la lettre qu'il écrivit à Macao, 85. Stepanov compte en tout 70 personnes dont 9 matelots, 8 exilés ou esclaves, 1 pilote, 2 enfants russes, 2 filles du pilote Csurin et 4 femmes mariées. Parmi les femmes, le baron fait figurer la fabuleuse Aphanasie que la mort de son père n'avait pu détacher de son amant. Le pilote paraît avoir suivi Benyowszky de bon gré, ainsi que les femmes : mais il est certain que les matelots et les autres Russes, tels que Soudeikine et Ryoumin, furent emmenés de force. Cela explique les révoltes et les complots que Benyowszky relate avec ses exagérations ordinaires, les mécontentements dont parle Stepanov, l'abandon d'une partie de l'équipage sur une des Kouriles. En effet, les fugitifs se dirigèrent d'abord vers cet archipel. Dans

l'une des îles, ils rencontrèrent une bande d'exilés commandés par un certain Ochotin qui demanda au baron de l'aider à attaquer Okhotsk. Celui-ci refusa et se remit en mer, cinglant vers le nord. Il se trouvait le 5 juin, d'après son estime, à 14 lieues du cap Tsukoskoy ; bientôt, il relâcha au fond d'une baie qu'il appelle Alacsima et dans laquelle il prétend reconnaître la presqu'île d'Alaska. Le 29 juin, l'eau commençant à manquer, il fallut rationner l'équipage. Le 16 Juillet, par 32°47' de latitude nord et par 355° de longitude de Bolsha, il aborda dans une île où il trouva des cochons sauvages, des orangers et du minerai que ses compagnons prirent pour de l'or. Il raconte qu'ils voulurent exploiter cette mine, et qu'ils obligèrent leur chef à conduire le vaisseau au Japon pour y chercher du bétail, des femmes et revenir fonder une colonie ; on aurait donc levé l'ancre le 22 juillet et l'on serait parvenu dans une île du Japon le 28. Tout ce récit est difficile à admettre. Le baron lui-même, dans le récit de son voyage qu'il publia à l'île de France, déclare qu'il rencontra Ochotin dans une des îles Aléoutiennes, qu'il toucha le 2 juin à l'île d'Aladar dans laquelle on doit reconnaître l'île d'Anadyr, et, qu'en étant parti le 9 juin, il découvrit le 20 une île, qu'il appelle Urumsir, par 53°45' de latitude et 15°38' de longitude du Kamtchatka ; de là, revenant vers le sud-ouest, il finit par aborder, le 15 juillet, dans une île inhabitée, au climat délicieux, située par 32° de latitude et 354° de longitude de Kamtchatka, à laquelle il donne le nom de Liquor ; il la quitta le 22 juillet et arriva le 28 dans un port du Japon, qu'il appelle Kilingur. De ces témoignages, en partie inconciliables, du même homme, il semble qu'on doive retenir seulement ceci : le navire qui portait Benyowszky et ses compagnons plus ou moins volontaires toucha à l'une des îles Kouriles, il est difficile de déterminer laquelle ; il y en a une qui porte le nom de Paramushir, ce qui a pu fournir le nom de Urumsir. Cet Ismaïlov, que rencontrèrent au Kamtchatka les officiers du capitaine Cook, racontait simplement qu'il avait été débarqué avec quelques autres aux îles Kouriles ; que, de cette île, le navire qui les portait était passé en vue du Japon. C'est beaucoup plus vraisemblable et c'est encore confirmé par le témoignage de plusieurs hommes qui revinrent de France en Russie, et qui, interrogés à Petropau-

lovsky par les Anglais, en 1779, leur firent un récit absolument conforme à celui d'Ismaïlov.

Benyowszky a pu emprunter les notions, d'ailleurs assez peu précises, qu'il donne sur cette partie de son voyage, aux officiers et aux matelots russes qui avaient navigué dans la mer de Behring, et dont quelques-uns peut-être l'accompagnaient. Quant au récit malheureusement trop bref d'Hippolyte Stepanov, il indique qu'ils relâchèrent dans un petit port des îles Kouriles, le 18 mai, six jours après leur départ, et qu'ils y restèrent jusqu'au 12 juin, s'occupant à préparer du biscuit et du pain. Ryoumin est d'accord avec Stepanov ; il nous fait connaître que Benyowszky fit fouetter Ismaïlov et plusieurs autres matelots qui avaient comploté de retourner en Sibérie. Il les abandonna dans cette île, ainsi que la femme d'un d'entre eux, au moment de son départ. Repartis le 12 juin, avec un vent qui les poussait vers le sud-ouest, après une route assez longue, comme ils se trouvaient d'après leur calcul à la hauteur des îles Mariannes, l'eau commença à manquer et l'équipage devint remuant et mécontent ; il fallut donc changer de direction et tenter de regagner la Chine ou le Japon. Une terrible tempête du sud-ouest, qui dura quatre jours, faillit plusieurs fois les engloutir, mais les poussa jusqu'aux îles japonaises vers le 33e degré de latitude nord ; de cette tempête les *Mémoires* du baron ne parlent pas ; il en est pourtant question dans la lettre en mauvais français qu'il écrivit à Macao : il y nomme aussi l'île *Mariain*. On voit ressortir de tout cela, qu'après avoir touché à l'une des Kouriles, le *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* dut être emporté assez loin vers le sud-ouest et changea de route presque à angle droit pour regagner les parages du Japon. On peut suivre un peu plus aisément dès lors la marche des navigateurs. Ayant atteint la terre le 7 juillet, suivant Ryoumin, le baron croyait n'être pas loin de Nangasaki ; il arbora le pavillon vert, parce qu'il crut bon de se donner, lui et les siens, pour Hollandais. Le même soir, le vaisseau vint près de la côte, et l'on jeta l'ancre par 40 brasses de fond près d'un endroit où l'on voyait briller beaucoup de feux. Le lendemain matin, avant l'aurore, Stepanov s'embarqua avec le major Wymblath et huit hommes, dans une chaloupe, pour chercher un mouillage sûr et de l'eau douce. Mais il leur fut impossible d'aborder sans être vus, à cause de l'éclat que répan-

daient les feux. Les indigènes, qui semblaient être des Japonais, ne tardèrent pas à se rassembler autour d'eux. Stepanov et les siens s'étant donnés pour Hollandais, on leur fit entendre par signes qu'il leur fallait suivre la côte vers le nord ; peu à peu, une certaine confiance s'établit ; les Japonais se mirent à examiner les armes, les habillements des étrangers ; ceux-ci leur firent quelques présents, des chemises, des rubans, des morceaux d'étoffe. Cependant la foule devenait trop pressante ; Stepanov jugea bon de revenir au navire, laissant en arrière-garde six de ses gens. Ceux-ci reçurent des habitants des provisions de riz et d'eau qui furent portées à bord ; après quoi on leva l'ancre ; le navire longea, dans la direction du nord, la côte de plusieurs îles pour trouver un havre commode. Le soir du même jour apparurent une foule de petits canots qui conduisirent les Russes dans une baie et les aidèrent même à remorquer leur vaisseau. Ceux-ci prirent encore en cet endroit de l'eau et des provisions et passèrent la nuit assez tranquillement ; mais, le lendemain matin, comme Benyowszky se rendait à terre, il rencontra des barques montées par des Japonais armés ; ces gens lui firent comprendre, par signes, qu'il devait renoncer à son projet ; sinon qu'il lui en coûterait la tête : il dut regagner son vaisseau. Il lui fut dès lors très difficile d'obtenir des naturels les vivres et l'eau dent il avait besoin ; cela l'obligea de remettre à la voile en se dirigeant vers le sud-ouest. Il semble s'être servi, lorsqu'il rédigea ses *Mémoires*, de la carte du Japon dressée par Bellin en 1735 ; on y trouve en effet la plupart des noms qu'il cite, les îles Ximo et Xicaco, aujourd'hui Kiou-Sou et Sikok, l'île Takasima, aujourd'hui Tanéga-Sima, les îles Toza et Bongo que le baron appelle Tonza et Bonzo, et la pointe de Misaqui dont il fait un port. Le port nommé Nambu par Bellin est probablement le Namgu de Benyowszky ; de même, le groupe des îles de Matsima ou de Schiltpadi a dû fournir les éléments d'un nom étrange, Usilpatchar. Il est probable que le *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* suivit vers le sud la longue chaîne de l'archipel japonais, touchant successivement aux îles Méaco, aujourd'hui Miaco-Sima, à l'une des îles Lioukiou que le baron appelle Usma, Usmai Ligon, Stepanov Usmaki, et Ryoumin Usmaïtsi. On y demeura plusieurs jours, on y prit de l'eau et des vivres et l'on en repartit, selon Ryoumin, le 31 juillet, faisant voile toujours

vers le sud dans l’espoir de gagner les Philippines. Ils arrivèrent ainsi à Formose le 7 août ; il semble qu’ils abordèrent au port de Tamsui, que Benyowszky appelle Tanasoa. Les habitants les accueillirent bien d’abord, et les laissèrent puiser de l’eau ; mais, le jour suivant, comme ils voulaient en prendre encore, trois des Russes, qui étaient allés se baigner dans un petit ruisseau voisin de l’aiguade, furent tués par les indigènes et trois autres blessés. Le surlendemain, 20 août, sur l’ordre de Benyowszky, Stepanov débarqua avec 33 hommes armés pour les venger : 3,000 ou 4,000 naturels vinrent au-devant d’eux ; mais les Russes, partagés en trois groupes, tuèrent un grand nombre des assaillants, dispersèrent les autres, brûlèrent dans la poursuite un millier de cabanes. Tel est le récit de Stepanov confirmé par Ryoumin. Cette échauffourée est racontée moins simplement par le baron dans les *Mémoires* ; l’attaque inopinée d’une bande d’indigènes, la descente et le petit combat qui s’ensuivit se transforment en une grande expédition militaire faite à la requête d’un prince du pays avec lequel les Européens contractent une alliance formelle. Prenons pour ce qu’ils valent les embellissements que l’auteur, après quinze ans passés, ajoutait à son aventure de Formose. On croira plus difficilement encore que les habitants de ce pays lui aient offert de le nommer leur roi, qu’ils l’aient reconnu pour le guerrier dont la venue était prédite par les prophètes et qui devait délivrer Formose du joug des Chinois. Nous retrouverons à peu près le même conte plus tard ; mais la scène se passera à Madagascar. La vérité est, qu’ayant suffisamment vengé le meurtre de ses compagnons, il reprit sa route le 21, et, passant près des îles Pescadores, qu’il appelle Piscatori, il parvint en droiture à la côte de Chine où il aborda le 1er septembre au port de Tchentchéou, dans la province de Fokien. Des 80 personnes ou environ qu’il avait emmenées avec lui, il n’en restait plus, lors de l’arrivée à Macao, le 12 septembre, que 62. Stépanov, il est vrai, déclare que sur 70 personnes, on n’avait perdu que les 3 matelots tués à Formose. De Macao, où il fut très bien accueilli par le gouverneur portugais, le baron donna avis de son arrivée au chevalier de Robien, directeur à Canton pour la Compagnie française des Indes ; en même temps, il réclamait la protection du roi et arborait le pavillon français. L’aspect singulier de ce petit vaisseau, bâti grossièrement en sapin, la détresse de

l'équipage dont 8 hommes seulement étaient valides, l'intérêt qu'excitait l'audacieux navigateur, qui avait le premier parcouru dans toute sa longueur l'archipel du Japon, firent naître une sorte de compétition entre les colonies européennes de Canton. Les Hollandais et les Anglais conçurent le dessein d'attirer le baron sur leurs vaisseaux et lui proposèrent de le ramener en Europe dans l'intention de tirer parti de ses découvertes ; mais ce dernier, gracieusement accueilli par les Français et sachant l'alliance qui existait entre sa souveraine et Louis XV, ne paraît pas s'être prêté à leur proposition. Pendant son séjour à Canton, qui dura jusqu'au 17 janvier 1772, il perdit un assez grand nombre de ses compagnons. 47 seulement s'embarquèrent avec lui sur les deux vaisseaux de la Compagnie le *Dauphin* et le *Laverdy*. Parmi ceux qui moururent à Canton, il faut citer le capitaine du *Saint-Pierre-et-Saint-Paul*, Csurin ; Stepanov, après de violents démêlés avec le baron, fut emprisonné à Macao et finit par mourir de misère à Batavia. Le navire et ce qui restait de sa cargaison de fourrures avaient été vendus pour 3,960 gouldens de Hollande. Il est fort probable que Benyowszky garda pour lui la meilleure part de la somme ; c'est là peut-être la cause des discordes qui paraissent s'être élevées entre ses compagnons et lui. Il dut faire appel à l'autorité portugaise et c'est alors qu'il fit arrêter Stépanov qu'il accusait d'avoir voulu l'assassiner.

Là cessa aussi d'exister la fiancée fictive, Aphanasie, dont le rôle était fini, puisqu'on sortait du roman : le baron la fit mourir, comme il l'avait fait naître, d'un simple trait de plume. C'est peut-être même à Canton qu'il prit l'idée du personnage. Parmi ceux qui périrent en cette ville, il y avait une jeune fille âgée de 10 à 12 ans, qu'il fit enterrer dans l'église catholique. Les Anglais prétendirent que c'était une femme, jeune et belle, déguisée en prêtre, et dont on reconnut le sexe en l'ensevelissant. C'est une fable : mais le baron l'a, dans ses *Mémoires*, développée librement. C'est cette personne inconnue, qui, sous le nom d'Aphanasie, prétendue fille du gouverneur Nilov, joue dans son récit le rôle sentimental d'une nouvelle Héloïse, inférieure sans nul doute à ses devancières.

Benyowszky s'étant donc embarqué avec la plupart de ses compagnons, le voyage jusqu'à l'île de France dura environ trois mois. Si l'on en croit l'abbé Rochon, le capitaine Saint-Hilaire

qui commandait le *Dauphin* ne tarda pas à s'effrayer de l'attitude et des mœurs sauvages de ses passagers. Redoutant un coup de force de leur part, il prit soin de gagner les bonnes grâces du chef en lui rendant les plus grands hommages, moyennant quoi la route se fit sans incident fâcheux. On ne trouve pourtant nulle part trace d'une plainte quelconque faite par le capitaine ; d'ailleurs, la crainte semblait assez peu justifiée. Il aurait été difficile de recommencer sur un vaisseau français l'exploit de Bolsheretzk ; une trentaine de forbans mal armés ne fussent pas venus à bout aussi facilement des 300 matelots du *Dauphin* que des quelques cosaques de Nilov. L'abbé a pris sans doute une boutade de Saint-Hilaire trop au sérieux. Arrivé le 6 mars à Port-Louis, Benyowszky débarqua, entouré d'un nombreux cortège, pour se rendre chez le chevalier Desroches, gouverneur des îles. « Il était comme un général d'armée, dit Rochon, décoré de plusieurs ordres, suivi d'un véritable état-major, dont les riches uniformes annonçaient des officiers d'un grade supérieur. » Il est probable, on l'a vu, que ces uniformes provenaient du pillage de la forteresse ou des magasins du gouvernement russe. Lui-même se présentait sous le titre de général régimentaire de la République de Pologne. Le chevalier Desroches paraît avoir été séduit par l'esprit et la faconde de son hôte : « Il est, écrivit-il en France, couvert de blessures dont quelques-unes le défigurent dans son corps et l'embarrassent dans sa marche [1]. Il a conservé malgré cela un grand air de santé et de vigueur ; il est d'une physionomie agréable et qui pétille d'esprit ; mais il est encore plus sage et plus réservé, parlant volontiers, mais ne traitant jamais les choses sur lesquelles il ne veut pas s'expliquer et ne disant que ce qu'il veut dire. Je le crois naturellement fier et impérieux ; mais, quand il a donné sa confiance, il est de la plus grande honnêteté. J'ai lieu de croire qu'il m'a ouvert toute son âme, uniquement parce que je suis l'homme du roi. Depuis qu'il a pris ce parti-là, il paraît devoir faire tous les jours quelque chose pour le chevalier Desroches. Il a effleuré toutes les sciences, et les notions les plus étrangères à

---

[1] Benyowszky dit lui-même qu'il boitait de la jambe droite, par suite d'une blessure de guerre qui l'avait rendue de quatre pouces plus courte que l'autre.

son premier état lui ont souvent été utiles dans les événements de sa vie. »

Le portrait physique et moral de Benyowszky ressort trop flatté du crayon qu'en fait le chevalier. Qu'il eût une physionomie agréable et spirituelle, nous n'en pouvons douter ; son portrait, d'après une miniature, figure en tête de l'édition anglaise de ses *Mémoires* ; il y fut mis par des gens qui le connaissaient personnellement. Son esprit pétille mieux encore dans ses écrits que dans ses yeux et jamais auteur ne poussa plus loin l'imagination. Il saisit sans doute dès l'abord le faible du chevalier Desroches et affecta de lui montrer une confiance qui devait le toucher. Il lui dit en effet de lui-même, de ses aventures passées et de ses projets futurs des choses qui ne furent dites qu'à lui seul, le baron les ayant sans doute oubliées sitôt dites, comme il arrive aux hâbleurs qui ne naissent pas tous, on le sait, sous le soleil de Gascogne. Il est pourtant un trait dont on ne peut qu'admirer la justesse. Benyowszky ne disait que ce qu'il voulait dire, mais pour des raisons qui n'étaient ni la réserve du diplomate, ni la sagesse de l'homme d'Etat. Il paraît que le journal qu'il publia dans l'île et dont Rochon nous a gardé la copie ne parut pas suffisamment explicite aux officiers de marine qui s'y trouvaient à cette époque et dont beaucoup pouvaient connaître assez bien certaines régions, d'où il venait, par leurs voyages à la Chine et par les expéditions faites aux îles Philippines vers ce temps pour rapporter des plants de muscades et de girofliers. Il déclarait qu'il avait abordé aux terres situées au nord de la Californie. On lui fit des objections qu'il ne put résoudre ; il ne put dire quelles étaient les productions des pays qu'il avait vus ; se voyant pressé, il prétendit vouloir garder son secret, et, quand on le pria d'indiquer sur une carte générale du globe la route qu'il avait suivie, il refusa.

Il se rembarqua le 24 mars sur le même navire qui l'avait amené à l'île de France et arriva à Lorient le 18 juillet 1773.

CHAPITRE II

Relations des Français avec les Malgaches au XVIIIe siècle. – La traite. – L'établissement du comte de Modave au Fort-Dauphin – 1722-1769 [1].

Depuis que les Français avaient pris la place des Hollandais à l'île Maurice, ils avaient fait à Madagascar un trafic qui leur était de toute nécessité. N'ayant aux débuts de l'établissement trouvé sur place que très peu de ressources, les colons et les soldats qui vinrent de Bourbon vivaient de biscuits et de viandes salées comme les équipages de la Compagnie. Il y avait peu de gibier dans les forêts de l'île ; c'étaient surtout des cerfs ; mais on les traqua avec tant d'acharnement qu'ils ne tardèrent pas à devenir rares et qu'il fallut en interdire la chasse, pour conserver cette réserve en cas de blocus. On alla donc chercher à Madagascar du riz, des bœufs, et en même temps des esclaves. Ces derniers étaient moins estimés comme travailleurs que les Cafres originaires de Mozambique, mais ils coûtaient beaucoup moins cher, étaient plus dociles et ne devenaient pas marrons aussi facilement. Tous les vaisseaux de la Compagnie, à leur arrivée ou à leur départ, se rendaient là pour embarquer leurs provisions de viande fraîche et de salaisons. Ils faisaient en même temps la traite pour le compte de la colonie. Dès 1732, c'est-à-dire dès le gouvernement de Dumas, la Compagnie créa même un petit établissement à l'île Maroce, dans la baie d'Antongil, sur la côte nord-est de l'île, précisément à l'endroit où Benyowszky s'établit plus tard, Elle fit, en même temps, explorer l'île Sainte-Marie, où l'on croyait pouvoir élever des bœufs ; là sans doute séjourna, en 1736, ce capitaine Boisnoir de Lesquelen qui se proposait de former un troupeau et

---

[1] A. C. Fonds. – Ile de France, C4, 1-18, Madagascar ; C5, 1,2. – Pouget de Saint André, *La colonisation française à Madagascar sous Louis XV*.

d'acclimater divers légumes. En 1737, on lui envoya de France des vivres et des outils ; mais on ne sait ce que devint cette entreprise dont il n'est plus question après cette date. A cette époque, les vaisseaux de passage aux îles allaient traiter en des endroits très divers, les uns à Mazay ou Mazangaye, dans la baie de Bombetok, qui dépendait d'un chef résidant à Marovoay ; d'autres se rendaient à Mangahelly et au Fort-Dauphin. En même temps, de petits bâtiments faisaient régulièrement le voyage de l'île Rodrigue pour en rapporter des tortues de mer et de terre qui y étaient extrêmement nombreuses.

En l'année 1739 se produisit une catastrophe : la frégate la *Légère* avait été envoyée à la baie d'Antongil ; un vaisseau de la Compagnie, le *Duc-d'Anjou*, s'étant rendu plus tard dans les mêmes parages, la rencontra à l'entrée de la baie sans lest et complètement désemparée. Le capitaine raconta qu'il avait envoyé une partie de son équipage dans la chaloupe pour prendre de l'eau ; lui-même, avec le premier lieutenant, s'était rendu dans une baie voisine de l'aiguade pour son négoce. Soudain, les indigènes, se jetant sur les matelots occupés à transporter les futailles, en tuent 17 ; le capitaine et le lieutenant ont à peine le temps, au bruit du combat, de reprendre leur barque et de regagner le vaisseau. Cependant, de nombreuses pirogues l'avaient déjà entouré, sous prétexte de commerce ; profitant de la confiance des Français, très peu nombreux, les noirs montent à bord, tuent le second lieutenant Hamon. Ils auraient enlevé le navire, sans l'intrépidité de l'enseigne d'Hérancé ; celui-ci saisit un fusil, abat plusieurs noirs et cause aux autres une telle frayeur qu'ils se précipitent dans leurs pirogues et s'enfuient. Le capitaine Gautier, ayant perdu les deux tiers de son équipage, n'avait pu que louvoyer dans la baie en attendant du secours. Le *Duc-d'Anjou* lui fournit des agrès de fortune et des hommes pour se rendre aux Indes et s'y réparer. Il ne paraît pas que cet attentat ait été vengé ; les relations continuèrent avec les différents ports de la côte orientale de Madagascar, bien qu'on ait évité dès lors la baie d'Antongil.

Pourtant, en 1746, la flotte que La Bourdonnais conduisait aux Indes ayant été surprise par un cyclone au large de Madagascar, vint se réparer à l'île Maroce, où elle séjourna six semaines. Mais les vaisseaux allaient plutôt au Fort-Dauphin ou à

Foulepointe, d'où ils rapportaient comme d'habitude des esclaves, des bœufs et du riz. Il y avait sur cette dernière rade, en octobre 1747, 3 vaisseaux en même temps ; en juin 1748, il en vint 4. Mais l'un d'entre eux, l'*Aimable*, revint à l'île de France complètement désemparé par un ouragan : il avait dû jeter à la mer toute sa cargaison composée de 350 bœufs et de 140 milliers de riz. Au mois d'octobre de la même année, la flûte le *Cupidon* fut enlevée par 7 lascars qui la conduisirent à la baie d'Antongil ; là, les noirs s'emparèrent du bâtiment et massacrèrent les lascars.

Pour éviter les pertes de temps aux vaisseaux dont le passage aux Indes devait se faire avec la mousson et les pertes d'hommes causées par un séjour trop long sur des côtes malsaines, les gouverneurs des îles pensèrent de nouveau à y fonder un établissement permanent. En 1749, le sieur Vignol, officier d'infanterie, et le sieur Reynaud, ingénieur en chef à Bourbon, proposèrent de créer une station à l'île Sainte-Marie où ils croyaient qu'on ferait la traite plus facilement qu'ailleurs et avec plus de sécurité. Il y avait eu là, jusqu'en 1721, des pirates de diverses nations dont les bâtiments corsaires furent alors détruits par les marines régulières. Vignol et Reynaud demandaient 100 hommes de troupe et 100 ouvriers, Le gouverneur des îles, David, entra en relations avec le chef de Foulepointe, nommé Tansimalo, et donna l'ordre à un marchand de la Compagnie, le sieur Gosse, qui avait été envoyé en cet endroit pour veiller au ravitaillement des vaisseaux la *Paix* et le *Mars*, de conclure un traité pour l'acquisition de l'île Sainte-Marie, où l'on voulait installer un corps de garde et quelques magasins. On avait dessein de faire de la Grande Ile « notre mère nourricière en bestiaux », de ravitailler en viande fraîche et en volailles les vaisseaux de l'Inde et de faire la traite du riz. Gosse reçut, avec ses instructions, un projet de traité tout rédigé à faire adopter par les naturels. Tansimalo était mort sur ces entrefaites ; mais la cession fut consentie par sa fille, la reine Béti ; à cet effet, elle fut transportée à Sainte-Marie par le *Mars* et, le 30 juillet 1750, elle cédait solennellement à S. M. Louis XV, représenté en la circonstance par Gosse, l'île Sainte-Marie en toute propriété, moyennant « une certaine quantité d'effets à elle propres, dont elle était contente ». Sur l'exemplaire de la convention était apposé le signe de Béti, près duquel se voyait

l'empreinte de son cachet, qui était un sequin d'or, de ceux de sa mère et des chefs de son royaume. Mais il paraît que l'honneur et sans doute les profits de cette négociation auraient dit appartenir à la mère de Tansimalo. Soit que celle-ci ait voulu se venger d'avoir été mise à l'écart, soit que les chefs de la Grande-Terre aient été jaloux du commerce que faisaient maintenant toute l'année avec les Français les chefs du bord de la mer, soit que Gosse ait commis la faute de violer la tombe de Tansimalo, comme le bruit en courut, les indigènes se soulevèrent en novembre 1750 et massacrèrent le malheureux marchand et 14 de ses compagnons. A la première nouvelle de cet attentat, David envoya à Sainte-Marie, pour en tirer vengeance, 3 vaisseaux qui arrivaient de France. Ayant jeté l'ancre devant l'île, les équipages débarquèrent et incendièrent quelques villages ; plusieurs pirogues, chargées d'insulaires, qui fuyaient vers la Grande-Terre, furent poursuivies par les chaloupes et coulées par l'artillerie. La mère de Tansimalo périt, la reine Béti fut prise et emmenée à l'île de France. Quelque temps après, dans l'intention de rétablir le commerce, qui avait complètement cessé à Foulepointe, à la suite de ce conflit, on la remit en liberté et on la renvoya au chef Dian-Haré, son frère qui commandait à une partie de la côte. Avec elle passait à Madagascar un certain La Bigorne, ancien soldat de la Compagnie, élevé à la dignité de favori. Cependant, le capitaine de Lozier-Bouvet, successeur de David, réoccupa en 1753 la petite île de la Caye, séparée de l'île Sainte-Marie par un simple canal. Les officiers de la frégate la *Colombe* y arborèrent le pavillon blanc et fixèrent à un poteau une pancarte constatant la prise de possession. En 1754, il y avait là une garnison de 40 soldats commandés par deux officiers. Ils tenaient une petite fortification en terre munie de 4 canons et logeaient dans des cases bâties à la manière du pays. Au bout d'un an, les palissades s'étant pourries, on construisit un second fort octogone, armé de 8 canons, une maison en bois de 24 pieds de long, élevée sur une base de pierre et couverte avec des bardeaux expédiés de l'île de France. Bouvet avait hésité d'abord à se réinstaller à Sainte-Marie même ; il le fit en 1754, parce qu'il craignit de se voir devancer par les Anglais qui, en 1751, lors du passage de l'escadre de Boscawen, après la paix d'Aix-la-Chapelle, avaient distribué des drapeaux aux chefs du

pays. Il y envoya donc le sloop la *Villeflix* pour y faire le service de patache et y construisit un bâtiment de 92 pieds de long. Mais l'entreprise tourna mal ; le climat de l'île était fort malsain ; en 1756, le tiers de la garnison était mort ; deux vaisseaux qui y étaient allés en février pour faire des vivres, *l'Auguste* et la *Colombe*, avaient perdu en mai presque tous leurs officiers et matelots.

Le gouverneur Magon, successeur de Lozier-Bouvet, trouva l'établissement inutile et difficile à défendre. « On y perdait, disait-il, beaucoup de monde, tandis que l'on aurait pu se contenter d'y aller à la belle saison, comme on continuait de le faire au Fort-Dauphin et à Foulepointe, pour y avoir des vivres, des bœufs et des esclaves. » En effet, pendant les années 1756 et 1757, les nombreux vaisseaux qui passèrent, venant de France ou des Indes ne trouvant plus de vivres aux îles, furent obligés d'aller à Madagascar faire des salaisons pour leur voyage. Le *Neptune*, le *Silhouette*, le *Gange*, le *Maurepas*, l'*Achille* s'y rendirent de mai à juillet 1756. Le *Favori*, le *Béthune*, le *Phélipeaux* y séjournèrent au commencement de 1757 ; mais l'*Achille* perdit 61 hommes à Sainte-Marie, et dans les six premiers mois de 1757, il périt dans ce même poste 27 soldats, 37 matelots, 16 lascars, 2 employés et 2 officiers, sans compter 19 matelots d'un bâtiment naufragé à Foulepointe. Le 9 avril 1757, un ouragan affreux, accompagné d'un tremblement de terre, ruina de fond en comble l'établissement qui fut alors abandonné. La traite se fit principalement à Foulepointe où Magon avait renvoyé, en décembre 1756, un chef de traite nommé Gaillard. Il y eut un grand palabre, en présence du sieur Poivre et par l'intermédiaire de ce La Bigorne, dont on a déjà parlé, maintenant simple interprète ; il fut chef de traite en 1758 et les relations se maintinrent sans difficultés sérieuses de 1758 à 1762. Pendant ces quatre années, on ne vécut à l'île de France qu'avec le riz, les bœufs de Madagascar et les tortues qu'on allait chercher à l'île Rodrigue. Même, en 1759, l'escadre entière du comte d'Aché passa toute une saison à Foulepointe.

Malheureusement, ce n'étaient pas seulement les vivres que l'on cherchait à la Grande-Ile, c'étaient avant tout les esclaves. Les vaisseaux de la Compagnie en chargeaient beaucoup au compte des planteurs ; mais pour 100 qui étaient débarqués au

su des agents et après le paiement des frais, il y en avait 1,500 qui étaient débarqués en secret, pour le seul profit des officiers et des planteurs, tandis que la Compagnie avait pour elle toutes les dépenses du voyage. C'étaient là jeux de pacotilleurs.

Mais en 1762, les environs de Foulepointe se trouvèrent tout à fait ruinés par les guerres continuelles que se faisaient les chasseurs d'esclaves. La Bigorne, toujours puissant dans le pays, prit parti dans ces luttes pour quelques chefs ennemis de Dian-Haré qui fut battu et se retira vers la baie d'Antongil. Le commerce cessa et les vaisseaux français qui vinrent chercher dans ces régions des rafraîchissements furent forcés de retourner à l'île de France dans l'état le plus déplorable, Les capitaines se plaignirent ; on rappela La Bigorne. Il avait sans doute gagné quelque argent pendant les troubles, car il acheta dès son retour une habitation située à la rivière des Créoles du prix de 30,500 livres. Ce personnage ne revint à Madagascar qu'en 1767, après la mort de Dian-Haré, qui fut à cette époque remplacé par son fils Hiavy.

Après la paix de Paris en 1763, la Compagnie des Indes, ruinée, remit entre les mains du roi les îles de France et de Bourbon. Il y avait à l'île de France, d'après le recensement fait cette année-là, 348 habitants ou planteurs, 3,971 nègres, 2,817 négresses, 1,170 négrillons, 812 négrittes et 3,546 bœufs. La Compagnie entretenait dans l'île 80 employés, 149 ouvriers, un certain nombre de soldats, de lascars et de pions. En 1766, le roi désigna de nouveaux conseillers et nomma gouverneur général le sieur Dumas, maréchal de camp, auquel on adjoignit le commissaire général Poivre faisant fonction d'intendant. Ce dernier mérite quelque attention : né à Lyon en 1719, après quelques études de théologie et de sciences naturelles, il entra dans la société des Missions étrangères. Il passa à la Chine en 1741 et s'arrêta en Cochinchine ; mais le climat lui étant devenu insupportable, il dut se rembarquer pour la France au bout de deux ans. Le vaisseau qui le portait fut surpris dans le détroit de Banca par l'escadre du commodore Barnet : dans le combat qui s'ensuivit, Poivre eut le bras droit emporté. Il guérit de sa blessure, séjourna à Batavia, parvint à gagner Pondichéry et passa de là aux îles. Il proposa au gouverneur David d'enlever quelques plants de girofliers et de muscadiers pour les acclimater à

Maurice. N'ayant pu obtenir les fonds nécessaires à cette entreprise, il repassa en France sur l'escadre de La Bourdonnais, en 1747, et présenta son projet au commissaire du roi près de la Compagnie, M. Rouillé qui l'engagea à l'exécuter lui-même. Poivre repartit donc au mois d'octobre 1748. Il devait se rendre en Cochinchine pour y établir une factorerie française à Taifao ; de là il irait à Manille et en rapporterait des plants d'arbres à épices pour l'île de France. On lui promettait, en cas de réussite, une gratification de 30,000 livres et une pension de 1,200 livres. Il ne paraît pas qu'il soit allé en Cochinchine, car, d'après ses lettres aux directeurs de la Compagnie, il était à Manille en 1749 commerçant pour son compte : il tâchait de se procurer des plants, envoyait dans l'archipel de petites embarcations qui, sous prétexte de faire la course, devaient lui procurer ce qu'il cherchait ; mais le secret de sa mission avait été divulgué ; les Espagnols y mirent obstacle, et, quand il revint à l'île de France, en 1753, il ne rapportait que 5 petits muscadiers en bon état sur 32 qu'il avait pu soustraire. Il repartit l'année suivante, séjourna encore plusieurs mois à Manille, à Timor et dans d'autres îles ; il en rapporta des noix de muscadiers et des baies de girofliers ; or le sieur Aublet, apothicaire et botaniste à Port-Louis, déclara que c'étaient des plants tout différents, de simples noix d'arec. Poivre manifesta la plus violente indignation contre cet audacieux contradicteur ; mais celui-ci, loin de se dédire, osa prétendre que les noix présentées par le voyageur comme étant en pleine germination avaient été tirées de confitures de muscades. Il soutint qu'une muscade, plantée soigneusement tout au fond d'un bac, ayant été examinée, s'était trouvée n'être qu'un caillou ; que dans un autre bac, une racine pivotante, qui paraissait sortir d'une noix, était ingénieusement piquée dedans ; que, dans un troisième, on avait bien trouvé une muscade, mais coupée en deux : les deux moitiés entouraient un plant très vivant, mais tout à fait étranger au fruit. Tous les plants apportés cette année-là, légitimes ou non, périrent et quatre ans après, Aublet se moquait encore sans pitié du mémorable échec de Poivre : celui-ci sans doute s'était laissé duper par les Tagals. Il rentra en France en 1758 et réclama à la Compagnie des Indes des dédommagements pour ses peines ; il reconnaissait pourtant qu'elles avaient été inutiles. Etant devenu commissaire général

des îles, il réalisa son dessein. Il fit partir en mai 1769 la corvette la *Vigilante*, commandée par le lieutenant de vaisseau Trémigon, et le both l'*Etoile du matin*, commandé par M. d'Etchevery, lieutenant de frégate, qui avait avec lui le sieur Provost. Les deux bâtiments passèrent à Mindanao, à Yolo, puis se séparèrent pour tenter, en longeant les nombreuses îles de l'archipel, d'obtenir ces graines et ces plants si jalousement gardés ; ils finirent par acheter à deux petits chefs de Céram 400 muscadiers, 70 girofliers, 1,000 muscades et une caisse de baies de girofles germées. Une seconde expédition de Provost avec deux autres bâtiments en 1771 et 1772 fut aussi fructueuse ; les plants furent répartis entre Bourbon, l'île de France et Cayenne et y réussirent parfaitement.

Poivre avait trouvé les îles dans la plus triste situation. La guerre, la présence des escadres, la cessation du commerce avaient ruiné les habitants. Il commença par leur adresser un discours plein de sages pensées, plein d'onction philosophique mais mieux fait sans doute pour de paisibles académiciens de province que pour des négriers et des corsaires. Mais il ne paraît pas avoir trouvé dans le gouverneur Dumas un homme capable de le comprendre ; il n'était pas satisfait non plus de son sort ; il se plaignait d'être dans la misère à cause de la cherté de toutes choses. Bien qu'il eût un traitement de 24,000 livres par an, il demandait au ministre, en des lettres gémissantes, de lui assurer du pain. Fort honnête personnellement, semble-t-il, il accusait Dumas d'avoir peuplé son habitation d'esclaves et de bœufs achetés avec les effets du roi ; dans une lettre confidentielle au duc de Praslin, il assurait que Dumas n'avait ni décence ni délicatesse de sentiments, qu'il était perdu de réputation, accablé sous le mépris de la colonie et, pour achever de le décrier, Poivre ajoutait qu'avoir connu Lally, c'était connaître Dumas.

Cependant, une ordonnance royale ayant rendu libre le commerce de Madagascar, Dumas prétendit réserver au roi le trafic de la côte orientale, malgré les protestations d'un certain nombre d'habitants. C'était, disait-il, pour empêcher le prix des esclaves de monter, pour éviter que les particuliers les transportassent au Cap, où les Hollandais les payaient fort cher. Il fallut en passer par la volonté du gouverneur qui se déclarait prêt à répondre de ses actes sur sa tête. Le commerce reprit avec la

Grande-Ile, sauf cette restriction. On envoya à Fort-Dauphin, en août 1767, un chef de traite nommé Glemet sans autre objet que d'en tirer des approvisionnements dont on manquait absolument. Nous avons quelques renseignements sur la manière dont cette traite se faisait à cette époque : les commis fixaient eux-mêmes le prix des bœufs et du riz ; un bœuf gras se payait un fusil ; pour deux fusils, on en avait trois moyens ; une génisse et un taureau ne valaient qu'un seul fusil. Les animaux, une fois achetés, étaient chargés sur la flûte la *Garonne*, qui faisait un service régulier entre Fort-Dauphin et l'île de France et qui mettait un mois environ à ce trajet. On les parquait sur le pont et l'on embarquait pour les nourrir une provision de troncs de bananiers. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, on en perdît la moitié ; mais on en sacrifiait encore plus lors de l'embarquement, tant l'on s'y prenait mal. Les troupeaux étaient amenés au bord de la mer ; il n'y avait, on le pense bien, ni quais ni chalands, il fallait pourtant les faire arriver jusqu'au navire, mouillé en dehors de la barre. On attachait donc une corde aux cornes des bœufs, on les forçait de se mettre à la nage en les halant derrière une chaloupe : on leur faisait ainsi traverser, bon gré, mal gré, les trois grosses lames qui formaient la barre. Les malheureux animaux étaient renversés, roulés et souvent noyés par les vagues ; ceux qui arrivaient vivants au vaisseau étaient hissés par les cornes : « Cela, dit un témoin, ne laissait pas de leur nuire. » Poivre, qui était imbu des doctrines commerciales en honneur de son temps, recommandait surtout de ne pas payer les achats en argent, de ne perdre ni le suif, ni les cuirs et aussi de ne pas voler. Au surplus, il désirait être informé de tout ce qui pouvait toucher l'état du pays, des habitants ; il s'inquiétait même des ruines de l'ancien fort français. Il ne paraît pas que sur ce dernier point on lui ait donné satisfaction, mais on lui envoya des esclaves qu'il ne demandait pas, à moins que ce ne fût, pour le prix, une véritable occasion. Nous avons le prix courant de cette espèce de denrée. Une femme de 30 ans environ se payait deux fusils valant 10 francs chacun, 10 livres de poudre revenant à un sol la livre et une bouteille d'eau-de-vie ; mais un homme de 24 ans valait prix moyen 4 fusils, une brasse de toile, un miroir et deux bouteilles d'eau-de-vie.

Poivre se promettait un bien grand succès de la traite qu'il réorganisait, si l'on s'en rapporte à la quantité de marchandises d'échange qu'il demanda en France pour l'année 1768. Il lui fallut 10,000 fusils de Charleville, 100 milliers de poudre, 120 milliers de plomb, 24,000 douzaines de couteaux flamands, 10,000 petits miroirs à 9 francs la douzaine, 300,000 pierres à fusil, 220,000 aiguilles à coudre, 4,000 étuis à aiguilles, 1,500 paires de ciseaux, 60 barriques d'eau-de-vie et de cognac à 60 litres la barrique. Mais il fut trompé dans ses espérances. La *Garonne* fit trois voyages et ne rapporta que 376 bœufs et 17 esclaves achetés pour le compte de Dumas et du capitaine. Poivre dut encore réclamer en France des grains et des salaisons comme de coutume et l'on eut recours aux voyages à Rodrigue d'où l'on tira cette année-là 5,065 tortues de terre ou de mer.

L'Etat qui nourrissait 4,500 personnes dépensa, en 1768, 434,484 livres rien que pour le pain et le vin. C'était aussi l'Etat qui achetait les récoltes. Quant au bétail amené à Madagascar, on livrait les bœufs à la boucherie, les génisses et les taureaux étaient distribués aux habitants à condition que pour 10 génisses et 1 taureau une fois fournis, ils rendraient au roi un bœuf la quatrième année et deux bœufs par an les années suivantes.

Malheureusement la pacotille était un fléau presque inévitable. Tout le monde s'y employait, gouverneur, officiers de la légion, officiers de vaisseaux, matelots et habitants. Sur une prière impérative de Dumas, Poivre dut envoyer le sieur Glemet, chef de traite au Fort-Dauphin, fonder un second poste à Foulepointe : on laissa à Fort-Dauphin le sieur Valgny. Le vrai motif de cette mesure, c'est qu'il y avait beaucoup plus d'esclaves à Foulepointe qu'au Fort-Dauphin ; la contrebande se fit dès lors avec une impudente audace. En décembre 1768, la *Garonne* débarqua en fraude 200 esclaves dans le fort et dans la batterie de l'Ile-aux-Tonneliers. Le capitaine du port, les officiers de la garnison, Dumas lui-même, au dire de Poivre, y étaient intéressés. Poivre, prévenu par un agent honnête, fit explorer le fort. Les soldats opposèrent tant de difficultés que presque tous les esclaves échappèrent aux recherches. Il ne s'en trouva que 70.

Lorsque Dumas eut quitté l'île à la fin de l'année 1768, Poivre voulut faire arrêter le chef de traite Glemet. Mais quand l'ordre arriva à Foulepointe, dans les premiers jours de janvier

1769, Glemet était mort et avec lui presque tous les soldats qui formaient la garde du poste. Ses papiers furent saisis et démontrèrent ses malversations. Officiers et habitants lui demandaient à l'envi des *billes d'ébène*. Un certain Desveaux avoua avoir reçu, à lui seul, en deux voyages des flûtes du roi, 44 nègres. Le capitaine du port, Mervin, se chargeait lui-même de diriger les débarquements. Les factures de Glemet prouvèrent que les nègres destinés aux particuliers étaient payés avec les effets appartenant au roi. Dumas lui-même avait écrit à son cher Glemet des lettres où il malmenait Poivre ; ces lettres traînaient au hasard avec celles de Filet dit la Bigorne et les comptes fantastiques du chef de traite. Il n'y eut pas de poursuites.

Ainsi, jusqu'en 1768, les Français considérèrent Madagascar comme une escale de ravitaillement, comme un marché à esclaves. Les établissements qui y furent faits n'eurent d'autre objet que d'assurer la sécurité des traitants et d'entretenir avec les naturels un certain négoce pour approvisionner les factoreries. Le commerce, sauf pendant les deux dernières années, était le monopole de la Compagnie des Indes, et les vaisseaux particuliers ne pouvaient y trafiquer qu'en fraude. Les pertes en hommes et les frais qu'avaient entraînés ces relations avaient été imputés ordinairement sur les comptes des îles de France et de Bourbon ou sur le compte individuel des navires de la Compagnie qui y avaient pris part à leur passage. Pour ces voyages comme pour celui des Indes, il s'était créé des traditions et la pacotille était aussi régulièrement pratiquée qu'un devoir professionnel. Les scrupules administratifs d'un intendant philosophe tel que Poivre, ses efforts de surveillance, ses plaintes au ministre contre la conspiration universelle des pacotilleurs durent paraître à ceux-ci l'effet d'un caractère naturellement chagrin plutôt que d'une vertueuse disposition : un abus qui passe en coutume prend aux yeux de qui en profite la légitimité d'un droit. Payer avec les fusils, les verroteries, les miroirs et les ciseaux du roi ou de la Compagnie les esclaves qu'on aurait dû payer avec ses propres fonds, cela ne s'appelait pas voler : gouverneur, habitants, marins, corrompus par une perversion presque inconsciente, pillaient ce trésor anonyme comme de nos jours on pille celui de l'Etat. De tout temps, certaines gens professent qu'on ne doit de probité qu'aux particuliers.

Après 1768 seulement, de nouvelles tentatives furent faites qui renouèrent la tradition inaugurée au siècle précédent par Flacourt. Pour la première fois, depuis 1672, il fut question d'explorer l'intérieur de l'île, d'exploiter ses richesses, d'installer des colons, des cultures et des industries sur ce sol auquel on ne demandait jusqu'alors que de produire du riz, des bœufs et des esclaves. L'honneur d'avoir conçu, comme le faisait Colbert et comme le font les contemporains, la prise de possession de Madagascar, l'ambition d'y fonder la principale et la plus riche de nos colonies dans l'Océan Indien appartient au comte de Modave. C'était un officier qui guerroyait aux Indes depuis 1756. Il avait épousé la fille du gouverneur de Karikal, Porcher de Soulches. Après la prise de Pondichéry, il avait dirigé la résistance des rajahs du Maduré contre les troupes du général Lawrence ; mais la fin de la guerre l'obligea de quitter l'Inde et de se retirer aux îles où se trouvaient réfugiés la plupart des anciens employés de la Compagnie, expulsés du Dékhan. Il y acheta, dès son arrivée, 56 habitations ou plantations et 400 noirs ; mais il n'était pas en mesure de payer tout comptant, et la spéculation peut paraître d'autant plus hardie, que rien, jusqu'alors, dans sa carrière, ne l'avait préparé à ces nouvelles occupations. Il paraît qu'il avait déjà fait un voyage à Madagascar, très probablement sur un des petits vaisseaux qui s'y rendaient pour la traite. Il ne connaissait pourtant que Fort-Dauphin et n'avait sur l'intérieur du pays que des notions très vagues. Il avait lu la relation de Flacourt, dont il invoque sans cesse le témoignage. Il fut député en France, en 1766, par les habitants qui ignoraient encore les décisions prises par le duc de Praslin au sujet de l'administration des îles ; or, il avait, comme il le dit lui-même, « l'honneur d'être connu et même affectionné du duc ». Hardi, aventureux, sa vie tout entière le prouve, il avait sans doute déjà conçu ses projets de colonisation ; peut-être ne se fit-il envoyer en France que pour pouvoir les faire agréer.

Il arriva à Paris en juin 1767, et, d'août à décembre, il fit tenir au ministre plusieurs mémoires où il exposait ses vues : « Je me flatte, disait-il, que Monseigneur est intimement persuadé de la nécessité de jeter les fondements d'un puissant établissement à Madagascar… Jamais entreprise ne coûta moins à tenter et n'offrit plus d'avantages. Le pays est remarquablement fertile,

surtout au point de vue de la culture des grains, qu'il produirait aussi avantageusement et avec autant de variété dans les espèces que telle autre terre que ce soit. La colonie pourvoirait elle-même à cette partie essentielle de sa subsistance. Elle serait de plus en état d'en exporter la quantité nécessaire à l'approvisionnement de l'île de France et de nos comptoirs des Indes. Nos vaisseaux trouveraient dans ses ports les farines et les biscuits dont ils auraient besoin. Les troupeaux de toute sorte se multiplient aisément presque sans soin… Cette multiplication serait l'objet d'un très grand commerce… Les salaisons y réussissent très bien. La vente des cuirs et des suifs augmenterait encore le produit de ce négoce. Le chanvre croît naturellement partout… ; on pourrait donc fabriquer des corderies de toutes espèces et des toiles de toutes les façons, objet d'une consommation immense pour la seule fourniture de la marine des Indes, où les cordages et les toiles à voile sont à si haut prix. Les cannes à sucre, le coton, l'indigo, la soie, la cire se trouvent en abondance dans le pays. Ces richesses sont perdues pour la plupart : il ne tiendra qu'aux colons d'en faire usage.

« L'un des premiers travaux dont il faudra s'occuper, c'est la construction de quelques forges. Les frais en seraient moindres que partout ailleurs. Le fer se trouve ici dans la plus grande abondance et de la meilleure qualité… Je ne connais pas assez le règne minéral de cette île pour entrer à ce sujet dans une longue énumération. On sait pourtant, à n'en pas douter, qu'il y a des mines d'or dans les environs de Fort-Dauphin. On m'a montré une montagne d'où les Portugais en ont autrefois tiré.

« Ce qu'il y a de plus pressé, sera de faire passer à Madagascar des ouvriers et des artisans de toute sorte. Il n'est pas nécessaire que le roi les prenne à son service… Il s'en présentera en foule pour l'île de France et les ressources de travail et de fortune étant sans comparaison plus abondantes à Madagascar, ils s'y rendront volontiers. On pourra bientôt substituer aux matelots français des nègres de l'île, qui ont assez de penchant pour la navigation et qui s'offriront en foule pour servir sur nos vaisseaux, quand ils auront l'assurance d'y être bien traités et de revenir dans leur pays. Je prédis qu'avant cinq ans l'établissement de Madagascar consommera dix cargaisons ou 8,000 tonneaux de marchandises du royaume, qu'il paiera de

l'industrie des Madécasses... Jamais projet ne coûta moins à tenter. Il n'est besoin ni de moyens, ni de fonds extraordinaires. *Tout doit s'exécuter de l'île de France.* Ce n'est qu'un léger déplacement. Je propose de partir par les premiers vaisseaux. Je serai à l'île de France en avril et à Madagascar en juillet. Quand on recevra en France les premiers avis de mon arrivée, l'établissement sera formé, le Fort-Dauphin nettoyé et occupé, des maisons bâties. J'ai ouï dire que feu M. le maréchal de Saxe avait eu cette idée pour lui-même. Je l'ai conçue pour ma patrie... Le succès de ce projet illustrera le ministère de M. le duc de Praslin jusqu'à la postérité la plus reculée... Il va réparer toutes nos pertes en Asie et en Amérique, assurer du même coup notre commerce des Indes et nous mettre en situation de prendre un jour la revanche la plus terrible et la plus complète de nos ennemis. »

Il semble que Modave ait mis quelque complaisance dans ces descriptions destinées évidemment à séduire l'imagination du duc de Praslin. Rien n'était moins démontré que l'abondance du fer à Madagascar ; que dire de son excellence ? Les moissons que Modave voyait déjà transformées en biscuits, le chanvre naturel dont il faisait des cordages, dont il fournissait les flottes entières de l'Inde, l'indigo, la cire, la soie, le coton étaient un peu de la même nature que les conquêtes du roi Picrochole. Avant que tant de richesses pussent surgir du sol où elles sommeillaient encore, que de jours, que de labeurs, que de morts d'hommes devaient advenir dont l'enthousiaste faiseur de rêves n'avait ni le compte ni le souci ! Il aurait dû pourtant connaître l'insalubrité des rivages : la traite dévorait tous les ans assez d'existences humaines, pour que le projet d'installer une colonie d'ouvriers et de paysans agriculteurs dans ces climats ne dût pas être accueillie si facilement par un homme qui connaissait les îles et savait le peu de travail qu'y fournissent les blancs.

On doit remarquer, en passant, que les vues suggérées par Modave au ministre, avec si peu de critique, sont comme le prototype des descriptions tout à fait mensongères que nous trouverons dans la correspondance de Benyowszky. L'aventurier hongrois eut peut-être connaissance des papiers de Modave, tant il semble amplifier méthodiquement ses idées et ses prévisions.

Nous retrouverons bientôt ces mines de fer ou d'or, ces innombrables troupeaux de bœufs, ces récoltes de froment et jusqu'à ces matelots madécasses, réserve future de nos équipages. Mais le Hongrois donne comme réel ce que son inspirateur ne voyait que dans l'avenir lointain et comme en un décevant mirage. Modave demandait que l'on construisît une petite église, une maison pour le gouverneur, une salle d'armes, un magasin à poudre, deux magasins pour les effets de traite, un corps de caserne, deux pavillons pour loger les officiers, un hôpital et une prison. Il prétendait avoir fait à l'île de France, avec ses ouvriers noirs, des ouvrages aussi variés, aussi importants que ceux qu'il proposait. Le personnel de la future colonie devait être considérable. Il voulait avoir 4 compagnies d'infanterie, 25 ouvriers, 8 pièces de canon, 6 mortiers : en outre, il aurait le cadre de médecins et d'infirmiers nécessaires au service de l'hôpital.

Le ministre admit seulement que les gouverneur et intendant de l'île de France fourniraient des soldats et les vivres nécessaires pour les débuts de l'établissement, qui devait ressembler à ceux qu'on avait déjà essayé d'y fonder. Modave avait pour mission d'explorer le pays ; l'on ne voulait pas envoyer de colons ni engager de grandes dépenses avant qu'un séjour de quelques années et qu'une connaissance parfaite de la contrée eussent confirmé ses appréciations enthousiastes : « J'emmène, écrivait-il, une vingtaine de personnes dont j'emploierai les plus éclairées à battre et reconnaître le pays. » Il voulait pousser ses recherches jusqu'à 80 lieues au nord, entrer en relations avec les chefs indigènes et les attirer à notre alliance.

Le 5 septembre 1768, il débarquait à Fort-Dauphin. Bien accueilli par les petits chefs de la région qui connaissaient de longue date les traitants français, il se fit céder, par eux, un territoire d'une dizaine de lieues carrées sur le rivage. Un de ses compagnons, M. de la Marche, s'avança dans l'intérieur et acquit de même un territoire sur les bords de la rivière Mananpani à trois lieues de la mer. Modave projetait la création de quatre autres postes, où il distribuerait les colons qu'il comptait recevoir de France. Il ne doutait pas de dominer bientôt l'île entière, pourvu qu'il fût secondé par le gouvernement. Malheureusement, des accidents survinrent, qu'il ne paraît pas avoir prévus. La Marche et plusieurs soldats qui l'avaient accompagné péri-

rent de la fièvre paludéenne. L'épidémie fit encore dix victimes au Fort-Dauphin même, dont Modave vantait la salubrité. A cette date (11 décembre 1768), il priait instamment M. de Praslin de former pour Madagascar un corps spécial de 300 hommes de pied et de 50 dragons. Il demandait en même temps 800 colons et ouvriers. Mais, par contre, l'intendant Poivre, par les vaisseaux de janvier 1769, écrivit en France pour se plaindre de ses dépenses de table et de son défaut d'ordre. La traite faite à Fort-Dauphin avait été défavorable et Poivre marquait la plus grande incertitude sur les résultats futurs de l'établissement. A cette époque, Dumas fut remplacé par le chevalier Desroches et celui-ci paraît n'avoir pas été favorable an principe à une entreprise qui commençait mal. On doit reconnaître que, prodigue de mémoires et de promesses, Modave semblait ne pas agir et ne faisait pas de commerce. Le 30 août 1769, il écrivait encore en France, mais pour obtenir le grade de brigadier, l'autorisation d'acquérir des nègres avec les marchandises du roi et une augmentation de ses appointements. Il réclamait l'artillerie, les soldats, les ouvriers et les colons dont il avait parlé l'année précédente. Desroches lui ayant permis sans difficulté de faire passer aux îles des esclaves sur les vaisseaux et aux frais du roi, il usa si amplement de la permission qu'il crut devoir s'en excuser : « Ci-joint, lui écrit-il, la liste des noirs que j'ai fait embarquer sur la *Garonne* à mon compte. Le nombre me paraît considérable, mais je présume que l'intérêt que vous daignez prendre au rétablissement de mes affaires vous en fera porter un autre jugement. » Il n'avait donc pas interrompu la traite comme on l'a dit à tort. Le 2 septembre 1769, Desroches envoya en France des observations à tout fait défavorables à l'établissement de Fort-Dauphin. Il lui fut trop facile de mettre en regard les merveilles promises par Modave et la médiocrité des résultats acquis. En un an, sur un effectif d'environ 130 hommes, on en avait perdu 21. On n'avait reçu que très peu de bœufs, bien que Modave eût proposé d'en interdire le commerce dans le sud de l'île, afin de former plus facilement un troupeau. En conséquence l'ordre fut donné par le ministre d'évacuer le Fort-Dauphin et la petite colonie fut relevée en octobre 1779.

Modave attribua son échec à la mauvaise volonté de Desroches ; il eût été plus juste d'on chercher la cause dans ses pro-

pres exagérations. Lui eût-on donné en hommes et en argent tout ce qu'il demandait, il n'eût jamais égalé dans la réalité les rêves qu'il avait conçus par la lecture de Flacourt. « Il ne nous est venu, disait Desroches, ni coton, ni acier, ni gomme, ni résine. » Et, certes, il n'en pouvait venir en un an d'une île sauvage, même si l'on y eût trouvé des mines et des forêts vierges. Desroches eût été bien injuste s'il eût reproché la stérilité d'une entreprise ni neuve à un chef qui n'eût rien assuré sinon pour un avenir raisonnablement éloigné ; il l'était peut-être moins en opposant à Modave, qui avait trop promis pour le présent, les résultats nuls de sa première année d'occupation. Pourtant, il est probable qu'avec un peu de persévérance et en faisant les dépenses nécessaires, on aurait pu créer à Fort-Dauphin, dont la situation n'est pas trop malsaine, un établissement durable. Mais le ministre savait-il lui-même ce qu'il voulait faire ? Alors que Modave proposait de créer une colonie de peuplement et d'exploitation, les gens de l'île de France voulaient un établissement de traite. Si l'on désirait vraiment coloniser, il est certain qu'il valait mieux peupler d'abord et exploiter l'île de France elle-même. Mais la plus absurde erreur, c'était de faire payer par l'île de France les frais de cette installation nouvelle, de cette colonie rivale. Pour transformer Madagascar d'après les idées de Modave, il aurait été nécessaire de lui assigner des fonds indépendants ; on ne devait pas subordonner le futur empire à sa modeste voisine ni le nouveau Cortez aux méthodes bureaucratiques de Poivre. Mais encore une fois le ministre savait-il ce qu'il voulait ?

Il n'y eut certainement rien de personnel à Modave dans l'opposition faite à ses projets par Desroches. Poivre avait paru d'abord les approuver ; il changea de sentiment dès qu'il apprécia les dépenses où sa propre caisse se trouvait compromise. Ces deux hommes, l'affaire finie, s'employèrent avec empressement à faire obtenir au colonel tous les dédommagements possibles. Il avait dû restituer aux vendeurs, faute d'avoir pu en payer le prix, les domaines et les esclaves acquis imprudemment en 1765. En 1771, il demandait une pension : or, Desroches le proposa pour le gouvernement de Karical ; Poivre, en même temps, appuyant la démarche de son supérieur, priait qu'on l'autorisât à faire des avances au comte pour l'aider à remettre en état ses

terres de l'île de France. Après la chute de Choiseul, Modave, espérant que le nouveau ministre se montrerait plus favorable, lui fit parvenir un mémoire, où il reprenait les considérations déjà présentées au due de Praslin. L'ingénieur Charpentier de Cossigny s'intéressa à ce projet et adressa, de son côté, au comte de Boynes une lettre, où il conseillait de prendre possession de Tamatave. Ainsi l'affaire n'avait pas été abandonnée, mais l'emplacement de Fort-Dauphin avait paru mal choisi. En ces années 1771 et 1772, la difficulté et la pauvreté de la traite, les faibles ressources de l'île de France, constatées par les rapports mêmes de Poivre, firent au ministre une obligation de résoudre définitivement cette question. Nous allons voir comment Benyowszky, se trouvant là par hasard, profita des efforts faits par d'autres et fut désigné pour reprendre les tentatives vainement faites depuis si longtemps pour s'installer dans la grande île.

CHAPITRE III

Benyowszky est envoyé à Madagascar. – Formation du corps des volontaires. – Instructions trop peu précises données par M. de Boynes. – Vues de Turgot. – Projets fantaisistes de Benyowszky [1].

Benyowszky arriva à Lorient le 18 juillet 1772. Etant descendu à terre, il fut reçu avec politesse par le commandant du port, M. de la Vigne-Buisson, qui, deux jours auparavant, avait appris par une lettre du capitaine du *Laverdy*, l'arrivée d'un certain nombre de soldats hongrois et polonais.

M. de la Vigne-Buisson consentit à expédier immédiatement un courrier pour porter au duc d'Aiguillon, ministre des Affaires étrangères, les lettres du baron. Elles étaient rédigées en mauvais latin. Il demandait qu'on lui permît de se rendre à la Cour pour communiquer des secrets importants ; il s'y qualifiait de vassal de Sa Majesté Apostolique, de Régimentaire de la République de Pologne ; il promettait de révéler la teneur d'un traité secret entre les Moscovites et les Anglais. Cette nouvelle inattendue surprit le duc d'Aiguillon ; il écrivit sur-le-champ au ministre de la Marine, le comte de Boynes, qu'il y avait lieu d'assurer jusqu'à nouvel ordre le logement et l'entretien des réfugiés. Celui-ci prescrivit donc au gouverneur de Bretagne de les établir à Lorient et de les mettre en subsistance dans la garnison, en attendant que le ministre des Affaires étrangères eût fait passer à Port-Louis les fonds nécessaires pour leur entretien, sur le budget de son département. Le duc d'Aiguillon répondit, quelques jours après, à Benyowszky, lui-même, et l'autorisa à se rendre à Compiègne où il se trouvait alors avec la Cour. Il ne semble pas qu'on eût déjà l'intention de se servir de lui ; on paraissait disposé à le rapatrier en Hongrie comme on fit repasser

[1] *Mémoires de Benyowszky.* – Fonds Madagascar, C^5, 4, C^5, 8.

en Russie la plupart de ses compagnons. Benyowszky dit dans ses *Mémoires* que, s'étant rendu à Compiègne, il fut reçu avec distinction par le ministre, et que celui-ci lui proposa immédiatement le commandement d'un régiment. Il est peu probable que les choses aient marché si vite. Benyowszky reçut d'abord des secours d'argent ; cela le mit en état d'envoyer dans son pays un domestique qui ramena à Versailles Mme Benyowszka et sa sœur, Mlle Henska. Il avait trouvé en France un parent, vieux hussard de Berchiny, qui commandait pour le roi la ville et le château de Bar-le-Duc. Il resta à Paris. Cependant, les ministres se demandaient s'il était bien sage de congédier un homme qui prétendait avoir acquis, dans son voyage, tant de connaissances et si importantes. Ils paraissent avoir craint qu'il les portât chez d'autres nations. Benyowszky prétend qu'il proposa de faire la conquête de Formose où, comme on l'a vu, il avait passé quelques jours. Mais on considéra qu'un établissement aussi lointain serait hors des limites de l'activité commerciale des Français : cela conduisit, sans doute, à lui confier l'exécution du plan déjà ancien et toujours malheureux, formé pour la mise en valeur de Madagascar. Il est tout à fait invraisemblable qu'on lui ait, dès l'abord, présenté cette entreprise comme très considérable, qu'on lui ait promis 1,200 hommes de troupes, qu'on l'ait chargé de mettre l'île tout entière sous la domination du roi ; on croira plus difficilement encore qu'il ait lui-même demandé de réduire le nombre de ses soldats. C'est vers la fin de décembre 1772 que M. de Boynes fit établir un rapport dont les conclusions furent approuvées par le roi : il y proposait de créer, sous le nom de Volontaires de Benyowszky, un corps de troupes légères destiné à servir à l'île de France : on pourrait l'employer à exécuter le plan formé depuis longtemps pour l'île de Madagascar. Après une suite d'erreurs et de fautes que l'administration de l'île de France n'avait pas su empêcher, la tentative faite en 1768 pour créer une colonie au Fort-Dauphin avait échoué parce qu'on y avait mis, croyait-on, un esprit de domination et de conquête. Un objet beaucoup plus modeste serait de civiliser par de bons exemples et le pouvoir de la religion les habitants de la grande île et de leur inspirer des besoins, afin de s'ouvrir un débouché pour des marchandises de France, en échange desquelles on aurait des marchandises de Madagascar. Le baron

de Benyowszky, ayant appris dans le cours de ses voyages la manière de traiter avec des peuples sauvages, paraissait avoir tous les talents et surtout la douceur de caractère qui convenaient pour un pareil dessein. A l'égard du point de l'île de Madagascar où pourrait être formé l'établissement, il semblait qu'on devait en laisser le choix aux administrateurs de l'île de France, dont cet établissement devait dépendre. Pourtant on leur indiquerait la baie d'Antongil, à l'est de Madagascar, parce que cette partie de l'île n'avait point encore été fréquentée, et parce qu'on espérait pouvoir s'ouvrir de cette baie une route par terre vers la côte occidentale, de façon à assurer la soumission du nord de l'île.

Ce projet fut approuvé et en même temps l'ordonnance qui prescrivait la levée d'un corps de volontaires à pied. Il devait être divisé en 3 compagnies composées chacune de 1 fourrier, 4 sergents, 8 caporaux, 8 appointés, 56 hommes et 2 tambours ; l'état-major et les cadres seraient formés du colonel, c'était Benyowszky, de 1 capitaine, faisant fonction de major, de 3 capitaines de compagnie, de 3 lieutenants en premier, de 3 lieutenants en second, de 1 ingénieur géographe, de 1 quartier-maître et de 1 porte-drapeau. Le commandant devait avoir 22 liv. 4 s. 5 d. 1/2 par jour, soit par mois 666 liv. 14 s. 1 d. et environ 8,000 livres par an. L'habillement des volontaires se composait d'une veste de coutil ou de nankin fermée de demi-bavaroises vertes, avec de petits parements de la même couleur et des boutons blancs timbrés d'une ancre, d'un manteau de drap vert, d'une culotte de nankin et d'un chapeau bordé de blanc. La troupe devait jouir de tous les privilèges et avantages accordés aux soldats du roi. Le 1er avril 1773, une autre décision éleva les appointements du baron à 12,000 livres par an. Sa commission, en date du 30 décembre 1772, portait qu'il était nommé colonel commandant le corps des Volontaires, pour le commander et l'exploiter sous l'autorité des commandants généraux et particuliers des colonies françaises au delà du cap de Bonne-Espérance. L'état-major ne paraissait pas mal composé : le lieutenant-colonel était le sieur Marin, ancien capitaine au régiment du Canada, le major était le sieur de Marigny, capitaine des dragons de la légion de Conflans ; parmi les lieutenants, le sieur Brice sortait des grenadiers royaux, un autre du régiment de la

Sarre. Il n'y avait que 3 officiers étrangers ; les sieurs Wymblad, Cromstovsky et Kovacz. Encore le premier resta-t-il en France ayant été frappé de paralysie ; et le ministre des Affaires étrangères lui assura une solde de retraite. Benyowszky emmena un chirurgien qui avait quitté le Kamtchatka avec lui, le sieur Meder, âgé de 79 ans. Quant aux soldats, le ministre prétendit que la levée en avait été faite avec le plus grand soin et qu'elle avait été composée de jeunes gens forts et robustes et d'ouvriers de différents métiers, afin qu'on n'eût point d'embarras pour les travaux divers qu'on aurait à exécuter. Mais il paraît que cela ne s'était pas fait avec toute l'attention prescrite. En effet, le navigateur Kerguelen, qui séjourna quelque temps à Madagascar en 1774, déclare que la troupe du baron était composée de coquins, de vagabonds et de décrotteurs du Pont-Neuf. Le corps se trouva cependant formé, tel quel, de 3 compagnies de 79 hommes chacune et de 21 officiers y compris le lieutenant-colonel. Parmi ces volontaires, il ne paraît pas que les Russes aient été très nombreux ; la plupart, en effet, retournèrent dans leur pays à bord de vaisseaux marchands sur lesquels ils s'engagèrent comme matelots. Ryoumin fut rapatrié par les soins de l'ambassade et on les retrouve tous quelques années plus tard au Kamtchatka, ce qui achève de prouver qu'ils en étaient partis malgré eux.

Au mois de mars 1773, Benyowszky reçut l'ordre de s'embarquer à Lorient sur le vaisseau la *Marquise-de-Marbœuf*. Sur un traitement total de 19,000 livres, dont 7,000 payées par les Affaires étrangères, il laissait une délégation de 4,000 livres par an jusqu'en 1775 au sieur Boisroger qui lui avait avancé les sommes nécessaires pour son équipement. Il emportait des effets et des approvisionnements variés pesant ensemble 35 tonneaux. Le navire mit à la voile le 22 avril 1773. Les dernières instructions reçues du ministre par le baron portaient qu'il devait former à Madagascar un établissement en vue de procurer à l'île de France les secours dont elle avait besoin : Pour le mettre au fait plus exactement des volontés de Sa Majesté, le Comte de Boynes lui communiqua la lettre qu'il écrivait conjointement au chevalier de Ternay, gouverneur des îles, et à M. Maillart-Dumesle, intendant.

« Vous êtes instruits, disait-il, du projet que M. de Modave avait fait adopter en 1767, de former à Madagascar une colonie d'Européens, pour civiliser les habitants de cette île, et les accoutumer à nos mœurs et à nos usages. On n'a pas tardé à s'apercevoir que cet établissement portait sur de faux principes, et on a été obligé d'y renoncer par l'impossibilité de subvenir aux avances de toute espèce, que M. de Modave exigeait en faveur des nouveaux colons. Malgré le peu de succès de cette tentative, on ne peut se dissimuler que l'île de Madagascar ne renferme de très grandes ressources, et qu'il ne fût utile d'y avoir un établissement ; mais, au lieu d'une colonie, dont les vues blesseraient trop ouvertement les droits de la propriété, pour être reçue avec plaisir par un peuple pasteur et agricole, il ne doit être question que d'un simple poste, à la faveur duquel on puisse former des liaisons utiles avec les principaux chefs du pays, établir avec eux un commerce d'échanges et faire cesser l'abus de traiter en argent. Ce sera ensuite à l'intelligence de celui qui sera chargé du soin de cette entreprise, à étendre ses liaisons dans l'intérieur de l'île, pour ouvrir de nouvelles branches de traites, et, en se conduisant avec prudence, on peut espérer d'arriver un jour au but proposé par M. de Modave, et de former une colonie d'autant plus solide qu'elle serait fondée sur l'intérêt même des insulaires. Le roi laissait à M. de Benyowszky la liberté de choisir le lieu qui lui paraîtrait le plus convenable pour l'établissement qu'il était chargé de former. On n'exceptait que le Fort Dauphin, malgré la salubrité de l'air, parce que cette partie de l'île était trop aride et qu'elle n'offrait aucune ressource pour le commerce. » Le ministre ajoutait que le port de Tamatave semblait convenir le mieux pour former l'établissement, mais que Benyowszky jugerait par lui-même de ses avantages et que, dans l'incertitude où l'on était du lieu où il croirait devoir se fixer, on mettait à sa disposition un petit bâtiment pour lui permettre d'explorer les côtes de l'île.

L'intendant Maillart-Dumesle était avisé, en outre, d'adjoindre au corps de Benyowszky un officier d'administration, un garde-magasin, un trésorier et un aumônier. On lui recommandait de fournir à l'expédition un assortiment d'objets de traite, tels que fusils, pistolets, haches, clous, barres de fer ; il devait aussi remettre au trésorier les fonds suf-

fisants pour la solde de six mois et au garde-magasin des vivres pour trois mois. Il serait interdit de laisser approcher les armateurs particuliers, du point de l'île où le baron serait fixé ; ce dernier devait tenir la main à cette interdiction avec la plus grande rigueur. Le ministre faisait parvenir par le même navire les effets d'habillement, d'armement, d'équipement ainsi que les tentes nécessaires pour la formation du corps des Volontaires qui ne devait avoir lieu qu'à l'île de France ; il annonçait l'achat d'un brigantin de 90 tonneaux destiné au service de la future colonie. L'envoi des recrues fut fait en partie sur la flûte l'*Etoile*, en partie sur la *Marquise-de-Marbœuf*.

Mais les ordres de M. de Boynes ne laissaient pas d'être incomplets. Bien que Benyowszky parut être subordonné au gouverneur de l'île de France, il conservait le droit de correspondre directement avec Paris et jamais les fonctionnaires des îles se crurent autorisés à lui donner des ordres. Il leur était prescrit de lui fournir des vivres et de l'argent pour six mois, mais on ne disait pas qu'il fallût lui continuer ces secours régulièrement. Benyowszky devait-il compter sur le budget de l'île de France tout en ne faisant point partie des cadres administratifs de cette colonie ? Ou bien devait-il recevoir directement de France argent, vivres et recrues, comme il en recevait directement des ordres ?

Ces points n'étaient point précisés dans la lettre de M. de Boynes. Il en résulta que le baron se crut indépendant du gouverneur de l'île de France et se conduisit comme tel ; d'autre part, le gouverneur et l'intendant, jugeant la nouvelle colonie tout à fait en dehors de leur juridiction, parurent peu disposés à faire pour elle plus que le strict nécessaire. On doit remarquer aussi qu'il était bien imprudent de destiner un étranger parlant à peine la langue française et dont on n'avait jamais éprouvé les talents ni le caractère, pour fonder une colonie dans une île aussi mal connue que l'était Madagascar, où lui-même n'avait jamais abordé, en lui laissant par surcroît le choix du lieu où il s'établirait, sans lui assigner ni droits certains, ni relations administratives régulières, ni secours assurés en hommes et en argent. Il est vraiment étrange que, trois ans plus tard, Benyowszky ait pu dire qu'il n'avait jamais été mis au courant des desseins du ministre. Il est donc probable que cette affaire fut

laissée comme tant d'autres à la décision d'un commis et que le comte de Boynes signa, sans y attacher d'importance, cet ordre dans lequel il ne s'agissait après tout que de 200 étrangers ou vagabonds destinés à renouveler, à leurs risques, un essai manqué de colonisation. Il n'est pas un Français qui doive s'étonner d'une telle insouciance.

Il ne paraît pas que M. de Boynes ait eu le loisir de s'occuper à nouveau de Madagascar. Mais l'année suivante, Turgot, avant de prendre le contrôle général, fut, pendant quelques semaines, ministre de la Marine. C'est lui qui reçut la correspondance expédiée en décembre 1773 de l'île de France : l'intendant Maillart avait eu, dès les premiers jours, quelques contestations avec Benyowszky et ses lettres portaient des marques évidentes de son mécontentement. Turgot crut devoir déterminer, par une lettre en date de juillet 1774, le dessein conçu par son prédécesseur : « Tout devait se réduire, répondit-il, à un simple poste à la faveur duquel on pût former des liaisons utiles avec les principaux chefs du pays. On a soumis l'établissement et celui qui en était chargé, à votre autorité ; je ne puis me dissimuler, par la lecture que j'ai prise de la correspondance de M. de Benyowszky, combien cet officier s'est écarté de ses instructions ; mais il ne peut ni ne doit agir qu'en conséquence de vos ordres, et, d'après ce principe, j'ai lieu d'espérer que vous ne négligerez rien pour conduire à la perfection cet établissement. Je vous exhorte à veiller directement à la conduite de cet officier, à n'accéder à aucune de ses demandes, si elles ne sont parfaitement conformes aux intérêts de Sa Majesté et au bien de son service. »

Il écrivait en même temps au baron :

« Je ne puis vous dissimuler ma surprise à la lecture de vos projets sur Madagascar ; au lieu d'un simple poste de traite, c'est une colonie que vous y voulez fonder. Il faut, Monsieur, abandonner toutes ces idées pour revenir aux principes consignés dans vos instructions. Ce n'est point une colonie, mais un simple poste qu'il faut établir. Les armes et les munitions de guerre qu'on vous a accordées ne sont pas destinées à faire des conquêtes, mais à assurer votre établissement. Quoiqu'on vous ait marqué que la correspondance que vous seriez obligé d'avoir avec MM. de Ternay et Maillart relativement à vos opérations

ne devait pas vous dispenser de rendre compte directement au ministre de la Marine de tout ce que vous feriez pour le succès de votre mission, on n'a jamais eu l'intention de vous laisser le maître absolu de l'établissement de Madagascar ; et il a toujours été subordonné ainsi que vous aux administrateurs de l'île de France.

« Votre mission devait se réduire à un simple poste à la faveur duquel on pût se lier avec les naturels du pays, former avec eux un commerce d'échanges et faire cesser l'abus de traiter en argent. J'aime à me persuader que vous ne négligerez rien pour réparer les fautes que vous avez faites, en vous abstenant avec soin de tout ce qui a rapport à la dépense et la manutention des magasins dont le détail regarde uniquement l'officier d'administration chargé de faire auprès de vous les fonctions d'ordonnateur. Je ne puis vous dissimuler que si vous vous écartiez de ces principes, je serais forcé de prendre les ordres du roi pour votre rappel. »

Il est probable que ces lettres précises autant que sévères auraient mis fin, sinon à la mission, du moins aux imaginations de Benyowszky ; malheureusement, elles restèrent à l'état de projet et ne furent pas expédiées sans doute à cause du peu de temps que Turgot passa au ministère de la Marine. Lorsque M. de Sartine prit sa succession, il se trouva que l'établissement ayant été maintenu et personne ne lui ayant fourni de renseignements sur les origines de cette entreprise, il laissa aller les choses. Plus tard, ayant lu les lettres contradictoires de Benyowszky et des administrateurs des îles, il fit faire une enquête et vit, comme il le dit dans un rapport au roi daté de 1776, « que le hasard seul ou plutôt l'arrivée imprévue d'une troupe de Hongrois en France avait fait naître au ministre l'idée de donner au baron de Benyowszky, qui en était le chef, une mission quelconque à remplir et ce qui confirma son opinion c'est que cet officier et le corps de volontaires dont on lui donna le commandement furent embarqués à Lorient et envoyés à Madagascar sans instructions, sans mémoire qui leur traçât la conduite qu'ils devaient tenir. »

On devrait taxer de légèreté la conduite de M. de Boynes si l'histoire de l'administration française, au moins au temps des régimes déchus, n'était féconde en pareils incidents.

Peut-être aussi trouverions-nous là quelque excuse pour l'excès d'ambition et d'imagination où se porta le fougueux aventurier dont il nous faut à présent retracer les fantaisies coloniales. Quand un chef ignore ce qu'il veut faire, les subordonnés prennent facilement des licences. Mais en doit-on jamais prendre, comme fit Benyowszky, avec la vérité ?

La levée des hommes de son corps étant terminée au commencement de mars 1773, le colonel se rendit à Lorient pour prendre passage avec le deuxième échelon. Le premier était parti sur l'*Etoile*, le troisième devait suivre sur le *Laverdy*. Il dit dans ses *Mémoires*, qu'ayant reçu communication de la lettre adressée au gouverneur et à l'intendant de l'île de France, il fit des représentations sur ce que le plus léger manque de volonté de leur part pouvait faire manquer son expédition ; il demanda que les termes de cette lettre fussent corrigés. Le ministre lui fit dire, prétend-il, que les articles les plus importants de cette lettre avaient été changés et que les administrateurs de l'île de France seraient avertis qu'il restait maître de ses opérations, et qu'ils n'avaient autre chose à faire qu'à lui fournir ce dont il pourrait avoir besoin. Il est certain que le baron se conduisit comme si les choses eussent été ainsi réglées et qu'il ne paraît à aucun moment avoir compris qu'il fût subordonné à d'autres qu'au ministre. Pourtant, il ne fait aucune allusion à ces représentations dans la correspondance qu'il échangea de Lorient, avant son départ, avec M. de Boynes. Il entra néanmoins dans tous les détails du service. C'est alors, par exemple, qu'il prit, comme il dit, la liberté de lui envoyer : « un chiffre pour déchiffrer, s'il y en aura, quelques rapports secrètes à faire de ma part, pour vous rendre compte, Monseigneur, directement, de tout ce que j'aurai fait ou que je trouverai bon à faire. Il y en a du temps où on ne saura pas prendre assez de précautions pour ne pas exposer les récits de ne pas tomber entre les mains des étrangères. J'espère, Monseigneur, qu'au moins vous ne désapprouverez point mon zèle, si la chose vous paraîtra inutile. J'attendrai toujours votre permission pour faire usage de ce chiffre. » Cette lettre est autographe ; elle prouve que Benyowszky n'écrivait pas correctement le français, et que, par suite ni des mémoires ni les lettres dont nous avons à nous servir ne sont, au moins pour la forme, son ouvrage. Quant au chiffre, il ne paraît pas

avoir jamais été utilisé ; il était d'une simplicité puérile ; *d* devait être lu pour *a*, *a* pour *d* ; *g* serait lu pour *e* et e pour *g* ; il y avait de même transposition de l'*l* et de l'*i*, de l'*r* et de l'*o*, du *p* et de l'*u*. Ainsi, d'après la *splication* du baron, *b*, *r*, *l*, *u*, *g*, *s*, c'est Boynes ; et il signait sa lettre : *Je suis avec une très profonde respect*, Mrnsglengpo (Monseigneur), votre très humble et très obéissant serviteur, Bdorn ag Bgnlrpszki (baron de Benyowszky). Il s'embarqua le 13 avril 1773 et partit le 22 : il emmenait avec lui, outre une quinzaine d'officiers, Mme Benyowszka, la sœur de celle-ci, Mlle Henska, une femme de chambre et quatre domestiques. La navigation ne fut ni très rapide ni très heureuse ; le navire mit trois mois pour doubler le cap de Bonne-Espérance. Le scorbut attaqua l'équipage et les soldats ; l'on perdit un lieutenant des Volontaires. Le manque de vivres et la maladie obligèrent le capitaine à relâcher False-Bay, le 25 juillet. Le baron avait employé la traversée à exercer ses officiers et ses soldats. Après quelques jours de relâche, on remit à la voile pour l'île de France et l'on y arriva le 21 septembre. Le chevalier de Ternay, gouverneur, était alors à Bourbon ; l'intendant, M. Maillart, était malade et ne put recevoir le baron ; celui-ci dut, en attendant M. de Ternay, faire camper sa troupe à la Grande-Rivière, pour ne pas gêner les trois régiments qui tenaient garnison dans l'île. Il ne paraît pas que l'annonce d'une expédition à Madagascar ait été reçue à l'île de France avec beaucoup d'enthousiasme ; les habitants de l'île avaient l'habitude d'y trafiquer assez librement et le bruit qu'on y interdirait tout commerce n'était pas fait pour les concilier. D'ailleurs, Benyowszky, à mesure qu'il s'éloignait de France, sentait son ambition grandir ; il annonçait au ministre, dès son débarquement, son intention « de former non seulement une *colonie vaste et ample, aussi riche que formidable, plus encore, un bouclier contre nos ennemis aux Indes* ». Il avait calculé les frais, il ne lui fallait que 100,000 écus, 150 familles d'Europe, car les gens de l'île de France et de Bourbon lui paraissaient trop corrompus. Il se voyait déjà maître de Madagascar et prétendait que les ports de Bassora, de Mascate et de Socotora se fourniraient de vivres dans cette île dont le commerce ne tarderait pas à ruiner, dans les mers de l'Inde, celui de toutes les autres nations. C'était un projet nouveau, il le disait expressé-

ment ; il en adressait le détail au ministre et, bien que le dessein pût paraître téméraire, il espérait qu'on l'accueillerait bien :

« 1° Il débarquerait au lieu où serait formé le premier établissement, l'agrandirait suivant les circonstances, s'assurerait des terrains d'alentour pour faire ensemencer des grains de toute espèce, particulièrement du chanvre ;

« 2° Il établirait deux jardins pour le roi, un destiné à la subsistance de l'hôpital et l'autre à secourir les navires qui viendraient à relâcher ;

« 3° Il planterait 5,000 plants de café, autant de coton, des cannes à sucre et du poivre. Dans deux ans, le café et le coton produiraient à la caisse du roi au moins 150,000 écus de revenu fixe qui augmenterait chaque année, surtout si l'on parvenait à accoutumer les femmes du pays à filer le coton. En attendant qu'il eût des sucreries montées, il ferait distiller les cannes de sucre mêlées avec du riz et des eaux-de-vie à la méthode de la Chine. Cette eau-de-vie, employée à la traite des esclaves, des bestiaux et du riz formerait un revenu de 300,000 livres par an. Le poivre deviendrait aussi par la suite un objet capital ;

« 4° Il établirait dans la partie de l'ouest de cette île, à la baie des Volontaires, un second établissement semblable au premier ;

« 5° A la rivière de Bombetok, dans la baie des Volontaires, il entretiendrait un poste militaire pour y introduire les droits d'entrée et de sortie de toutes les marchandises qu'y apportent les Arabes et de toutes les denrées du pays qu'il donnerait en échange ;

« 6° Il défendrait toute traite de fusils… ;

« 7° Il s'associerait avec un chef guerrier du pays pour les opérations de la guerre ; mais il choisirait ce chef parmi ceux qui habitent l'intérieur des terres, afin qu'il ne pût avoir aucune communication avec nos ennemis… ;

« 8° Il ferait des conventions avec les chefs pasteurs et agricoles pour toutes les denrées et productions du pays qui lui seraient nécessaires ;

« 9° Il établirait une tannerie et corroierie pour les cuirs, ainsi qu'une corderie ;

« 10° Il aurait deux ports, l'un à la baie d'Antongil, l'autre à la baie des Volontaires, où les vaisseaux seraient toujours en sûreté ;

« 11° Il y aurait un magasin pour la marine où les vaisseaux trouveraient en tout temps ce dont ils auraient besoin en mâtures, bordages, quilles et autres rechanges, tant en bois qu'en goudron, brai, etc.

« 12° Comme le bois de tek, propre à la construction, est très commun dans l'île, il ferait construire des vaisseaux, il emploierait les gens du pays à la navigation, en formerait d'excellents matelots qui seraient d'une ressource infinie pour recruter les escadres du roi. Pour donner plus de poids à ses promesses, il s'engageait avant deux ans d'expédier pour l'Europe un navire construit à Madagascar, dont la moitié de l'équipage serait composée des habitants de l'île ;

« 13° Il s'occuperait à la recherche des mines de fer et de cuivre qui y sont très communes et même de celles d'or et d'argent, que les habitants exploiteraient avec plaisir. Il chercherait un débouché pour aller chercher des cristaux, des topazes et autres pierres précieuses ;

« 14° Il *fournirait pour 1 million, aux îles de France et de Bourbon 3,000 nègres*, qui coûtent aujourd'hui 2,400,000 livres, ce qui ferait 1,400,000 livres de bénéfices pour le roi. Il en enverrait également dans toutes nos colonies de l'Amérique et, les donnant à meilleur marché, il conserverait dans nos possessions 12 millions par an que l'on paie à l'étranger pour les nègres qu'il y introduit en fraude ;

« 16° Enfin Madagascar, parvenue à la perfection de son établissement, offrirait à l'île de France des ressources en hommes et en vivres, les escadres y trouveraient un abri sûr. Elles pourraient y être radoubées, mâtées et armées… Nos établissements seraient imprenables. » Non seulement M. de Benyowszky répondait de la conservation de l'île, mais il annonçait que dans deux ans il aurait une armée formidable à Madagascar et une escadre capable de faire des entreprises sur mer.

Il avait oublié sa mission vraie en cours de route : ces nouveaux plans n'étaient que de purs rêves. Mais ces rêves, il allait, dans sa correspondance, les présenter comme des réalités, et déjà, pour des vues aussi étendues, sa troupe ne lui paraissait

plus assez forte : il demandait la permission d’en accroître l’effectif en portant chaque compagnie de 79 à 120 hommes. Il voulait qu’on lui assurât un soutien annuel de 80 recrues. Comme l’on n’avait pas expédié en même temps que les volontaires leurs armes et leur équipement, il avait été obligé d’emprunter aux magasins de l’île de France des fusils et des pistolets hors d’usage pour leur faire faire l’exercice. Il dut aussi acheter de ses deniers 60 fusils et 60 paires de pistolets pour les distribuer au détachement d’avant-garde qu’il envoya à Madagascar. Il transmit donc à la date de novembre 1773 une liste de réclamations qui ne laisse pas de suggérer quelques réflexions : il est évident qu’on l’avait fait partir de France sans lui donner ni vivres, ni argent, ni objets d’échange ; le ministre avait supposé que tout cela pourrait lui être fourni aux îles en quantité suffisante. Soit que Benyowszky craignît que l’intendant et le gouverneur fussent mal disposés pour lui, soit que, plus probablement, il ne voulût pas dépendre d’eux pour ses approvisionnements, il demanda tout un assortiment de marchandises de traite, telles que toiles, eaux-de-vie, quincaillerie, il pria qu’on lui envoyât des maîtres ouvriers de divers métiers, charpentiers, cordiers, forgerons, tisserands. Des canons aussi lui étaient nécessaires ainsi qu’un navire de 600 tonneaux pour faire le service de son établissement. Ainsi se marquait avant même qu’il eût mis le pied sur le sol de Madagascar, une opposition complète entre les vues du ministre qui envoyait presque au hasard un étranger pour tenir le modeste rang de pourvoyeur des îles et celles de l’orgueilleux magnat qui aspirait à jouer le rôle de conquérant.

CHAPITRE IV

Premiers démêlés de Benyowszky avec les administrateurs des îles. – Il s'établit à la baie d'Antongil. – Il annonce au ministre qu'il a exploré et bientôt qu'il a soumis Madagascar (1774-1776) [1].

Dès les premiers jours, d'assez graves dissentiments éclatèrent entre le baron et l'administration insulaire. A l'arrivée de la *Marquise-de-Marbœuf*, les officiers de ce vaisseau se plaignirent au commandant de la marine d'avoir eu à subir des voies de fait de la part des officiers de Benyowszky. M. de Ternay fut obligé d'user de son autorité pour permettre aux marins de regagner leur bord d'où les autres les avaient expulsés. Benyowszky avait naturellement pris fait et cause pour ses gens. Quelques jours après, comme il réclamait des effets de traite pour le commerce qu'il comptait faire à Madagascar, le commissaire de la Marine, Maillart-Dumesle, qui faisait fonction d'intendant, lui objecta que les ordres reçus de France manquaient de précision, qu'il prendrait des mesures pour fournir l'établissement nouveau du nécessaire, mais seulement si lui-même avait du superflu. Il refusa de reconnaître en leur qualité le lieutenant-colonel et le major du corps des Volontaires parce qu'on ne lui représentait pas l'extrait de l'ordonnance qui les avait nommés. Il avait désigné un ordonnateur, le sieur Vaisse, pour faire fonction de comptable auprès du baron ; mais, cet homme semblait se considérer comme délégué de Maillart et, par suite, comme indépendant de Benyowszky. Celui-ci, peu au fait des habitudes administratives et arguant Maillart de mauvaise volonté, lui rappelait que si le roi lui ordonnait d'entretenir une correspondance avec le chevalier de Ternay, il

---

(1) A. C. F. Madagascar. C5, 4, 5 (1774-1776), aux dates indiquées. *Mémoires de Benyowszky*.

n'était pas obligé de prendre ses ordres pour l'accomplissement de sa mission, Nous avons vu combien les lettres du comte de Boynes étaient ambiguës : il est pourtant certain qu'à Paris on n'avait jamais pensé accorder à Benyowszky une pleine indépendance ni voulu imposer à l'intendant des îles l'obligation de subvenir sans compter à toutes ses fantaisies. Ainsi, Benyowszky, trouvant sa troupe trop peu nombreuse, avait eu l'idée de lever une compagnie franche de chasseurs ; il en demanda à M. de Ternay la permission qui lui fut accordée, mais à condition que la levée serait faite à ses frais. Or, l'opération commencée, Benyowszky, oubliant son engagement, demanda une première fois 10,000 livres pour la levée des hommes, et, une seconde fois, 12,000 sans rien spécifier, se contentant d'avertir qu'il rendrait de cette dernière somme un compte spécial à Paris. L'ordonnateur Vaisse, au reçu de ces demandes, en référa à Maillart ; celui-ci, estimant ces dépenses non justifiées et s'appuyant sur la lettre du ministre qui déclarait que l'expédition de Madagascar ne devait occasionner aucune dépense extraordinaire, considérant d'autre part que ni lui ni M. de Ternay n'avaient été mis au courant, comme il convenait, des plans du baron, refusa à Vaisse l'autorisation de verser les fonds demandés. Alors s'engagea entre le baron et Maillart une correspondance aigre-douce où l'aventurier, habitué à ne compter qu'avec lui-même, et le bureaucrate rigide apportèrent l'un sa fougue et son impatience de toute discipline, l'autre l'esprit méticuleux et procédurier qui fait parfois la force, parfois la faiblesse, en tout cas le renom de l'Administration française.

« L'obstination du sieur Vaisse, écrivit le baron à Maillart, pour me contrarier et arranger tout à sa fantaisie, me détermine à vous marquer mon mécontentement. M. de Marigny vous énumérera plusieurs démarches sinistres du sieur Vaisse et j'ose vous assurer que j'éprouve de sa part une stupide exorbitance depuis sa nomination. »

« Il est hors de toute règle, répondit Maillart, que je fasse donner des fonds du roi sans en connaître l'emploi, et les ordres du roi ne me prescrivent pas de vous faire donner des fonds de manière autre que celle ordinaire et de règle pour toutes les dépenses de Sa Majesté. » Suivaient quelques explications sur les us de la comptabilité publique et l'affirmation que Vaisse de-

meurait lié par les règles ordinaires et subordonné à Maillart : « Il n'a rien à faire dans la partie qui vous concerne, disait justement l'intendant, mais il est responsable de la sienne et n'en est comptable qu'à moi. » Cette leçon de droit public paraît avoir irrité le baron qui répliqua le même jour : « Je ne suis pas surpris de vos expressions : vous avez trop ouvertement déclaré vos souhaits concernant ma mission pour en attendre des autres de votre part... M. Vaisse suivra tant qu'il voudra vos ordres : ils n'ont rien de commun avec moi. Le ministre en est instruit déjà par mes précédentes lettres, de ce choix que vous avez fait. Je me passerai bien d'un ordonnateur de cette espèce. Je vous prie et vous exhorte de le remplacer par un autre, sinon vous ferez très bien de ne m'en donner aucun... Après toutes vos démarches et réponses que vous m'avez faites, je ne vois qu'une forte mauvaise volonté de votre part. La correspondance ne nous servirait plus qu'à aigrir et entretenir le malentendu. Je la finirai donc et suivrai les ordres du ministre (24 décembre 1773). » Rien n'était moins administratif que ce style et l'on comprend que Maillart-Dumesle en ait été surpris. Il répliqua que sa manière d'être et de servir le roi répondaient suffisamment aux insinuations du baron et que, puisque le baron ne voulait pas du sieur Vaisse, on ne lui donnerait personne, qu'il demeurerait ainsi responsable devant le ministre et le roi.

Benyowszky se plaignit, dès le lendemain, directement au comte de Boynes, accusant Maillart d'avoir refusé tout secours au premier détachement expédié à l'île Maroce le 3 novembre précédent et se plaignant avec aigreur des contrariétés qu'il mettait à sa mission. Maillart-Dumesle ne perdit guère plus de temps pour faire connaître à Paris le différend et dans une lettre sobrement et clairement rédigée (27 décembre 1773), il fit connaître les faits, transmit copie des lettres du baron, de ses réponses et des lettres du chevalier de Ternay qui confirmaient son exposé. La précision des griefs et la modération de la forme donnent aux lettres de Maillart un caractère de véracité et de raison que ne présentent pas celles du baron. Il est certain que ce dernier n'avait jamais eu l'occasion d'apprendre à obéir ni en Pologne, ni à bord du *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* ; encore moins connaissait-il les règles inflexibles de la forme dans un Etat policé. Lui qui s'était cru un chef indépendant, se voyait faire la

leçon par un simple comptable. Etait-ce au futur conquérant de Madagascar de s'abaisser à de mesquines opérations, de minuter des rôles où il n'était question que de sacs de farine et de rouleaux de toile ? Il est vrai qu'on ne l'avait pas envoyé pour faire l'Alexandre : mais, de cela, Benyowszky ne se souvenait plus. Ainsi commencèrent assez mal les rapports entre les administrateurs et le chef de la petite troupe qui allait essayer de coloniser la Grande Ile.

A vrai dire, il est possible que l'esprit du baron ait été irrité par la connaissance qu'il eut de leur opinion défavorable à ses projets. Ils n'étaient pourtant pas hostiles en principe à l'établissement ; depuis plusieurs années, tout le monde s'en préoccupait. L'idée en était discutée, mais les avis étaient, comme toujours, partagés. Eux-mêmes avaient envoyé, pendant les mois de juillet et d'août 1773, deux petits navires explorer la côte nord-est de Madagascar, depuis la baie d'Antongil jusqu'au cap Saint-Sébastien, qui était jusqu'alors peu connue. D'après le rapport des officiers, M. de Ternay se disposait à faire au ministre des propositions concernant un établissement. Il n'eut pas à exposer dans quelle intention ni sur quel pied il le voulait fonder, car l'arrivée du baron suspendit son projet, d'autant que celui qu'on allait exécuter était bien plus important. Il est peu probable que le chevalier de Ternay ne fût pas sincère, quand il se déclara disposé à faire tous ses efforts pour contribuer à la réussite du baron : mais il est possible, après tout, qu'il n'y ait pas mis le même zèle qu'à son propre dessein.

C'est lui qui procéda, de concert avec le colonel propriétaire, à la formation et à l'armement du corps des Volontaires et leurs relations paraissent empreintes d'une sincère cordialité. Pourtant, il crut devoir, d'accord avec Maillart, présenter au Ministre certaines observations, Comme il y avait défense d'approcher des points où seraient installés les postes nouveaux et que, d'après Benyowszky, cette interdiction devait s'étendre des environs de Foulepointe jusqu'au cap d'Ambre, Ternay demanda la permission pour les navires qui se trouvaient sur cette côte de finir leurs traites et d'embarquer leurs effets. Il ne dissimulait pas que le projet du baron causerait des dépenses très considérables et que rien ne lui semblait plus incertain que les retours sur lesquels celui-ci comptait pour couvrir ses dépenses.

Au mois de décembre suivant (1773), quand Benyowszky eut fait un peu plus clairement connaître et son caractère et ce qu'il appelait ses plans, Maillart-Dumesle laissa voir avec moins de circonspection son propre sentiment, n'ayant aucune raison de ménager un homme qui ne le ménageait pas lui-même.

« J'oserais vous garantir aujourd'hui, écrivit-il au comte de Boynes, que, quand même on aurait mis la main sur le seul homme capable de faire réussir un projet extraordinaire, il échouerait dans celui qu'a conçu M. de Benyowszky. Je ne crains pas de vous annoncer que, non seulement, cet officier n'exécutera rien d'utile pour le service mais qu'il en coûtera beaucoup d'hommes et d'argent au roi... Il ne met de termes à ses prétentions que celui de ses volontés, et ses volontés n'en ont pas.

« J'ajoute qu'il achèvera de bouleverser ce qui reste de tranquillité parmi les peuples chez lesquels il va s'établir, qu'il finira enfin par nous fermer, et peut-être pour toujours, toutes les portes par lesquelles on aurait pu réussir à former dans la suite un établissement solide à Madagascar, mais qui ne peut être stable qu'autant qu'il sera établi par les voies de la douceur et de la conciliation, vertus qui sont les antipodes du caractère de M. de Benyowszky et dont qui que ce soit n'est moins capable de faire usage que lui (27 décembre 1773). »

C'était là, on s'en convaincra tout à l'heure, une vue prophétique.

Benyowszky reçut, au mois de décembre 1773 par le vaisseau le *Laverdy*, les 100 recrues qui devaient compléter son corps à 240 hommes. Il avait envoyé, le 3 novembre précédent, 30 volontaires et 1 officier pour occuper l'île Maroce dans la baie d'Antongil, pour y préparer quelques cases et entrer en rapport avec les indigènes. M. de Ternay lui conseilla de ne partir qu'après la mauvaise saison, c'est-à-dire à la fin de mars ; mais le baron répondit qu'il attendait des navires d'Europe qui devaient toucher à la baie précisément vers cette date et Ternay ne fit plus d'objection ; il considérait, d'ailleurs, la baie d'Antongil comme moins malsaine que Tamatave, dont il avait été d'abord question pour l'établissement.

L'expédition mit à voile le 2 février 1774 : elle se composait d'environ 300 hommes, tant soldats que matelots ; après une

traversée heureuse, elle aborda à l'île Maroce, le 14 février. Cette île se trouve en face d'une baie assez profonde que les Français avaient appelée Port-Choiseul ; mais Benyowszky remplaça le nom du ministre disgracié par celui du comte de Boynes. Quant à l'île Maroce, elle devint l'île d'Aiguillon. Dans la baie se jette une grande rivière, dont le nom indigène est Antanambalana ; nos marchands l'appelaient Tinguebale ou Tanguebale. Des deux côtés de la rivière, à son embouchure, s'avançaient deux pointes assez longues dont le niveau ne s'élevait que d'environ 4 pieds au-dessus de la mer, de sorte qu'à chaque marée les parties les plus basses en étaient inondées et se transformaient en marais : on ne voyait alors émerger qu'un petit plateau d'environ 600 pieds carrés. C'est sur une de ces pointes de terre marécageuse, excellente comme position militaire puisqu'elle était comprise entre la mer et la rivière, mais évidemment insalubre, que le baron établit sa petite colonie. Il la nomma Louisbourg. Bientôt il rendit compte au ministre de ses premiers travaux : « L'endroit que j'ai choisi, Monseigneur, disait-il, est le plus sain, sans contredit, de toute l'île. Pour m'assurer davantage de sa salubrité j'ai fait dessécher les marais qui le bordaient tout autour, et j'ai fait établir des fontaines d'eau douce. Le port est un des plus magnifiques que l'on puisse rencontrer en ces parages. Pour le dominer, j'ai construit des batteries, et j'établirai, pour la facilité des chargements et des déchargements des bâtiments, des corps-morts avec un ponton. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le plan de ma position, sur lequel je marque les ouvrages que j'ai exécutés, malgré le peu de secours que l'île de France m'a fournis... M. Maillart ne m'a pas fourni les outils que je lui ai demandés si vivement ; pour toute ressource, il m'a envoyé 7 haches et 2 brouettes... Si je n'avais pas eu la précaution de faire mes provisions particulières, que j'emploie aujourd'hui avec bien de la satisfaction pour la troupe, j'aurais été dans le cas de perdre la moitié de ma troupe misérablement. C'est alors que les jaloux de cet établissement se seraient écriés que le pays était malsain, que c'était un vaste cimetière français. J'ai perdu seulement depuis le 9 du mois de novembre 1773 jusqu'aujourd'hui 9 soldats et 4 matelots, dont 3 des premiers se sont entre-tués eux-mêmes, avant mon arrivée, et 1 noyé ; il n'y a donc que 5 morts par la maladie, et dont le

libertinage était la cause certaine… La discipline de ma troupe et l'ordre qui y règne, depuis mon arrivée, a ébloui les naturels du pays. Tous les chefs de cette partie de l'île ont prêté le serment de fidélité, se reconnaissant sujets de Sa Majesté, notre maître ; ils ont abdiqué toutes leurs prétentions sur les lieux où je me suis établi, et sur tous les autres bords de la mer, en convenant solennellement que tous les bords de l'île appartiendraient aux Français.

« Vous m'avez ordonné, Monseigneur, de reconnaître Tamatave ; j'ai exécuté votre ordre, mais je n'ai pas trouvé autre chose qu'un vaste marais et des terres submergées.

« Daignez croire, Monseigneur, qu'il n'y a pas dans toutes les Indes un port aussi sûr que celui que j'ai choisi, qui est nommé aujourd'hui le port de Boynes. L'île d'Aiguillon, qui est située à l'entrée de ce port, et qui couvre la rade, fortifiée par la nature, défendra le port et en interdira l'approche. Louisbourg restera toujours chef-lieu. Je m'occupe aujourd'hui pour établir un poste à Foulepointe et l'autre à Vohémar ; pour me rendre maître de toute la circulation de cette île. Aussitôt que je serai parvenu à m'ouvrir un passage par terre à l'ouest, j'établirai le quatrième poste. Il ne me faut actuellement qu'un prompt secours, dont je joins ici l'état de mes demandes ».

Que de miracles faits en six semaines avec moins de 200 hommes, 7 haches et 2 brouettes !

A cette lettre du 22 mars 1774 était joint un état par lequel il demandait l'envoi d'un vaisseau de 600 tonneaux, chargé de vin, d'eau-de-vie et de farine, 200 hommes de recrue, 6 charpentiers, 2 forgerons et 2 maçons, 3 officiers du grade de capitaine pour commander les différents postes, 2 chirurgiens et des médicaments, 6 mortiers de 12 pouces et 16 pièces de canon avec leur approvisionnement de munitions, 2 aumôniers, un assortiment d'outils de toute espèce et des effets de traite.

Au mois de septembre de la même année, Benyowszky rendit compte au Ministre que, n'ayant pu combler les marais qui entouraient Louisbourg, ni élever le sol au-dessus du niveau des marées, il avait éprouvé, pendant la sécheresse, des exhalaisons mortelles et s'était vu obligé de chercher, dans l'intérieur du pays, un endroit plus sain, où les malades avaient été transportés. Ils y avaient recouvré la santé, et, pour cette raison, on

avait nommé le poste nouveau la Plaine-de-Santé. Il déclarait l'endroit au-dessus de tout éloge, tant pour sa fertilité que pour sa salubrité. Il était situé à 5 ou 6 lieues de Louisbourg, sur la rivière même, qui était navigable jusque-là : la plaine s'étendait sur 3 lieues de long et 3 1/2 de profondeur. Après de nombreuses entrevues avec les chefs, auxquels le pays appartenait, le baron s'était fait céder la plaine et toute la vallée jusqu'à la source du fleuve moyennant 12,000 livres une fois payées. Néanmoins, il avait fait construire, à l'embouchure de la rivière, un fort pour protéger les magasins. Dans l'intérieur de l'enceinte il avait bâti un magasin général, un magasin de vivres, un magasin à poudre, une caserne, un corps de garde, un magasin pour les armes, une maison pour le commandant, une autre pour le major, une cambuse pour distribuer les vivres, un bureau pour les officiers d'administration, un magasin pour les provisions du commandant et du major, une prison, des cuisines, un poulailler, sans compter encore d'autres constructions destinées à recevoir le riz qui proviendrait de la traite. Sur l'île d'Aiguillon, il y avait une maison contenant 4 pièces et 1 salon, 6 autres maisons plus petites et un four. On avait défriché un espace de 10 arpents. Ce défrichement, c'était le jardin du roi.

Il envoyait en même temps les plans de ces bâtiments ; ils sont encore aux archives des colonies. Il était difficile de révoquer en doute la réalité d'édifices dont on avait le dessin sous les yeux. Le protocole des travaux exécutés par le service du génie, d'après les ordres du baron, entre dans les plus minutieux détails. Il relate non seulement les ordres donnés, mais encore le compte détaillé des journées d'hommes que les travaux accomplis ont coûtées. On en jugera par quelques extraits qui se rapportent aux ouvrages dont on vient de parler.

« Il est ordonné au sieur Marange, ingénieur, après avoir levé le plan, de reconnaître l'emplacement de Marancet pour procéder au comblement des marais afin de pouvoir y avoir une ville au bord de la rivière Tanguebale et un fort ainsi que la bâtisse des différents édifices qui y seront nécessaires (le 15 février 1774, à bord du *Desforges*). »

La dépense fut de 19,790 livres.

« Il est ordonné aux sieurs Marange et Gareau de Boispréaux, ce dernier, ingénieur adjoint : 1° de lever le plan de

l'anse de la Corderie à l'île d'Aiguillon, de saigner les marais qui l'inondent et de construire une grande case et 6 cases pour le logement des malades ; en second lieu de faire un chemin à la montagne de la Découverte pour y placer le pavillon d'observation ; 3° de faire construire à l'anse des Convalescents, 4 cases pour les convalescents ; 4° de construire la boulangerie ; 5° id. un magasin et 2 cases à mi-montagne pour le logement des esclaves attaqués de la petite vérole (14 avril 1774). »

La dépense alla pour ces derniers travaux, d'après le compte du génie, à 23,810 livres.

« Il est ordonné au sieur Gareau de Boispréaux de faire exécuter le projet de la plaine de Vallé-Amboak autrement Plaine-de-Santé, de faire combler les bas-fonds et faire les saignées et défrichés nécessaires pour rendre l'air plus sain et le terrain propre à la culture. Il fera les édifices nécessaires et élèvera un fort sur la montagne qui domine la plaine ; bien entendu, que pour la facilité des manœuvres, il fera raser le sommet de la montagne, abattre tous les bois, ainsi que de combler les fossés au pied d'icelle pour la bâtisse du gouvernement et autres maisons nécessaires (21 juillet 1774). »

Ces dépenses montèrent à 38,254 livres.

On voit que Benyowszky donnait ses ordres avec la même tranquillité que s'il eût disposé d'un trésor inépuisable. Qui croirait, à lire ce style impérieux, que le baron n'avait pour exécuter ses bâtisses et ses terrassements qu'à peine 200 blancs et quelques esclaves ? On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'imperturbable assurance du commandant ou de la sérénité administrative de l'ingénieur qui évalue, toise par toise, le coût des déblais et remblais, donne le chiffre exact des journées d'ouvriers, joint la vue cavalière des travaux au devis qu'il en dresse. Rien n'était mieux fait pour donner à des ministres, vivant à 3,000 lieues de là, la certitude que la réalité se trouvait conforme au compte rendu qu'on leur envoyait. Il faut bien de la méfiance pour révoquer en doute l'existence d'un fort, d'un gouvernement, d'une boulangerie, quand on a sous les yeux, d'une part, le dessin de l'édifice, de l'autre, le prix des matières premières, le coût de la mise en œuvre, le nombre des ouvriers blancs et celui des noirs employés à ces entreprises

Poursuivons avec Benyowszky lui-même, guide complaisant s'il en fût, le récit de ses explorations, l'enchaînement de ses conquêtes. Aussi bien, si ces récits obtinrent d'abord à Paris trop de crédit, il n'est pas indifférent de montrer qu'on pouvait en être dupe sans être un sot. Il sera temps ensuite de les comparer avec ceux des témoins oculaires, avec les véridiques rapports des administrateurs de l'île de France.

Le 7 septembre 1774, six mois après son arrivée, le baron mandait à M. de Boynes : « Ayant reconnu le gisant de la côte de Madagascar et la situation des baies, ports et anses, j'ai pris les connaissances des avantages que je pourrais me procurer en établissant, de distance en distance, différents postes dont voici le détail : le premier est à Foulepointe, très nécessaire pour la facilité d'abordage et par la confluence du commerce qui, pour ainsi dire, se concentre en cet endroit : il y a déjà de construit une forte palissade entourée d'un fossé (j'ai nommé cette petite redoute Fort-Français), deux grands magasins, un parc à bœufs, une maison forte pour les esclaves, une caserne, un hôpital et une maison pour le commandant. C'est le sieur Mallendre qui y commande avec un officier sous ses ordres, 35 volontaires et 30 hommes de la compagnie des janissaires noirs. Le commandement de ce poste s'étend presque jusqu'au Fort-Dauphin. »

On trouvera sans doute là quelque exagération, car, de Foulepointe à Fort-Dauphin, il y a environ 800 kilomètres ; mais les commis, et même le ministre auquel cette lettre était envoyée, ne devaient guère connaître les gisants, comme dit Benyowszky, de ces deux établissements.

On voit qu'il parle de janissaires noirs : au début de sa lettre, il avait dit qu'il allait former 2 compagnies de janissaires madécasses : trois pages plus loin, il les emploie déjà, leur garnison est désignée, ils y sont rendus et y font leur service.

« Le second poste, continue-t-il, est à Manahar, situé entre Foulepointe et le port de Boynes. Les bâtiments qu'on a construits en cet endroit consistent en une palissade, un magasin, une maison de commandant et une caserne. Ce poste est confié à un sergent ayant sous ses ordres 7 volontaires et 12 noirs janissaires, 1 interprète et 1 commis à la traite. Le troisième est à l'île d'Aiguillon… J'entretiens dans cette île un poste de 12 volontaires et 6 noirs de milice, commandés par un sergent, un

pilote pour la reconnaissance des vaisseaux qui y arrivent. Le quatrième est à Louisbourg, commandé par le capitaine de Sanglier… le cinquième à la Plaine des Volontaires. Ce poste est commandé par moi-même, ayant 2 officiers, 50 soldats volontaires et 30 noirs. Le sixième est au fort des Volontaires à l'entrée des bois, sur le passage pour aller à l'ouest. Les bâtiments consistent en 1 palissade, 1 magasin et 1 petite caserne dont le commandement est confié à un sergent ayant avec lui 4 volontaires et 6 noirs… Le septième est à Antonguin, autrement dit Fort de la Découverte : on a construit en ce lieu une palissade avec 2 grands magasins, une caserne pour les volontaires, une autre pour les noirs et un hôpital. C'est le plus beau pays qu'on puisse rencontrer. La plaine a 12 lieues de large sur 60 de long : elle est en pâturages et elle est arrosée par la grande rivière Soffyas (Sofia) qui a bien 1/4 de lieue de large. J'en ai confié le commandement au sieur Corby, officier à la suite, qui a sous ses ordres 10 volontaires et 40 noirs, qui travaillent pour faire le chemin des bois et y bâtir, de distance en distance, des maisons pour la commodité des voyageurs, et qui me servent aujourd'hui d'entrepôts de la traite des bœufs. Antonguin m'a déjà fourni 160 vaches et 100 bœufs. Le huitième, je n'ai pas encore la nouvelle de sa perfection… C'est le sieur Mayeur, interprète, qui est chargé de le former, au bord de la mer, sur la côte ouest. Il a avec lui 10 volontaires et 50 noirs.

« J'ai reconnu, disait à ce propos Benyowszky, dans une autre lettre au ministre, en date du 1er septembre, que le prix des bœufs était bien moindre à la côte ouest qu'à la côte est de l'île. Cette raison jointe au dessein de former un établissement à cette côte de l'ouest pour m'assurer de la traite des noirs et des bœufs pour le compte du roi, faciliter le commerce de Mozambique, Sofala et Monbassa, et les îles Comores, m'ont déterminé à entreprendre de chercher l'ouverture pour passer de la baie d'Antongil à la côte ouest… Le 1er mai (1774), j'ai envoyé le sieur Mayeur, interprète, avec un des chefs de nos alliés, 80 noirs dont j'ai formé une compagnie de milices et 20 soldats volontaires pour remonter la grande rivière à sa source et prendre ensuite la route à l'ouest de l'île par terre pour, autant que possible, parvenir à la baie de Morungano… Je n'ai pas reçu de nouvelles de ce détachement pendant trente-six jours entiers…,

mais enfin je vis arriver avec plaisir 2 de mes volontaires avec 8 noirs, qui me portaient des paquets de mon interprète et surtout des nouvelles de la parfaite santé de tout mon monde malgré les marches fatigantes qu'ils ont essuyées au travers des bois et des montagnes. Ils m'ont rapporté que l'on était fort loin dans l'intérieur de l'île et qu'ils n'ont essuyé aucun des brouillards que nous éprouvons à Louisbourg, source de toutes les maladies du pays. » Suivant la copie de deux lettres de Mayeur, qui paraissent avoir été revisées soigneusement par le secrétaire de Benyowszky, car elles sont trop correctes pour être l'œuvre de l'interprète peu instruit dont on trouvera plus loin des lettres authentiques. Pourtant, comme ces lettres, telles quelles, font partie du système historique de Benyowszky, on ne peut se dispenser d'en citer quelques passages.

« En conséquence de vos ordres, est censé écrire Mayeur, partis le 1er mai, en remontant la rivière, par des bateaux du pays, nous nous sommes rendus, le troisième jour, à la source de la rivière, qui conduit droit au nord-ouest, ayant jusqu'au lieu de la source une profondeur égale de 7 pieds. J'ai fait construire, à l'entrée du bois, une palissade et un magasin avec des maisons de 50 pieds de longueur sur 20 de largeur. Ayant fini cet ouvrage, nous entrâmes dans le bois. Ayant trouvé un sentier impraticable, je le fis élargir à une toise et demie, qui forme actuellement un chemin commode… Le second jour, nous trouvâmes une plaine fort étendue, où il fallait fort peu travailler au chemin. Dirigeant la route au nord-ouest, nous avons fait 4 lieues : le troisième jour nous en fîmes à peu près autant ; mais le quatrième, à peine fîmes-nous une lieue ; il fallait travailler au chemin par-dessus une montagne élevée : le cinquième nous dédommagea : ayant trouvé un chemin agréable, nous fîmes 8 à 9 lieues ; le sixième, nous sortîmes des bois, ayant, pour la commodité de ceux qui nous suivaient, fait, à chaque station, une case. Aussitôt sortis des bois, nous trouvâmes le pays en pâturages et beaucoup de bétail sauvage, sans aucun bois autre que tamarins et citronniers. Ayant marché cinq heures dans cette plaine immense, nous arrivâmes à un village appelé Andravoaré, dans lequel nous fûmes très bien reçus par le chef… Voici ce que j'ai appris : ce pays appartenait auparavant à la reine de Bombetok ; mais que, comme le sort de la guerre était

plus favorable au roi de Boina (Boueni), il était tombé en son pouvoir… Je m'informai du chemin qu'il fallait prendre pour arriver à la baie de Morungano, et j'appris, avec grand déplaisir, qu'il me fallait franchir des montagnes impraticables… Je demandai donc s'il m'était plus facile de parvenir à la demeure du roi de Boina, et j'appris que je pouvais m'y rendre de ce village en dix jours, ayant toujours bon chemin, et le chef lui-même… s'offrit pour me conduire à un autre village où demeure un plus grand chef que lui. J'acceptai… ; je demeurai trois jours en ce village pour faire reposer mon monde. Le quatrième jour, nous partîmes pour nous rendre à Antongouin, toujours parcourant un plat pays, arrosé de ruisseaux jusqu'à la grande rivière Sofia que nous passâmes dans de grands bateaux du pays. De là, nous défilâmes dans une colline qui nous a conduits jusqu'au grand village qui se nomme Antongouin. »

Bien accueilli par le chef du village, Mayeur reçut en présents deux bœufs et du riz. Il y eut un palabre avec échange de discours conformes à l'emphase habituelle des sauvages : « Le plus grand guerrier que le sol de Madagascar a porté, M. le baron de Benyowszky, général de milliers de blancs, hommes armés qui versent le sang pour rendre heureux les bons et punir les méchants, avait été envoyé par le grand roi de France pour faire un établissement royal et pour établir des postes de commerce ; il avait envoyé Mayeur pour en établir un dans ce village. » Le chef du village n'osa pas accéder à la demande sans l'assentiment du roi de Boina. Celui-ci, ayant enfin donné son consentement, le poste fut établi et Mayeur partit avec les hommes qu'il conservait pour escorte vers le pays de Boina. Parvenu au principal village, il fut reçu amicalement par le roi, qui céda aux Français le port de Bombetok, avec un espace de 3 lieues vers l'intérieur du pays. Le roi s'engageait à fournir chaque année 1 million de livres de riz, 2 à 3,000 bœufs et 1,200 esclaves, Ainsi l'établissement de Bombetok donnait à Benyowszky une issue vers la côte occidentale. Le baron, en transcrivant les prétendues lettres de Mayeur, annonçait même qu'il avait frété un navire pour l'envoyer immédiatement à Boina.

« Voilà, concluait-il, Monseigneur, l'état fidèle de la distribution de mon petit corps qui me rend double de ce que j'ai pu espérer. » Il demandait pourtant des renforts en hommes et

l'envoi de secours considérables. Comment ne pas se laisser tromper à des récits aussi bien présentés ? Et tandis qu'ils nous représentent Mayeur négociant à Bombetok vers le mois de juin, puisque le baron dit être resté trente-six jours sans nouvelles de lui et qu'il serait parti le 1er mai, le protocole du génie nous montre le même Mayeur recevant, le 10 juin, l'ordre de se rendre de Louisbourg à Angontsy pour s'occuper d'ouvrir une route. Nous savons, d'ailleurs, par son propre témoignage, qu'il n'alla jamais à Bombetok : il fut arrêté par les Sakalaves ; c'est avec la plus grande peine qu'il échappa à leurs embûches et regagna la baie d'Antongil.

Le 22 septembre 1774, Benyowszky écrivit au duc d'Aiguillon et lui répéta à peu près dans les mêmes termes ce qu'il avait dit au comte de Boynes ; il ajoutait non sans impudence : « La postérité lira avec bien du plaisir l'histoire des révolutions de Madagascar : elle apprendra qu'un corps d'hommes composé de 237 têtes, réduit par les maladies et les fatigues à 160, a subjugué une île dont le tour passe 800 lieues… J'ai joint au plan de la Plaine de Santé la carte générale de Madagascar et un profil de l'ouverture du passage par l'intérieur de l'île de la côte de l'est à l'ouest. Cette entreprise m'a coûté des peines infinies, mais dont je suis bien récompensé par les avantages que je procure par cette voie à l'établissement. Je compte aujourd'hui 32 provinces de l'île de Madagascar soumises à notre établissement, dont les chefs du pays payent un tribut annuel, qui fournira suffisamment de quoi entretenir mon corps. Outre ce tribut, j'ai procuré à la caisse de Madagascar un revenu de 150,000 livres tournois, argent comptant, et je me vois assuré d'un bénéfice net de près de 4 millions de francs, annuellement, pourvu qu'il plaise à M. de Boynes me fournir les marchandises nécessaires. »

Il avait adressé en même temps au ministre de la Marine une demande de secours que celui-ci ne jugea pas à propos de lui accorder sans restriction. Il demandait un navire de 300 tonneaux complètement armé et un de 150 tonneaux, 300 recrues et l'autorisation de former une compagnie de chasseurs, 100,000 écus d'argent comptant, plusieurs goélettes pour servir au cabotage de la côte de l'est.

Il demandait pour la troupe 12 pièces de canon à la suédoise, 6 mortiers, 30 espingoles, 24 pierriers, des pièces d'artifice, des ancres, des pavillons, 10 moulins à bras. Il lui fallait un officier d'un grade supérieur pour commander en second à Madagascar, 4 autres ayant rang de capitaines, 1 garde-magasin, 4 employés subalternes, 15 écrivains, 4 prêtres, 4 médecins, 4 maîtres charpentiers et 12 aides, 2 maîtres maçons, 2 forgerons, des boulangers, des jardiniers, des tanneurs, des tonneliers, des bouchers, des paysans pour cultiver la terre, une soixantaine d'enfants trouvés, garçons et filles de l'âge de 2 à 15 ans pour former un fond de colonie : on comprend que le comte de Boynes ait hésité à tout accorder ; mais Benyowszky insista.

« Ces secours, disait-il, sont absolument nécessaires à Madagascar ; je désire ardemment que mes expressions soient suffisantes pour mettre sous vos yeux le véritable état de Madagascar. Je vous proteste que je n'ai pas touché encore tous les avantages que cette île offre : et bien loin de pouvoir confier la moindre idée de mes projets à personne, je dois, au contraire, les tenir secrets : heureusement, ma constitution naturelle a vaincu toutes les fatigues et tous les maux. »

Il ressortait évidemment de ces lettres écrites dans les premières semaines de septembre 1774, qu'en quelques mois seulement Madagascar avait été exploré presque complètement, en partie même occupé ; une route était ouverte entre la côte orientale et l'autre, 32 provinces soumises, des revenus assurés, tout, enfin, préparé pour l'établissement d'une véritable colonie. Que l'on se mette à la place des ministres auxquels ces rapports étaient destinés, qu'on se les représente, habitués à l'exactitude paperassière des employés français, persuadés qu'un homme qui cite des chiffres et qui énonce des faits ne ment point, parce que les contrôles multipliés d'une administration savante lui rendent le mensonge dangereux, presque impossible ; il n'est pas admissible que de telles assertions aient provoqué le moindre doute. Il manquait au comte de Boynes, comme au duc d'Aiguillon, d'avoir une certaine connaissance des lieux ; elle leur eût, dès le premier mot, fait apercevoir l'invraisemblance des exploits trop brillants, des explorations trop rapides, des conquêtes merveilleuses faites en son fauteuil par l'aventurier hongrois.

Il n'eut garde de démentir ces admirables commencements et sut mettre dans sa correspondance la progression nécessaire. Il écrivit le 16 mars 1775 : « C'est avec le plus grand plaisir que j'ai l'honneur de vous rendre les comptes sur cet objet (le passage allant à la côte ouest) pour lequel j'ai été si violemment contrecarré par l'île de France. Après avoir reçu la domination de la province d'Angontsy, située à l'est et au nord de l'île, et du chef-lieu, je me suis porté à la pointe la plus nord, nommée cap d'Ambre. Le chef de ce riche pays, nommé Lambouin, ayant eu la guerre avec les Seclaves, peuples très aguerris, qui habitent sur les côtes de l'ouest de l'île, est venu me demander des secours et protection, au prix de se soumettre à perpétuité aux lois de notre gouvernement et de se reconnaître tributaire. J'ai acquiescé à cette proposition avantageuse, qui, dans un instant, m'a rendu maître d'un pays immense. Quelques exploits heureusement suivis ont forcé le prince Savassi, Arabe de nation, établi dans le port de Moneyana, de se soumettre et de céder au pavillon français. Ce port, le plus commode pour la navigation et le plus avantageux pour le commerce, m'ouvrit la clef pour la côte d'Afrique, ainsi que la mer Rouge, et j'ai fixé dans cet endroit mes opérations, en attendant les secours et les ordres que je vous ai demandés, Monseigneur. Le commerce que Madagascar a acquis par l'ouverture de Moneyana passe toute attente, le riz étant abondant dans la partie du nord, et ne revenant qu'à 4 livres au roi le cent, qui est vendu pour 18 livres sur la côte d'Afrique et enfin échangé pour la valeur de 1,000 livres. Un esclave par ce moyen revient au roi à 40 livres au lieu que ceux que j'ai été obligé d'acheter à l'île de France m'ont coûté 1,200 livres.

« M. Maillart m'a mandé par écrit qu'il renonce au secours de Madagascar... ; me voyant dénué de tout secours dans un temps qui me promet et m'offre tous les avantages les plus considérables, j'ai pris sur moi de faire acheter, par le secours de bourse de mes amis, les objets de traite et un bâtiment pour ouvrir le commerce de la côte d'Afrique... La récolte du riz, cette année, est la plus considérable que l'on ait encore eue. Les insulaires, encouragés par notre séjour, ont planté partout. Malheureusement, l'île de France m'a refusé les objets de traite : il m'a fallu recourir à la confiance des insulaires qui, sur mes simples

billets, ont crédité à peu près 1 million. J'ai plus de 500 bœufs tant à Angontsy qu'à Manahar, Foulepointe et Tamatave. J'ai informé l'île de France de ce secours, mais cette île, malgré sa disette, n'envoie pas chercher ces objets à Madagascar, préférant d'aller les chercher chez les étrangers… Obligé de visiter les divers postes établis dans l'île, j'ai voyagé par les provinces qui nous sont soumises, et je reconnais déjà de nouvelles richesses naturelles au pays. »

Quatre jours après, le 20 mars 1776, il ajoutait : « Pour m'assurer davantage de mes conquêtes, Monseigneur, j'ai fait construire deux forts, l'un au port de Vohémar, l'autre à Morungana à l'ouest de l'île. Cela nous met en état d'étendre nos opérations à l'ouest de l'île, malgré mon peu de monde. »

Cependant, les dessèchements des marais et les défrichements des terres avaient rendu l'air plus propice ; depuis l'expédition du sloop le *Postillon* jusqu'à cette époque il n'avait perdu que 4 hommes et les hôpitaux étaient vides. Si ses forces eussent été telles qu'il l'avait demandé, Madagascar eût été en peu de temps soumis et le gouvernement de l'île eût versé des sommes considérables dans la caisse du roi. D'ailleurs, l'île de France ne lui fournissait rien… il prévoyait qu'il lui serait fort difficile d'accomplir les promesses faites aux naturels du pays. Il s'était engagé à leur acheter tout le riz qu'ils récolteraient. Or, ils avaient semé, pour cette année, dans une si grande quantité, qu'il pouvait espérer de traiter plus de 3 millions de livres, secours intéressant pour l'île de France : mais l'intendant Maillart avait renoncé tout à fait à tirer des vivres de Madagascar. Il réduisait les habitants à payer le riz à 45 livres le cent, parce qu'il le faisait venir de Batavia et de Bengale, tandis qu'il aurait pu l'avoir à 15 livres fourni par Benyowszky. Celui-ci avait abaissé à 30 piastres le prix des noirs, valeur en marchandises, alors qu'à son arrivée ils en valaient 65, et l'intendant osait dire qu'il ne désirait pas d'esclaves madécasses, qu'il préférait des Mozambiques… Quant aux bœufs, dont il y avait à Louisbourg une quantité considérable, M. Maillart ne voulait pas les prendre ; il en faisait consommer que les habitants de l'île de France vendaient au roi 300 et 400 livres, quand Benyowszky en offrait au prix de 86 livres.

Le 30 mai, il annonça de nouveaux miracles : « Le vaste royaume de Boana ou des Seclaves, le plus riche et le plus puissant, sans contredit, en cette île est enfin soumis à notre gouvernement. C'est le 1[er] mai (1775) que les Seclaves sont venus chez moi. L'ambassade était composée de 1 prince, de 4 premiers chefs et de 100 hommes armés qui ont amené 1,000 bœufs en marque de leur soumission. J'ai conclu avec eux un traité pareil qu'avec les autres nations. J'ai l'honneur de vous l'adresser ci-joint afin de vous mettre en état de juger sur les avantages que nous nous sommes procurés en cette île. Je demande des secours (à l'île de France), mais on me les refuse et, au lieu de me seconder, on met tous les obstacles à mes progrès. J'ai actuellement 540 lieues de la côte à garder, ayant seulement 130 hommes avec moi. Si les refus de l'île de France me mettent dans l'embarras, la valeur de ma troupe me rassure contre tout événement. Le tribut seul de Madagascar monte cette année à 1,000 bœufs et 260 milliers de riz, une vingtaine d'esclaves, sans y comprendre le bénéfice du commerce, et il faut joindre à cela que notre gouvernement est en état pour le présent de mettre pour la défense de l'île au moins 15,000 noirs armés sur pied et au moins 2,000 autres qui s'embarquent à bord des vaisseaux de Sa Majesté pour servir dans les autres colonies. La fertilité du terrain mérite par sa nature des hommes à cultiver les champs. On fait ordinairement deux récoltes en riz et trois en maïs, le blé froment y vient à merveille, surtout le café dont j'ai environ *8,000 pieds* de plantés dans le jardin du roi et qui vient au parfait. Le pays est rempli de coton et il ne manque que des ouvriers pour former des manufactures et priver cette branche de commerce des Anglais dans l'Inde de leurs richesses. Je ne parlerai pas des mines dont chaque province est remplie... N'ayant pu obtenir aucun secours de l'île de France, je n'ai pas eu d'autre parti à prendre que d'acheter un senau pour le service de Sa Majesté. L'argent qui m'est venu de Chine, provenant du galion de Kamtchatka que j'ai vendu à Canton m'a bien servi au défaut de la caisse. »

Il terminait en demandant qu'on lui envoyât un commandant en second pour le suppléer, vu les grandes fatigues que lui causait l'obligation d'être partout à la fois, car, s'il avait sacrifié

sa vie au service de Sa Majesté, il souhaitait ardemment que ses travaux ne périssent pas avec lui.

Il envoyait en même temps la copie d'un traité général conclu avec les chefs de l'île de Madagascar en vertu duquel tous reconnaissaient le roi de France pour leur souverain. Quiconque, parmi eux, tiendrait des propos séditieux ou n'aurait pas payé le tribut convenu serait dégradé et vendu comme esclave. Tous les chefs seraient tenus de déclarer les voleurs, assassins et autres délinquants, qui devaient être vendus comme esclaves. Ils ne pourraient tenir d'assemblées, sauf à l'endroit fixé par le gouvernement. Chaque province devait avoir un pavillon particulier et les habitants de chacune devaient porter à leur bonnet des plaques spéciales qui leur seraient attribuées. Chaque province devait fournir un certain nombre de gens armés, selon les réquisitions du commandant. Les chefs devaient s'opposer à la descente de tous équipages de vaisseaux étrangers. Il devait être établi une école où les chefs enverraient leurs enfants pour apprendre le français. Tout Malgache qui aurait menacé, frappé, volé ou trahi un Français serait fait esclave. La pièce était signée ou censée signée de 12 chefs dont les pays étaient situés de Foulepointe à Vohémar, y compris le chef Savassi, de Morungana.

Le même jour qu'il adressait au ministre le compte rendu qui vient d'être résumé, c'est-à-dire le 30 mai 1776, Benyowszky écrivait aux administrateurs de l'île de France :

« Ayant eu l'honneur, Messieurs, de vous instruire par chaque occasion de la situation de l'établissement que j'ai formé par ordre de Sa Majesté, vous ne devez pas ignorer les dangers et les périls que j'ai courus avec tout mon monde... abandonné dans un pays inculte et dont nous ne connaissions pas la nature. Nous n'avons à remercier de notre salut que la force de nos tempéraments... Au milieu de ces désastres voyant, d'un côté, nos camarades, déchirés par une langueur provenant des maladies affreuses, souffrir des maux cruels et se débattre avec la mort et, de l'autre, des provinces entières s'armer contre nous et commencer les hostilités, nous avons franchi les préjugés ordinaires et, après avoir vaincu les ennemis par différentes fois, quoique n'étant que sur notre défensive, nous pûmes former le projet de la conquête du pays, mais comme il serait ennuyeux

pour vous de vous entretenir des détails de cette entreprise, je me contente de vous annoncer, Messieurs, qu'elle nous a parfaitement réussi.

« L'île de Madagascar, depuis le Fort-Dauphin en passant par le cap d'Ambre et Bombetok jusqu'à la rivière des Seclaves, est entièrement soumise à notre gouvernement. On compte 8 rois et 122 chefs qui paient tous le tribut. Les principaux comptoirs que j'ai établis sont : Foulepointe, Mananhar, Louisbourg, Massoualé, Angontsy, Vohémar, Morungana et Bombetok. Le chef-lieu est fixé dans la province d'Antirenglabé, dans le centre du pays, afin d'être à portée de tous les postes. La communication de l'un à l'autre est prise par le moyen des chemins que j'ai fait pratiquer et elle sera encore plus commode aussitôt que le canal sera fini qui doit joindre la rivière Ranoufoutchi à celle de Renglabé. Le tribut que les provinces ont déjà payé cette année se monte à 8 esclaves, 72 milliers de riz et 580 bœufs. Le ministre m'a particulièrement recommandé de mettre l'exportation des vivres sur une assiette avantageuse pour l'île de France… Je vous offre donc, Messieurs, de venir quérir un millier de bœufs que j'ai pour le compte du roi, ainsi que près de 100 milliers de riz. »

Il demandait en échange une certaine quantité d'effets dont il envoyait l'état, annonçant que, de novembre 1774 jusqu'à ce jour, il n'avait perdu que 6 hommes, ce qui prouvait la salubrité de son établissement de la Plaine.

A côté de ces triomphales relations, on s'étonne un peu de rencontrer l'aveu de sa détresse et de sa faiblesse réelle.

Il écrit le 21 octobre 1775 : « J'ai eu l'honneur à la fin de la dernière année (1774) de faire passer mes comptes à M. de Boynes par le senau le *Postillon*. Depuis le départ de ce vaisseau, les chefs de l'île de France nous ont laissés dans le plus profond abandon. … Ils n'ont pas rougi d'employer la plus ignominieuse calomnie pour ternir ma réputation. Et tous les refus de secours ont enfin pensé jeter ma troupe dans le dernier désespoir auquel j'ai remédié avec la plus grande peine, me dépouillant, moi-même, ainsi que mes officiers, de notre nécessaire, garde-robe et mobilier pour satisfaire à la solde du corps. C'est dans cet état que nous attendons des secours ou notre rappel. »

On conviendra que ce style n'est plus d'un conquérant ! Pourquoi rappeler une troupe victorieuse, dont le courage et la discipline étonnent même ce chef que rien jusque-là n'avait étonné, alléguer la misère pour justifier ce rappel quand on prétend disposer de toutes les ressources de Madagascar ? Il y a là une contradiction dont le baron ne s'effraye pas. Il affirmait toujours que l'île entière était soumise à son gouvernement, que la dernière guerre qu'il avait soutenue contre les peuples du nord l'en avait rendu maître absolu. Mais il se plaignait en même temps de se trouver par la faiblesse de son corps, dont il avait perdu la moitié, hors d'état de maintenir tous ses avantages. Il assurait qu'avec les secours qu'il avait demandés, il ferait, en seize mois au plus, de Madagascar une colonie vaste, riche et puissante. Il protestait contre les contes que M. Maillart avait pu faire passer à la cour, les déclarait faux, sans les connaître, et donnait son honneur et sa réputation pour gage de sa véracité.

Le 25 octobre, il répétait encore qu'ayant été chargé de former un établissement et d'assujettir l'île au gouvernement français, il avait accompli sa mission ; il se plaignait de l'abandon systématique où le laissait l'île de France, il faisait le plus triste tableau de l'état de ses hommes : il lui semblait qu'ils lui reprochaient à tout instant la dureté de leur sort par la nudité qui les rendait pareils à des sauvages ; épuisés par des travaux, des courses sans relâche, par les vicissitudes de la guerre, ils avaient perdu le goût du pain et des boissons d'Europe. Il ne devait la conservation de sa conquête qu'au noble désespoir qui les avait décidés à finir leurs jours, s'il le fallait, avec gloire, en braves et zélés sujets du roi. Mais, si les secours tardaient, il déclarait ne savoir quel parti prendre pour sauver l'établissement de sa perte, ajoutant, d'ailleurs, que la réputation qu'il avait gagnée en Pologne et que des nations entières ne lui avaient pas refusée, n'était rien auprès de celle qu'il avait méritée justement à Madagascar.

Il est certes difficile de concilier la pénurie dont Benyowszky sa plaint en termes pathétiques avec l'abondance qu'il décrit complaisamment dans ses lettres de mai précédent. Ces milliers de bœufs, tribut des provinces soumises, ces quintaux de riz offerts opiniâtrement à l'île de France, qui ne voulait pas les prendre, auraient dû suffire à la subsistance de la troupe

et à lui procurer par achat les marchandises et objets qu'on ne trouvait pas dans l'île. On pouvait aussi parer au délabrement des uniformes avec les ressources du pays. Enfin, Benyowszky avait envoyé à la côte d'Afrique un navire chargé de nègres ; il aurait pu négocier chez les Portugais ou chez les Hollandais le peu de marchandises européennes nécessaires aux 113 hommes, derniers débris de son corps de Volontaires. Mais sa détresse ne fut jamais telle qu'il la décrit ici, bien qu'il n'ait jamais été si près de dire la vérité. Il lui convenait de l'exagérer, soit pour faire mieux valoir ses prétendus exploits, soit pour nuire à ceux qu'il accusait de l'avoir abandonné. Il semble, d'ailleurs, oublier vite ce qu'il écrit : trois mois après avoir donné sa situation comme désespérée, il reprend le ton épique pour donner l'état de son établissement en janvier 1776. Il prétend alors avoir mis plus d'un tiers de l'île sous la domination du gouvernement ; il attend les ordres de Sa Majesté pour faire faire dans le pays ce qu'il lui plaira, il demande des lois pour civiliser les provinces soumises dans la dernière guerre qu'il a soutenue contre divers chefs du pays. Pour donner à la ville de Louisbourg la salubrité qui lui manquait lorsqu'il l'avait fondée, il a enfin comblé les marais dont elle était entourée au moyen d'une terre artificielle formée d'un mélange de charbon de bois, de roche et de sable. Il a remplacé par des maisons en charpente, dans le goût d'Europe, les cabanes primitives de paille entrelacée, grossièrement couvertes d'écorce d'arbre. Il a élevé un fort auquel il a donné le nom de Fort-Louis, soutenu par des ouvrages avancés et défendu par 12 canons ; cela met la ville à l'abri de toute insulte. Les plus riches naturels du pays, le voyant en état de défense, sont venus d'eux-mêmes se mettre sous sa protection. Les maladies, si fréquentes dans le principe, diminuent sensiblement : il n'a perdu en six mois que 2 hommes. Il répond enfin de l'avenir de Madagascar. Il ajoute qu'il s'était réservé sur la rive gauche de la rivière de Tinguebale une étendue de terrain capable de contenir 1,200 familles, dans un canton tout rempli de cannes à sucre et d'indigo, propre, d'ailleurs, à la culture et à l'entretien des troupeaux. Pour soutenir cette possession, il avait fait construire un fort en terre appelé fort Saint-Jean. A 5 lieues au delà du fort Saint-Jean était le fort de la Plaine-de-Santé. Il ne fallait plus que des hommes et de l'argent pour faire

de Madagascar une véritable colonie. Il pensait pouvoir tirer tous les ans de l'île 1,500 nègres et 800 négresses sans dépeupler le pays au prix avantageux de 18 piastres au lieu de 65 qu'ils coûtaient autrefois.

Une lettre, en date du 2 janvier 1776, renferme un nouvel état des diverses provinces alliées au gouvernement et qui se sont soumises à lui payer un tribut. Il n'y a plus que 10 provinces, sans compter l'île Sainte-Marie. Les tributs ne sont évalués maintenant pour l'année qu'à 11 esclaves, 284 bœufs, 70 milliers de riz, 500 palissades, 600 livres de cristal de roche, 3,500 livres de benjoin, 2 bateaux du pays, 2 pirogues, 1,200 pièces de bois, 200 planches, 102 livres d'huile de baleine. Ces 10 provinces peuvent fournir ensemble 26,500 hommes de guerre. Ces chiffres étaient bien plus faibles que ceux qu'il avait indiqués dans ses lettres précédentes, bien qu'il se vantât encore d'avoir subjugué toute l'île ; mais il faut renoncer à relever toutes ses contradictions. On s'étonne que les commis des bureaux qui les lisaient et dont nous analysons les résumés faits pour le ministre n'en aient pas été frappés. C'est qu'elles ne passaient pas par les mêmes mains. Il est aussi probable que personne, au moins dans les premières années, ne s'avisa de les comparer entre elles.

C'est en avril 1776 que, pour la première fois, l'on y trouve mention de guerres soutenues contre les indigènes. Nous savons par le récit du capitaine Kerguelen qu'il seconda Benyowszky dans une petite expédition contre une tribu voisine de Louisbourg : le seul résultat fut l'incendie d'un village désert. Cette échauffourée se transforme en une épopée. Il y aurait eu 3 guerres, l'une contre les Saphirobays, la seconde contre les Antanbours, la troisième contre les Seclaves. Les deux premières peuplades ont été d'abord vaincues et soumises. Quant aux Seclaves, ils avaient levé 20,000 hommes et se préparaient à attaquer le chef-lieu de la colonie lorsqu'ils furent arrêtés par la résistance des tribus alliées. Cela donna le temps à Benyowszky de se préparer à la lutte. Il prit même l'offensive le 1er mai 1775. Sa petite armée était composée de 45 volontaires, de 26 esclaves mozambiques dressés à la manœuvre du canon et de 25 ouvriers ou domestiques, soit en tout de 90 hommes. Il avait, en outre, 4,000 noirs qui lui servirent seulement de troupes légères ; il ne

comptait pas sur eux pour une action. Il s'embarqua à Louisbourg sur des bateaux du pays, débarqua à 20 lieues au nord et fit dans l'intérieur de l'île une marche de 8 journées. Il se trouva le 16 mai en présence de l'ennemi et sur son territoire. Il conduisit si bien son armée qu'il mit en déroute les Seclaves et revint triomphant à Louisbourg après avoir imposé aux vaincus les conditions qu'il voulut. Cette guerre, dont les marches, au moins, avaient dû être fort pénibles, ne lui avait coûté ni un mort ni un blessé. L'état de revue du corps des volontaires porte le 5 juin 1776, 9 officiers et 91 hommes présents, ce qui fait une différence de 3 hommes avec l'état de janvier 1776. L'enquête faite trois mois plus tard, par MM. de Bellecombe et Chevreau, démontra que cette prétendue guerre contre les Seclaves n'avait pas eu lieu.

Ainsi, jusqu'au dernier jour de son commandement, Benyowszky persista dans l'attitude singulière qu'il avait prise dès les premiers temps ; loin de démentir ou même d'atténuer les exploits qu'il s'attribuait, les conquêtes qu'il prétendait avoir faites, il ne cessa de les soutenir et de les amplifier, de telle sorte que, ne pouvant présumer qu'ils avaient affaire à un menteur, les bureaux durent d'abord accepter pour vrais tous ses récits. Si quelque contradiction y fut relevée, si les renseignements qui venaient de l'île de France empêchèrent certains d'y ajouter une foi sans réserve, on se contenta de penser que, comme tous les grands voyageurs, le baron était enclin à quelque exagération. On va pouvoir juger si les bureaux péchèrent par sévérité ou par trop de faiblesse.

CHAPITRE V

Benyowszky accuse l'intendant et le gouverneur des îles de vouloir ruiner son entreprise. – Affaire du comptable des Assises. – Envois faits des îles à Madagascar. – Rapports défavorables sur l'établissement [1].

En même temps que Benyowszky envoyait à Paris ces récits grandiloquents, il se plaignait vivement que les administrateurs des îles lui fussent défavorables ; il allait plus loin : il les accusait formellement de vouloir ruiner son établissement parce que son autorité nuisait à leur fortune en les empêchant de faire le commerce illicite, comme leurs prédécesseurs, aux frais du roi et à leur grand profit. Il attribuait à cette basse cupidité, plutôt qu'à la jalousie de commander, l'acharnement qu'ils mettaient à gêner son activité, à lui refuser les marchandises de traite nécessaires au commerce, à le réduire, comme il dit, au désespoir. Que de tels griefs puissent être relevés ou non contre Ternay et Maillart, le lecteur en jugera lui-même sur les justifications des accusés. Nous avons vu au début de notre étude que la pacotille, pour l'appeler par son nom, était aussi ancienne que la Compagnie des Indes elle-même ; c'était un abus vénérable par son antiquité ; il ne paraît même pas que les plus honnêtes gens du temps aient considéré comme déshonorante une pratique aussi généralement répandue. On a vu que Dumas, prédécesseur de Ternay, pacotillait ; Poivre, de vertueuse mémoire, ne fut pas non plus épargné par la médisance. Mais il n'y a aucune preuve, pas même la moindre apparence que MM. de Ternay et Maillart-Dumesle aient, avant ou après l'arrivée du baron, tenté la moindre opération commerciale. Admettons pourtant qu'ils

(1) A. C. Fonds Madagascar. C^5, 5, 6 aux dates indiquées. – *Mémoires de Benyowszky.*

aient regretté de n'en avoir pu faire et ce serait pour Benyowszky un commencement de défense contre les attaques de ses adversaires. En tout cas, on doit reconnaître qu'il ne cite jamais de faits et que dans ses plaintes, généralement fort vives, il distingue toujours le chevalier de Ternay de l'intendant Maillart. Il estime avec juste raison que Ternay s'est toujours montré bienveillant à son égard, tandis qu'il manifeste contre Maillart un implacable acharnement. Si donc l'attitude amicale de M. de Ternay a pu désarmer le baron, si ce dernier reconnaît implicitement son impartialité, puisqu'il ne prononce pas son nom dans les plus violentes diatribes on peut accepter le témoignage de Ternay avec confiance ; quant à Maillart, les faits parleront pour lui et sa justification ressortira des chiffres, ce qui est, en vérité, conforme à la nature des choses, puisqu'il s'agit d'un ordonnateur,

Nous avons vu déjà que Ternay s'était efforcé, en 1774, de retenir Benyowszky à l'île de France jusqu'à la fin de l'hivernage. C'était une marque non équivoque de sa bonne volonté. Il lui avait communiqué les relations et les cartes rapportées par les marins qu'il avait lui-même envoyés explorer les abords de la baie d'Antongil et de Vohémar. Lorsqu'il reçut les lettres du baron qui annonçaient son installation à Louisbourg, il lui écrivit dans les termes les plus affectueux et les plus pressants pour lui conseiller de modérer ses projets. A son avis, l'île Maroce, qui avait toujours été regardée comme l'endroit le plus sain de toute la côte, aurait dû avoir la préférence sur la langue de terre marécageuse qui avait été choisie pour le premier poste.

Il faisait observer qu'on ne pouvait, avec le peu de monde dont on disposait, faire de grandes choses dans le commencement. Les forces de l'île de France étaient inférieures à une entreprise trop ambitieuse : le ministre recommandait l'économie et l'on manquait même de bâtiments pour entretenir un commerce suivi avec Madagascar. Il conseillait de se contenter au début d'un établissement solide dans la région où l'on avait débarqué, de se créer des alliances dans l'intérieur des terres, de façon à faire de la petite colonie une sorte d'entrepôt pour les bœufs et le riz ; l'année suivante, on pourrait s'étendre un peu plus ; ainsi les habitants ne s'effrayeraient pas de nos agrandissements et s'apprivoiseraient à notre négoce. Il annonçait

l'envoi d'un grand nombre d'objets demandés par le baron, y faisait ajouter des pioches et des pelles ; mais il le priait de laisser le garde-magasin, chargé des effets de traite, absolument maître d'établir les comptes.

Au mois d'août suivant (1774), répondant à différentes lettres, il lui répétait qu'il le voyait avec peine établir un plus grand nombre de postes que ses forces ne pouvaient le lui permettre ; il lui recommandait de se défier des naturels du pays malgré toutes leurs démonstrations d'amitié. On ne devait pas se diviser, on ne devait fonder qu'un seul poste. Ainsi, les indigènes respecteraient les Français, parce qu'ils les verraient en force, et l'on éviterait les dépenses auxquelles les moyens médiocres des îles ne pourraient fournir. Comme Benyowszky prétendait avoir réuni 15 milliers de riz et 200 bœufs, Ternay envoya à Madagascar la frégate la *Belle-Poule* pour rapporter ce qui serait disponible. Il promit aussi d'expédier un petit vaisseau chargé de rafraîchissements, à condition que Benyowszky ne le garderait pas pour visiter la côte ouest de l'île, comme il en avait manifesté l'intention. Il lui recommanda expressément de ménager ses hommes pendant la mauvaise saison, de ne pas les épuiser en courses et surtout de ne pas leur faire faire de terrassements.

On doit observer que ces avis, d'ailleurs conformes à l'idée que tout le monde, sauf Benyowszky, s'était faite de l'établissement nouveau, conformes aussi à la règle d'économie que l'état du Trésor imposait, étaient formulés non comme des ordres mais comme des conseils. Ternay n'affectait aucune supériorité et les réflexions que son expérience et sa connaissance du pays lui inspiraient n'avaient rien qui pût froisser l'homme le plus ombrageux. On voit aussi par cette correspondance que, du mois de février au mois d'août 1774, quatre navires avaient été envoyés à la baie d'Antongil, chargés de marchandises et de provisions pour la colonie nouvelle. Ainsi, les administrateurs de l'île de France n'avaient pas de parti-pris négligé de la secourir. Il faut insister pourtant sur ce point : l'intendant Maillart-Dumesle, dès l'origine, fut accusé par Benyowszky, avec la dernière violence, d'avoir mis obstacle à l'exécution de son projet et de lui avoir marqué de l'inimitié. L'unique motif de ces attaques fut son refus motivé de délivrer aucune somme d'argent sans justification de la dépense. Il est certain que Maillart, comme la

plupart des fonctionnaires de l'île de France, n'approuvait pas le plan que l'on prêtait au ministre ; il est probable qu'il ne s'en cacha pas et que ces conversations rapportées au baron irritèrent violemment sa vanité. Ayant reçu de lui des lettres très acerbes, Maillart finit par répondre qu'il n'enverrait aucun ordonnateur puisque Benyowszky ne voulait pas de celui qu'il avait désigné et qu'il lui laisserait la responsabilité de toutes les dépenses. On ne peut pas le considérer après ces démêlés comme un partisan bien zélé du chef de l'expédition, mais cela ne prouve pas qu'il ait été capable de lui nuire volontairement. Benyowszky partit donc avec une pauvre intendance : il avait un simple garde-magasin, appelé Senaut, faisant fonction de chef, avec lui un sieur Pruneau, commis de traite et un écrivain appelé Rollin. Mais Senaut, déjà malade au moment du départ, mourut quelques jours après être arrivé à Louisbourg. Le sieur Pruneau n'entendait rien aux fonctions qu'il fut obligé d'assumer et l'écrivain Rollin, n'ayant jamais servi que comme matelot, savait à peine signer son nom. Le baron prétendit plus tard qu'ayant établi quelques postes détachés, ses officiers lui renvoyèrent une quantité d'effets qu'ils avaient confisqués aux officiers d'administration : ceux-ci les avaient pris aux magasins du roi et les vendaient pour leur compte. Il fit alors une visite des magasins, ayant en main l'état des marchandises fournies par l'île de France, afin de reconnaître les fraudes ; il y trouva des vols considérables que les subalternes mirent au compte du sieur Senaut, lequel, étant mort, ne pouvait être poursuivi. Il fut impossible de savoir la vérité ; Benyowszky prit le parti de préposer un officier d'état-major pour faire visite des magasins tous les huit jours, défendit de délivrer aucune marchandise sans un ordre de sa main ; il prit ainsi la responsabilité de toute l'administration, contrairement au règlement. Il le comprit si bien qu'il écrivit en France pour qu'on lui envoyât directement un commissaire, un garde-magasin et quelques employés pour ce service. Cependant, à la nouvelle de la mort du sieur Senaut, Maillart, comme s'il se fût repenti d'avoir abandonné sans contrôle au baron la disposition des effets du roi, nomma, au mois d'août 1774, le sieur La Grive des Assises, ancien commissaire des guerres, qui, paraît-il, était un homme intelligent. Les instructions qu'il lui donna sont du 15 août 1774. Il lui remit une

copie de toutes les lettres que le ministre avait écrites, tant à M. de Ternay qu'à lui-même, relativement à l'établissement de Madagascar, et le texte de l'ordonnance du 30 décembre 1772, qui réglait la formation du corps des volontaires.

Il lui recommanda de se conformer exactement aux lois, de ne rien laisser payer par le trésorier, de ne rien laisser délivrer par le garde-magasin sans son ordre, de faire tenir exactement, par ces deux employés, un journal de leurs recettes et de leurs dépenses. Il devait visiter assidûment les magasins et contrôler sévèrement les procès-verbaux de coulage et de dépérissement. La frégate la *Belle-Poule*, qui le conduisait à Louisbourg, le débarquerait d'abord à Foulepointe où il ferait l'inspection de la troupe et de tous les Français qui y étaient. Aussitôt arrivé à la baie d'Antongil, il dresserait l'inventaire de tous les effets du roi et passerait des revues pour connaître la situation de la garnison. Il rédigerait les extraits mortuaires des personnes décédées, recueillerait leurs testaments, s'il y en avait, pour en informer les familles. Il vérifierait les assertions du baron touchant les vols reprochés au sieur Senaut. Des Assises ne serait pas subordonné à Benyowszky et correspondrait directement avec Maillart.

A ces instructions générales d'autres étaient jointes, tout à fait confidentielles. Maillart se faisait évidemment peu d'illusions sur l'esprit d'ordre du baron, encore moins sur sa docilité et ces prescriptions ne présument chez lui aucune de ces qualités précieuses, communes à nos fonctionnaires. Au cas où il exigerait qu'il fût fait des dépenses, contrairement aux ordonnances, M. des Assises lui ferait avec tranquillité et modération les représentations qu'il jugerait convenables ; si le commandant y résistait, il les réitérerait par écrit, et si le commandant persistait après cela, il exigerait un ordre écrit au bas desdites représentations, puis, enverrait des expéditions du tout à l'île de France. Au cas où M. de Benyowszky serait décédé à son arrivée, il devait se souvenir que le baron s'était rendu caution du trésorier et que sa succession devait être garante des faits de ce comptable. Il devrait, en conséquence, apposer ses propres scellés sur les effets de la succession, nonobstant toute opposition. Il éviterait personnellement tout débat et toute discussion avec le baron et si les faits le convainquaient que celui-ci ne voulait

absolument pas laisser rétablir l'ordre, il était autorisé à revenir sur la *Belle-Poule*, si ce vaisseau se trouvait encore là, ou sinon, par le premier vaisseau qui passerait à la baie d'Antongil.

Après la mort de des Assises, cette pièce tomba sous les yeux du baron ; il en envoya copie à Paris, se plaignant que ce fût plutôt un libelle diffamatoire qu'une pièce de service.

Cet ordonnateur si bien stylé arriva le 7 octobre 1774 en rade de l'île d'Aiguillon. Il descendit à terre immédiatement et trouva une lettre de Benyowszky qui l'engageait à se rendre à la plaine des Volontaires, son quartier général. Il s'embarqua le lendemain dans une pirogue pour remonter la rivière, et fit la rencontre du baron lui-même, qui, ayant appris l'arrivée de la *Belle-Poule*, se rendait à Louisbourg. Mais, saisi d'un accès de fièvre, il dut revenir avec des Assises à la Plaine. L'aspect de ce poste semble avoir fait assez bonne impression sur le nouveau venu. Il lui parut qu'on y avait fait des travaux immenses : mais il trouva les registres des comptables très mal tenus, ou plutôt il trouva qu'ils n'étaient pas tenus du tout. Le registre-journal de Senaut était demeuré tout en blanc, « sans qu'on y vît portée une panse d'*a* ». Il fut donc impossible d'envoyer par la *Belle-Poule* les états que réclamait Maillart. Il lui donna par contre des renseignements sur les établissements faits par Benyowszky : les magasins avaient été bâtis à la hâte et les effets du roi n'y étaient pas en sûreté, les hôpitaux étaient en si mauvais état qu'ils devaient être reconstruits. L'île d'Aiguillon paraissait inhabitable : elle ne renfermait qu'une plaine presque toujours submergée, elle était couverte continuellement d'un épais brouillard. Lui-même était logé aux quatre vents. Lorsqu'il tombait de la pluie, il avait de la peine à trouver une place pour travailler. Il se déclarait persuadé que les deux tiers des personnes déjà mortes avaient péri faute d'être convenablement abrités ; à l'hôpital même, les malades étaient exposés à la pluie et au vent ; tous les bâtiments de la colonie n'étaient que des cahutes. Il demanda des ouvriers capables de faire les réparations nécessaires, d'autant plus que les malades étaient très nombreux. Le ton des lettres de des Assises, loin d'être hostile, ne marque aucune prévention. On voit certes que sa première impression n'est pas favorable à l'administration de Benyowszky. On voit surtout que les rapports faits par ce dernier sur ses tra-

vaux et sur la parfaite salubrité de Louisbourg ne lui semblent pas justifiés. L'aventure de ce des Assises va nous fournir la preuve du peu de créance que méritent les *Mémoires* de Benyowszky.

Celui-ci raconte que, peu de jours après son arrivée, des Assises assembla quelques chefs indigènes, leur fit présent d'un tonneau d'eau-de-vie et les assura qu'il était venu pour les soutenir contre le gouverneur et pour surveiller sa conduite. Ce procédé lui parut criminel de la part d'un homme qui lui était subordonné, mais, l'injure lui étant personnelle, il se contenta de faire à l'ordonnateur de très fortes réprimandes sur l'absurdité de sa conduite. Quelque temps après, comme il était tombé gravement malade, des Assises voulut convoquer les officiers : sur leur refus d'obéir, il se rendit auprès de chacun d'eux et leur déclara qu'il avait reçu de Maillart l'ordre de saisir tous les effets particuliers du baron, si ce dernier semblait en danger de mort. Il leur demanda leur concours pour accomplir sa mission. La réponse des officiers fut une menace de le faire repentir, s'il osait réitérer sa proposition. Le baron ayant appris, dès son rétablissement, la conduite qu'il avait tenue, le manda aussitôt et la lui reprocha amèrement. Atterré en voyant ses procédés mis ainsi publiquement au jour, celui-ci avoua que toutes ses actions lui étaient dictées par des instructions particulières de son chef. Il dut en livrer l'original au baron, qui en fit prendre une copie et les envoya à Paris en les qualifiant de libelle diffamatoire. Quelques jours après, l'ordonnateur voulut lui faire signer le procès-verbal des pertes et des vols qui avaient été constatés dans les magasins ; le baron refusa, déclarant qu'il n'ignorait pas l'énorme consommation de vin que faisaient des Assises et ses gens ; quant aux vols, il dit qu'on connaissait trop bien les voleurs pour songer à faire aucune poursuite contre eux. Quelque temps après, Benyowszky fit commencer quelques constructions à Louisbourg : des Assises protesta et alla jusqu'à menacer d'avertir les nègres qu'il refuserait de payer leur travail. Cela se serait passé du 1er au 20 novembre 1774. En décembre, il aurait tenté de soulever contre la colonie le canton des Saphirobays ; il leur persuada qu'en se révoltant contre le baron ils feraient une chose agréable au gouvernement de l'île de France. « Je crus, raconte Benyowszky, qu'il était enfin temps

de prendre une résolution ferme et définitive. J'assemblai les officiers du corps à qui j'expliquai le fait : après leur avoir expliqué la conduite du sieur des Assises, je leur demandai ce qu'ils croyaient prudent de faire. Leur opinion étant d'accord avec la mienne, j'ordonnai qu'on le mît aux arrêts et M. Aumont fut chargé de le remplacer. » Cela se passait, paraît-il, le 19 décembre. Dix jours après, l'ordonnateur avouait publiquement que toutes ses paroles et tous ses actes avaient été inspirés par une faction de l'île de France, dont le gouvernement était jaloux de la prospérité où s'élevait l'établissement de Madagascar sous le commandement du baron ; quant à lui, il ne s'était comporté ainsi que pour gagner les bonnes grâces de M. Maillart. Cet acte de repentir valut au coupable sa mise en liberté et Benyowszky laissa cet homme dangereux, comme il le nomme, reprendre ses fonctions. Il ne les garda toutefois, d'après les *Mémoires*, que jusqu'au 8 février 1775, date à laquelle il aurait été, sur sa demande, relevé de ses fonctions.

Malheureusement pour le narrateur, il n'y a pas un mot de vrai dans ce récit. Nous possédons les lettres échangées par Benyowszky et le sieur des Assises depuis le mois d'octobre 1774 jusqu'au mois de février 1775. Il en existe du baron, écrites de la Plaine-de-Santé, en date du 30 septembre, des 5, 10, 15, 18, 24 et 26 octobre : elles sont toutes extrêmement cordiales. Il charge des Assises d'acheter pour son compte au chevalier Grenier, commandant la *Belle-Poule*, deux Mozambiques qui savent sonner du cor, « car, dit-il, sa plus grande privation est de ne pas avoir de musique ». Il paraît qu'il fut malade au cours du mois de novembre : il ne quitta pas la Plaine, mais cette correspondance continua régulièrement, sans qu'on y trouve la moindre allusion au moindre désaccord. Le ton des lettres du baron est toujours amical, parfois familier, les réponses de l'ordonnateur sont toujours déférentes et respectueuses. Celui-ci résidait habituellement à Louisbourg, mais il fit plusieurs voyages en pirogue à la Plaine-de-Santé pour se concerter avec son chef. Pour mieux juger de la nature de leurs relations, l'on peut prendre quelques exemples dans les lettres du baron. Du 11 octobre : « Nous partageons, cher des Assises, les légumes. Je vous en envoie un panier : bon appétit. » Du 13 décembre : « J'attends vos jetons et votre boîte pour vous servir avec de

nouvelles cartes un quinola à la bonne, et je vous prie de remettre à M. Ouzeau le bon des 200 fiches ainsi qu'à vous-même celui de 116. Je vous attends avec votre nouvelle pirogue. J'ai reçu bien des lettres : beaucoup de nouveau : nous nous amuserons avec cela une soirée. » Du 15 décembre : « Mme de Benyowszky et mademoiselle sa sœur se portent bien ; elles commencent à revenir des préjugés de la Plaine et m'ont chargé l'une et l'autre de vous dire mille choses obligeantes. » Du 20 décembre : « Ma chère moitié vous dit bien des choses et vous envoie des légumes... La farine est ici si mauvaise que nous ne pouvons pas manger de pain. Je vous requiers d'en envoyer à la Plaine quelque bon quart. Adieu, mon ami, portez-vous bien, buvez votre vin de Champagne et n'oubliez pas que j'ai eu l'honneur de vous offrir de mon Grave et Malaga. » Cette lettre est précisément datée du jour où, d'après les *Mémoires*, Benyowszky aurait été obligé de faire mettre aux arrêts le sieur des Assises. On voit que, ce jour-là, le baron paraissait être dans les meilleures dispositions à l'égard de ce prétendu rebelle. D'ailleurs, une lettre postérieure de quatre jours nous fait connaître que des Assises était précisément fort malade à cette date et incapable de conspirer, en supposant même qu'il en pût avoir l'idée. Le 24, Benyowszky lui conseillait de se rendre à la Plaine : « Je serais, dit-il, à même de vous témoigner combien je vous estime. » L'indisposition de des Assises n'eut pas de suite ; il fut même assez vite rétabli pour pouvoir envoyer le jour de l'an un joli compliment à M. et à Mme de Benyowszky. Le baron l'en remercia, par lettre du 2 janvier 1775, en souhaitant que tous deux pussent passer l'année ensemble le plus agréablement possible et en bonne santé. Il n'y a donc rien à retenir du récit des *Mémoires*. Pourquoi Benyowszky a-t-il ainsi calomnié cet homme qu'il appelait son ami, ce malheureux qui, n'ayant pu fournir ni les états ni les actes de décès réclamés par Maillart-Dumesle, fut rappelé par lui et mourut à Madagascar avant même de connaître son rappel ? La raison, la voici : le baron cherchant, en 1786, à expliquer son insuccès, voulut en faire peser la responsabilité sur Maillart ; il l'accusa de l'avoir contrecarré, de lui avoir refusé et les marchandises et les fonds nécessaires. Il lui plut aussi d'ajouter à ses griefs administratifs l'imputation de prétendus complots formés contre sa colonie à

l'instigation de ce fonctionnaire par des agents complices. Des Assises ne pouvait plus s'en défendre, Maillart, s'il vivait encore, ne réfuta pas le livre de son ennemi, qui fut publié en France seulement en 1791.

L'inimitié dont on l'accuse ne l'empêcha pas d'envoyer à l'établissement de Madagascar des secours qui, vu la pénurie où étaient les îles elles-mêmes, ne laissèrent pas d'être assez considérables. Nous savons par les lettres du chevalier de Ternay qu'on fit partir en l'année 1774 6 vaisseaux chargés de vivres et d'argent pour la colonie nouvelle, sans compter le *Desforges* et le *Postillon* qui avaient amené le baron et le corps des volontaires : ce sont le *Grand-Bourbon*, la *Flore*, la *Dauphine*, le *Nécessaire*, la *Belle-Arthur*, la frégate la *Belle-Poule* sur laquelle se trouvait des Assises ; le *Conquérant* y alla en janvier 1775 et la *Dauphine* y retourna en janvier 1776.

Nous avons aussi les pièces de la comptabilité de l'île de France adressées au ministre par l'intendant, lesquelles donnent le détail des hommes envoyés, des fournitures faites et des fonds remis au compte de l'établissement de Madagascar [1].

Quant aux fonds, un premier état, envoyé le 17 août 1774 et complété le 6 septembre suivant, donnait un total de 910,293 livres, non compris les frais de navigation des vaisseaux la *Flore*, la *Belle-Arthur*, le *Grand-Bourbon* et la *Belle-Poule* ; à la fin de septembre 1775 on atteignait la somme de 1,112,093 livres. Bellecombe et Chevreau, d'après les notes fournies par Benyowszky lui-même, arrivèrent en octobre 1776 au chiffre de 1,799,100 l. 11 s. 6 d., valeur fournie en marchandises, sauf 336,416 livres en argent comptant, payées à M. de Benyowszky lui-même et 315,706 l. 1 s. 6 d., en lettres de change tirées par lui sur le trésorier de l'île de France.

C'était une dépense de près de 2 millions du mois de février 1774 au mois d'octobre 1776 pour environ 300 hommes dont 90 seulement survivaient dès 1775. Il faut noter aussi que les vivres pris sur place, tels que les bœufs et le riz, qui, en droit, auraient dû être achetés, furent probablement enlevés de force. Benyowszky, on le sait, ne comptait pas fort exactement. Il opposa

(1) On envoya 20 hommes en août 1774, 30 autres en décembre, Kerguelen en laissa 20.

pourtant à ces chiffres les siens : car Maillart lui avait fait passer copie de ses états. Il ne consentit à reconnaître comme faites au compte de l'établissement que 641,458 livres de dépenses ; mais les bureaux du ministère, qui relevèrent les chiffres portés dans ses tableaux, remarquèrent qu'il retranchait ordinairement de ses dépenses des objets qui devaient en faire partie ; les chiffres de Maillart méritent donc confiance. Encore pourrait-on compter au bilan de la colonie le corps et le chargement de la corvette la *Sirène* qui se perdit en janvier 1776 à Fort-Dauphin et dont la cargaison valait 250,000 livres. Il ne paraît donc pas que Maillart ait mis trop de mauvaise volonté dans ses relations avec le baron ; il est même étonnant qu'il ait fait tant d'avances de fonds alors qu'il ne recevait aucune justification et que Benyowszky se refusait opiniâtrément à reconnaître l'autorité de Ternay et la sienne. A une lettre écrite par eux à Paris pour savoir si l'établissement nouveau devait être regardé ou non comme indépendant de l'île de France, le ministre avait répondu, le 17 juillet 1775, que M. le baron de Benyowszky devait entretenir correspondance avec eux, mais qu'il n'était tenu de rendre compte qu'au secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies. Cette décision le rendait indépendant de fait et l'on conçoit dès lors l'embarras d'un intendant qui pouvait être tenu de fournir de l'argent et ne pouvait exercer aucun contrôle sur l'emploi qui en était fait. Il est assez naturel qu'à la réception de cette dépêche, Maillart ait interrompu les envois qu'il n'avait pas cessé de faire à Madagascar jusqu'au mois de décembre 1775 et dont on ne lui avait rendu aucun compte, contrairement à la règle. C'est à partir de cette date que Benyowszky cessa de recevoir des secours réguliers. Il faut avouer qu'il est lui-même responsable de cet abandon. On lui en donna avis en lui en expliquant les motifs. Il ne répondit pas. Il avait assez mal reconnu la complaisance de l'intendant. On sait qu'il n'avait ni transmis ni laissé transmettre aucun compte depuis son arrivée à Louisbourg. Aussi, Maillart pouvait lui écrire le 21 juin 1775, c'est-à-dire environ dix-sept mois après son débarquement : « Je n'ai encore aucune nouvelle du trésorier, du garde-magasin, par conséquent aucun compte qui constate l'emploi des fonds et des effets et rien qui constate le restant. Je n'ai pas davantage la liste des hommes encore existants, ni de liste des morts, avec l'époque de

leurs décès, pour servir à livrer des extraits mortuaires à leurs familles. On n'a point non plus envoyé d'inventaires des morts, ni aucun produit de leurs successions. Je suis, d'après cela, dans l'impossibilité de rien constater dans les détails qui me concernent, d'autant plus que M. Desassises étant mort, ni ses papiers, ni son inventaire, ni ses ordres ne m'ont été adressés, non plus que ceux du sieur Senaut, qui a été quelque temps garde-magasin. » On comprend qu'en raison de cette incurie, Maillart ait pu, sans exagération, écrire au ministre que les comptes de la colonie nouvelle pourraient être considérés comme ceux d'un navire naufragé et perdu corps et biens.

La demande d'éclaircissements au sujet des fonds dépendant des successions ouvertes à Madagascar paraît avoir fort irrité le baron sans qu'on aperçoive la raison. A une réclamation sur ce sujet, qui lui fut transmise au cours de 1775, il répondit seulement le 30 décembre de la même année. Il déclarait alors renvoyer à l'administration tout ce qui concernait les listes des morts, leurs successions, ventes, inventaires, etc., et n'en vouloir pas entendre parler.

L'intendant répondit que les ordonnances du roi chargeaient les majors et commandants de tout ce qui concernait ces affaires, et que, par conséquent, ce serait à lui, Benyowszky, d'en rendre compte. On ne s'entendit pas non plus au sujet d'achats de cargaisons et de vaisseaux faits par le baron et que Maillart refusa de solder n'ayant ni ordres pour cela, ni fonds suffisants : « Vous et moi, monsieur, concluait l'intendant, nous avons des ordres ; vous les suivez, nous exécutons les nôtres, c'est au ministre à prononcer et à nous d'obéir. » A cette lettre, Benyowszky répliqua le 5 juin 1776 : « J'ai reçu le 17 du mois passé la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; je vous prie d'être tranquille sur la liste des morts, les successions, inventaires et ventes des personnes militaires, je sais mon devoir et je l'ai rempli ; je me flatte que vous vous dispenserez d'exiger de moi des comptes à cet égard. Pour les autres affaires et contestations dont vous me parlez, qui me surprennent beaucoup, je vous prie d'attendre les ordres du ministre. Laissez ces affaires, soit prétendues, soit réelles, tranquilles et soutenez-les autant que vous y êtes intéressé. Je vous souhaite une bonne issue ; tout ce que je puis dire, c'est que le mensonge n'a qu'un

temps, et souvent très court. Quant aux boîtes que vous avez reçues, elles contenaient tous les papiers quelconques qui ont été trouvés après le décès des sieurs Haumont et Desassises. S'ils ne vous procurent aucun éclaircissement, c'est une preuve que vous avez fait un mauvais choix, et que vous avez employé des voleurs, des ignorants et des imbéciles ; vous jouirez de leurs ouvrages, mais ce sont toutes affaires qui ne me regardent pas. Vous ferez donc bien de ne me rien dire sur ce que je dois ou ne dois pas faire, de ne pas plus vous inquiéter de ma conduite que je n'ai fait de la vôtre. A l'égard des lettres de change, achats de cargaisons, navires, etc... ce n'est pas vous qui répondrez pour moi, ainsi, passons cette synagogue.

« Vous avez pris sur vous d'informer le ministre que, depuis mon arrivée à Madagascar, l'île de France m'avait fourni des secours considérables en espèces et en hommes. Permettez-moi de vous dire que vous lui en avez imposé, et que c'est un mensonge atroce, vous le savez vous-même et c'est tout dire. »

Ce langage était certes peu conforme aux usages et l'on ne peut s'étonner que Maillart ait transmis cette lettre avec quelques autres du même style au ministre de la Marine. Il se plaignit de cette animosité dont il avait eu des marques, dès les premiers jours, pour s'être opposé à certaines mesures qu'il jugeait mauvaises. Il est impossible, en effet, de justifier les fureurs épistolaires du baron, et, après les preuves que nous avons de la correction de Maillart, on ne peut nier qu'il ait fait son devoir et fourni, selon ses moyens, à la subsistance de la colonie. On ne peut lui reprocher sérieusement, pas plus qu'à M. de Ternay, de n'avoir pas recruté régulièrement le corps des Volontaires, de n'avoir pas renouvelé leur uniforme jusque dans ses détails. Ils n'avaient ni hommes ni ressources ; or, Benyowszky voulait qu'on lui fournît les mêmes tissus et des boutons de rechange identiques aux anciens. Les administrateurs de l'île de France ont donc fait loyalement leur devoir. S'ils n'ont pas fait plus, c'est qu'ils avaient peu de moyens.

Dire qu'ils aient approuvé ou loué l'entreprise, c'est autre chose : il est certain que, dès le premier jour, ils en augurèrent mal et qu'ils le dirent au ministre sans la moindre réticence. Dès le mois de novembre 1773, ils se montrèrent inquiets des conséquences qu'elle pourrait avoir et des grands frais qu'elle allait

entraîner : mais on pensa d'abord en France qu'ils y étaient défavorables en raison de l'indépendance qu'on semblait laisser à Benyowszky. Le 17 juin 1774, ils envoyèrent les premières nouvelles reçues de l'établissement. Un bâtiment, parti le 4 mars de la baie d'Antongil, annonçait qu'on y avait déjà perdu beaucoup de monde et qu'il y avait un grand nombre de malades. Dès le 24 mars, 40 hommes de troupe et 6 officiers étaient morts ; or, Benyowszky n'avouait, à cette date, que 7 décès. Il avait déjà eu des démêlés avec les gens du pays, il avait incendié un village ; tout était dans le plus grand désordre ; il faisait des demandes démesurées et injustifiées, par exemple il voulait un navire qui serait à ses ordres et 12 canons. Enfin, il avait placé son camp dans un endroit marécageux, où il était exposé à perdre tout son monde. C'est à cette époque que se place le séjour du capitaine Kerguelen à la baie d'Antongil, et son témoignage confirme celui de MM. de Ternay et Maillart. Il y demeura, pour se rafraîchir, du 20 février au 21 mars 1774 ; il raconta que les indigènes étaient fort hostiles à Benyowszky, que dans leur langage ils l'appelaient le *mauvais blanc* et qu'ils venaient tirer aux Français des coups de fusil jusqu'aux environs du campement. Il lui avait été impossible d'obtenir du baron les moindres secours ; il dut se procurer lui-même sur la côte les bœufs dont il avait besoin pour ses équipages. Pourtant, au moment où il allait lever l'ancre, Benyowszky lui demanda son concours pour attaquer un village indigène assez bien fortifié, armé d'un petit canon, où résidaient deux chefs, qui étaient venus tirailler la veille contre ses retranchements. Kerguelen consentit à donner 80 hommes, Benyowszky en amena 50 qui s'embarquèrent sur quelques canots du pays. Le village fut livré aux flammes, sans résistance, par les marins ; les Volontaires n'eurent pas même le temps de descendre à terre. « C'étaient tous, dit Kerguelen, des enfants, des polissons, des décrotteurs du Pont-Neuf. »

Le 10 du mois d'août arriva à l'île de France le senau du roi, le *Grand-Bourbon*, qui avait quitté l'île le 4 juillet précédent. Sur ce vaisseau passaient Mme de Benyowszky, sa sœur Mlle Henska et Mme Cromstowska, dont le mari, capitaine au corps des Volontaires, venait de mourir. Il apportait des lettres de particuliers qui dépeignaient la situation de l'établissement comme très peu favorable. Le capitaine et le chirurgien déclarè-

rent qu'à leur départ, le 3 juillet, 180 hommes sur 237 et 12 officiers sur 22 étaient morts ; Benyowszky était fort malade. Quant à lui, il mandait qu'il se portait bien et qu'il n'avait perdu que 49 hommes. Et tandis qu'il énumérait pompeusement les quantités de riz accumulées par ses soins, le capitaine du Grand-Bourbon disait qu'on n'avait pas même pu lui en fournir pour sa traversée et que tous les magasins étaient vides : cependant Benyowszky demandait 50 hommes du régiment de I'île de France pour compléter sa troupe : Ternay ne crut pas devoir les accorder, mais il fit passer sur la frégate la *Belle-Poule* commandée par le chevalier Grenier, des chirurgiens, des médicaments, des vins, des eaux-de-vie, des farines et tous les secours qu'il pouvait, eu égard à la disette où était l'île de France : il recommanda au capitaine de ne prêter ses hommes que pour faire des cases et des magasins sur l'île Maroce et, en tout cas, de ne pas les laisser travailler dans l'établissement marécageux de Louisbourg. Au mois de septembre, on reçut encore des nouvelles : Benyowszky écrivit qu'il avait trouvé un joli port entre le port Louquès et le cap d'Ambre, et que sept pirogues chargées en plein d'ambre avaient payé toutes ses dépenses : « Il nous a envoyé à chacun, dirent les administrateurs dans leur compte rendu, un gros morceau de ce prétendu ambre, qui n'est qu'une mauvaise gomme, et il ajoute avoir envoyé en France la corvette du roi le *Postillon*, pour informer le ministre de cette découverte et cela contre notre avis. »

Ils trouvèrent aussi fort mauvais qu'il eût accordé au sieur Savournin, armateur et négrier, le privilège du commerce sur la côte ouest de Madagascar, moyennant 100,000 livres une fois versées à la caisse du roi à Madagascar, fonds dont il disait qu'il rendrait compte directement en France. Cela paraissait irrégulier. Quant aux secours que Madagascar devait fournir aux îles, on les attendait encore, bien que le baron promît des milliers de livres de riz et des centaines de bœufs dont il faisait, d'ailleurs, varier les chiffres d'une lettre à l'autre.

Ternay adressa au duc d'Aiguillon personnellement le 6 septembre 1774 une lettre où il exposait toute sa conduite à l'égard du baron. Il rappelait qu'il l'avait supplié de ne partir qu'à la fin de la mauvaise saison, quand son premier détachement aurait pu construire au moins un magasin pour mettre les

vivres à couvert. Rien n'avait pu le retenir et, comme il était indépendant de par ses ordres, Ternay n'avait pu lui donner que des avis dont il n'avait tenu aucun compte. C'est ainsi qu'il avait pris position à l'endroit le plus malsain et le plus pestilentiel de toute l'île, qu'il ne tenait Ternay au courant de rien, supposant sans doute que celui-ci ne pourrait rien savoir des pertes qu'il avait faites, parce qu'il avait interdit d'écrire et qu'il interceptait les lettres ; mais on avait tout connu par des correspondances particulières et par le chirurgien de l'établissement. Le gouverneur se plaignait qu'on n'eût pas confiance en lui ; sa façon de servir méritait, lui semblait-il, qu'on l'eût mis dans la confidence de la mission confiée à Benyowszky, tandis qu'il n'en connaissait pas le premier mot. Pour Maillart, n'ayant reçu ni les listes des morts, ni les inventaires des successions, ni aucun compte d'aucune espèce, il fit au baron la réclamation dont il a été parlé plus haut, en envoya copie au ministre et ajouta : « Elle vous prouvera, Monseigneur, que le désordre qui règne à Madagascar, depuis le commencement de cet établissement, continue et augmente même chaque jour. Que peut-on au surplus espérer des opérations d'un homme qui établit le despotisme pour principe, qui méconnaît lois, usages, convenances, qui, d'ailleurs, se regarde comme indépendant du gouvernement de l'île de France, qui se retranche continuellement derrière des instructions particulières à lui données en France, qui, d'après cela, me regarde comme devant aveuglément accéder à toutes ses demandes, sans par lui rendre aucun compte et sans tolérer même qu'il en soit rendu ? »

Ainsi parlait avec une juste indignation cet intendant qui, depuis dix-huit mois, avait payé 1,200,000 livres et n'avait pu encore obtenir ni un reçu ni un compte de dépense (9 juillet 1775). Que dut-il penser lorsque, au mois d'octobre de cette année 1775, il reçut le procès-verbal d'une réunion tenue par les officiers du corps des Volontaires le 25 septembre précédent ? Etaient présents M. le baron de Benyowszky, colonel du corps des Volontaires de son nom, commandant général de Madagascar, 9 officiers, le trésorier Besse. Le baron exposait que, le voyant malade, les officiers avaient voulu tenir une assemblée pour savoir quels ordres ils auraient à suivre en cas de malheur. Il y avait assisté et leur avait fait un discours dans lequel, à son

ordinaire, il s'était plaint de la prétendue trahison de Maillart et de l'abandon où on les laissait de propos délibéré. Il s'était ensuite retiré.

Que pouvaient faire des officiers à qui leur colonel ne donnait pour éclaircissements que des plaintes et des récriminations ? Ils se déclarèrent pénétrés de douleur en apprenant, qu'en récompense de ses soins et de son zèle, on s'efforçait de ternir sa réputation par des impostures et la plus noire calomnie. Ils offrirent de faire eux-mêmes une masse commune de fonds pour l'avancer au trésorier. Ils ouvrirent l'avis, si l'on en croit Benyowszky, d'adresser à l'île de France une sommation au nom du roi pour obtenir des secours en hommes, en argent et en marchandises. Et pourtant les officiers avaient dû toucher par le vaisseau le *Conquérant*, dans les premiers jours du mois, des secours personnels, dont le chef accusa réception à Ternay par sa lettre du 20 octobre, mais dont il ne paraît pas avoir dit mot aux destinataires, puisqu'ils n'y font pas la moindre allusion. Il sut bien par contre envoyer copie de la délibération extorquée à ses officiers aux administrateurs de l'île de France en l'accompagnant d'une sommation personnelle rédigée en termes violents : « Je vous somme, écrivit-il, au nom du roi, notre maître, d'envoyer à Madagascar un officier supérieur capable de commander, à qui je puisse confier le gouvernement, en attendant que la cour en nomme un autre... Vous aurez pareillement agréable d'envoyer des provisions en farines et boissons, ainsi que toiles, fusils, poudre de guerre et une certaine somme pour la solde de la troupe, avec un détachement de 50 soldats, conduits par un officier. Vous perdrez l'établissement de Madagascar par le moindre retardement, et je vous rends responsables vis-à-vis du roi et du ministre dans le cas où vous aurez agi contre ma sommation. »

Si l'on songe que Benyowszky, dans ses lettres précédentes à Ternay, se donnait comme maître de toute l'île, énumérait les tributs en riz, en esclaves et en bœufs qui lui étaient payés par des milliers de sujets, on conviendra que la peinture de sa détresse pouvait paraître suspecte. Le ton dont il usait ne convenait guère d'ailleurs, parlant à des hommes qui, après tout, ne lui étaient pas subordonnés.

Ternay, poussé à tout, fit dès leur réception tirer copie de ces diverses pièces et les envoya au duc d'Aiguillon avec une lettre où il disait : « Il eût été à désirer, Monseigneur, que vous eussiez bien voulu m'expliquer si M. de Benyowszky est absolument indépendant du gouvernement de l'île de France, ce que je souhaite très fort, le ministre a pu le voir dans mes différentes dépêches. Cependant, la lettre commune du 16 octobre 1774 et qui nous *dit de donner des ordres à Madagascar*, pour que le sieur Bourdé de la Villehuet ne soit pas inquiété, semble annoncer une dépendance. C'est cette même lettre et cet ordre que vous m'avez donné qui ont si fort gendarmé M. de Benyowszky. Je ne lui ai pas donné d'ordres, je lui ai fait passer les vôtres, et je le prie aujourd'hui de mettre fin à sa correspondance littéraire dans laquelle je ne vois que de l'aigreur. Vous avez vu la mienne, je pense que vous n'y aurez vu jusqu'à présent que de l'aménité et une envie décidée de voir réussir ses projets. Les conseils que je lui donnais, et non point des ordres, étaient dictés par ce seul motif. La sommation impérieuse qu'il fait au gouvernement de l'île de France me ferait presque douter s'il ne se croit pas également commandant de ces îles-ci. Je ne sais, Monseigneur, quels peuvent être les ordres donnés à M. le baron de Benyowszky, qui se trouve actuellement en guerre avec les noirs des environs de la baie d'Antongil. Si je veux m'en rapporter à la lettre commune du 19 mars 1773, n° 65, il n'était question que d'un seul établissement, à la faveur duquel l'on se serait procuré, avec des effets de traite, du riz et des bestiaux des habitants du pays, que l'on aurait insensiblement accoutumés à voir les Français établis chez eux. Si c'est là le projet, M. de Benyowszky a plus de monde qu'il ne lui en faut encore pour s'y maintenir, malgré tous les noirs qui pourraient l'y attaquer. Selon son propre calcul, il doit avoir 212 hommes. Si, au contraire, il a ordre de soumettre toute l'île de Madagascar, comme je vous en ai rendu compte, en vous envoyant un extrait de ses lettres, les 50 hommes qu'il demande à l'île de France, et dont il y aurait la moitié de morts six semaines après leur arrivée, ne suffiraient pas, à beaucoup près, pour une pareille conquête. J'attends vos ordres avant de faire un envoi de ce genre, du moins aussi considérable. Je ferai partir la corvette du roi la *Dauphine*, sous huit jours. M. Maillart enverra des habil-

lements avec des effets de traite et autres provisions de bouche. J'y ferai passer un millier de poudre pour le service de la troupe, et M. le chevalier de Tromelin restera, jusqu'à la fin de janvier (1776), dans la baie d'Antongil, pour seconder M. le baron de Benyowszky dans la défense de son poste principal, s'il est attaqué. Les hostilités actuelles des noirs de Madagascar sont contradictoires avec les dernières lettres de M. le baron de Benyowszky, qui annonçait que toute l'île depuis le Fort-Dauphin jusqu'au cap d'Ambre, était soumise et tributaire du gouvernement français. Ce commandant doit vous en avoir rendu compte. Je vous fais cette observation sans fiel aucun, et je désire que tout ce que la cour a espéré de cet établissement puisse se réaliser. Je m'en remets, d'ailleurs, à la voix publique pour le jugement que le ministre voudra en porter. Je lui fais observer seulement qu'il est à désirer que les ordres donnés par la cour soient si clairs, que personne n'y puisse donner interprétation. Je joins ici la liste générale des personnes qui ont passé à Madagascar. Vous pourrez juger de la mortalité par l'aveu lui-même de M. de Benyowszky qui avoue 124 morts, d'où je résume qu'il doit avoir encore avec lui 212 blancs et 23 noirs sortis de l'île de France. Mais tous les calculs que je pourrais faire seraient toujours fort incertains et mon opinion sera la même dans tous les temps, c'est-à-dire que j'ai vu jusqu'à présent tant de contradictions dans les différentes lettres de M. de Benyowszky que je ne peux ajouter foi à tout le pathétique de sa situation, surtout si l'on en juge par l'immensité des envois qui lui ont été faits. Son discours, joint à la sommation de tout un corps que je ne connais pas, me paraît une vraie scène de théâtre et qu'il est inutile de commenter. »

En réalité, Benyowszky qui avait, le 20 septembre 1774, 150 hommes en tout, y compris les officiers, n'en avait plus en janvier 1775 que 119, en septembre que 92 et le 1er janvier 1776 91. Tout cela ressort d'états signés de sa propre main.

Le capitaine Bourdé, commandant le navire particulier le *Salomon*, qui était à Madagascar en 1775, nous apporte un témoignage à l'appui des dires de Ternay. Il ne dit rien de positif sur l'état actuel du chef-lieu que M. de Benyowszky avait formé dans la baie d'Antongil et nommé Louisbourg. Il sait seulement que c'est l'endroit le plus malsain de Madagascar. Il était lui-

même arrivé à Foulepointe, le 9 juillet 1775, à la nuit close. Le 10 au matin, il avait envoyé un officier à terre pour remettre à M. de la Boullaye, officier des Volontaires de Benyowszky, les paquets dont il avait été chargé par M. de Ternay pour le baron. La Boullaye revint à bord avec l'officier et y dîna, convenant dans la conversation que l'établissement était dispendieux pour l'Etat, inutile par lui-même et nuisible au commerce, sans compter que la mauvaise saison emportait la plupart des hommes : « Nous avons pu juger, dit Bourdé, de la vérité de ce dernier fait à l'aspect des 13 soldats, du commandant et du chirurgien, qui avaient plutôt l'air de momies ambulantes que d'hommes vivants. C'était toute la garnison d'une méchante palissade carrée que l'on nomme le fort Français, et qui, dans le vrai, n'est qu'un taudis de nègres, sans force ni défense, puisqu'il n'est formé que par des pieux de 4 à 6 pouces de diamètre et de 7 à 8 pieds de hauteur au-dessus du sol, dans lequel ils sont enfoncés de 2 pieds environ, en se touchant les uns les autres. Cet entourage de palissades renferme la case où loge l'officier, un magasin à la mode du pays et quelques autres cases où logent les soldats. C'est tout ce qu'on a pu remarquer, pendant le peu de temps que nous avons été à Foulepointe, où l'on n'a pas manqué de nous défendre toute espèce de commerce. Le 19 d'août, ajoute Bourdé, j'ai reçu une lettre du baron de Benyowszky, avec permission de traiter du riz sur toute la côte et défense d'y traiter des noirs. Aussi mes officiers n'ont pu remplir leurs ports-permis, quoique tous les gens de M. le baron offrent des esclaves, mais à si haut prix qu'on n'en achète point. Cependant, deux officiers du vaisseau en ont acheté pour domestiques à 55 piastres, l'un avec M. de la Boullaye, l'autre avec un interprète nommé la Broche. Si on avait voulu plusieurs esclaves à ce prix, on aurait pu s'en procurer, malgré les défenses, puisqu'elles ne paraissent faites que pour les négociants et que les gens de la colonie s'en dispensent. Sur l'île de Sainte-Marie, il n'y a ni établissement, ni poste, de la part du gouverneur général de l'île Dauphine. J'ai eu recours à M. de Benyowszky pour me procurer ce qu'il avait de riz en magasin à son fort Saint-Maurice, à Angontsy, qu'il s'est décidé à me vendre 1 piastre 1/2 le cent, et il m'en a fait livrer 74,365 livres à ce prix, conformément au reçu de son officier, M. Diard.

« Le fort Saint-Maurice consiste en une palissade pareille à celle de Foulepointe. Cet entourage de pieux a de plus que le premier deux tourelles, aux deux angles de la façade de la mer, et la porte du fort qui est au milieu de la courtine est couverte par un petit fer à cheval de palissades à hauteur de 4 pieds. Toute la garnison de ce fort faible consiste en 1 officier et 1 volontaire, avec 6 ou 8 noirs, interprètes. On l'a réduite à mon départ à un seul homme, nommé Décolle, interprète.

« On peut élever par tout Madagascar une pareille fortification, avec ses bâtiments, pour la valeur de 400 à 500 piastres en n'employant que les gens du pays, à la faire parce qu'il n'y a que des pieux à planter sans avoir de terre à remuer et le bois est sous la main des travailleurs. Je vous observerai, monsieur, que, quand le commerce jouissait de la liberté qui lui convient, les vaisseaux particuliers enlevaient beaucoup de riz et d'esclaves qui s'importaient dans nos îles de France et de Bourbon. Aujourd'hui, aucun vaisseau du commerce n'ose se procurer cet avantage, puisque la traite du riz y serait interrompue par les guerres continuelles qui s'y entretiennent depuis la présence de nos troupes, dont le nombre cependant est fort petit, car, suivant ce qui m'a été dit par les sieurs Diard, la Broche et Dupuis, le tout ne va pas à 150 hommes blancs, tout compris, dont la plupart exténués par l'intempérie du climat, sans en excepter le baron lui-même, et desquels le nombre diminuera encore probablement, pendant la mauvaise saison qui commence. Les récoltes de riz sont beaucoup moindres et la disette règne de Tamatave à la pointe de la Rée. »

Tel était le récit d'un témoin oculaire au milieu de l'année 1775.

On voit qu'avec de pareils témoignages qui ne peuvent être révoqués en doute quand ils portent sur des points particuliers et précis, il était difficile à Ternay et à Maillart d'avoir bonne opinion des exploits et de la véracité de Benyowszky.

Les bureaux étant plus éloignés furent plus lents à se laisser convaincre et n'admirent pas facilement qu'ils eussent pu se tromper, dans leur choix.

CHAPITRE VI

M. de Sarthe ordonne une enquête, 1776. – Rapport de MM. de Bellecombe, Chevreau et de la Pérouse : Benyowszky n'a rien fait de ce qu'il prétend, et a dépensé deux millions (1).

M. de Boynes, qui avait organisé, si l'on peut ainsi parler, l'expédition, de Benyowszky, avait été remplacé dès le 19 juillet 1774 par Turgot qui resta à la Marine jusqu'au 24 août de la même année. Il passa au contrôle général, laissant son poste à l'ancien lieutenant de police, M. de. Sartine, qui le conserva jusqu'en 1780 : à cette date, ce dernier eut pour successeur le marquis de Castries.

Dès son entrée en fonctions, Turgot avait pris connaissance des lettres de Maillart, de Benyowszky et de Ternay datées de la fin de décembre 1773 ; on a vu qu'il y fit répondre immédiatement. Les minutes des lettres sont de juillet et d'août 1774. Mais il est certain qu'elles ne furent pas expédiées, bien que la fermeté du ton et du style accuse la rédaction ou du moins la retouche du ministre. Si elles l'avaient été, l'entreprise de Benyowszky eût été contenue, dès la fin de 1774, dans les limites d'où elle ne devait pas sortir. Turgot, en effet, approuvait Maillart d'avoir refusé au baron les fonds que celui-ci lui réclamait pour lever une compagnie de chasseurs, mais il le blâmait d'avoir souffert qu'il partît sans ordonnateur. II lui recommandait expressément de réparer cette faute et de ne pas souffrir que le baron se mêlât en rien des dépenses et des magasins. A Ternay et à Maillart, il expliquait avec la dernière précision, dans une lettre commune, que le but de l'entreprise nouvelle était de remédier à la cherté des bœufs et des esclaves provenue de la liberté du commerce,

---

(1) A. C. Fonds Madagascar, C^5, 6, 7 aux dates indiquées. – *Mémoires de Benyowszky.*

de la concurrence des capitaines et de l'abus qui consistait à payer les indigènes en piastres. Il confirmait que l'expédition n'avait d'autre objet que la fondation d'un simple poste, que le chef était soumis à leur autorité, que si Benyowszky prétendait faire la conquête de l'île et y fonder une colonie, pour être la terreur de l'Asie, cela s'écartait de sa mission, et qu'il fallait s'en tenir au plan du gouvernement. C'était à eux d'y obliger Benyowszky.

Il est impossible que ces lettres aient été signées et soient tombées en rebut ; Turgot aura laissé le soin de les signer à son successeur ; cela n'aurait rien de surprenant, car si les minutes sont datées d'août, les expéditions n'étaient rédigées que vers l'époque où partaient les vaisseaux, c'est-à-dire en octobre.

En tout cas, il est absolument sûr qu'elles ne furent pas envoyées ; peut-être ne furent-elles jamais vues par Sartine. Ni lui ni personne n'y fait la moindre allusion. On doit supposer que ces dépêches ont dormi dans quelque tiroir d'où elles ont été exhumées au XIXe siècle, quand fut formé aux archives de la Marine le dossier de Madagascar.

M. de Sartine paraît n'avoir connu l'affaire que par les lettres de Benyowszky, de Ternay et de Maillart. Benyowszky expédia, le 1er septembre 1774, le cotre le *Postillon*, avec ses rapports jusqu'à cette date. Sa correspondance et celle des administrateurs furent résumées fort exactement, comme il est facile de s'en assurer, pour l'instruction du ministre. L'employé qui faisait ce travail, qui devait être Auda, le premier commis, ou Dubuq, chef de bureau, fait suivre, quand il y a lieu, les lettres les plus significatives de quelques remarques qui témoignent de dispositions plus favorables à Benyowszky qu'à ses contradicteurs. C'est ainsi qu'à la lettre par laquelle, le 17 juin 1774, Ternay donne de mauvaises nouvelles de l'établissement, est jointe cette note : « Il est fort à craindre que l'indépendance où est M. de Benyowszky du commandant de l'île de France, ainsi que de l'intendant, n'influe beaucoup sur l'opinion que ces deux chefs paraissent avoir de l'établissement. »

Cette note, faite directement pour le ministre et venant sans nul doute d'un des principaux commis du département, paraît assez étrange. Comment cet homme peut-il affirmer comme une chose incontestable l'autonomie de Benyowszky ?

Comment peut-il accuser le gouverneur et l'intendant de jalousie, quand il devait par ses fonctions mêmes avoir eu connaissance des lettres rédigées ou du moins approuvées par Turgot ? Ne les eût-il pas connues à l'époque où elles furent écrites, elles existaient certainement dans le dossier de l'affaire, alors en mains. Doit-on croire que l'annotateur les ait ignorées ? Ne les a-t-il pas dissimulées par amitié pour Benyowszky ? On aurait, dans cette hypothèse, l'explication de l'incertitude où Sartine fut laissé des dispositions prises par son prédécesseur. Lorsqu'il envoya plus tard des commissaires enquêteurs, il avoua lui-même qu'il ne savait rien de l'affaire. La note dont on vient de parler fut écrite dans les premiers mois de 1775, car il y est dit que Saunier, commandant du *Postillon*, arrive de Madagascar, et l'on sait que les navires partis vers septembre des îles touchaient à Lorient vers la mi-janvier. Elle permet d'induire que Benyowszky avait, au ministère, un ami qui profita du départ de Turgot pour empêcher l'exécution de ses décisions.

D'autres notes de la même main font ressortir les contradictions entre les lettres du baron et celles de Ternay et marquent qu'on fit appel, probablement pour infirmer les secondes, au témoignage du capitaine Saunier. Il est vraisemblable que celui-ci dut donner des renseignements favorables sur une entreprise à laquelle il participait et qui, d'ailleurs, à l'époque (1774) où il avait quitté Louisbourg, était loin d'être désespérée. Ces lettres de Ternay et de Maillart, qu'il s'agissait d'annihiler, datées de juin 1774, étaient parties par le *Carnate* en juillet. Elles annonçaient des pertes d'hommes, mais en somme rien de trop grave, et l'on pouvait sans mauvaise foi supposer dans leur pessimisme un peu de mauvaise humeur. Par contre, les lettres de Benyowszky, postérieures de trois mois, annonçaient la fondation de Louisbourg, de plusieurs autres postes, l'expédition de Mayeur jusqu'à Bombetok. On a vu ces récits plus haut. Pouvait-on soupçonner qu'il n'y eût rien de vrai dans ces rapports et qu'un homme honoré de la confiance de deux ministres fût capable de mentir avec une telle impudence ? Si l'on admet, ce qui est certain pour nous, que Sartine n'eut pas connaissance des lettres de Turgot, qu'on les lui ait ou non dissimulées, on reconnaîtra qu'il était assez naturel de faire crédit à ce Benyowszky, soutenu par des amis peut-être influents, presque illustré par

son étonnante évasion, d'autant qu'on le pouvait croire en butte à de mesquines jalousies. Tel paraît avoir été le sentiment de M. de Sartine.

Il resta donc insensible à une assez rude attaque dirigée contre le baron vers ce temps. M. de Lessart, qui devait être plus tard ministre des Affaires étrangères, alors maître des requêtes du conseil, lui présenta un mémoire de l'ingénieur Cossigny sur les établissements à créer dans l'île de Madagascar. De Lessart n'avait pas d'idées personnelles sur le sujet ; aussi doit-on penser qu'il exposa celles de Cossigny et peut-être sous la forme même que celui-ci leur donnait dans la conversation. Rien n'était plus légitime que d'avertir Sartine des mauvaises chances de la nouvelle entreprise. On pouvait dire qu'elle ne réussirait pas à moins d'être combinée d'après les notions les plus exactes ; il était certain qu'on avait jusqu'alors de ce pays que des connaissances très imparfaites, mais on retrouve le style de l'insociable et jaloux Cossigny dans les lignes suivantes : « M. de Benyowszky aurait-il donc appris tout à coup ce qu'on ignore depuis si longtemps ? Peut-on se fier jusqu'à un certain point à ses relations et à ses conseils ? J'ai ouï dire qu'il était charlatan, et j'ai fortement lieu de le croire, et d'ailleurs peut-on espérer qu'un colonel hongrois, échappé du Kamtchatka par une action courageuse, mais féroce, porte à Madagascar des mœurs bien douces et une administration pacifique ? Il faut surtout redouter de s'engager sur la foi d'un aventurier qui, n'ayant eu d'autre métier que de commander à des troupes légères et à des brigands, ne connaît ni les principes du gouvernement civil, ni le véritable objet de l'établissement qu'on veut faire à Madagascar. »

On ne peut s'empêcher, malgré les germes excessifs, de trouver ces réflexions assez judicieuses et ces conjectures presque prophétiques, soit qu'elles vinssent de Cossigny personnellement, soit que lui ou de Lessart les eussent empruntées à quelque correspondant des îles. Mais il n'était pas possible que Sartine rappelât Benyowszky ou lui refusât sa confiance d'après les témoignages qu'il avait alors sous les yeux. Ternay, ni Maillart n'avaient pas traité le baron de charlatan, mais seulement d'imprudent. On pouvait s'étonner à l'entendre raconter tant de merveilles, mais il n'était pas le premier aventurier qui eût réus-

si contre les lois de la sagesse et en dépit des règlements. Pour ne pas croire à ses récits, pour ne pas lui faire crédit, il eût fallu que Sartine eût du personnage une connaissance que personne en France ne pouvait avoir, et que peu de gens acquirent par expérience, du vivant de ce prestigieux menteur, tant il sut en imposer toujours même aux hommes les plus prévenus contre lui.

Ce fut pour obéir à la raison moyenne, à la raison bureaucratique que Sartine, en présence des résultats splendides annoncés par Benyowszky, passa outre aux objections qui paraissaient tomber devant des succès incontestables. Il crut en lui et en ses conquêtes et prit en sa faveur des décisions importantes en mai 1775. Un projet de lettres-patentes fut alors rédigé, d'après lequel on devait former à Madagascar un conseil provisoire composé du commandant, de l'ordonnateur, du garde-magasin, du major des Volontaires et de trois employés ou habitants pour rendre la justice tant aux Français qu'aux indigènes établis dans la colonie. D'autres lettres, un mois après, interdirent tout commerce entre les îles et Madagascar, sauf permission du commandant général ; les vaisseaux qui seraient expédiés des îles, par les administrateurs, pour chercher des vivres, seraient adressés au commandant de Madagascar qui fournirait leur chargement ou les autoriserait, le cas échéant, à le compléter ailleurs. On permit à Benyowszky par un ordre spécial de compléter à 103 hommes chacune de ses trois compagnies de Volontaires ; on l'avertit qu'on allait lui faire passer 100 recrues ; on autorisa le maintien des deux compagnies de janissaires malgaches qu'il prétendait avoir créées ; on pensait pouvoir les assimiler aux cipayes de l'Inde : on ne lui envoya pas d'artilleurs, mais on l'engagea à former provisoirement avec 30 volontaires, un officier et un sergent, une compagnie qui en tiendrait lieu pendant quelque temps. Enfin, on lui destina des provisions de *commandant pour le roi dans Madagascar et petites îles adjacentes* pour y commander sous l'autorité immédiate du roi, tant aux soldats et négociants français qu'aux indigènes tributaires. Des instructions lui furent envoyées portant approbation explicite de ses établissements à Louisbourg, à la plaine de la Santé et sur le chemin de Bombetok. On ajoutait que, vu les difficultés contre lesquelles il avait eu à lutter, Sa

Majesté n’avait pas voulu examiner à la rigueur jusqu’à quel point il s’était écarté des ordonnances, mais qu’il ne pouvait s’attendre à la même indulgence pour l’avenir. On lui annonçait la nomination d’un ordonnateur et d’un contrôleur avec lesquels il devait se concerter. On lui recommandait de garder avec eux la plus parfaite intelligence. On déclarait expressément que son administration était tout à fait indépendante de celle de l’île de France, sous réserve des rapports inévitables entre les deux colonies pour les échanges, les fournitures d’effets et de vivres, dont le compte devait être tenu exactement et envoyé en France tous les six mois.

Le 17 juillet 1775, une lettre commune adressée à MM. de Ternay et Maillart les avertit que Benyowszky était autorisé à correspondre directement avec le ministre, ce qui le rendait en pratique indépendant. Cette lettre annonçait de nouveaux ordres, mais sans en indiquer le sens. Une dépêche particulière à Maillart en date du 30 septembre le prévenait que les officiers d’administration pour Madagascar seraient choisis en France. Ainsi, à cette date, les dispositions favorables à Benyowszky persistaient dans les bureaux du ministère.

Le baron, de son côté, accusa réception le 2 juin 1776 d’une lettre de France du 17 juillet 1775, reçue seulement par duplicata le 28 mai 1776 ; probablement, la première expédition avait péri avec la *Sirène*, en janvier, devant le Fort-Dauphin. C’est par elle qu’il connut les instructions qui viennent d’être analysées. Il raconta de son côté ses nouveaux succès, prétendit que les chefs de toute l’île venaient faire juger par lui en dernier ressort toutes leurs affaires contentieuses et qu’il passait trois heures par jour en ces assises. Il confirma aussi l’occupation de 8 postes, se plaignit de Maillart et, ne comptant plus sur la corvette la *Sirène* dont le retard était trop significatif, il déclara attendre impatiemment les navires dont le ministre lui annonçait le départ de France pour la fin de 1775, et qui lui porteraient les ordres définitifs du roi. Il y avoue aussi incidemment qu’il a fait vendre des nègres au cap de Bonne-Espérance pour payer les frais d’envoi du *Postillon* : ce n’étaient sans doute pas les seuls. Mais les correspondances parties de l’île de France en juillet et août 1775, parvenues en France seulement vers la fin de l’année, décidèrent Sartine à faire faire une enquête. A ce moment, l’ami que le

baron avait dans les bureaux proposait au ministre de laisser libre essor à son génie, de lui fournir 1 million et 600 colons. Sartine hésita et eut raison. Car les lettres reçues à la fin de 1775 étaient particulièrement précieuses et graves ; on avait aussi en mains la correspondance de des Assises avec Maillart ; or, si l'on avait pu regarder avec quelque indulgence les premières erreurs de Benyowszky, la persistance de son incurie, la contradiction relevée entre ses dires et ceux des autres témoins devaient exciter la défiance. Suivant les avis de l'île de France, le désordre régnait à Madagascar, les dépenses y étaient énormes et les colons succombaient à l'intempérie du climat. Par contre, les rapports du baron, avec une audace tranquille, donnaient les plus flatteuses espérances : « Dans l'incertitude à laquelle on se sentait réduit, dit M. de Sartine, il ne me restait vraiment d'autre parti à prendre que d'envoyer des inspecteurs éclairés et d'attendre qu'ils m'eussent rendu un compte fidèle de l'établissement. Dans cet effet, je profitai du départ des nouveaux administrateurs qui allaient dans l'Inde ; je leur donnai les instructions et ordres nécessaires pour tout voir et tout examiner. »

Par une décision du 10 février 1776, le sieur de Bellecombe, brigadier des armées du roi, et le sieur Chevreau, commissaire général de la marine, nommés tous deux pour aller dans les Indes remplacer Law de Lauriston, reçurent l'ordre d'inspecter sur leur route les diverses colonies françaises et surtout Madagascar. Des lettres particulières, en date du 18 février, à remettre à chacun des gouverneurs, les accréditèrent auprès d'eux. Celle qui fut adressée à Benyowszky lui indiquait qu'il serait sous leurs ordres tout le temps de leur séjour, qu'il devrait leur donner tous éclaircissements et que leur rapport influerait beaucoup sur la décision qu'on allait prendre au sujet de son établissement. Bellecombe et Chevreau partirent de Port-Louis le 26 mars 1776. Arrivés à Gorée le 12 avril, ils y séjournèrent jusqu'au 19 pour inspecter la colonie, et, remettant à la voile, ils mouillèrent le 15 juin à False-Bay ; repartis le 5 juillet, ils touchaient le 10 août à l'île de France, où ils firent connaître leur mission. Après avoir visité Bourbon, la frégate la *Consolante*, escortée de la pale l'*Iphigénie*, que commandait le chevalier de la Pérouse, les conduisit à Madagascar. Les deux navires tou-

chèrent à Tamatave et à Foulepointe avant d'aller à la baie d'Antongil.

On aborda à Tamatave le 16 septembre et les commissaires descendirent à terre immédiatement. « Notre premier mouvement, écrivent-ils dans leur rapport, fut de nous promener dans ce beau pays et de parcourir le tour de la presqu'île de Tamatave ; nous sommes ensuite revenus au village, où nous avons trouvé la plupart des cases vides et entièrement désertes. Une trentaine de nègres et de négresses y habitaient encore, se livrant uniquement à la pêche. On les interrogea et l'on tira d'eux quelques renseignements sur ce qu'avait fait le baron dans ces parages. Le baron n'y était jamais venu, bien que sa réputation y fût connue. On n'y avait vu qu'un employé, nommé Rolin, qui était venu traiter des vivres pour la garnison de Foulepointe, mais qui s'était rembarqué depuis peu. Le commerce avait à peu près entièrement cessé, au grand mécontentement des gens du pays, qui se déclaraient disposés à bien recevoir les Français et à commercer avec eux pendant la belle saison. »

Après avoir pris quelques informations sur les tribus voisines et sur le commerce du pays, Bellecombe et Chevreau se rendirent à Foulepointe. Etant arrivés de bonne heure, le 18 septembre, ils employèrent la fin de la journée à inspecter le poste français. Il y avait là, pour toute garnison, 14 volontaires, commandés par le chevalier de Sanglier, le seul des officiers en service depuis la création du corps qui eût résisté au climat et aux fatigues. Il y avait aussi un garde-magasin, un commis aux écritures, un chirurgien et un interprète.

Ils parcoururent toutes les dépendances renfermées dans la palissade : c'était un entourage carré de 30 toises sur chaque face, mais il était facile de voir que rien n'était construit nouvellement. Il n'y avait qu'un seul bâtiment en pierre de 40 pieds de long sur 20 de large : tout cela avait été bâti du temps de la Compagnie des Indes et se trouvait à présent en très mauvais état. Au milieu de la palissade, il y avait 7 pièces de canon, dont 3 de 6, 2 de 4 et 2 pierriers empruntés à quelque vaisseau, comme cela se voyait par les affûts. En quittant la palissade, les commissaires rencontrèrent le roi Hiavy, dont l'habitation n'était pas fort éloignée. Il était enveloppé d'un simple pagne et se tenait assis sur le devant de sa maison, au milieu de 10 à 12

de ses esclaves. Il ne leur parut pas digne de son renom ; car il passait pour le plus puissant chef de l'île. C'était un jeune homme de 26 ans environ, de taille moyenne et d'assez mince figure : on disait qu'il était maître de 60 à 80 lieues de côtes sur 10 à 12 de profondeur et qu'il avait sous son autorité 60 chefs capables de lui amener, en cas de nécessité, de 25 à 30,000 hommes. Il appartenait à la nation des Betsimirakas. Les commissaires, continuant leur inspection, constatèrent que les effets du roi étaient aussi mal protégés des rats que des voleurs. Ils firent remettre au sieur Coquereau, désigné pour être ordonnateur à Madagascar, les états de situation et virent non sans stupeur que la poudre à canon était placée dans un magasin en bois, parmi des marchandises de toutes sortes. Le roi Hiavy étant venu, ce jour-là, visiter les commissaires, se plaignit à eux que le commerce eût à peu près cessé et les pria de le rétablir : à quoi les chefs français répondirent par de bonnes paroles et par un présent de 12 bouteilles d'eau-de-vie. La Pérouse paraît avoir éprouvé une impression plus défavorable encore que MM. de Bellecombe et Chevreau. Il déclare dans son rapport que la population de Foulepointe est diminuée de moitié, que la guerre et la cessation de commerce avaient anéanti l'agriculture.

« Il n'y avait pas, dit-il, 300 livres de riz dans la palissade du roi et l'on n'en put trouver une gamelle dans le village ; les noirs vivent de racines et de fruits sauvages, et j'avais vu trois ans auparavant 10 vaisseaux chargés de riz dans la rade de Foulepointe. » Lui aussi jugea que la palissade était en ruine ; le bâtiment en pierre n'avait plus de toit et la poudre était dans une paillotte placée sous le vent de la cuisine. Les hommes du poste lui avaient paru tous malades et n'avaient pas la force de traîner l'énorme sabre dont ils étaient armés.

Le 19 septembre, la *Consolante* et l'*Iphigénie* partirent pour la baie d'Antongil, où la frégate mouilla dès le lendemain, la pale seulement le 21. Dès 9 heures du matin, les commissaires débarquèrent ; après qu'ils eurent échangé avec le baron des visites et des compliments, celui-ci fit assembler le très petit nombre de soldats qui vivaient encore à Louisbourg, ordonna de battre un ban, et fit reconnaître Bellecombe et Chevreau en qualité d'inspecteurs et commissaires pour le roi à Madagascar. Après cette cérémonie, tous trois se transportèrent dans

l'entourage de palissades que l'on appelait le fort. Ils l'examinèrent avec attention, ainsi que l'artillerie qui y était montée, visitèrent la caserne, qui contenait 20 hommes et 2 petits magasins resserrés dans cette espèce de fortifications ; l'un contenait les effets de la troupe, l'autre 40 à 50 barils de poudre aussi exposée à un embrasement total que celle de Foulepointe. Ils remirent ensuite au baron un cahier de demandes, observations et questions, formant en tout 25 articles, qu'il lut immédiatement et auquel il se montra disposé à répondre. Le lendemain, 22 septembre, M. Chevreau visita les quatre paillottes qu'on décorait du nom de magasins : le peu de marchandises qu'elles contenaient étaient dans le plus affreux désordre et dans le plus mauvais état. Il n'y avait pas un grain de riz dans l'établissement : on était obligé de nourrir les 40 ou 50 esclaves qu'il y avait avec du pain blanc. Les paillottes étaient si mal construites et si mal fermées que la pluie y pénétrait et que les rats y pullulaient. Les commissaires donnèrent aussitôt l'ordre au sieur Besse, trésorier, de dresser un inventaire général, afin qu'il pût en être fait un procès-verbal. Ils ne voulurent pas aborder tout de suite les affaires de comptabilité, voyant quelle confusion régnait partout et sachant que la caisse était vide.

Quant à l'emplacement de Louisbourg, il leur parut que Benyowszky n'avait envisagé que les nécessités d'un poste de guerre, puisqu'il s'était placé dans une sorte de marais formé par la presqu'île sablonneuse située entre la rivière Tinguebale et le Port-Choiseul. Il n'avait pu se garantir de l'eau, qui débordait lors des hautes marées, qu'en comblant peu à peu quelques bas-fonds sur lesquels il avait fait ensuite élever les 30 à 40 paillottes et maisons de bois : c'était là toute la ville. Il restait tant de bas-fonds que la dépense à faire pour les combler devait être exorbitante et entraînerait certainement bien des pertes en hommes. Benyowszky lui-même disait que si la cour ne voulait pas entretenir à Madagascar un corps de 600 hommes et y dépenser 2 millions tournois par an, *il fallait se dépêcher au plus vite de plier bagage*. La Pérouse, dans son rapport, évaluait la largeur de la presqu'île à 300 toises, la partie comblée à 100 toises carrées environ : le reste était couvert d'eau aux marées un peu fortes, car le sol ne dominait la rivière et la mer que de 4 pieds environ. Le fort Louis avait 9 toises de longueur sur 12 de

largeur ; ses 3 bastions, 3 toises sur 2 1/2. Dans chaque bastion était un canon dont la bouche paraissait à un sabord ouvert dans la palissade. Les pieux simplement enfoncés dans le sable en sortaient d'environ 4 pieds. Il y avait une seconde enceinte, environ à 18 pieds de la première dont les pieux sortaient aussi de 4 pieds. Entre les deux enceintes, au pied du premier entourage, était un talus de sable d'environ 3 pieds qu'on pouvait à la rigueur appeler glacis. Toutes les palissades étaient pourries par l'humidité, et la valeur de ce fort, quand il était neuf, ne pouvait aller au delà de 100 pistoles, puisque 50 pieux ne coûtaient qu'un fusil. Il pouvait y avoir eu 1,000 ou 1,200 journées de volontaires pour préparer le terrain. Dans l'intérieur du fort étaient des bâtiments en palissades, couverts en paille, à peu près comme les cases des esclaves à l'île de France ; c'étaient : un logement pour 2 officiers, ayant 21 pieds de longueur et 10 pieds de largeur, un magasin de 28 pieds sur 10, des casernes pour 25 hommes de 40 pieds sur 7, un corps de garde de 10 pieds sur 7, une poudrière en lattis, couverte en paille.

Les bois de ces bâtiments étaient pourris. Leur prix de revient pouvait être de 50 fusils, qui, à 15 livres pièce, faisaient 750 livres. La dépense totale du fort et des bâtiments, y compris les 1,200 journées de volontaires à 10 sols, faisait 2,350 livres.

A 40 toises à l'ouest du fort était le gouvernement ; c'était une maison sans étage, construite en madriers équarris, couverte en paille, planchéiée en dedans, lambrissée en nattes et plafonnée en toile. Elle avait à peu près 60 pieds de long sur 22 de large et était divisée en trois pièces : celle du milieu était une salle commune ; à gauche se trouvait la chambre de Mme de Benyowszky, à droite une autre chambre partagée en deux. D'une part était logée Mlle Henska, sœur de la baronne ; l'autre était une espèce d'office qui servit de cabinet au baron pendant le séjour de MM. de Bellecombe et Chevreau. A droite de la maison était un pavillon de même hauteur que la case principale, de 20 pieds carrés, construit également en madriers équarris, planchéié, lambrissé en nattes et couvert en paille, ayant une petite cheminée ; cela ne faisait qu'une seule pièce qui servait de cabinet de travail à M. de Benyowszky, et où Bellecombe et Chevreau couchèrent. A gauche était un pavillon commencé, de même dimension que le précédent, mais divisé en deux cham-

bres et couvert en bardeaux envoyés de l'île de France. En avant, il y avait une cuisine en troncs d'arbres comme le reste, et, vis-à-vis le corps du logis, à environ 10 toises, était un hangar soutenu par des poteaux et couvert en paille où travaillaient quelques ouvriers. Dans l'est de ce hangar étaient deux petites rues d'environ 30 toises de longueur, bordées des deux côtés de cases ou paillottes, ayant à peu près 12 pieds de hauteur sans compter la couverture ; c'étaient les logements des officiers et employés et les magasins du roi, Sur la pointe de la presqu'île, du côté de la mer, était l'hôpital qui tombait en ruines ; Bellecombe et Chevreau décidèrent de le transférer à une lieue et demie dans l'intérieur des terres.

La dépense des divers bâtiments de Louisbourg, le fort compris, pouvait être évaluée à 25,000 livres, mais, à l'exception du gouvernement, tout était à refaire. Tout le bois des palissades était pourri ; on ne pouvait creuser à 2 pieds de profondeur sans trouver de l'eau.

Le 24 septembre, Bellecombe et Chevreau firent le recensement des effets contenus dans les magasins ou cases ainsi dénommées. Le sieur Besse, trésorier et garde-magasin, prétendit que tant à Louisbourg qu'à Angontsy, il pouvait en rester pour 100,000 livres. Mais ils apprirent avec stupéfaction que, depuis le commencement de l'année 1776, ce trésorier avait tiré sur le trésorier général des colonies à Paris pour 315,705 l. 1 s. 6 d. de lettres de change, sans y être autorisé. Ils jugèrent que si le baron pouvait être un très bon et très brave militaire, il était en même temps un très redoutable administrateur. Ayant fait ensuite l'examen des registres du trésorier, il avoua ingénument ne rien connaître à cette partie, non plus qu'à celle de garde-magasin ; ils comprirent alors qu'ils ne devaient pas s'attendre à trouver rien qui ressemblât à des comptes. Besse s'était trouvé chargé du magasin après le décès du sieur Aumont survenu en novembre 1775, lequel avait lui-même pris la place de des Assises ; il ne fut pas en état de rendre compte de sa gestion. La mort de tous les employés envoyés à Madagascar avait causé l'avancement de cet étrange fonctionnaire, qui était quatre ou cinq ans auparavant cocher au service du sieur Monistrol, directeur des postes à Lorient. Sur la présentation et la caution de Benyowszky, Maillart avait consenti à le nommer à ce poste, où

on le laissa faute d'un meilleur, jusqu'à l'arrivée d'un employé capable. Enfin le 27 septembre, à 8 heures du matin, les commissaires, poursuivant l'inspection des postes, partirent en pirogue avec Benyowszky et le lieutenant de vaisseau La Pérouse. Ils étaient escortés par une autre pirogue portant un petit détachement de Volontaires. Entre midi et 1 heure, ils arrivèrent au poste appelé le fort Saint-Jean. La rivière, large de 150 à 180 toises, commençait à s'encaisser à une lieue de Louisbourg, entre des bords élevés de 15 à 18 pieds. Plus loin, le pays était très découvert et la rivière sur un espace d'une dizaine de lieues traversait une belle plaine sablonneuse couverte de hautes herbes, de bananiers, d'arbustes et de bouquets de bois. Il y avait, dans le courant, beaucoup d'îles, toutes verdoyantes, et de l'aspect le plus agréable. Le fort Saint-Jean, situé à 3 lieues de Louisbourg, n'était qu'un petit entourage de pieux avec un fossé de 4 à 5 pieds garni de 2 petites pièces d'artillerie d'une livre de balles, mais il était en mauvais état, et, à vrai dire, avait besoin d'être renouvelé. 7 ou 8 cases à la mode du pays formaient des logements pour les 2 officiers, les 9 volontaires et quelques négresses et noirs libres, attachés à l'établissement. La situation du poste eût été fort agréable, car on avait pour perspective, au delà de larges plaines, des coteaux et des petites montagnes, s'il n'y avait eu, à cent pas du fort, un marais. Tout était encore dans l'état de nature, sauf quelques terrains jadis défrichés par les naturels. Les soldats du poste, bien qu'ils eussent l'air presque aussi malades que ceux de Louisbourg, déclarèrent qu'ils se portaient mieux en cet endroit, et les commissaires donnèrent l'ordre d'y transférer l'hôpital. A 3 heures après-midi, ils se remirent en route. Ils firent encore 2 ou 3 lieues sur la rivière, au travers du plus beau pays du monde. On rencontrait de temps en temps des villages d'indigènes : mais ils paraissaient peu habités, au grand étonnement des inspecteurs. Vers 5 heures du soir, les pirogues pénétrèrent dans une sorte de gorge montagneuse d'une lieue environ de longueur et abordèrent à la plaine de Santé vers 7 heures. Comme le jour commençait à tomber, les commissaires se contentèrent de parcourir les jardins et les petits défrichements que le baron avait fait faire, lorsqu'il séjournait là. Ils virent avec plaisir que le café et les cultures de l'île de France y réussissaient bien, mais il leur parut que le cli-

mat devait être aussi dangereux qu'à Louisbourg, En effet, la maison principale qui n'était qu'un bâtiment en bois de 64 pieds de long sur 30 de large, couvert en bardeaux, était placée sur le bord de la rivière et au pied d'une montagne ronde en forme de pain de sucre, sur le sommet de laquelle le baron avait fait élever un fort qu'il appelait fort Augusta. Toute cette partie de la rivière et la montagne même étaient entourées de montagnes plus élevées, qui n'étaient séparées les unes des autres que par des gorges et des vallons fort étroits, de sorte que les pluies y accumulaient une grande quantité d'eau. Cette humidité, jointe au brouillard de la rivière, rendait le lieu malsain et dangereux. La position militaire n'était pas meilleure, car il ne paraissait pas possible, sans un nombre considérable de soldats, de surveiller les gorges qui, à travers les montagnes, permettaient de pénétrer jusqu'à l'établissement. Les commissaires se transportèrent le lendemain au pied du fort Auguste, dès que le soleil eut commencé à dissiper les brouillards très épais qui s'élèvent de la rivière. On parvenait au sommet de la montagne par un petit sentier à pic, où l'on avait pratiqué des degrés. Il y en avait 150. « C'était, dit La Pérouse, un fort d'où l'on ne pouvait tirer qu'aux corneilles. Des ennemis auraient pu s'établir au pied sans avoir à craindre ni coups de canon ni coups de fusil et auraient réduit à mourir de faim et de soif ceux qui seraient assez fous pour s'être juchés en haut. » Le fort était, comme le fort Saint-Jean, un carré de palissades à demi pourries de 50 pieds sur chaque face. Il y avait dans cette espèce de fortification 3 paillottes servant d'habitation aux 10 volontaires qui formaient toute la garde de l'établissement. L'artillerie, placée de façon à mitrailler les oiseaux, consistait en 4 pièces de 3.

C'est de cette hauteur que les commissaires purent enfin apercevoir cette plaine si vantée de la Santé, dont Benyowszky parlait dans sa correspondance comme d'un séjour enchanteur et dont les plans transmis par lui en France portaient l'image de nombreuses maisons, de bâtiments publics, tels que fort, magasins, hôpitaux et l'indication de vastes cultures. Les commissaires aperçurent la plaine en face du fort le long de la rive gauche de la rivière : mais ils n'y virent que 2 paillottes abandonnées qui avaient servi d'hôpital et de caserne et 7 ou 8 cases dans le plus triste état. « Quant à la ville naissante dont il était question

dans les instructions des commissaires et que M. de Bellecombe réclamait à grands cris depuis son débarquement, nous l'avons cherchée de toutes parts, dit La Pérouse, et nous n'en avons aperçu aucune trace, pas même de village destiné pour des noirs. L'aspect de cette plaine n'offre véritablement qu'un désert que des mains laborieuses rendraient certainement très fertile, puisqu'il est encore arrosé d'une petite rivière qui vient se jeter dans la Tanguebale. Celle-ci est navigable et porterait des bateaux plats depuis son embouchure jusqu'à 15 ou 16 lieues à l'intérieur. Tout le terrain qu'elle parcourt nous a paru très propre à la culture du riz et du maïs et a été déjà mis en valeur, çà et là, par les naturels du pays. L'on nous a assurés qu'avant l'établissement de M. de Benyowszky on comptait plus de 40 villages sur les bords en remontant de Louisbourg à la plaine de Santé ; mais la guerre qui a régné dans la baie d'Antongil, depuis l'arrivée de ce commandant, les a dispersés et éloignés, et c'est pour cette raison que ce magnifique pays reste sans culture et que le peu d'insulaires qui habitent actuellement les bords de cette rivière, ainsi que toutes les parties de la baie d'Antongil, sont aujourd'hui réduits à ne vivre que de bananes. M. de Benyowszky nous a assurés que, depuis la paix faite il y a environ quatre mois, il commençait à donner des concessions à des naturels du pays et que ceux-ci revenaient insensiblement. »

Le baron avait été empêché par son état d'accompagner les commissaires au fort Auguste ; de retour près de lui, ils lui demandèrent s'il y avait encore aux environs de la plaine de Santé, ou dans l'intérieur, d'autres postes à visiter et s'il avait établi des chemins de communication de l'est à l'ouest jusqu'à Bombetok. Il leur répondit qu'il avait, il y a quelque temps, deux postes avancés ; mais qu'il avait été obligé de les rappeler pour renforcer sa garnison, considérablement affaiblie par les pertes qu'il avait faites ; quant au chemin de l'est à l'ouest, il avait bien été commencé, mais on avait été contraint d'arrêter ce travail, à cause de l'opposition des gens du pays. Que devait-on dès lors penser des rapports attribués à Mayeur par le baron qui relataient des négociations heureuses avec le roi de Bombetok et le chef de Boma ? Benyowszky avait supposé le voyage, les rapports et les traités.

« Quant au chemin de Bombetok, dit de son côté La Pérouse, je me suis assuré que dans aucun temps il n'avait été seulement tracé, qu'aucun Européen ne l'avait fait ; et M. de Benyowszky ayant ordonné au nommé Mayeur, son interprète, d'aller traiter des bœufs à la côte de l'ouest, cet homme a pris son chemin par le nord au bord de la mer, s'est avancé par là jusqu'à 12 lieues de Bombetok d'où il est retourné avec un troupeau de 158 bœufs à la baie d'Antongil. »

Nous avons aussi le témoignage le plus authentique sur ce sujet, c'est une lettre de Mayeur lui-même, adressée à Bellecombe, le 30 septembre 1776 :

« Mon général, dit-il, après l'ordre que vous m'avez donné, j'ai fait un recueil des petites connaissances que j'ai du pays après neuf années que j'y ai demeuré. Lors de l'arrivée de M. le baron de Benyowszky, les naturels du pays se sont imaginé que Sa Majesté l'avait envoyé dans ce pays pour s'emparer de leurs terres, femmes, enfants et biens : malgré tout ce qu'on a pu leur dire, ils sont encore clans la même persuasion et n'ont attenté à la vie de M. de Benyowszky et assassiné des blancs de l'établissement que pour cette raison. »

Mayeur ne fait, dans cette lettre, aucune allusion à un traité d'alliance avec les naturels, bien au contraire. Son journal, dont l'analyse a été publiée par M. Grandidier, précise encore mieux la vérité sur cette prétendue soumission des gens de Boueni et de Bombetok. Il ressort de ce récit qu'il fut arrêté par les Sakalaves à une assez grande distance de Bombetok et obligé de battre en retraite. Il faillit périr dans les embuscades qu'ils lui tendirent et revint sans avoir réussi dans son projet. Il en repartit en novembre 1774, et se dirigea vers le nord en suivant la côte. Il atteignit l'embouchure de la rivière Nodo par 12°38' de latitude nord et c'est de là qu'il ramena les bœufs dont il est parlé dans le récit de La Pérouse. Il est probable que ce dernier a confondu en une seule les deux expéditions. Le journal des inspecteurs nous renseigne aussi sur l'autorité que le baron s'attribuait à l'égard des indigènes de l'île. La guerre la plus sérieuse que les Français eurent dans la région, d'après La Pérouse, n'était point injuste dans son principe, mais eut les conséquences les plus funestes. Benyowszky avait un jour assemblé un *cabarre* pour proposer aux noirs quelque arrangement. Il était au milieu

d'eux, quand il entendit pousser le cri : « Tue ! tue ! » En même temps, plusieurs coups de fusil éclatèrent autour de lui. Il ne fut pas atteint et, tombant sur les noirs à coups de canne, il se dégagea, fit tirer en l'air quelques coups de canon et, quand les noirs se furent dispersés, il demanda la punition des chefs qui avaient osé faire tirer sur lui et dont il savait les noms. Les autres chefs répondirent qu'on avait eu tort de vouloir l'assassiner, mais qu'ils ne pouvaient lui livrer les coupables, parce qu'ils étaient leurs parents et leurs amis. De là, grandes contestations, enfin la guerre. Benyowszky appela à son secours la tribu des Sambarives, qui habitait aux environs de Manahar, et, avec l'aide de 600 de leurs guerriers, il chassa de leurs villages les Antamaroas, voisins de sa colonie. Par suite de la guerre, les terres étaient restées en friche et il y eut une famine horrible dans toute la contrée. Enfin, en l'été 1776, Benyowszky avait rappelé les Antamaroas dans leurs villages, tout en donnant des terres aux Sambarives, ses alliés. Mais, jusqu'au temps de la récolte, la famine devait durer : le mélange des Sambarives et des Antamaroas donnait des craintes de guerre, d'autant plus que les trois quarts des Antamaroas étaient encore errants dans les bois ; les chefs seuls étaient revenus, accompagnés d'un petit nombre de guerriers. C'est alors que Benyowszky voyant la famine régner autour de son établissement, voulut attaquer les Sakalaves et subsister à leurs dépens en attendant la récolte. Il marcha donc avec ses 80 hommes valides sur Manahar où il avait donné rendez-vous à tous les chefs alliés. Il menait avec lui son artillerie. Mais il attendit vainement : il ne fut joint que par 25 nègres. Les autres détruisirent leur riz, affamèrent la petite armée qui fut trop heureuse de pouvoir ramener ses canons à la baie. Il paraît que Hiavy, le roi de Foulepointe, avait fait dire aux autres chefs que s'ils se réunissaient aux Français, il les regarderait comme ses ennemis.

Les inspecteurs avaient convoqué dès leur arrivée les chefs des environs de la baie d'Antongil. Ceux-ci se rassemblèrent à Louisbourg le 30 septembre dans l'après-midi et Bellecombe tint un grand cabarre en présence de Benyowszky. Il y avait là Raoul, le principal chef de la région, ayant à lui une trentaine d'esclaves et une cinquantaine de bœufs, Mananding, chef du territoire de Louisbourg et de Port-Choiseul, propriétaire de 10

esclaves et de quelques bœufs et Dianmanou, l'un des plus riches, qui possédait 60 esclaves et autant de bœufs. Ils n'étaient que 7 en tout ; les autres, au nombre de 30 à 40, n'étaient pas là, soit qu'ils n'eussent pas été avertis, soit qu'ils n'eussent pas voulu venir. Bellecombe leur fit poser par les interprètes quelques questions :

« Etaient-ils satisfaits et contents de nous voir sur leurs terres ? »

Les chefs restèrent longtemps sans répondre, se regardant les uns les autres, et levant les yeux sur Benyowszky qui, de sa place, les observait : enfin, l'un d'eux se leva et dit qu'ils étaient fort aises de voir les Français et disposés à continuer avec eux le commerce comme autrefois. On leur demanda alors pourquoi ils nous avaient fait la guerre. Ils répondirent que, voyant Benyowszky débarquer avec des troupes, contrairement à l'habitude des Français, quand ils venaient faire la traite, ils avaient craint qu'il vînt pour s'emparer de leurs biens et de leurs personnes, qu'ils avaient abandonné leurs terres et, vu l'état de guerre, s'étaient retirés dans les montagnes où ils vivaient au hasard de ce qu'ils trouvaient. Le lendemain, le palabre fut repris ; Bellecombe exhorta les noirs à garder la paix, leur promit la protection du roi et leur recommanda de revenir sur leurs terres. Le cabarre se termina par le serment solennel prêté par les indigènes de garder la paix à l'avenir ; puis en leur délivra de l'eau-de-vie et de la poudre pour leur permettre de se livrer à leurs réjouissances habituelles.

Les commissaires achevèrent d'examiner les travaux faits par le baron autour de l'établissement principal, mais leur impression fut très différente de celle qu'ils avaient reçue des comptes trop précis de l'ingénieur Gareau de Boispréaux. Il leur parut impossible de vérifier le comblement du marais, dont le coût était évalué 12,000 livres. Le fort Louis n'était, on l'a vu, qu'une simple palissade entourant quelques misérables cabanes décorées de noms variés en vue de l'effet à produire. Le chemin du fort à Louisbourg par l'écluse n'était qu'un petit sentier où l'on ne trouvait pas d'écluse. A l'île d'Aiguillon où devaient exister un jardin, un canal de 83 toises de long sur une de large et 3 pieds de profondeur, on ne voyait que quelques vestiges de travaux. La boulangerie, la maison, les deux cases pour servir

d'hôpital marquées sur les plans, à l'anse des Convalescents, n'existaient pas. Il n'y avait pas de trace de chemins, bien que le compte de l'ingénieur portât une dépense de 35,000 livres pour cet objet. Pour les travaux faits à la plaine de Santé, il n'apparaissait rien des saignées et des comblements ordonnés par le baron qui avaient coûté 14,000 livres. Le bâtiment du gouvernement, de 70 pieds de long sur 30 de large et 8 de haut, évalué 11,300 livres, était pourri et inhabitable. Un canal pour serrer les bateaux, ayant coûté 1,000 livres, était l'œuvre de la seule nature. On avait porté des dépenses pour la création de postes dans l'intérieur qui n'avaient jamais été occupés ou ne l'avaient été que peu de temps. Il en était de même du poste de Manahar, où l'on avait dépensé 1,200 livres d'après le compte, et où il n'y avait plus personne depuis longtemps, de même pour le poste de Massoualé, où l'on avait dépensé 3,200 livres et qui était aussi abandonné. A Foulepointe, où Benyowszky disait avoir bâti 6 maisons neuves, 1 hôpital et réparé tous les anciens édifices, Bellecombe et Chevreau n'avaient vu que des bâtisses vieilles et ruinées, pas un bardeau neuf. Les dépenses censées faites pour un chemin de Louisbourg à Foulepointe ne purent être vérifiées ; on ne put découvrir le chemin de la côte ouest qui devait aboutir à la baie de Morungana, dans les Etats de Savassi. Les dépenses de Mayeur dans son expédition vers Bombetok parurent fort exagérées. Il était accompagné, il est vrai, de 160 hommes armés, mais c'étaient uniquement des noirs, payés à raison d'un fusil pour quarante-cinq jours et se nourrissant eux-mêmes. Il avait déclaré aux commissaires n'être arrivé qu'à 15 lieues de Bombetok, contrairement aux dires du baron, d'après lequel il avait acquis un port à la côte occidentale de l'île. Cette expédition passait pour avoir coûté plus de 15,000 livres. « Toutes les dépenses, disent les inspecteurs, pourraient être comptées et mises au nombre de celles-ci. »

Au fort Saint-Jean, étaient comptés les frais d'un bastion et d'un cavalier : « Nous n'avons vu, dit Bellecombe, ni bastion, ni cavalier. » Les bâtiments de Louisbourg, hôpital, gouvernement, 22 maisons, le tout évalué 19,284 livres, étaient en pieux ronds fichés en terre, simplement réunis en haut par une barre transversale et couverts en feuilles, sauf deux pavillons couverts en bardeaux. Pour avoir fixé le petit mât de pavillon dans un pâté

de pierre, on comptait 1,500 livres. Benyowszky portait en dépenses 175,512 livres pour routes, bâtiments, frais de mission. La Pérouse, qui avait vu Foulepointe, Louisbourg et les postes voisins, dit que les bâtiments avaient pu coûter 40,000 livres et n'en valaient pas 10,000 lorsqu'il les vit. Mais ces majorations de dépenses qui furent faites par le baron pour masquer ses dilapidations et justifier ses demandes d'argent sont moins extraordinaires que l'excès d'impudence où il se porta en expédiant en France les plans de ses prétendus travaux. Ses ingénieurs, Gareau de Boispréaux et Rozières, n'étaient pas d'un grade à pouvoir résister à ses ordres. C'est lui qui les obligea de dessiner les plans séduisants d'aspect qui furent joints à ses dépêches et dont plusieurs figurent encore aux archives coloniales. On y voit portés et figurés comme en plein service tous ces chemins dont les dépenses sont inscrites au compte, mais dont les inspecteurs n'aperçurent aucune trace. Comme une partie de ces dépenses étaient supposées des derniers mois de 1775, il est certain qu'on eût trouvé quelques restes des ouvrages en septembre 1776, ils eussent été réellement faits. Mais deux routes ayant coûté 30,000 livres avaient totalement disparu. La ville de Louisbourg se composait de moins de cabanes qu'il n'en figure sur le plan, celle de la plaine de Santé n'avait de réalité que dans l'imagination du baron : il n'y avait jamais eu là qu'une bicoque. Ce qu'il nommait forteresse était une palissade ; ce qu'il nommait gouvernement n'était qu'une paillotte. Quand on lui demanda quelques éclaircissements sur ses dépenses et ses comptes, il répondit qu'il ne connaissait rien au commerce, ni aux finances, que toute l'administration avait été aux mains des gens envoyés de l'île de France par Maillart, et qu'il n'avait pas à répondre de leur gestion. Quant au trésorier Besse, cet ancien cocher déclara qu'il ne connaissait rien à ses fonctions ; ses livres n'étaient pas tenus ni en recette ni en dépense. Toutes les opérations parurent dans le chaos le plus parfait : « Nous sommes dans l'impossibilité, dirent Bellecombe et Chevreau, de statuer rien sur tout ce qui s'appelle recette, dépense et consommation. » Et reprenant un mot de Maillart-Dumesle, ils ajoutèrent qu'il faudrait se résoudre à traiter cette comptabilité comme celle d'un vaisseau naufragé et perdu corps et biens. Les questions posées par eux au baron dès leur arrivée reçurent

pourtant de ce dernier des réponses qui méritent d'être analysées. Elles sont accompagnées de notes et réflexions des commissaires qui achèvent de faire connaître l'homme et son œuvre.

Ils lui avaient demandé de leur soumettre ses ordres et sa correspondance. Il ne leur remit qu'une lettre de M. de Boynes du 19 mars 1773 et la copie des lettres du même jour à MM. de Ternay et Maillart.

« Quelle fut notre surprise, écrivent les commissaires, en apprenant par lui-même, qu'il ne lui avait été remis à son départ de France et qu'il n'avait reçu depuis aucun ordre du roi pour venir prendre possession et s'établir à Madagascar dans tel lieu de cette île qu'il aurait jugé à propos de choisir. Il a donc fallu qu'il réglât sa conduite d'après une simple copie de la lettre du ministre à MM. de Ternay et Maillart, aux ordres desquels il ne devait jamais se trouver, Cependant, tous les services qu'il devait en attendre dépendaient entièrement d'eux, ainsi que de la connaissance qu'il devait leur donner de ses besoins. De ces espèces de contradictions devaient s'ensuivre les difficultés et embarras qui ont occasionné des mécontentements et des inquiétudes chez MM. les chefs d'administration de l'île de France et à M. le baron de Benyowszky lui-même. De là, plaintes et écritures au ministre, et ce n'est enfin que depuis la dernière lettre de M. de Sartine du mois de juillet 1775 que MM. de Ternay et Maillart savent positivement que M. de Benyowszky n'a de compte à rendre de ses opérations qu'au ministre et qu'il est absolument indépendant du gouvernement de l'île de France : ces mêmes incertitudes ont encore occasionné des dépenses très fortes, soit par les envois faits de l'île de France à Madagascar soit par les achats que M. de Benyowszky a faits sur les lieux mêmes à des prix exorbitants. »

Quant aux fortifications, les commissaires examinèrent l'extrait du protocole du génie et d'autres comptes montant ensemble à 171,566 livres : ils trouvèrent qu'il en coûtait fort cher au roi pour quelques palissades fichées en terre, et rapprochées les unes des autres et pour quelques paillottes couvertes en feuilles.

Il n'y avait plus de commerce, mais Benyowszky accusait les administrateurs de l'île de France de l'avoir empêché d'en faire en refusant de lui fournir des marchandises. Or, il existait

pour plus de 100,000 écus de factures de marchandises fournies à Louisbourg dont il ne rapportait pas la contre-partie. Il était certain que, dans ce domaine, il y avait eu aussi des abus considérables. Ainsi, on ne trouvait aucune pièce prouvant que le baron eût vendu du riz ou fait des envois à l'île de France pour le compte du roi. La frégate la *Belle-Poule*, venue à Madagascar pour apporter des secours aux colons, n'avait pu charger en retour que 6,000 livres de riz.

« Enfin, ajoutaient les commissaires, nous avons pu nous convaincre que la plupart des faits allégués par M. de Benyowszky, dans sa lettre au ministre du 20 mars 1775, portent entièrement à faux et que l'esprit de cette lettre ne peut qu'égarer et cacher toutes les vérités concernant Madagascar... M. de Benyowszky aurait bien mieux fait d'avouer tout naturellement que la guerre qu'il a été obligé de soutenir depuis son arrivée à Madagascar a été la véritable cause du peu de succès de la traite. Comment aurait-il pu la faire dans un temps où lui-même n'a pu se procurer la subsistance de sa troupe ? Et cependant, il est constant qu'il en avait laissé prendre 192,000 livres au sieur Bourdé, qui les lui a soldés en billets de monnaie, alors qu'il prétendait n'en avoir pas en magasin.

« Tandis que la lettre de M. de Boynes, seule et unique pièce d'où l'on puisse inférer les desseins du gouvernement, ne parle que d'un poste à créer à Madagascar, M. de Benyowszky s'est prétendu chargé de faire une conquête et de fonder une colonie. Ce projet paraît actuellement trop dispendieux pour être réalisable. Il en coûterait trop de vies humaines et d'argent.

« Quant aux droits de propriété que le baron prétend dans ses lettres avoir acquis sur tout ou partie de l'île, il est évident qu'il en a imposé. On voit bien que les indigènes ne nous supportent que par terreur. Ils ont d'ailleurs tenté de s'opposer à l'établissement du baron à la plaine de Santé et celui-ci n'a triomphé des Saphirobays ou Antamaroas qu'en appelant à l'aide les Sambarives de Manahar, qui ont tout brûlé et tout ravagé dans la vallée de la Tanqueballe. Hyavi, chef de Foulepointe, de tout temps ami des Français, avait d'abord refusé de seconder M. de Benyowszky dans sa guerre contre les Sakalaves ; il ne lui fournit en tout que 25 hommes, ce qui a forcé le baron à camper trois semaines avec sa troupe aux environs de

Manahar et à se replier sur Louisbourg, sans avoir rien fait. Quant aux tributs et redevances, M. de Benyowszky assure qu'il y en a de convenus, mais on n'en peut avoir d'autres preuves que ses affirmations. Sur les traités et engagements conclus entre la nation française et les chefs madécasses, le baron a répondu qu'il les avait envoyés en France : il est d'ailleurs certain que le nombre des auxiliaires qu'il pourrait rassembler est infiniment au-dessous de ce qu'il dit : il aurait bien de la peine à en rassembler 3,000. »

Ainsi, des réponses de Benyowszky, lui-même, ressortait une réfutation de ses propres lettres. L'île qu'il représentait comme conquise, il ne l'avait pas même parcourue ; les Français étaient harcelés même sur les côtes de la baie d'Antongil. La grande guerre faite aux Sakalaves et qui avait donné prétexte à de véritables dithyrambes n'avait pas eu lieu. Il n'y avait pas de villes, pas de forteresses, pas de bâtiments ; seules, les dépenses étaient réelles. Elles atteignaient 1,799,100 l. 1 s. 15 d., non compris la perte de la *Sirène*, évaluée 250,000 livres. Il n'y avait de vivants dans les postes que 86 soldats, 120 Français en tout en comptant les ouvriers et les employés. On avait perdu 300 personnes depuis 1773. Benyowszky ne paraît pas avoir été fort ému des honteuses contradictions auxquelles l'enquête l'obligeait. La Pérouse parlant un jour avec lui du peu d'utilité que la France tirerait du séjour qu'il avait fait à Madagascar, le baron lui répondit qu'une leçon de 2 millions n'était pas trop chère pour apprendre au ministère qu'on ne pouvait rien faire en petit à Madagascar ; mais que si l'on voulait, sur des fonds particuliers, avoir ici une petite marine, lui donner 2 millions par an et entretenir son corps à 600 hommes, ce qui supposait 4 à 500 hommes de recrue par an, il croyait que, dans vingt ans, cette colonie aurait déjà fait de grands progrès. La Pérouse lui ayant demandé quelles étaient ses vues lorsqu'il était arrivé à Madagascar, il répondit : « De réduire les peuples à faire ce que le roi voudrait et qu'il n'avait jamais bien connu les intentions du gouvernement à cet égard. » Bellecombe ayant dit que la conquête de Madagascar ne pouvait être que fort difficile, Benyowszky déclara que c'était une véritable folie de la tenter. Pourtant il ajouta que « si la France y renonçait, il ne désespérait pas de l'offrir et de la faire agréer à l'empereur, au roi de

Prusse ou au Grand Mogol ». Cela paraît contradictoire et l'on ne voit pas bien ce que Benyowszky pouvait offrir : mais lui pensait déjà, sans doute, à ce qu'il ferait si l'on cessait de l'employer soit à Madagascar, soit ailleurs.

« En examinant le tout de sang-froid, écrit Bellecombe, à la fin de son rapport, on peut s'écrier avec raison : « Quel tableau ! Quelle misère ! Quelle administration ! Quelle chimère ! » Aujourd'hui nous sommes convaincus, et tout le prouve, que jamais le gouvernement n'a été entretenu dans l'erreur comme il l'est encore, depuis que M. de Benyowszky lui rend compte de ce qui le concerne ! »

Il rappelle que Benyowszky avait accusé Ternay et Maillart d'avoir fait vendre le riz à l'île de France 45 livres le quintal. Or, Ternay avait prouvé que ce prix avait varié de 25 à 30 livres seulement. Benyowszky avait écrit de sa main dans ses réponses au questionnaire des commissaires à propos de la somme de 65,000 livres remise à des Assises par Maillart en 1774 : « L'ordonnateur a consommé cette somme pour ses affaires particulières. » « Or, on a trouvé, dirent les commissaires, en notre présence et en celle de M. de Benyowszky pour 53,353 l. 10 s. 2 d. de quittances en règle à la décharge de M. des Assises, ce qui fait présumer qu'on trouvera des justifications pour les 11,640 livres qui restent. »

« Plus nous relisons, ajoutent-ils, sa lettre du 20 mars 1775, moins nous concevons comment un homme en place, à qui le ministre a donné des marques publiques de confiance, peut s'exposer à annoncer et à présenter comme certains des succès et des avantages considérables dans l'entreprise dont il est chargé, tandis que tout nous a démontré à chaque pas, pertes d'hommes, dissipation d'argent et des effets envoyés et achetés pour le compte du roi, désordre et confusion dans toutes les parties du service, mécontentement et guerre de la part des naturels, fuite et abandon de dessus leurs terres ; enfin, le triste spectacle qu'offre à l'humanité le restant de nos malheureux concitoyens, qui ont échappé jusqu'à ce moment à l'air pestiféré de Madagascar, la crainte de la famine, faute de riz, toutes ces calamités ne semblent-elles pas s'être rapprochées et confondues pour former le contraste le plus frappant avec le tableau des richesses et de la prospérité à Madagascar, que M. le baron

de Benyowszky s'est permis de présenter au ministre avec l'intention de le persuader ? »

Il est difficile de porter un jugement plus sévère et plus équitable en même temps sur cette malheureuse entreprise et aussi sur les mensonges déshonorants que Benyowszky s'était permis de faire. Si les commissaires en eussent eu le pouvoir, il semble que sa révocation immédiate s'imposait, et peut-être son arrestation. Mais, comme nous le verrons bientôt, ils n'avaient pas même le pouvoir de relever la colonie. Il y avait peut-être aussi chez le baron un je ne sais quel charme qui faisait pardonner à cet aventurier ses fautes et ses indélicatesses ; on ne comprendrait pas, s'il n'avait eu certaines séductions de figure, d'esprit, qu'il ait pu faire tant de dupes parmi des hommes qui n'étaient ni des sots ni même des gens crédules ; on ne comprendrait pas qu'ayant écrit la page qu'on vient de lire, Bellecombe et Chevreau aient pu ajouter ces mots : « Il est difficile de rencontrer un homme plus extraordinaire dans ses idées et dans ses propos que M. le baron de Benyowszky. Le désir de commander et le despotisme paraissent ses deux passions favorites. L'envie de guerroyer et de faire usage de son sabre l'anime et l'échauffe souvent et comme par accès ; enfin, l'*ultima ratio regum* (c'est la devise de ses canons) est un de ses préceptes favoris ; à ces dispositions qui semblent naturelles chez M. le baron de Benyowszky et qui le sont en effet, il réunit une force de tempérament et une trempe d'âme peu commune. Ajoutons-y ses premières inclinations, d'abord abbé, ensuite page, puis garde-marine, servant après l'empereur le roi de Pologne, ensuite, finalement, les confédérés. Fait prisonnier par les Russes, il est conduit au Kamtchatka. Que l'on fasse attention à la manière très remarquable qu'il a employée pour quitter cet exil, le bonheur qu'il a eu jusqu'à ce jour de résister à ce climat-ci et l'on verra que ce colonel hongrois âgé de 37 ans est fait et destiné pour les grandes aventures. »

On voit que l'honnête Bellecombe, que l'honnête Chevreau, bien que prévenus par leur enquête même contre les récits du baron, n'avaient pas manqué d'ajouter foi à ce qu'il leur avait conté sur sa vie passée. C'est pour eux qu'il voulut bien se dire abbé, page et garde-marine. Il se donna la peine de leur faire comme une part personnelle dans l'ample trésor de ses men-

songes, car ce sont là trois fables qu'il a inventées pour eux seuls.

CHAPITRE VII

Liquidation de l'entreprise. – Benyowszky fut-il Ampansacabé de Madagascar ? – Il part pour la France, y est bien accueilli, retourne en Autriche. – Pressé d'argent, il organise une expédition de négriers pour Madagascar. – Il attaque les postes français. – Le gouverneur des îles envoie un parti contre lui : Benyowszky périt dans le combat [1].

Les commissaires n'avaient pas l'autorité nécessaire pour supprimer les postes et pour ramener les restes misérables de la colonie. Ils regrettèrent certainement de ne pouvoir le faire et ne le cachèrent pas au ministre. Mais ils durent se contenter de laisser les choses en l'état, jusqu'à ce que sur leur rapport une décision pût être prise. Ils nommèrent donc un ordonnateur, le sieur Coquereau, faisant fonction de sous-commissaire de la marine, pour tenir les comptes ; ils lui recommandèrent d'avoir avec Benyowszky les relations les plus correctes.

Mais dès que celui-ci connut leurs décisions, il leur écrivit pour demander un congé temporaire, faisant valoir qu'il avait passé près de quatre ans à Madagascar et qu'il était fort malade. Il demandait la permission de passer la mauvaise saison dans les îles. Comme sa santé était en effet chancelante (il était atteint du scorbut), les commissaires se montrèrent disposés à accorder le congé demandé, pourvu qu'ils fussent assurés que la colonie serait pendant l'absence du chef gouvernée pacifiquement, selon leurs vues, en attendant qu'on eût reçu les ordres du roi.

Le baron répondit, le 2 octobre 1776, que celui qui tiendrait sa place était parfaitement capable de remplir sa mission et qu'il lui laisserait des instructions aussi précises que possible. Sur

---

[1] A. C. C^5, 8. – *Arch. du min. des aff. étr.* Fonds Asie, vol. in-18.

quoi les commissaires lui permirent de passer aux îles, par le premier vaisseau, pour y rétablir sa santé. Eux-mêmes, après avoir pourvu aux besoins des soldats pour l'année 1777 et laissé à Coquereau les fonds nécessaires, quittèrent la baie d'Antongil le 6 octobre 1776. Ils se rendirent à Foulepointe, y séjournèrent du 16 au 31 et partirent ce jour-là pour l'Inde. Leur rapport ne fut expédié que de Pondichéry, par les vaisseaux d'octobre 1777, car c'est seulement en mai 1778 que M. de Sartine prit une décision définitive. Nous pourrions arrêter là l'histoire de la tentative de colonisation faite par Benyowszky et relater brièvement les dernières aventures de sa vie, si nous n'avions à faire connaître la vérité sur la plus étrange et la plus célèbre de toutes celles qu'il s'attribue.

Dans ses *Mémoires*, il nous raconte qu'il fut reconnu comme descendant des anciens chefs malgaches et qu'il fut proclamé Ampansacabé, c'est-à-dire souverain seigneur, roi ou empereur de toute l'île.

C'est la fable la plus extraordinaire de cet écrit qui en contient tant, car au moins l'évasion de Bolsheretzk, le séjour à Madagascar sont-ils des événements réels, dont les détails seuls ont été falsifiés, tandis que de cette royauté rien n'exista jamais que dans l'imagination du conteur.

Nous ferons remarquer d'abord que la partie des *Mémoires* relative à l'expédition de Madagascar se retrouve en manuscrit dans les archives coloniales de France, sous ce titre : *Manuscrit de M. Chevillard* ; or, cette copie, contemporaine des faits, se termine simplement par la narration très exacte des événements qui viennent d'être rapportés : les mesures prises par les commissaires, la demande de congé faite par Benyowszky, le départ des commissaires et du baron lui-même, tout est correctement exposé. La confection du roman est donc postérieure à la première rédaction des *Mémoires* ; celle-ci serait l'œuvre d'un sieur Chevillard, d'ailleurs inconnu, auquel Benyowszky aurait fourni des notes plus ou moins bien ordonnées et un simple canevas.

Voici comment le rédacteur définitif raconte l'aventure dans le texte édité, à Londres :

« Le 2 février 1776, M. Corby, un de mes officiers les plus affidés m'apprit que la vieille négresse Suzanne, que j'avais amenée de l'île de France, qui dans sa jeunesse avait été vendue

à des Français et avait vécu plus de cinquante ans dans cette île, avait répandu le bruit que sa compagne, la fille du Rohandrian Ampansacabé, Ramini-Larizon, ayant été faite prisonnière, avait été vendue à des étrangers et qu'elle avait des preuves que j'étais son fils. Cet officier m'apprit, de plus, que sur ce bruit, la nation Sambarive avait tenu plusieurs cabarres ou assemblées pour me déclarer héritier de Ramini et, par conséquent, maître de la province de Mananhar, et, ensuite, successeur de sa dignité d'Ampansacabé ou chef suprême de la nation, titre qui, depuis la mort de Ramini-Larizon était éteint… Le 9 février 1776, j'appris d'un interprète qu'un vieillard, de la province de Mananhar, avait divulgué des prophéties, qui annonçaient un changement général dans le gouvernement de l'île et qui avait assuré que le descendant de Ramini rebâtirait la ville de Palmyre. »

Alors les noirs lui envoyèrent des ambassadeurs pour s'assurer de sa véritable descendance, mais cela lui attira l'hostilité des Saphirobays parce que les chefs de cette tribu avaient autrefois trempé dans le meurtre de Ramini-Larizon. Il explique ainsi la guerre qu'ils lui firent.

Pourtant ce début ne donne pas ce qu'il semble promettre : il n'est plus question de rien ou peu s'en faut jusqu'à la date du 16 août 1776. Mais, ce jour-là, trois chefs demandèrent au baron une audience au nom de leur nation. Avec eux étaient venus 1,200 noirs précédés des étendards de leurs provinces. L'un des chefs lui tint le discours suivant que le lecteur appréciera comme il le mérite : « Béni soit le jour qui t'a vu naître ! Bénie soit l'heure où tu as mis le pied dans notre île ! Les chefs et capitaines malgaches ont appris que le roi de France se propose de mettre un autre en ta place et qu'il est irrité contre toi, parce que tu as refusé de nous livrer à sa tyrannie. Leur amour, ainsi que leur attachement pour toi, m'oblige de te révéler le secret de ta naissance et de tes droits sur cette immense contrée dont tout le peuple t'adore. L'esprit de Dieu qui règne sur nos cabars a inspiré à tous les chefs et capitaines de s'engager par serment à te reconnaître pour leur Ampansacabé, à ne plus te quitter et à défendre ta personne au prix de leur vie contre la violence des Français. »

Or, on sait qu'à cette date du 16 août 1776, rien ne menaçait Benyowszky ; il ignorait même la prochaine arrivée des commissaires. Après les indigènes, trois officiers, à la tête de 50 hommes, lui déclarèrent « qu'ils étaient tous bien déterminés à donner leur vie, plutôt que de lui voir quitter l'île, que par rapport à eux-mêmes, comme ils avaient des liaisons avec les naturels, ils étaient bien déterminés à faire leur séjour dans cette île, et qu'en conséquence ils le priaient de ne plus les regarder comme des officiers, mais comme des hommes dévoués à ses intérêts. »

Il leur fit des objections : mais ils répondirent qu'officiers et soldats étaient tous d'accord avec les chefs indigènes et que rien ne les empêcherait d'accomplir leur projet.

Donc, le 17 août au matin soixante deux chefs se rendirent au cabar, dans une grande salle sur laquelle on avait arboré le drapeau bleu que Benyowszky adoptait désormais au lieu et place du drapeau blanc. L'un des chefs, parlant au nom des autres, lui dit : « Nous, princes et capitaines, ici assemblés et représentant la nation, déterminés par les droits de ta naissance, par ta sagesse et par ton affection pour nous, déclarons en ce moment que nous te reconnaissons pour notre Ampansacabé et te conjurons d'accepter ce titre et ce rang avec toute l'assurance de trouver dans tous nos cœurs fidélité, affection et constance… »

Le baron se leva et répondit que le même zèle que la nation lui avait déjà reconnu pour son avantage l'engageait à accepter leur offre…

Un second chef appelé Sancé prit alors la parole pour lui dire que sa nation désirait qu'il quittât le service du roi de France, qu'il le fît quitter à tous ceux qui voudraient se fixer à Madagascar, et qu'enfin il déclarât quelle province il choisissait pour le lieu de sa résidence, afin d'y bâtir une ville. Il répondit que c'était bien son dessein d'exécuter les deux premières parties de cette demande, mais qu'il ne le pouvait avant l'arrivée des commissaires de Sa Majesté,… parce qu'étant engagé au service du roi, il n'était pas encore libre de ses actions ; sur quoi, les chefs malgaches et lui se lièrent par le serment du sang qui consiste à sucer une goutte du sang de celui qui est reconnu pour chef.

Benyowszky prétend avoir su que les commissaires avaient ordre de le mener en Europe, s'ils le pouvaient faire sans exciter un soulèvement des naturels, ce qui est absurde et faux en même temps ; les commissaires se rendaient dans l'Inde et n'avaient pas le pouvoir de relever la colonie, ils lui accordèrent même, sur sa demande, un congé de convalescence. Il déclare avoir donné sa démission dès l'arrivée des inspecteurs, et, le 4 octobre, il aurait tenu un cabar solennel, dans lequel il aurait demandé aux chefs s'ils désiraient la continuation de l'établissement des Français, promettant avec serment de faire connaître leur décision au roi de France. Les chefs, ayant tenu conseil, lui répondirent :

« Sage et prudent comme tu l'es, as-tu pu douter de notre attachement pour toi ? Si ton cœur parle pour les Français, écris à leur roi que nous lui offrons nos cœurs et notre amitié. Mais nous voulons vivre sous tes lois, tu es notre père et notre seigneur. Que les Français te chérissent autant que nous et nos armes seront unies aux leurs... Mais, si tu es l'objet de leur haine, nous ne les reconnaîtrons jamais comme nos frères, et tes ennemis seront nos ennemis... »

Assuré de leurs vœux il s'engagea par serment à informer le roi de France des intentions des peuples de Madagascar.

Le 6 octobre, survinrent des chefs et un grand nombre d'indigènes, chargés de l'escorter jusqu'au lieu où devait être faite sa proclamation solennelle comme Ampansacabé devant toute la nation assemblée. Il quitta l'habit français et prit celui du pays. Arrivé au cabar, il passa entre les rangs des Malgaches qui poussaient de grands cris, en invoquant leur dieu Zahanhar. Les officiers de ses volontaires l'avaient suivi, ainsi que toute la colonie.

Le 10 octobre, après quatre jours de délibération entre les chefs, l'assemblée nationale se forma. En quel lieu ? Les *Mémoires* ne le disent pas ; mais ils disent qu'il y avait là 30,000 hommes armés sans compter les femmes. Alors un chef les harangua en ces termes : « Béni soit Zahanhar qui est revenu voir son peuple ! Béni soit le sang de Ramini à qui notre attachement est dû !... C'est son descendant que je vous présente. Je lui donne cette sagaie afin qu'il soit le seul Ampansacabé, comme

l'était notre père Ramini. Reconnaissez l'Ampansacabé, soumettez-vous à lui ! écoutez sa voix ! »

Puis, s'adressant à Benyowszky : « Et toi, continua ce bon sauvage, digne fils du sang de Ramini, implore l'assistance de Dieu qui t'éclaire de son esprit. Sois juste, aime ton peuple comme tes enfants, que leur bonheur soit le tien et ne sois point étranger à leurs besoins et à leurs infortunes. »

Ce discours moral fini, il remit la sagaie entre les mains du baron et se prosterna devant lui. Ainsi firent les autres chefs. « Enfin, dit Benyowszky, je vis plus de 50,000 hommes prosternés devant moi. » Cela fait 20,000 de plus qu'au début du cabar. Il leur fit une réponse en malgache : « Veloun Raminitka ! Veloun ouloun Malacassa ! Veloun Rohandriani ! Veloun, Veloun Zaffé Aminiha Mitomba Zananhar ! » Cela veut dire (d'après lui) : « Longue vie au sang de Ramini ! Longue vie à la nation madécasse ! Longue vie aux Rohandrians ! Longue vie au sang de nos pères et puisse le Dieu qui créa le ciel et la terre nous accorder à tous une longue carrière ! » Molière prête une éloquence aussi persuasive au fils du grand Turc. Puis, le nouveau souverain égorgea un bœuf devant les chefs de chacune des diverses classes, et chacun d'eux but une goutte du sang de la victime ou y plongea sa sagaie dont il lécha le fer. Ainsi fut prêté le serment de fidélité. Le soir, trois cents femmes, en formant des danses, vinrent prêter serment à la baronne.

Le lendemain, fut rédigé l'acte de serment en lettres romaines et dans la langue du pays. Il était signé de Hiavy, de Lambouin chef du Nord et, disent les *Mémoires*, « *d'une kyrielle d'autres noms* ».

Le 13 octobre l'Ampansacabé tint aux chefs le discours que voici :

« En conséquence de mon élection au poste d'Ampansacabé, je me trouve chargé d'un fardeau bien pénible. Le bien général de la nation malgache doit être mon premier objet. Pour atteindre à ce but, je suis convaincu que le pouvoir doit être remis entre les mains d'un conseil suprême, composé de membres d'une sagesse d'une prudence et d'une activité connues. Ce conseil exercera tous les actes de la souveraineté et possédera seul le droit de convoquer, avec l'aveu de l'Ampansacabé, l'assemblée générale de la nation. Il sera com-

posé d'Indiens et d'Européens, et c'est parmi eux qu'on choisira ceux qui seront nommés aux places soit de gouverneurs de provinces, aussi bien qu'aux offices de ministres d'Etat dans les départements de la guerre, de la marine, des finances ou du commerce de la justice ou de l'agriculture… Il y aura un conseil exécutif permanent, des conseils provinciaux ».

Il nomma donc 2 Européens et 8 naturels membres du conseil suprême ; il devait y en avoir 32, mais on réserva 22 places pour les remplir plus tard, selon les occurrences ; puis il nomma 2 Européens et 6 naturels membres du conseil permanent. Il devait y en avoir 18 en tout.

Benyowszky raconte ensuite qu'il persuada aux chefs de le laisser partir pour l'Europe, afin de conclure des traités de commerce avec quelques-unes des nations qui y habitent. Il reçut leur serment de lui rester fidèle pendant son absence, organisa une armée, lui distribua des drapeaux et partit enfin le 14 novembre sur le senau la *Belle-Arthur*.

Tels sont les traits principaux du récit qu'il propose à la crédulité des lecteurs.

Est-il besoin de dire que ce récit ne contient pas un mot de vrai ?

Il fut inventé de tous points à l'époque où le baron, perdant l'espoir d'obtenir en France de nouveaux concours, se décida à faire appel aux étrangers. De là, les passages hostiles aux Français que contient ce récit et l'avis que les Malgaches lui donnent d'avoir à se défier des Français. Cela fixe à peu près la date de la composition de ce roman vers 1784 ou 1785. En 1786, après sa mort, on prit dans ses bagages diverses pièces de sa fabrication. Comme tous les menteurs, le baron se contredit souvent : c'était d'abord une expédition du serment des chefs malgaches, mais ils l'auraient prêté le 1er octobre, et non le 10, comme le disent les *Mémoires*. Il y avait aussi un procès-verbal de l'assemblée où il avait reçu des pouvoirs pour conclure des traités de commerce : l'assemblée se serait tenue le 3 octobre, les *Mémoires* la reportent au 20 du même mois. N'étant pas d'accord avec lui-même, Benyowszky ne peut l'être avec la vérité.

A quoi bon discuter des récits aussi évidemment faux ? Benyowszky ne donna pas sa démission du service de France, puisqu'il demanda un congé le 2 octobre. Il ne convoqua per-

sonne ni le 1er ni le 3 octobre, puisque les commissaires étaient avec lui à Louisbourg et que tous trois se sont écrit et se sont répondu mutuellement ces jours-là. Il y eut bien un cabar le 1er octobre, mais il fut tenu par les inspecteurs ; il n'y assista que sept chefs des cantons voisins. On a les noms de ces sept chefs dans le rapport de Bellecombe : celui d'Hiavy n'y est pas, ni celui de Lambouin. Qui voudra croire que le baron ait été proclamé Ampansacabé le 16 août précédent en présence de ses officiers et de ses soldats, avec leur complicité et que les commissaires n'aient pas eu le moindre soupçon d'une pareille affaire et que nul Français, nul indigène, après le départ du baron, n'ait trahi ce secret ? Les contradictions intrinsèques, l'état des tribus malgaches, les invraisemblances que nous avons relevées empêcheraient d'accepter le récit de Benyowszky, même si l'on n'avait pas la suite continue des faits dans les divers témoignages écrits laissés par de Bellecombe, par La Pérouse et par le narrateur lui-même. Il n'y a pas un mot à retenir dans ce conte fabriqué pour servir de leurre aux naïfs qui fournirent en 1785 l'argent nécessaire pour une nouvelle expédition de Madagascar. Il n'y eut pas de concert de la nation malgache, pas de cabar, pas de couronnement, pas de conseil d'Etat, pas de ministres et pas de roi : ç'eût été un miracle plus grand de pouvoir cacher ces choses que de les avoir faites. Non seulement, pas un des Français, officiers ou volontaires, prétendus complices, pas un des fonctionnaires de Madagascar ou des îles n'eut le moindre soupçon de ces révolutions ; mais il n'est pas jusqu'au baron lui-même dont nous ne possédions une lettre, écrite en 1784 à Hiavy, son vassal supposé, dans laquelle il ne fait pas, et pour cause, la moindre allusion à sa royauté.

Il faut maintenant revenir aux documents fidèles, raconter la fin des aventures du héros.

Benyowszky avait obtenu des commissaires un congé pour se rendre aux îles et y rétablir sa santé compromise. Il demeura cependant à Louisbourg jusqu'à la fin de novembre ; mais alors, il se décida à partir pour la France, pour devancer le rapport défavorable que ne pouvaient manquer de faire Bellecombe et Chevreau. Il prétexta le besoin du service, la nécessité de rendre au ministre un compte exact de la situation de l'établissement et de prendre les ordres de Sa Majesté à ce sujet. Il désigna le che-

valier Sanglier pour exercer le commandement provisoire à sa place. Celui-ci reçut ordre de veiller à ce que l'ordonnateur Coquereau fît faire régulièrement la traite du riz pour approvisionner l'île de France. Il devait interdire le commerce aux particuliers, sauf en cas de nécessité pour l'établissement. Il devait maintenir la paix parmi les tribus amies, contenir les Sakalaves, s'ils rouvraient les hostilités ; il ne devait fonder aucun nouveau poste, même si les indigènes le demandaient et garderait tout son monde rassemblé à Louisbourg ; il entretiendrait les postes de la Plaine de Santé, d'Angontsy, de Foulepointe. Il fut remplacé en ce dernier endroit par le sieur de Mallendre. On ne voit rien dans ces ordres *officiels et autographes* qui décèle l'Ampansacabé ni l'existence du royaume malgache.

Sanglier profita du passage d'un vaisseau particulier pour se rendre à la baie d'Antongil, où il parvint en janvier 1777.

Cependant, au reçu de l'enquête de Bellecombe qui arriva en France seulement vers mars ou avril 1778, Sartine adressa au roi un rapport en suite duquel une ordonnance du 22 mai 1778 supprima le corps des Volontaires à pied et forma de leurs débris une compagnie franche dont Sanglier prit le commandement avec le grade de major d'infanterie dans les troupes des colonies. Il n'y avait eu à Madagascar d'autre événement notable en 1777 que la révolte de dix soldats de la garnison de Foulepointe contre leur chef, le lieutenant de Mallendre, parce que leur solde n'avait pas été payée. Ils désertèrent, mais sur 10, 7 furent tués par les noirs lancés à leur poursuite, 3 repris et condamnés aux fers. La compagnie franche dut être en 1778 concentrée à Fort-Dauphin pour y protéger la traite. Sanglier et Coquereau reçurent ces nouveaux ordres par l'intermédiaire du vicomte de Souillac, successeur du chevalier de la Brillane, qui lui-même avait remplacé Ternay en 1777 et qui était mort à son poste. Ces ordres arrivés le 29 juin 1779 furent immédiatement exécutés. Le 30 juillet, les soldats survivants abandonnèrent Louisbourg et la compagnie franche, réduite au nombre de 68 hommes, débarqua au Fort-Dauphin le 13 août suivant. Elle paraît y avoir été oubliée, sans doute à cause de la guerre. On voit en effet que la solde ne lui fut payée qu'en octobre 1782 pour tout le temps écoulé depuis le 1er janvier 1777. Il n'y avait plus au 1er janvier 1781 qu'un seul officier, le major Sanglier, et

48 soldats ; 20 hommes sur 68 avaient succombé depuis trois ans. En janvier 1782, ces derniers débris du corps de Benyowszky furent ramenés à l'île de France : nul vestige ne resta plus de l'établissement fondé à la baie d'Antongil.

Quant au baron, parti sans congé régulier pour la France à la fin de novembre 1776, il y arriva en avril 1777. Il ne paraît pas avoir été mal accueilli, bien qu'on fût surpris de le voir revenir : on n'avait pas encore reçu les rapports de Bellecombe, et l'on était assez bien disposé envers cet étranger, entré volontairement au service de France. On lui pardonnait ses démêlés avec l'administration des îles en raison de son ignorance de nos règlements et de nos mœurs. Il demanda la croix de Saint-Louis et le grade de brigadier qu'il déclara lui avoir été promis par de Boynes en 1773. Il présenta ses comptes et obtint avant tout examen une provision de 50,000 livres (27 juillet), le paiement de sa solde arriérée depuis le 1er janvier 1776 et 30,000 livres à valoir sur ce qui lui restait dû (5 novembre 1777), soit, 100,000 livres environ en quelques mois. Il reçut la croix de Saint-Louis (mai 1777) bien qu'il n'eût que quatre ans de grade et qu'on exigeât des colonels français dix-huit ans de service pour l'obtenir. Il s'efforça d'attirer l'attention de M. de Sartine en lui présentant un plan de colonisation de Madagascar où l'on retrouve ses rêveries et aussi ses mensonges ordinaires, mais où l'on voit la première forme de l'idée qu'il essayera de réaliser en 1784. D'après ce plan daté de Versailles le 6 septembre 1777, seraient donnés pour trente années consécutives au baron de Benyowszky et à la compagnie qu'il constituerait, l'île de Madagascar, les îles voisines et tous les établissements civils et militaires déjà formés avec tous les effets appartenant au roi. Le roi entretiendrait le corps des Volontaires à 600 hommes d'effectif, permettrait à tous ses sujets de s'établir dans l'île où le baron leur pourrait délivrer des concessions de terres. La Compagnie de Benyowszky aurait le monopole du commerce, sous peine de confiscation pour les contrevenants. La Compagnie aurait d'ailleurs le libre commerce, comme les autres sujets du roi, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la mer Rouge et jusqu'à la Chine. En cas de guerre, elle pourrait armer ses navires en course à son profit. Le roi la défendrait contre les nations étrangères, et, au bout des trente années, s'il ne prolongeait pas le

privilège, serait tenu de reprendre et payer à estimation tous ses bâtiments civils, militaires, navires, comptoirs, artillerie et effets. Les marchandises importées par elle ne paieraient pas d'autres droits que celles importés par toutes autres compagnies françaises, et les bois et cordages de Madagascar ne paieraient rien. Il en serait de même du tabac.

Moyennant ces privilèges assez exorbitants, la Compagnie ne s'engageait qu'à fournir 1,200 bœufs par an au prix de 120 livres l'un, rendu à l'île de France, 1 million de livres de riz à 10 livres le cent, à exporter de France pour 300,000 livres par an et à ravitailler les vaisseaux du roi au plus juste prix.

Cependant Benyowszky avait, probablement par ses frères et par M. de Vergennes, sollicité de Marie-Thérèse le pardon des fautes qui l'avaient obligé de s'exiler en Pologne. L'ayant obtenu, au dire d'un historien hongrois, il demanda un congé et se rendit dans son pays (novembre 1777). Il écrivit de son château de Vietzka au comte de Vergennes une lettre datée du 15 janvier 1778 où il lui apprenait qu'il avait été reçu avec estime par ses compatriotes et qu'il était rentré en possession d'une partie de ses biens, nommément du château de Vietzka et de ses dépendances, mais que des arrangements de famille l'avaient chargé d'une dette de 150,000 livres. Il le priait de s'intéresser au règlement de sa solde et des réclamations pécuniaires qu'il avait faites pour fournitures et dépenses soldées à Madagascar dans l'intérêt du roi. Il répétait que M. de Sartine lui avait promis le grade de brigadier en récompense de ses services. Vergennes transmit cette lettre au ministre en marquant vivement l'intérêt qu'il prenait au baron. Celui-ci étant de retour en France au printemps de 1778, fit parvenir à M. de Sartine, en date du 8 avril, un mémoire dans lequel il prit pour la première fois le titre de comte. Il rappelait qu'il avait exposé en détail toute son administration et que le ministre avait paru satisfait de ses explications, qu'il avait eu l'honneur de mettre sous ses yeux les états de toutes les dépenses qu'il avait faites pour l'établissement, accompagnés des pièces justificatives. Ces avances l'avaient obligé de s'engager personnellement, et, bien que le ministre l'eût mis en état de s'acquitter de la plus grande partie de ses dettes, il priait néanmoins qu'on apurât ses comptes le plus tôt possible. Il insistait sur la demande qu'il avait

faite du grade de brigadier, ajoutait, assez audacieusement, que cette grâce lui avait été promise dès 1773, que d'ailleurs il avait été général-major au service de la confédération de Pologne. Il demandait qu'on lui assurât un traitement convenable à son rang et à sa qualité et qu'on voulût bien l'employer dans la guerre qui paraissait sur le point d'éclater en Allemagne. « Il n'est, disait-il en concluant, aucune expédition quelque difficile ou périlleuse qu'elle puisse être, que je ne sois en état d'entreprendre et de conduire avec courage et prudence. »

Il présenta à l'appui de sa réclamation une patente de général-major des troupes de la République Polonaise signée de Michel-Jérôme Krasinsky, maréchal-général de la Confédération de Bar, et de Michel-Jean, comte Paç, maréchal de la Confédération générale de Lithuanie. La patente est datée du 16 juillet 1772. Elle fait allusion à sa fuite du Kamtchatka. Elle fut donc rédigée à Paris. Elle n'avait guère de valeur, étant signée par deux exilés et ne dut pas produire grand effet, si même on la crut authentique.

Le roi ayant, par ordonnance du 22 mai 1778, réformé le corps des Volontaires, on crut devoir donner à Benyowszky une compensation. Par une lettre du 14 juin 1778, le ministre lui annonça que le roi, pour récompenser ses services, lui accordait le grade de brigadier avec une pension de 4,000 francs sur les fonds de l'île de France. Son ancien traitement de 6,000 livres lui serait décompté du 1er novembre 1777 jusqu'à l'époque où il toucherait la pension. On régla ses revendications comme l'on put, car ses comptes n'étaient pas de ceux où l'on voit clair ; on lui attribua une somme de 151,869 livres (26 juillet 1778). Enfin, sur sa demande, et en attendant qu'on l'employât, le roi l'autorisa à prendre du service en Autriche, et, pour lui prouver sa satisfaction, décida de lui maintenir, pendant son absence, la pension de 4,000 francs qui lui était accordée (3 août 1778). Benyowszky n'avait pas à se plaindre de Sartine. Celui-ci passa outre aux objections des bureaux qui ne comprenaient pas qu'on donnât un tel avancement à un officier aussi peu sérieux que le fallacieux conquérant de Madagascar ni qu'on maintînt sa pension à un homme qui passait au service de l'Empereur.

Benyowszky quitta la France à la fin d'août 1778 ; il était à Strasbourg le 22 et se rendit en Autriche, au moment où la

guerre de succession de Bavière allait éclater. Son frère cadet, Emmanuel, sous-lieutenant en 1777 au régiment de Siskovics, servait alors au 2e régiment de carabiniers à Kœniggraetz. Benyowszky y arriva en septembre et fut nommé, le 26, colonel en second de Szekely-Hussards. Le 2 novembre suivant, le colonel en premier ayant été mis à la retraite, il prit sa place. Il prétendit s'être distingué en battant l'ennemi près de Friedrischswald, le 7 octobre précédent, avec deux escadrons de ses hussards. Il se vanta d'avoir fait 822 prisonniers au combat de Schwedeldorf le 18 janvier 1779. Il est regrettable que de ces exploits on n'en trouve pas d'autres preuves que ses lettres. Il envoya bientôt sa démission à Joseph II ; elle fut acceptée le 12 mai de la même année. Il avait acheté, vers ce temps, bien qu'il eût peu de ressources, le château du comte Pongracz à Vietzka. Il s'était mis à étudier le commerce maritime qui se faisait à Fiume et les moyens de communication de ce port avec l'intérieur du pays hongrois. Le comte de Kaunitz, l'ayant appris, lui demanda de donner son sentiment sur la marine et le commerce de l'Autriche. Le 20 mars 1780 Benyowszky présenta un mémoire sur ce sujet à la Chancellerie unie de Bohême et d'Autriche, qui le transmit à la Chancellerie royale de Hongrie. Après la mort de Marie-Thérèse, Joseph II lui laissa pleine liberté d'agir, et, vers la fin de 1780, il s'occupait de commerce à Fiume et des relations de ce port avec les pays d'outre-mer et d'intérieur. Mais il n'avait pas de ressources suffisantes, il avait peu de fixité dans ses plans et ceux-ci échouèrent misérablement. Ce sont ses embarras d'argent qui lui firent faire au ministère de la marine de France, vers cette époque, de nouvelles démarches concernant le règlement de ses comptes. Il réclama, sous divers prétextes, une somme de 83,000 livres. Il exigea, entre autres choses, l'intérêt de l'argent qu'il disait avoir avancé au Trésor, et le prix de diverses fournitures pour lesquelles il ne donnait aucune justification. On refusa de prendre en considération ces nouvelles demandes parce que l'on n'avait pas discuté les premières ni jugé avec rigueur en 1778 les comptes qu'il avait présentés : on les avait arrêtés à 152,000 livres et la somme lui avait été payée. Bien que les pièces qu'il avait apportées à l'appui fussent des moins régulières, étant attestées ou signées de personnes placées sous son autorité, contredites par les rapports et les consta-

tations des commissaires inspecteurs et de divers administrateurs, on avait eu alors beaucoup d'indulgence pour un officier étranger peu habitué aux détails et nullement au courant des formes de notre comptabilité. On écarta donc ses dernières réclamations. Mais il avait emprunté 30,000 florins au comte Czigala au taux de 11 % l'an, 35,520 florins au comte Christophe Bartenstein et 5,000 florins à d'autres personnes. Vers la fin de 1781, il tomba dans de grands embarras d'argent ; ses créanciers exigeaient leur dû, ses employés leur salaire. Il lui fallut, pour payer le comte Czigala qui s'inquiétait fort de ses fonds, contracter un emprunt, gagé sur sa propriété de Vietzka. Il abandonna son affaire de Fiume et la laissa à son associé Joseph Marotti. Il quitta même la Hongrie, laissant à ses créanciers, pour se payer, une propriété dans le comté de Trencsény. Cela se passait à la fin de 1781. Il retourna alors en France où il raconta qu'il avait été employé par l'empereur avec le rang de général commandant les avant-postes dans l'armée de Wurmser. Il ajouta qu'il avait refusé les offres de Joseph II, afin de rester au service de la France et demanda un emploi à M. de Castries. Mais, ne pouvant rentrer au service du roi, il passa en Amérique et demeura quelque temps à Philadelphie, quémandant une place, qu'il n'obtint pas : cela n'est pas étonnant, car, en 1782, la guerre continentale était à peu près terminée. Il passa à Saint-Domingue. Le gouverneur de cette colonie était précisément M. de Bellecombe ; il annonce à M. de Castries l'arrivée du comte à la fin de septembre 1782. Benyowszky disait qu'il avait été chargé d'une mission en Amérique. En réalité, il faisait solliciter par Mme Benyowszka un emploi à Saint-Domingue, digne de son zèle et de son expérience, et annonçait qu'il attendrait une réponse dans l'île. Un de ses frères y servait alors au corps des hussards étrangers. Ne recevant pas de réponse, Benyowszky s'embarqua pour la France sur un navire hollandais. Bellecombe l'avait chargé de porter ses dépêches au gouvernement. Il débarqua à Belle-Ile le 11 avril 1783. Il était toujours brigadier à la suite et touchait la pension de 4,000 livres qui lui avait été assignée ; mais, on le comprend, c'était bien peu de chose pour lui. Il songea, en désespoir de cause, à chercher fortune à Madagascar, peut-être parce que sa première expédition lui avait donné des bénéfices provenant du commerce ou de

la traite des nègres. Il présenta donc, le 13 juin 1783, au comte de Vergennes, un nouveau mémoire dans lequel on retrouve le plan d'une société pour l'exploitation de Madagascar. Il demandait l'autorisation de se rendre dans l'île, avec quelques officiers et ouvriers qu'il s'associerait ; pourvu qu'on lui fournît des navires, il ne demandait aucune subvention, promettant, en échange de cet avantage, de fournir à l'île de France bœufs, riz et esclaves, aux navires français leur ravitaillement en vivres, et, en cas de guerre, en matelots. Supposant sans doute oubliés tous ses anciens mensonges, il parlait sans vergogne de consolider les avantages qu'il avait obtenus auprès des peuples de Madagascar.

Vergennes qui, dans cette circonstance, paraît avoir manqué de clairvoyance, transmit le mémoire à M. de Castries le 19 juin suivant en y joignant une lettre où il disait :

« Je n'ignore pas qu'on a combattu le premier plan de cet officier, que même on lui a fait quelques reproches ; il n'en est pas moins prouvé qu'il était établi paisiblement dans l'intérieur de l'île, ce que d'autres n'avaient pu obtenir. Je dois supposer que M. le comte de Benyowszky a des personnes qui lui fournissent des fonds pour sa nouvelle entreprise. C'est à vous de juger, Monseigneur, si dans la crainte que les Anglais ne fassent quelques tentatives pour former des établissements pareils, il ne conviendrait pas de laisser cet officier faire un nouvel essai, sous la protection du roi, en lui fournissant le faible secours qu'il demande. »

Mais cette demande ne fut pas accueillie et Benyowszky chercha fortune en Angleterre. Il est assez difficile de croire qu'il ait pu avoir recours à l'Empereur. Pourtant, il y a aux archives des colonies une pièce qui tendrait à le prouver, si elle est authentique. La voici telle quelle en son latin de chancellerie :

Nos, Josephus II^dus^ divinâ favente clementiá, Romanorum Imperator, semper Augustus, Rex Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Ludomiriæ, Galliciæ, siquidem expositum nobis fuit per dilectum a Nobis Mauritium Augustum e Comitibus Benyowszky, Regni Hungariæ Magnatem, qualiternam populus insulæ Madagascar eidem supremam potestatem regendi detulerit ipseque ad civilisandam nationem administrandumque gubernium ad dictam insulam se reddi cuperet, Nosque ad

justum petitum ejus, ex jure gentium condescendere obligaremur, præsentibus notum facimus prædictum Mauritium Augustum e Comitibus Benyowszky, sub nostra particulari protectione assumptum libere maria sub vexillo nostro peragrare, inque dicta insula colonias instituere guberniumque. Datum Viennæ Austriæ die vigesimâ Septembris anno Domini millesirno septingentesimo octogesimo tertio. Signatum : Josephus II^dus. – Ex mandato suæ S. C. R. Majestatis proprio : Cobenzel.

Cette patente ne donnait à Benyowszky qu'un pavillon et non des ressources. Il dit lui-même qu'à cette époque il était réduit à la misère.

Il chercha donc à obtenir des fonds du gouvernement britannique et passa en Angleterre vers l'automne de 1783. Dumas, maréchal de camp, ancien gouverneur de l'île de France, écrivit le 16 novembre à M. de Vergennes pour l'avertir des plans qu'on prêtait à Benyowszky. Il annonçait que le comte était depuis quelque temps en Angleterre, pour solliciter le gouvernement et que le 8 novembre, Mme de Benyowszky et ses enfants étaient partis à leur tour pour ce pays.

« Il a copié son thème, disait assez justement Dumas, sur l'histoire de Théodore (de Neuhof) qui était parvenu avec le secours des Anglais, à se faire déclarer roi en Corse et qui, s'il avait eu le caractère du comte de Benyowszky, serait peut-être parvenu à se faire reconnaître comme tel des puissances de l'Europe. Il cherche à se faire faire les premières avances par l'Angleterre, dans l'espérance de se rendre bientôt indépendant. Ayant eu l'occasion de causer avec lui pendant le peu de séjour qu'il a fait à Paris depuis son retour de l'Amérique, il m'a entretenu de Madagascar et son projet *théodorique* perçait dans tous ses discours, il transpirait par ses yeux et par ses pores. »

Vergennes transmit simplement la lettre de Dumas au maréchal de Castries le 28 novembre 1783.

On commença pourtant à s'inquiéter de ces projets parce qu'on craignait que les Anglais cherchassent à s'établir à Madagascar. D'après des rapports évidemment exagérés, on crut un moment que Benyowszky était parti d'Angleterre avec cinq vaisseaux et un grand nombre de volontaires européens dont une quarantaine de Français. On disait qu'il allait fonder une colonie

à Madagascar, sous le pavillon de l'empereur d'Allemagne ; mais cela paraissait peu vraisemblable : on croyait que ces prétextes déguisaient l'action du gouvernement anglais. Des ordres furent en conséquence envoyés au gouverneur des îles de France et de Bourbon. On lui recommanda de ne se livrer à aucune hostilité contre les compagnons de Benyowszky, mais d'entrer en rapport avec lui, de savoir à quel titre il fondait une colonie dans l'île et, cependant, de l'obliger à ne pas s'installer sur la côte orientale où étaient nos comptoirs et à ne pas troubler nos traites.

En réalité, Benyowszky n'avait rien obtenu du gouvernement britannique, auquel il avait essayé de faire agréer ses plans. Il avait lié connaissance avec un certain Magellan, qui, né à Talavera en 1723, avait séjourné en France, avait émigré en Angleterre en 1764 et faisait partie de la Société royale de Londres où ses travaux sur les appareils de physique astronomique l'avaient fait admettre. Ce Magellan, sans doute assez naïf, se laissa duper par Benyowszky, qui était en 1784 en pleine possession de son rôle d'Ampansacabé auquel il ne paraît avoir donné la dernière perfection qu'à cette époque. Il lui prêta de l'argent, reçut en dépôt ses papiers et ses mémoires et fut l'un des organisateurs de l'association que le baron cherchait à former.

N'ayant pas trouvé en Angleterre tout l'argent nécessaire, Benyowszky, dont nous ne tarderons pas à comprendre les véritables projets, passa en Amérique avec quelques associés, pour compléter ses fonds et organiser son expédition (mai 1784). Voici la relation que donne de ses démarches le capitaine Paschke, chevalier de l'ordre de Cincinnatus, capitaine de cavalerie dans l'armée des Etats-Unis et l'un des associés :

« Les propositions du comte d'ériger une société de commerce à Madagascar ayant été rejetées par les cours de Versailles et de Londres, il trouva moyen de s'associer avec des particuliers qui étaient entre autres : M. Petit, le fils, le colonel Eissen, M. de Magellan, le capitaine Graterol, Brossard, les deux frères Texier, Curtal et Hinsky, tous de différentes nations. Cette association se fit à Londres, mais comme les fonds qu'on avait d'abord destinés à l'établissement se trouvaient n'être pas suffisants, la plupart des entrepreneurs nommés ci-dessus s'embarquèrent en mai 1784 pour l'Amérique septentrionale

d'où l'expédition s'est faite, afin d'y voir par eux-mêmes. Les propositions paraissaient si avantageuses que le nombre des associés fut augmenté par MM. Zollichofer et Meissonier, commerçants à Baltimore, le baron d'Adelsheim, le major Collerus, MM. Benfoglioli, Sandoz, Luigini, Michel et moi. »

Il était intervenu un contrat en bonne forme entre les sieurs Zollichofer et Meissonier d'une part, Benyowszky et ses associés d'autre part. Parmi ceux-ci le baron comptait en premier rang les sieurs Mayeur, Corby, de Mallendre, de la Boulaye, le premier, interprète, les trois autres, officiers des volontaires. Or, ces derniers étaient morts ; seul, Mayeur restait attaché comme interprète au comptoir français de Foulepointe. Aucun n'avait jamais été au courant, bien entendu, des projets du baron : il prit leurs noms pour donner confiance à ses bailleurs de fonds, et attribua même à Mayeur la qualité d'intendant chargé de gérer les domaines de Madagascar.

Il s'engageait, en retour des frais faits par Zollichofer et Meissonier, à charger le vaisseau l'*Intrépide* de nègres de bonne constitution, sains et exempts de toute maladie, pour être vendus au cap de Bonne-Espérance ou à Saint-Domingue ; les fonds seraient passés au crédit de la société. « *Comme le point principal dudit établissement dans l'île de Madagascar est pour la traite, trafic et exportation des noirs pour l'étranger* », Benyowszky donnait sa parole d'honneur de multiplier autant que possible les envois, toujours aux soins de Zollichofer et de Meissonier. Ils étaient autorisés à prélever sur la première expédition leur première mise de fonds de 62,880 livres, avec 100 % de bénéfices, ces profits ne devant jamais leur être contestés. Ils auraient 5 % sur les envois et les retours, à titre de commission et sans préjudice de leurs autres droits. Tous les frais de l'expédition seraient faits par la société de Benyowszky, laquelle assurerait à Londres le vaisseau pour 3,500 livres sterling. Les prêteurs devaient recevoir 50 % sur la valeur des retours des 2e, 3e, 4e, 5e et 6e années, la société étant faite pour six ans et tenir compte du reste à leurs associés. Benyowszky leur donnait 2,000 arpents de terre et la ville de Mauritanie à Madagascar.

Dans ce contrat, léonin en apparence, les bailleurs de fonds, malgré leur âpreté, étaient encore dupés. L'expédition

partit le 21 octobre 1784 de Baltimore : elle se composait d'un beau navire de 5 à 600 tonneaux, nommé l'*Intrépide* ; il y avait à bord 62 personnes, dont 4 femmes. Les associés s'étaient liés par un serment ; ils devaient reconnaître dans toutes les occasions le baron pour leur chef. Tous s'embarquaient, sauf les sieurs Petit, Biskin, Magellan, Zollichofer et Meissonier. Le principal de la cargaison consistait en 300 barriques de poudre à canon et 55 caisses de 25 fusils chacune, en instruments et ustensiles pour l'agriculture et pour la construction, en toiles, draps, eaux-de-vie et vivres pour les 62 personnes qui composaient l'équipage. A la fin de décembre, le navire s'échoua pendant la nuit sur la côte de Brésil. Ce n'est que par l'habileté et les bonnes dispositions du capitaine Davis qu'on put le remettre à flot. On dut même faire le sacrifice de 10 pièces de canon, sur les 20 qu'il portait. On relâcha par 3°15' de latitude pour réparer le dommage et prendre des vivres ; mais le pays étant mal peuplé et mal cultivé, on ne put charger que quelques tonneaux de manioc et de l'eau. En cet endroit, les frères Texier, soit que cette mésaventure les eût dégoûtés, soit qu'ils fussent effrayés de l'avenir, se séparèrent de leurs compagnons. Les autres se mirent en mer le 7 mars 1785, et, le 4 mai, ils passèrent à la hauteur et à 12 ou 15 lieues du cap de Bonne-Espérance. Ils étaient en proie à la famine : la ration avait été réduite à deux livres de farine de manioc par semaine. Malgré cette détresse, il n'y eut pas moyen de décider le baron à relâcher au Cap : souffrances et murmures de l'équipage, représentations de ses associés, rien ne put l'émouvoir. Peut-être craignait-il d'être abandonné par ceux qui l'accompagnaient, peut-être aussi redoutait-il de voir la France ou l'Angleterre contrarier son entreprise. Quoi qu'il en soit, on continua de naviguer dans l'espoir d'arriver bientôt à la baie d'Antongil, lieu choisi pour l'établissement. Le comte avait promis de se ravitailler à la première terre qu'il verrait ; il avait tant prodigué les promesses que les mécontents s'étaient un peu calmés. La ration fut réduite à 1 livre 1/2 de manioc par semaine ; la viande manqua, mais le chef fut accusé de s'en être réservé pour son propre usage.

Enfin, le 22 mai, le vaisseau se trouva devant Sofala ; on jeta l'ancre dans ce port et l'on put s'y réapprovisionner avec l'aide des Portugais. Au bout de trois semaines, l'*Intrépide* fit

route pour Madagascar ; le vont du sud-ouest l'empêchant de doubler le cap de Sainte-Marie, Benyowszky résolut d'aborder à la côte occidentale, et à la fin de juin, il mouilla en vue du cap Saint-Sébastien. Il fit avertir de son arrivée le principal chef de la région qui se nommait Lambouin ; ce chef se rendit sur le rivage accompagné de 200 nègres bien armés. Il amenait des bœufs, à la grande joie de l'équipage. Le comte fit avec Lambouin l'alliance du sang ; cela consistait à se faire mutuellement une incision sur la poitrine et à boire le sang qui en découlait ; cette cérémonie se fit au bruit de toute l'artillerie du vaisseau. Après plusieurs conférences avec les indigènes, le comte décida de faire bâtir une maison pour lui-même et un magasin pour y déposer la plus grande partie des marchandises et surtout les munitions. Il déclarait cette opération nécessaire à cause du péril que courait la cargaison à bord d'un vaisseau mouillé près d'une côte bordée de rochers ; il disait qu'il serait facile d'envoyer le tout par des canots jusqu'à la baie d'Antongil.

Peu de jours après, au rapport de Paschke, il envoya son domestique au sieur Mayeur, qu'il prétendait être intendant de ses terres, avec ordre de lui expédier 250 noirs qu'il se proposait d'armer et d'employer à charger le bâtiment pour son retour.

Il est bien évident que Benyowszky trompait ses compagnons, puisqu'il n'avait ni domaines, ni intendant dans l'île. Pendant cet intervalle il paraît avoir changé souvent de dessein. Tantôt il voulait faire charger le navire de riz, tantôt de bois précieux. Rien en somme ne fut décidé : mais sa conduite donna lieu parmi ses compagnons à des conjectures fort peu honorables pour lui. Ils commençaient, un peu tard, à trouver du louche dans ses projets et à se défier de ses promesses. Sur ces entrefaites, on apprit que le roi des Sakalaves de Bouéni, avec qui Benyowszky avait été en querelle, pendant son premier séjour dans l'île, se rendait sur la côte sous prétexte de lui faire visite. Le baron donna l'ordre de débarquer trois pièces de canon et fit élever un petit retranchement, pour en imposer aux Sakalaves, au cas où ils voudraient commettre des hostilités.

Le 1er août, le chef de Bouéni arriva avec environ un millier d'hommes ; il laissa le gros de sa troupe à une lieue en arrière et se présenta avec une cinquantaine de gardes seulement. Benyowszky lui demanda de conclure l'alliance du sang, mais cette

proposition fut éludée, sous prétexte qu'il se faisait tard, et la cérémonie fut remise au lendemain. Après avoir exactement reconnu la position du camp, le chef noir se plaça, avec ses 50 hommes, entre le retranchement et le reste de sa troupe. Le baron ne parut pas s'en inquiéter et se contenta de faire doubler les sentinelles. Le soir, les Sakalaves apportèrent du riz et demandèrent de l'eau-de-vie en échange : comme on en manquait, Benyowszky envoya le capitaine Paschke à bord du vaisseau pour en rapporter un baril. Cet officier dut y passer la nuit à cause du reflux qui l'empêcha de revenir à terre. Soudain, vers minuit, les matelots qui étaient de quart, entendirent plusieurs coups de canon et un feu de mousqueterie irrégulier : le camp était attaqué. L'équipage, pris de panique, voulut couper les câbles et partir ; les officiers parvinrent à grand'peine à le contenir jusqu'au matin.

Aux premières lueurs du jour, on fit des signaux, on tira des coups de canon et on renouvela les salves jusqu'à midi sans résultat. De loin, il paraissait que la maison, le magasin et le retranchement étaient détruits. Aucun blanc n'était visible : le rivage était couvert d'une foule de noirs ; de rares coups de fusil, que répétait l'écho des bois, semblaient annoncer la mort des derniers fugitifs. Le capitaine Davis se résolut à lever l'ancre à midi, et, après une pénible navigation de onze jours, il atteignit l'île d'Anjouan ; il y prit des vivres et parvint à gagner, le 18 août, le port d'Oïbo sur la côte de Mozambique. Là, le navire fut vendu au nom et au profit des armateurs Zollichofer et Meissonier. Quant à la destinée de Benyowszky et de ses 35 compagnons, les matelots et les officiers de l'intrépide n'en surent jamais rien et furent persuadés qu'ils avaient tous péri.

Or, l'*Intrépide* avait été vendu au capitaine d'un vaisseau marchand français, le *Maréchal-de-Saxe*. Cet officier rapporta au vicomte de Souillac, gouverneur des îles, ce qu'il avait appris, et ce dernier, le 28 décembre 1785, envoya en France une relation conforme, se félicitant de la mort de Benyowszky, en raison des dangers que sa présence pouvait courir aux comptoirs français de Madagascar. On avait cru à tort que Benyowszky était parti d'Amérique avec 5 vaisseaux armés ; des informations venues d'Angleterre avaient fait supposer qu'il avait l'agrément et

arborait le pavillon de Sa Majesté britannique, et l'on s'était résigné à le laisser libre de s'établir sur la côte occidentale.

Mais M. de Souillac ne tarda pas à être détrompé ; dès le 2 janvier 1786, il rendit compte au ministre des surprenantes nouvelles qui lui parvenaient. Benyowszky n'avait point péri dans l'échauffourée du mois d'août précédent : il avait même mis en déroute ses adversaires ; et, grâce aux secours que lui avait fournis le chef Lambouin, il avait chargé sur des pirogues toutes ses marchandises, et, longeant la côte de Madagascar, il était arrivé le 12 octobre à Angontsy, un peu au nord de la baie d'Antongil.

Il trouva là trois employés attachés au comptoir, saisit les marchandises et les armes et envoya sans désemparer une troupe de noirs commandée par six de ses compagnons blancs à Foulepointe pour assaillir le poste français et s'assurer l'appui du chef Hiavy. En même temps, il se fortifiait à Angontsy et pressait ceux de ses compagnons restés chez Lambouin de lui envoyer ce qu'il y avait laissé de poudre et d'armes : pour décider le chef à les laisser partir ils devaient lui donner pour raison qu'on était en guerre avec les Français.

M. de Souillac, apprenant que Benyowszky avait pillé les marchandises de la factorerie d'Angontsy et qu'il essayait de circonvenir Hiavy, chef de Foulepointe, aurait voulu agir sans délai pour arrêter ces menées. Mais la mauvaise saison l'empêcha d'envoyer à Madagascar des hommes qui, infailliblement, y auraient péri de la fièvre. Il donna seulement l'ordre au sieur Mayeur, interprète qui résidait à Foulepointe et qui jouissait d'une grande autorité auprès des naturels, de faire refuser à Benyowszky tous vivres et tous secours, et même de s'emparer de lui, si c'était possible ; on savait qu'il n'avait avec lui qu'une quinzaine de blancs et 60 noirs engagés comme domestiques.

La peuplade d'Angontsy était douce et timide ; elle ne prenait parti ni pour ni contre le nouveau venu, mais elle subissait la terreur du nom de Benyowszky dont elle n'avait pu oublier le séjour sur cette côte, quelques années auparavant. M. de Souillac résolut d'attendre les effets de 1a politique de Mayeur : le même homme que Benyowszky présentait aux siens comme l'inspecteur de ses domaines était ainsi chargé de le combattre.

Au mois d'avril, quand commencerait la belle saison, le gouverneur projetait d'envoyer à Madagascar un navire sur lequel il embarquerait 50 à 60 hommes de troupe, commandés par un officier choisi. Le navire serait déguisé, prendrait langue à Foulepointe, et si Benyowszky était installé dans un endroit à portée de la mer, tel qu'Angontsy, le navire s'y rendrait : on entrerait en rapport avec lui et l'on tâcherait de le faire prisonnier pour l'envoyer en France sous bonne garde.

Sur ces entrefaites, le baron adressa à M. de Souillac une lettre datée de son camp général d'Angontsy ; il y marquait que les Français pourraient aller chercher dans ses établissements tous les vivres qu'ils voudraient, mais il les exhortait à s'abstenir entièrement de la traite des noirs, comme répugnant au caractère bienfaisant de Sa Majesté Très Chrétienne. Il menaçait les employés français qui se livreraient à ce commerce de les traiter non comme des sujets du roi, mais comme des perturbateurs du repos public. Il voulait évidemment supprimer la concurrence. Il se déclarait Ampansacabé de Madagascar, souverain seigneur, datait d'autres lettres de sa ville de Mauritanie et les signait : « Mauritius-Augustus, Dei gratia, Ampansacabé de Madagascar. » Il tenait, disait-il, son pouvoir du consentement des peuples qui le lui avaient confirmé par la foi du serment et du sang.

Cependant Souillac avait envoyé à Foulepointe, dans les premiers jours de décembre, la flûte du roi l'*Osterley*, commandée par le chevalier de Tromelin. Or, dans la nuit du 22 au 23 décembre 1785, quatre pirogues survinrent : elles portaient 6 blancs et 80 noirs armés, détachés par Benyowszky pour s'emparer de la palissade du roi. Mais, ayant reconnu un assez gros vaisseau au mouillage, ils n'osèrent pas aborder directement à la palissade et se rendirent chez Hiavy, chef de ce canton. Celui-ci leur dit qu'il ne permettrait pas que l'établissement français fût attaqué et fit prévenir le chef de traite qui en donna avis sur-le-champ à M. de Tromelin. Le chevalier débarqua immédiatement avec une partie de son équipage en armes. On fit prévenir Hiavy qui se rendit au fort avec les six envoyés de Benyowszky ; mais il exigea la promesse qu'il ne leur serait rien fait, puisqu'ils s'étaient confiés à lui.

Le chef de ces hommes se nomma : c'était un gentilhomme allemand, le baron d'Adelsheim. M. de Tromelin proposa à Hia-

vy de les faire tous arrêter et de les conduire à son bord, mais cela excita des murmures parmi les noirs, et Hiavy rappela qu'on lui avait promis de ne point attenter à leur liberté. M. de Tromelin, sentant qu'il pourrait y avoir péril à insister, se borna à exiger que leur pavillon à croissant blanc avec une étoile à chaque extrémité du croissant, sur champ azur, fût abattu et que leur détachement s'en retournât tout de suite à l'établissement de M. de Benyowszky, environ à 30 lieues de là. Il fut convenu qu'ils repartiraient le lendemain et cela s'exécuta sans difficulté. Hiavy, de son côté, assembla les noirs venus d'Angontsy qui étaient de sa dépendance et leur interdit, sous peine d'esclavage, de fournir désormais aucun secours aux gens du baron.

Ce dernier fit alors tenir à M. de Tromelin une copie d'une prétendue autorisation de l'empereur Joseph II qui lui permettait de coloniser Madagascar ; il adressa en même temps à Hiavy une lettre menaçante, où il déclarait qu'il serait de sa personne à Foulepointe sous trente jours. Instruit de ces événements, le vicomte de Souillac s'en tint pourtant au plan qu'il avait formé d'abord, et n'agit qu'après la saison d'hivernage.

Le rapport de l'officier qu'il envoya à Madagascar, le capitaine Larcher, va nous apprendre comment, après tant de péripéties, une catastrophe vint terminer comme une tragédie la vie héroï-comique de Benyowszky. Le capitaine Larcher quitta l'île de France avec un détachement de 60 hommes du régiment de Pondichéry, sur le vaisseau particulier la *Louise*, le 9 mai 1786. Le 17, à 6 heures du soir, le navire mouilla devant Foulepointe d'où l'on avait pris soin, avant l'hivernage, de faire retirer les employés, les marchandises et l'artillerie. Après avoir recueilli quelques informations sur l'établissement du baron à Angontsy, le capitaine Larcher prit avec lui Mayeur, qui devait lui servir de guide et d'interprète.

Le 20, dans la nuit, la *Louise* leva l'ancre et alla toucher à Sainte-Marie, pour compléter ses renseignements. Là, on apprit, des chefs de l'île, que Benyowszky avait envoyé 2 blancs et quelques noirs au fond de la baie d'Antongil, non loin de Manahar, pour y exploiter une mine d'argent, mais qu'il était toujours de sa personne près d'Angontsy ; il faisait construire un village qu'il appelait la ville de *Mauritanie*. On ne put rien apprendre

de précis sur la situation de ce village ni sur les forces du baron. On croyait qu'il avait 15 ou 16 blancs et 200 noirs armés, mais pas d'artillerie ni de fortifications ; or, cela se trouva inexact. Le 21, la *Louise* remit à la voile, et, le 23 à 4 heures du soir, elle entra dans la baie du cap de l'Est. Au fond de cette baie était le magasin où les Français, qui faisaient la traite, gardaient leurs marchandises. On sait que Benyowszky s'en était emparé dès son arrivée. On aperçut auprès de ce magasin un grand nombre de gens qui observaient le vaisseau ; mais on ne pouvait distinguer leur couleur.

Dès qu'on eut jeté l'ancre, Larcher fit descendre 40 hommes et 2 pièces à la Rostaing dans la chaloupe et tenta de prendre terre ; mais la nuit, les courants violents, l'ignorance où l'on était de l'atterrage l'obligèrent de revenir à bord. A 4 heures du matin, le 24, il se rembarqua avec 24 hommes, les 2 canons, un officier et l'interprète Mayeur dans la chaloupe, 16 hommes prirent place dans le canot ; l'officier et les 20 hommes qui restaient devaient suivre dès que la chaloupe pourrait revenir les prendre. Le commandant donna une direction qui devait amener la petite flottille à une grande distance de l'ancien poste pour tromper les gens qu'il avait vus et qu'il supposait devoir l'y attendre. Les soldats débarquèrent dans le plus grand silence. On se trouvait à vingt pas de la lisière d'un bois très épais que la lune éclairait de lueurs douteuses : à peine avait-on placé des sentinelles que, du côté du magasin, partirent deux coups de fusil. Aussitôt Larcher fit former la troupe, charger les pièces, allumer les mèches et se tint prêt à repousser l'attaque pour protéger le débarquement des soldats que les embarcations retournaient chercher à bord. Cinq ou six détonations éclatèrent encore vers le même endroit ; mais il ne permit pas d'y répondre. On resta quelque temps sur le qui-vive ; enfin, le reste de l'expédition gagna la côte et joignit le premier détachement après avoir entendu siffler quelques balles.

Le jour commençait à paraître et laissait peu à peu discerner un groupe d'hommes vers la place d'où l'on avait tiré. On distingua bientôt 2 blancs et beaucoup de noirs armés, dont le nombre augmentait à chaque instant. Larcher fit tirer sur eux un coup de canon ; ils rentrèrent dans le bois et on les perdit de vue. Le commandant proposa alors à Mayeur d'aller trouver

Benyowszky en parlementaire : « Je m'en garderai bien, répondit Mayeur ; il me ferait pendre. Donnez-moi un de vos pistolets et je vous suivrai. » Alors la petite armée se mit en marche. L'avant-garde, commandée par M. de Caradec, précédait l'artillerie ; un caporal et quatre hommes fouillaient le bois en avant et à gauche. Larcher venait ensuite avec ses deux pièces et le reste de sa troupe. Croyant qu'il trouverait de la résistance à l'ancien poste français dont il approchait, il mit les canons en batterie et continua sa marche prêt à tout événement. Mais la palissade avait été abandonnée : on y trouva encore du feu, preuve que ceux qui avaient tiré les coups de fusil y avaient passé la nuit. Les Français ne voyaient autour d'eux que la forêt impénétrable en apparence : il n'y avait ni sentier ni trace de pas. Mayeur lui-même ne connaissait pas la position exacte du fort de Benyowszky. Larcher, ne sachant de quel côté entrer dans la forêt et ne voulant pas s'y enfoncer au hasard, la fit explorer soigneusement aux abords du magasin pour trouver la voie par laquelle on devait y arriver de l'intérieur.

On reconnut enfin quelques traces de bœufs et d'hommes qui firent découvrir une route étroite percée depuis peu dans la forêt. On conjectura qu'elle devait conduire à la ville nouvelle de Benyowszky et l'on se détermina à la suivre. Restèrent au magasin le chirurgien, un caporal et 4 hommes pour garder les munitions de réserve, et assurer la communication avec le vaisseau. Il était près de 8 heures quand on s'engagea dans le chemin qui s'ouvrait à peine à travers d'épais fourrés. A cinquante pas de la lisière, on rencontra un ruisseau marécageux qu'on ne pouvait passer que sur un gros arbre jeté en travers. Il fallut porter à bras les pièces et passer successivement cinq autres ruisseaux très larges, dont les rives vaseuses présentèrent les plus grands obstacles. Heureusement tout était tranquille et l'on ne rencontra pas de résistance. Il est probable que Benyowszky ne croyait pas que ce sentier serait découvert et qu'il attendait l'attaque par la route plus praticable et plus courte qui suivait la côte. Il avait porté un poste avancé de ce côté-là et fait des abatis, mais il ne s'était pas gardé du côté du bois.

Cependant les Français arrivaient au bord d'un dernier ruisseau où l'on fut obligé de démonter les pièces pour les faire passer sur un pont à demi pourri. Ils étaient alors près de la

ville : ils entendaient le bruit fait par des travailleurs qui paraissaient enfoncer des pieux. Après un quart d'heure de marche, l'avant-garde signala qu'elle parvenait à la sortie du bois et qu'elle découvrait la ville. Larcher se porta en reconnaissance pour examiner la position et vit à environ 300 toises un village fort étendu. Au bout de la principale rue, paraissait une maison beaucoup plus grande et plus élevée que les autres ; on jugea que c'était celle de M. de Benyowszky. Un bouquet de bois cachait encore le fort. On n'apercevait par-dessus les cimes des arbres que deux pavillons, l'un blanc et bleu avec un croissant et des étoiles dans le champ bleu, l'autre rouge ; Mayeur dit aussitôt que le pavillon rouge était pour les Malgaches un signal de combat et de ralliement.

Cette reconnaissance achevée, le commandant revint vers sa troupe, fit faire la visite des canons et des fusils, des gargousses et des cartouches pour s'assurer que la poudre n'avait pas été mouillée en passant les marais ; puis il fit ses dispositions pour l'attaque : en tête une petite avant-garde, puis l'artillerie soutenue par une colonne de 42 hommes. Dans cet ordre on déboucha du bois : Benyowszky, qui était sur la porte de sa maison, aperçut les assaillants et s'élança vers le fort criant à tous les siens de se préparer : « Le premier qui fait un pas en arrière, je lui fais sauter la tête », s'écria-t-il en y entrant. Il était surpris, mais il ne pensa pas à se rendre.

Les soldats découvrirent alors, sur une élévation d'environ vingt-cinq toises, un fort entouré de palissades de neuf pieds de hauteur ; au milieu, sur une plate-forme dominante, 2 pièces de 4 et 4 espingoles étaient pointées vers les Français. Environ 90 hommes, blancs et indigènes, armés de fusils, étaient disposés sur les talus de la batterie dans la palissade.

« Témoins de leurs mouvements, dit Larcher, nous avancions en bon ordre, sans précipitation et sans tirer. A environ 250 toises du fort, nous vîmes M. de Benyowszky lui-même nous tirer un coup de canon : le boulet passa par-dessus nos têtes ; à 100 toises nous en essuyâmes un autre à mitraille ; à 60 toises un troisième dont les balles emportèrent le chapeau d'un de mes soldats et cassèrent le fusil d'un autre ; 4 espingoles tiraient en même temps et la mousqueterie était vive. Nous accélérâmes notre marche, pour nous mettre à l'abri de la mousque-

terie derrière la grande maison, au pied de la hauteur sur laquelle était le fort. Aucun des soldats, attentifs au commandement, n'avait encore tiré : à couvert de la maison, nous formâmes deux pelotons pour l'assaut, et j'ordonnai de commencer le feu des deux côtés de la maison. Dans ce moment, j'observai que M. de Benyowszky venait de mettre le feu à une pièce, dont le coup n'était pas parti. Nous étions si près que ce coup nous aurait tué, ou blessé la plus grande partie du détachement. Je crus l'instant décisif, j'ordonnai l'assaut et nous y montâmes. J'étais encore à quelques pas de la palissade extérieure, lorsque je vis M. de Benyowszky, armé d'un fusil, le tirer et le laisser tomber, en portant sa main gauche à sa poitrine et sa droite en avant de lui vers nous, faire ensuite quelques pas pour descendre de la batterie et tomber contre les pieux qui en soutenaient les madriers. Nous franchîmes la palissade et entrâmes dans le fort. En montant à la batterie, je passai près de M. de Benyowszky qui paraissait vouloir prononcer quelques mots inarticulés. J'avais des ordres à donner et ne pouvais m'arrêter dans ce moment. Je revins deux minutes après : il expirait. Une balle avait traversé sa poitrine de droite à gauche. Les noirs s'échappèrent par-dessus la palissade. »

Les blancs demandèrent quartier, on le leur accorda. Personne n'avait été tué, sauf le baron : les Français n'avaient eu qu'un blessé. Il y avait 8 prisonniers blancs, et, dans la matinée, les noirs amenèrent Mme d'Adelsheim et une femme portugaise de Rio-de-Janeiro. On enterra Benyowszky ; le fort et le village furent détruits ; le chef du pays promit de vivre dorénavant en bon accord avec les Français et l'expédition se rembarqua.

Le 26 mai, on vendit à l'encan, à Foulepointe, les quelques effets trouvés dans le fort et le village. On en tira moins de 200 piastres qui furent distribuées aux soldats. Il y avait peu de marchandises et peu de munitions ; la plus grande partie étant restée sur la côte de l'Ouest, à l'endroit où les aventuriers avaient pris terre pour la première fois.

Quant aux papiers du baron, ils étaient contenus dans un grand portefeuille de cuir. On y trouva un procès-verbal daté du 3 octobre 1776, relatant un cabarre dans lequel les chefs malgaches confiaient à Benyowszky pleins pouvoirs pour négocier

avec les rois d'Europe en qualité d'Ampansacabé. Il était censé signé de Hiavy et de Lambouin.

Une autre pièce datée du 28 mars 1784, à Londres, nommait Magellan conseiller du conseil suprême de l'île, agent plénipotentiaire en Europe et lui conférait tous pouvoirs pour traiter avec les souverains, les compagnies et les particuliers de tout ce qui concernait le commerce, l'émigration, les fournitures à faire à l'Etat de Madagascar. Une troisième pièce datée d'août 1785 du camp d'Ankourou, contresignée de M. de Graterol, chancelier, nommait le chevalier Hensky secrétaire d'Etat et lieutenant général de Madagascar.

On avait pris en tout 8 Européens : 2 Français qui avaient été contraints de prendre les armes par Benyowszky furent renvoyés en France. 4 matelots américains, qui restaient de l'équipage de l'*Intrépide*, furent embarqués comme matelots sur la frégate la *Subtile*.

Enfin, le baron d'Adelsheim, gentilhomme allemand, et le chevalier de Brossard, Français, établi en Amérique où il avait servi et obtenu la décoration de l'ordre de Cincinnatus, étaient les seuls associés qui eussent survécu de tous ceux qui avaient fait le voyage de Madagascar. Fort pauvres tous les deux, ils avaient cru que Benyowszky allait à Madagascar dans des conditions légales et pouvait leur assurer un avenir. Brossard avait demandé à se retirer dès qu'il avait vu naître le conflit avec les Français, cela lui avait fait encourir la défiance du baron, ce qui n'était pas sans péril. Adelsheim et lui parurent plus à plaindre qu'à blâmer ; on ne sait quelle décision fut prise à leur égard par le ministre.

Nul vestige n'est resté de la triste ville de Louisbourg et personne ne vit jamais la tombe où Maurice-Auguste, l'empereur de Madagascar, dort son dernier sommeil.

APPENDICE

ARCHIVES DU MINISTERE DES COLONIES. FONDS MADAGASCAR C5, CARTON 3, 1769-1773

Notes concernant M. le baron de Aladar de Beniowsky, 20 mars 1772.

Cet étranger se qualifie *Baro Mauritius Augustus Aladar de Benyowsky, Sacratæ Confœderationis generalis regimentarius.*

C'est ainsi qu'il a signé les lettres qu'il a écrites à M. le comte de Mercy, ambassadeur de Vienne auprès de Sa Majesté. Il m'en a donné deux expéditions sous cachet volant par duplicata, dont une ci-jointe. M. de Aladar m'a dit qu'il est d'origine polonaise, qu'il est le treizième baron de son nom, que son grand-père passa en Transylvanie à l'invitation de l'Empereur, qui fit un état considérable à sa famille dans cette province, que Sa Majesté Impériale voulait repeupler. Le baron de Aladar, dans sa première jeunesse, a pris le parti des armes. Ne pouvant s'accommoder avec son colonel, il quitta le service et se retira en Transylvanie, où il s'adonna uniquement à l'étude pour acquérir les connaissances convenables à un gentilhomme.

Il a été en France pendant un an, et il a été aussi plusieurs fois à la cour de Vienne. Dans ses voyages, il a été connu du prince Albert de Saxe, qui a des bontés particulières pour lui. M. de Aladar les a surtout éprouvées lorsque ce prince fit un voyage en Transylvanie. Sur les rapports que m'a faits cet officier étranger, je pourrais dire bien d'autres choses, mais qu'il ne me convient pas de confier au papier à une distance aussi grande ; d'ailleurs, elles se développeront en Europe comme ici, en vérifiant les premières circonstances dont je crois devoir un compte exact d'après tout ce que M. de Aladar m'a dit ; car c'est toujours lui qui parle dans ces notes que je rédige, autant que je peux, de mémoire sur tout ce que j'ai pu conserver de ses propres paroles.

Il était à la Diète lorsque le prince Poniatowsky fut élu roi de Pologne. Par une suite naturelle du parti qu'il professait dans cette assemblée, il s'est trouvé dans la confédération qui s'est élevée contre ce qui en est résulté. Il a été fait général régimentaire dans cette confédération et le prince Albert l'a décoré de l'ordre de l'Aigle Blanc.

Il commandait un corps de troupes assez considérable en Podolie, où, après plusieurs, escarmouches, malgré sa résistance, et quoique dans les premières occasions il n'ait pas été battu, la supériorité des ennemis

l'obligeait toujours de se retirer et de perdre du terrain. Enfin, étant sur les frontières de la Podolie et de la Valachie, sous un petit fort, il fut attaqué en même temps par un corps considérable de Russes et, d'un autre côté, par un fort détachement des troupes du roi de Pologne. Il y fut battu, blessé et fait prisonnier. Il fut conduit à Kiow et de là à Casan. Jusque-là il avait été traité avec beaucoup d'égards et d'humanité ; mais, sur des nouvelles qu'il reçut à Casan, ayant osé lui-même se rendre à Moscou ou à Pétersbourg, et ses intelligences ayant été soupçonnées ou découvertes, il fut arrêté et transféré, les fers aux pieds, avec la plus grande dureté, de prison en prison, jusques aux frontières de Sibérie. Il a été traîné dans toute l'étendue de cette province immense jusques au port d'Ockow [1].

J'ai oublié de dire qu'avant d'être conduit à Kiow et à Casan, il avait été enfermé immédiatement après son combat dans la citadelle de Kaluga, où il avait trouvé l'évêque de Cracovie aussi prisonnier. (Cet événement ne vient qu'après qu'il a été arrêté à Moscou ou à Pétersbourg, je ne suis pas assuré dans laquelle de ces deux villes.) Lié d'intérêt, de sentiments et même de connaissance avec cet évêque, ils avaient formé le complot de s'échapper et vraisemblablement ils eussent réussi, sans les incertitudes et la faiblesse de ce prélat, puisque le colonel commandant à Kaluga était entré lui-même dans le complot. Ce colonel s'est sauvé et est passé en Pologne au service des confédérés. L'évêque et le baron furent conduits en même temps en Sibérie, et comme leurs voitures se trouvaient quelquefois l'une à côté de l'autre, cela leur donnait occasion de s'entretenir, et ils en profitèrent pour établir une correspondance entre eux deux, qui n'a presque jamais été interrompue et qui avait subsisté depuis leur rencontre dans la forteresse de Kaluga. L'évêque fut conduit à l'extrémité septentrionale du pays de Kamtchatka, sur les frontières du pays des Korakis, et le baron fut transporté, comme je l'ai dit plus haut, à Ockow. Un petit bâtiment l'attendait là, et il fut embarqué pour aller à Kamtchatka. Il y fut enfermé dans une forteresse. Mais comme les Russes mêmes qui sont dans ce pays-là y sont malgré eux, il ne fut pas difficile à M. de Aladar de s'y faire des partisans. Enfin, un jour, la saison étant favorable pour se mettre en mer, y ayant d'ailleurs trois bâtiments dans la rivière, le baron se rendit maître de la forteresse, égorgea tout ce qui n'était pas de son parti et qui pouvait lui faire résistance. Il y resta trois jours enfermé, sans que l'on sût au dehors ce qui s'y était passé. Il employa ce temps à s'approvisionner de munitions de guerre et de bouche nécessaires pour l'exécution de son dessein. Après les avoir rassemblées, il s'empara d'un des trois bâtiments qui étaient dans la rivière et dont le capitaine consentit à suivre son sort. Il coula bas les deux autres afin qu'on ne pût pas le poursuivre. Il partit, lui, quatre-vingt-troisième, de Kamtchatka, sans trouver aucune opposition. Il sortit de la rivière et fit

[1] Okhotsk.

route au sud en prolongeant la côte occidentale. Quand il fut rendu à la pointe la plus méridionale de Kamtchatka, il l'arrondit et fit ensuite route au nord-est, son premier projet étant d'aller attaquer la côte occidentale de l'Amérique et, en la rangeant successivement, de se rendre jusqu'à Acapulco.

Il rencontra dans sa navigation plusieurs îles ; il eut même connaissance de la terre ferme ; mais différents événements le forcèrent de revenir à l'ouest. Il y a une circonstance dont la place serait ici ; mais il vaut mieux que le baron ou moi la développions verbalement, que d'en hasarder le secret. Il aborda au Japon et à quelques îles voisines : il y fut différemment reçu, suivant les caractères différents des nations. Il vint aussi à Formose, et enfin il dirigea sa route vers les Manilles ou Philippines. Un coup de vent forcé l'empêcha d'y aborder et le contraignit de faire route vers la Chine. Il vint à Macao ; il y fut très bien reçu du gouverneur portugais et il donna avis de son arrivée au comptoir français de Canton. En même temps il réclama la protection du roy et se mit sous le pavillon français. M. le chevalier de Robien, chef de ce comptoir, eut égard à sa réclamation.

Les Hollandais et les Anglais voulaient attirer M. de Aladar sur leurs vaisseaux et lui proposèrent de le ramener en Europe. Il s'y refusa constamment. Les Anglais y mirent de l'obstination, au point que quatre de leurs navires vinrent devant Macao avec pavillon blanc, dans l'espérance que M, de Aladar s'y rendrait. Il avait eu une entrevue avec M. le chevalier de Robien, dans laquelle ils étaient convenus d'un signal particulier. Cela le préserva de donner dans le piège qu'on lui tendait. M. Dumont m'a confirmé ce fait. Enfin le baron s'est embarqué avec tout son monde, réduit au nombre de quarante-sept personnes, sur les deux vaisseaux le *Dauphin* et le *Laverdy*, et ils sont arrivés à l'île de France le 16 et le 18 de ce mois.

Il s'est passé à Macao un événement qui mérite d'être rapporté, mais qui ne peut être développé qu'on Europe. Une jeune fille de onze à douze ans, laquelle était avec M. de Aladar, mourut à Macao. Le baron voulut qu'elle fût enterrée solennellement dans la première place de l'église et il fit graver quelques lettres initiales sur sa tombe. Cette aventure a fait tenir beaucoup de propos, surtout par les Anglais, car M. Russell m'a dit dernièrement que c'était une femme jeune et belle déguisée en prêtre, et dont on avait reconnu le sexe en l'ensevelissant. Il paraît constant néanmoins, et le P. Surida, dominicain espagnol, m'a encore assuré hier que c'était une enfant qu'il a toujours vue vêtue suivant son sexe.

Parmi les gens qui accompagnent cet officier hongrois, il y en a un qui n'est pas de bonne volonté. C'est un secrétaire de l'impératrice de Russie, qu'il a arrêté, lorsqu'il s'est emparé de la forteresse de Kamtchatka, et dont il a saisi tous les papiers, entre autres une pièce originale qui

est de la dernière importance. Il la porte lui-même en Europe, mais il m'en laissera une copie, afin qu'aucun événement ne puisse, s'il est possible, en dérober la connaissance. La femme qui est venue dans l'île de France avec le baron est veuve du capitaine qui commandait le bâtiment de Kamtchatka et qui s'était livré volontairement à la fortune de M. de Aladar. Ce capitaine est mort à Macao et le baron a cru devoir regarder cette femme comme sa sœur ou sa fille. On soupçonne même qu'il est allé plus loin, et cela peut être, quoique la veuve ne soit fort jeune ni jolie. Quoi qu'il en soit, elle vit fort retirée chez moi dans sa chambre, d'où elle ne sort point, et M. de Aladar n'a vis-à-vis d'elle que l'air de ce qu'il dit.

Cet étranger est couvert de blessures, dont quelques-unes le défigurent dans son corps et l'embarrassent dans sa marche. Il a conservé malgré cela un grand air de santé et de vigueur : il est d'une physionomie agréable et qui pétille d'esprit ; mais il est encore plus sage et plus réservé, parlant volontiers, mais ne traitant jamais les choses sur lesquelles il ne veut pas s'expliquer et ne disant que ce qu'il veut dire. Je le crois naturellement fier et impérieux ; mais quand il a donné sa confiance, il est de la plus grande honnêteté. J'ai lieu de croire qu'il m'a ouvert toute son âme uniquement parce que je suis l'homme du Roy. Depuis qu'il a pris ce parti-là, il paraît devoir faire chaque jour quelque chose pour le chevalier Des Roches. Il a effleuré toutes les sciences, et les notions les plus étrangères à son premier état lui ont souvent été utiles dans les événements singuliers de sa vie.

A l'île de France, le 20 mars 1772.

Le Chevalier DES ROCHES

ARCHIVES DU MINISTERE DES COLONIES. FONDS MADAGASCAR.
C3, CARTON 3

Le comte De Boynes, ministre de la Marine, à M. le duc d'Aiguillon.

Versailles, le 30 juin 1772.

J'ai l'honneur, monsieur le duc, de vous envoyer l'extrait d'une lettre que M. de la Vigne-Buisson, commandant du port de Lorient, a reçue du sieur officier sur le vaisseau le *Dauphin*, au sujet des officiers et soldats hongrois, qui ont réclamé à Macao la protection de la nation, au nom de l'Impératrice-Reine, et que M. le chevalier Roth a déjà annoncé avoir recueillis sur son vaisseau pour leur procurer leur retour en Europe. Ce vaisseau est attendu incessamment à Lorient, et je ne puis m'en rapporter qu'aux mesures que vous jugerez à propos de prendre pour la subsistance et les secours dont ils auront besoin pour se rendre dans leur patrie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ARCHIVES DU MINISTERE DES COLONIES. FONDS MADAGASCAR.
C5, CARTON 3

Le duc d'Aiguillon à M. de Boynes.

A Compiègne, le 30 juillet 1772.

J'ai reçu, monsieur, l'extrait que vous me fîtes l'honneur de m'adresser le 30 du mois dernier d'une lettre d'un officier du vaisseau le *Dauphin*, au sujet des officiers et soldats hongrois et polonais qui, s'étant échappés des déserts de la Sibérie par le Kamtchatka, ont été recueillis à Macao par M. le chevalier de Rothe et embarqués sur ce bâtiment, qui est attendu incessamment à Lorient. J'ai pris des mesures, monsieur, pour assurer jusqu'à nouvel ordre le logement et l'entretien de cette petite troupe, en écrivant à M. le comte de Grave, commandant en Bretagne, de la faire établir dans cette place, et de faire pourvoir à sa subsistance journalière, sous la police d'un commissaire des guerres qui en formera un état pour servir de revue. Dès que cet état me sera parvenu, je ferai passer au Port-Louis les fonds nécessaires pour cette partie de dépense, de ceux du service des affaires étrangères.

Quand il vous parviendra, monsieur, quelques particularités ou détails historiques du voyage et de la traversée de ces étrangers, je vous serai fort obligé de m'en faire part.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ARCHIVES DU MINISTERE DES COLONIES, FONDS MADAGASCAR.
C5, CARTON 3

Rapport sur l’expédition de Madagascar.

30 décembre 1772.

Sa Majesté a eu la bonté d’approuver qu’on fournît les secours nécessaires au baron de Benyowsky, Hongrois d’origine et ci-devant colonel au service de la Confédération de Pologne, qui a réclamé en Chine le pavillon de Sa Majesté, et qui est arrivé en France sur le vaisseau le *Dauphin*, avec trois autres officiers et plusieurs soldats qui s’étaient embarqués avec lui au Kamtchatka.

Il paraît convenable de fixer l’état de ces étrangers en les attachant au service de Sa Majesté pour profiter des connaissances que le sieur Benyowsky a acquises dans le cours d’une navigation aussi longue que laborieuse, et empêcher qu’il ne les porte chez d’autres nations. On propose à cet effet de créer un corps de troupes légères sous le nom de volontaires de Benyowsky, pour servir indistinctement dans tous les établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance. En fixant ce corps à l’île de France, il pourrait être un objet d’émulation pour les autres troupes de la colonie. Mais il peut être employé plus utilement à exécuter un plan qu’on a formé depuis longtemps sur l’île de Madagascar…

Après une suite d’erreurs et de fautes que l’administration de l’île de France a faites ou tolérées, on proposa, en 1768, de s’établir au Fort-Dauphin, au sud de Madagascar, qui avait été occupé anciennement par les Français, et d’y former une colonie de blancs sur les terrains dont on obtiendrait la concession autour de ce fort.

Ce projet, qui a échoué dans l’exécution, portait sur de faux principes, parce qu’il tenait à un esprit de domination et de conquête auquel il était difficile d’accoutumer un peuple à qui on avait fait connaître nos besoins sans avoir cherché à lui en inspirer. Un plan beaucoup plus simple, et le seul qui paraisse devoir être adopté, serait de civiliser par de bons exemples et le pouvoir de la religion les habitants de Madagascar et de leur inspirer des besoins, afin de s’ouvrir un débouché pour des effets et marchandises de France, en échange desquels on aurait les productions de Madagascar.

Le baron de Benyowsky a appris, dans le cours de ses navigations, la manière de traiter avec des peuples sauvages, et il paraît avoir tous les talents et surtout la douceur de caractère qui convient pour un pareil dessein. Enfin, dans la nécessité d’employer cet officier par les raisons qu’on a exposées plus haut, on pense qu’on ne peut faire dans le moment présent un usage plus utile de ses talents et qui soit en même temps moins onéreux à Sa Majesté, la troupe dont on propose la levée sous le commandement du sieur de Benyowsky pouvant être entretenue bien plus facilement et à moins de frais à Madagascar qu’à l’île de France.

A l'égard du point de l'île de Madagascar où il conviendrait de former l'établissement projeté, il semble qu'on doive en laisser le choix aux administrateurs de l'île de France, d'où cet établissement doit dépendre, en leur indiquant néanmoins la baie d'Antonguil à l'est de Madagascar, qui paraît mériter la préférence, non seulement parce que cette partie de l'île n'a point encore été fréquentée, et que les habitants seront par cela même plus disposés à recevoir les impressions qu'on voudra leur donner, mais encore parce qu'il paraît facile de s'ouvrir de cette baie une communication par terre avec celle de Saudié, située à l'ouest, au moyen de laquelle on travaillerait plus efficacement à policer les habitants de cette extrémité de l'île, en rompant les liaisons qu'ils peuvent avoir avec les autres naturels du pays.

Si Sa Majesté approuve ces dispositions, on donnera les instructions nécessaires aux administrateurs de l'île de France.

On joint ici le projet d'ordonnance pour la levée de la nouvelle troupe avec la liste des officiers que Sa Majesté est suppliée d'agréer.

Approuvé.

ARCHIVES DU MINISTERE DES COLONIES, FONDS MADAGASCAR. C5, CARTON 8

Etat des services de M. le baron de Benyowszky, fils de Samuel, baron de Benyowszky, général-major au service de Sa Majesté Impériale (la reine) d'Hongrie. *(Autographe de Benyowszky.)*

L'année 1756, entré au service de Sa Majesté Impériale d'Hongrie (*sic*) en qualité de lieutenant en 1er au régiment d'infanterie de Pallfy, hongrois.

1758. Capitaine au service dans le régiment de Baranyai-Houssard.

1759. Ft fonctions de premier aide de camp auprès du général Laudon, employé toutes ses années dans la guerre contre Sa Majesté le Roi de Prusse.

1761. Fait prisonnier en Silésie.

1762. Ayant appris la mort de son père, il s'est retiré du service d'Autriche pour entrer dans celui de Pologne.

1763. Il est entré au service du régiment Kalicz-Cavalerie, en Pologne, en qualité de major, et il a continué jusqu'en 1767. Dès l'année 1768, à l'époque de la Confédération du Palatinat de Cracovie, il a été nommé aide de camp de ladite Confédération.

1769. La Confédération de Cracovie s'étant réunie avec celle de Bar, il y passa à cette dernière avec 3,000 hommes, où il fut employé en qualité de maréchal de logis général, ayant le rang de brigadier ; c'est en cette qualité qu'il a été pris par les Russes les armes à la main. Prisonnier, il fut

exilé à Kamchatka, d'où il a eu le bonheur de se sauver l'année 1771. L'année 1772 arrivé en France, il a eu le bonheur d'entrer au service de Sa Majesté, en qualité de colonel propriétaire d'un corps à pied de Volontaires. C'est en cette même année que la République de Pologne, en récompense des services que M. le baron de Benyowszky lui a rendus, lui a envoyé le brevet de général-major avec le cordon de l'Aigle blanc.

ARCHIVES DU MINISTERE DES COLONIES. FONDS MADAGASCAR. C5, CARTON 4

Extrait du Protocole du Génie, – Ordres de M. le baron de Benyowszky au sieur Marange, ingénieur.

(Extraits.)

1774.

Il est ordonné au sieur Marange, ingénieur, après avoir levé le plan, de reconnaître l'emplacement de Marancet pour procéder au comblement des marais, afin de pouvoir y avoir une ville au bord de la rivière Tangueballe et un fort ainsi que la bâtisse des différents édifices qui y seront nécessaires. Le 15 février 1774, à bord du *Desforges*.

Il est ordonné au sieur Boispréaux de travailler, de concert avec le sieur Marange, pour tous les ouvrages qui leur seront par nous ordonnés, et il est enjoint au sieur Marange de reconnaître le sieur Gareau et Boispréaux en ladite qualité d'ingénieur à Marancet. Le 24 février 1774.

Etat des dépenses employées pour les ouvrages de Louisbourg, faits en conséquence des ordres de M. le baron de Benyowszky, arrêté le 1er août 1774.

(* Remarques et observations de MM. de Bellecombe et Chevreau sur les fortifications, bâtiments civils et autres portés ci-après :)

Elévation du terrain.

600 toises de longueur sur 180 et 120 de largeur, 4 pieds de haut, la rivière et la mer, ayant eu 18 pouces de nivellement dans les marées montantes.

* Ce comblement ne peut être vérifié.

18,000 journées de travaux à 10 sols la journée, ci............ 9,000 liv.

Emplette de bois en palissades, fascines et saucissons........ 600

La construction de 64 cases, y compris les entourages et l'hôpital 3,840

* Tous ces bâtiments avaient été faits à la hâte et peu solidement. Ils n'existent plus : tout a été renouvelé l'année dernière.

La construction du Fort-Louis et élévation à trois pieds au-dessus du terrain 3,600

* C'est un entourage dans lequel il a été employé 1,500 ou 2,000 palissades avec 3 ou 4 cases en dedans pour loger 25 hommes. Magasin, poudrière, corps de garde, tout se tient.

Le chemin depuis le Fort-Louis jusqu'à la ville et le magasin du fort, joint à l'Écluse..1,400

* C'est un petit sentier ; nous n'avons pas vu l'écluse. Elle doit être détruite.

Le nettoiement du canal naturel au-dessus du village des noirs pour l'écoulement des eaux.. 1,350

* Dépense qui ne peut être vérifiée.

.... 19,720 liv.

Ordres de M. le baron de Benyowszky aux sieurs Marange et Gareau de Boispréaux.

Il est ordonné aux sieurs Marange et Gareau de Boispréaux de lever le plan de l'anse de la Corderie à l'île d'Aiguillon, de saigner les marais qui l'inondent, de remplir creux et bas-fonds et de construire une grande case et six cases pour le logement des malades ;

En second lieu, de faire un chemin à la montagne de la Découverte pour y placer le pavillon d'observation ;

3° De faire construire, à l'anse des Convalescents, quatre cases pour les convalescents ;

4° De construire la boulangerie ;

5° De construire un magasin et deux cases à mi-montagne pour le logement des esclaves attaqués de la petite vérole.

Fait à Marancet, le 14 avril 1774.

Cy-contre .... 19,720 liv.

Etat des dépenses employées pour les ouvrages de l'île d'Aiguillon faits en conséquence de l'ordre ci-dessus, arrêté le 1er août 1775.

Ouverture d'un canal pour l'écoulement des eaux dans l'anse de la Corderie, de 83 toises de longueur sur une de largeur et de trois pieds de

profondeur, tant roche qu'en terre facile, par entreprise des noirs.....
....1,150 liv.

Défriché des bois pour l'établissement du jardin................ 700

* Il n'existe qu'une très petite trace de l'un et de l'autre de ces travaux.

A l'anse des Convalescents, quatre cases pour les malades ..160

La boulangerie 400

L'établissement d'une maison et deux cases pour les esclaves attaqués de la petite vérole 400

* Il n'y a pas trace de bâtiments sur cette anse. L'on nous a dit qu'ils avaient été brûlés par les noirs.

Total .... 23,810 liv.

Ordres de M. le baron de Benyowszky au sieur Gareau de Boispréaux.

Il est ordonné au sieur Gareau de Boispréaux, ingénieur, de remplacer le sieur Marange dans ses fonctions de recevoir entre ses mains les papiers, instruments, etc., et de suivre les travaux qui lui restaient à finir, ainsi que ceux qui lui seront ordonnés par nous à l'avenir. Fait en notre campement général, à Marancet, le 21 mai 1774.

Nota. – M. Gareau apportera tous ses soins pour compter les outils et constater la dépense qu'il fera en conséquence de ses ouvrages.

Lettre de M. le baron de Benyowszky à M. Gareau, concernant le chemin à construire de Louisbourg à Angontsy.

Les naturels du pays nous ayant représenté que l'impraticabilité des chemins interdisait la communication du commerce de ce pays avec les Seclaves, d'ailleurs cette communication devenant très avantageuse à notre gouvernement pour le commerce d'exportation, il est ordonné au sieur Gareau de suivre l'expédition du sieur Mayeur, interprète, et d'employer tous les marmites à faire un chemin commode depuis Louisbourg jusqu'à Angontsy, en observant de faire le moins de dépenses qu'il pourra, et d'apporter tous ses soins pour l'économie et, afin que les noirs puissent être bien conduits, nous avons donné ordre à notre major de vous fournir un détachement pour la conduite des travailleurs.

Fait en notre gouvernement de Louisbourg, le 10 juin 1774.

Etat des dépenses employées à l'exécution du chemin de Louisbourg à Angontsy, au travers des bois, marais, montagnes et rivières, à 34 lieues de longueur conformément à l'ordre ci-dessus.

260 hommes employés cinq mois 15 sols par jour, en effets de traite, faisant 69,000 journées, ci .... 29,250 liv.

De l'autre part 23,810

Idem du chemin de Louisbourg à 28 lieues au travers des marais et plaines, 80 hommes employés 73 jours à 20 sols, 5,840 journées.... 5,840

58,900 liv.

* Dépense très considérable, très inutile, et qu'il ne nous a pas été possible de vérifier. Nous n'avons vu de chemins nulle part. Il est très vrai qu'avant d'arriver à celui-ci il faut traverser la rivière et le bras de mer du fond de la baie.

Il est ordonné au sieur Gareau, ingénieur, de faire exécuter le projet de la plaine de Vallé Amboak, autrement Plaine de Santé, de faire combler les bas-fonds et faire les saignées et défrichés nécessaires pour rendre l'air plus sain et le terrain propre à la culture. Il fera les édifices nécessaires et élèvera un fort sur la montagne qui domine la plaine. Bien entendu que pour la facilité des mouvements, il fera raser le sommet de la montagne, abattre tous les bois, ainsi que de combler les fossés au pied d'icelle pour la bâtisse du gouvernement et autres maisons nécessaires.

Fait en notre camp général, à la Plaine, le 21 juillet 1774.

Cy-contre........................... 68,000 liv.

Etat des dépenses de la Plaine pour les ouvrages qui y ont été construits conformément à l'ordre ci-dessus, arrêté le 1er août 1775.

* Toutes les saignées et comblements de marais sont des travaux sur lesquels on ne peut rien constater parce qu'ils ne paraissent point, ou très peu.

Une saignée faite pour un canal au pied des montagnes, du côté des Forges à 250 toises, le défriché des bois et comblement des marais, 14,000 journées de travaux à 20 s. par jour 14,000 liv.

La bâtisse de six cases ordinaires 1,400

L'hôpital en palissades...800

Le grand magasin en palissades 1,200

* Ces bâtiments, situés sur la rive gauche de la rivière, sont abandonnés et entièrement pourris.

Le fort Auguste sur la montagne 2,000

La coupe de la montagne, l'abatis des bois 1,000

La construction de douze cases 920

* Le fort Auguste est un entourage de palissades de 7 à 8 pieds de haut fichées en terre et arrêtées par le bout par une pièce de bois qui les tient assujetties. C'est un carré de 50 toises sur chaque face, dans lequel il y a quelques cases. Le tout est pourri.

Le comblage du marais pour bâtir le gouvernement et établissement du jardin royal.. 3,400

* Le jardin existe et nous a paru assez bien tenu. Il y a quelques pieds de café très verts et d'une belle venue.

Le gouvernement 11,300
Le canal pour serrer les bateaux.. 1,000
La boulangerie 200
Les forges 360
Les différents parcs et poulaillers sur l'île................................... 84
97,154 liv.

Le plan de la plaine est joint au protocole.

* Le gouvernement est un bâtiment de 70 pieds de long sur 30 de large, construit en gros pieux de 8 à 10 pieds de haut, fichés en terre, arrêtés dans le haut par une pièce transversale, une charpente très légère ; quoique couvert en bardeau venu de l'île de France, il est planchéié haut et bas avec du bois du pays. Le tout est pourri, inhabitable dans la mauvaise saison. Tous les autres bâtiments sont également pourris. Quant au canal pour serrer les bateaux, il a été fait par la nature et ne peut avoir été que nettoyé.

Il est ordonné au sieur Gareau, ingénieur, de reconnaître la bâtisse des palissades et magasins construits à Ramonnier, Angousavé et à Angontsy par M. Corby, officier de notre corps, de les apprécier et de les porter sur son état général de son registre.

Fait en notre gouvernement, le 1er juillet 1774.

Cy-contre............................ 97,154 liv.

Etat des dépenses faites à Ramonnier.

A la source de la rivière de Tingueballe, une palissade carrée et deux magasins 640

Idem à Angousavé, dans l'intérieur de l'île 400

* Il n'y a jamais eu personne dans ces postes... Dépense inutile.

A Antonguin, à 34 lieues dans l'intérieur de l'île, une palissade carrée, deux magasins et un parc à bœufs... 488
98,682 liv.

Le plan y est ci-joint.

* Le sieur Corby a resté pendant deux mois dans ce poste avec cinq ou six volontaires, ensuite il a été abandonné.

Etablissement des comptoirs de Manahar (juillet 1774)...... 1,252 liv.

* Il est inoccupé.

Il est ordonné au sieur Gareau de se rendre à Massoualé, dans le pays des Sambarives, afin de construire les bâtiments nécessaires et un fort, cet établissement devenant nécessaire tant pour la facilité de la communication de Louisbourg avec Angontsy et Voémar que pour la protection des embarcations qui seraient envoyées pour la traite.

A la Plaine de Santé, le 7 août 1774.

Cy-contre............................ 99,934 liv.

Etat des dépenses, etc., de Massoualé.

Un fort carré avec ses bâtiments 1,808

Les défrichés à l'entour, chemins et écoulement des eaux 1,488

103,228 liv.

Le plan y est joint.

* Ce poste est situé à peu près en face de Manahar, de l'autre côté de la baie. Le sieur de la Boulaye cadet y a resté deux ou trois mois avec trois volontaires. Il a été abandonné depuis quelque temps.

Ordres de M. le baron de Benyowszky à M. Gareau.

Les chefs de la province de Voémar nous ayant demandé de former un établissement chez eux pour favoriser le commerce, mais comme un tel établissement sans une communication ne pourrait être que très désavantageux aux intérêts de Sa Majesté,

Ordonnons au sieur Gareau de lever le plan de la route ordinaire et de faire faire les chemins qui y seraient nécessaires ainsi que les ponts dont on aurait besoin. Ce chemin doit commencer de Mahaler et conduire jusqu'à Angontsy.

A la Plaine de Santé, le 1er septembre 1774.

Cy-contre .... 103,228 liv.

Etat des dépenses employées pour l'établissement du comptoir d'Angoutsy, conformément à l'ordre ci-dessus.

Le défriché du terrain de 300 toises carrées, saignées et comblages des bas-fonds en 5,000 journées à 15 sols 3,750

La construction du fort Maurice, contenant le gouvernement, un magasin et une caserne, le tout en bois fort 3,600

Le creusé d'une fontaine...800

111,378 liv.

* Ce poste est situé au nord et en dehors de la baie, sur la côte ; il est très bon à conserver pour la traite du riz et des bœufs ; mais nous pensons qu'il ne peut avoir d'autre communication avec Louisbourg pour l'exportation des denrées que par mer et que les dépenses portées dans

les états pour un chemin de communication de ce poste au chef-lieu ont été faites en pure perte.

(Ordre donné le 25 décembre 1774 au sieur Gareau en passant par Foulepointe, à bord du *Coureur*, de lever le plan de la ville et du fort. Passant par Tamatave, il fera la même opération ainsi qu'à Manourou. – Suit l'état des dépenses faites en ces endroits.)

* Nous n'avons rien vu de fait à neuf à Foulepointe ni à Tamatave. Tout est vieux et tombé en ruines et ne peut avoir été que réparé.

* Le poste de Manourou est au sud de Tamatave et M. le baron n'y a jamais tenu personne.

Ordre donné le 4 février 1776 à Gareau, de faire nettoyer et élargir le chemin de Louisbourg à Foulpointe.

Suit l'état des dépenses.

Etant essentiel d'avoir deux chemins pour la communication avec la côte de l'ouest afin que les Seclaves, dans un temps de guerre, en touchant l'un, ne puissent nous interdire l'autre,

Il est ordonné au sieur Gareau de Boispréaux d'en tracer un à la sortie des bois d'Angouan qui aboutira à Moringano, chef-lieu de la province de Savassi, peuple allié à notre gouvernement.

En notre gouvernement, à la Plaine, le 10 avril 1776.

Nota. – Comme il est essentiel d'apporter toute l'économie dans cette opération par le peu de moyens qui nous restent à être employés, M. Gareau se contentera de faire un sentier ordinaire en abattant des bois pour ouvrir le jour.

Etat des dépenses employées pour ouvrir la communication d'Angouan avec Moringano conformément à l'ordre ci-dessus.

Cy-contre .... 116,502 liv.

40 noirs employés 54 jours à abattre les bois, remplir les fossés et nettoyer le passage, à 15 sols par jour 1,620

* Dépense inutile, comme toutes celles qui ont été faites en ce genre.

Etat des dépenses faites par les officiers, ingénieurs employés pour faire les découvertes et les reconnaissances des côtes de l'île, ainsi que du cours des rivières dans l'intérieur du pays.

1° Un voyage au sud pour reconnaître Tamatave, Manourou, Manansatan et les îles Sainte-Luce... 4,600 liv.

* Ce voyage au sud a été fait par mer sur le senault du Roy le *Coureur*, à ce que l'on m'a assuré.

2° M. Mayeur commissionné par M. Gareau pour découvrir l'intérieur de l'île, de Louisbourg jusqu'à Bombetoc........................ 2,800

* Le sieur le Mayeur nous a dit qu'il n'avait pu pénétrer dans l'intérieur de l'île que jusqu'à 15 lieues de Bombetoc.

3° MM. Mayeur et Corby, commissionnés et envoyés au Cap Nord, l'un par terre, l'autre par mer, avec 160 hommes armés. Employé 7 mois complets à leur mission, faisant découvertes et acquisition d'un port à la côte ouest de l'île .... 13,060 liv.

* Cette dépense nous paraît considérable, les 160 hommes armés étaient des noirs à ce qui l'on donne un fusil chaque pour 45 jours de service et ils se nourrissent.

4° Plusieurs petits voyages pour reconnaître les chemins et cours des rivières 2,856

5° Dépense extraordinaire sans compte................................. 1,200

* Toutes les dépenses, à peu de chose près, pourraient être comptées et mises au nombre de celle-ci.

142,638 liv.

Etat des dépenses faites pour la construction de la redoute à la plaine de Mahertony.

800 hommes pendant trois journées à 10 sols par jour........... 1,200

En palissades fascines, des gabions... 86

Aux charpentiers... 80

Menues dépenses et réparation des instruments et outils et leur dépérissement.. 2,600

Total 146,584 liv.

* C'est la plaine où est situé le fort Saint-Jean, qui est un très petit entourage en pieux de 4 pieds de haut avec un petit fossé que l'on enjambe avec quelques cases en dedans et en dehors. Le tout est pourri.

L'an mil sept cent soixante-quinze, le second de septembre, nous soussignés, officiers du corps des volontaires de Benyowszky, présents au décès de M. Gareau de Boispréaux, ingénieur, certifions et attestons avoir trouvé le livre du génie ou le protocole d'ingénieur, où les derniers mots écrits à la page 40 se trouvaient ainsi : Total, cent quarante-six mille cinq cent quatre-vingt-quatre livres, en foi de quoi, à la suite de ladite page, avons contresigné pour servir et valoir ainsi que de raison. Signé : Certain de Vézin, lieutenant ; Popéguin, chirurgien-major, et Larmina, quartier-maître.

Pour copie conforme à l'original :
Signé : Le baron DE BENYOWSZKY.

Tableau des dépenses depuis le 1er septembre 1775 jusqu'au dernier décembre de ladite année.

22 maisons en charpente, de 30 pieds sur 18, à 220 livres la case, quatre mille quatre cents livres .... 4,400liv.

* Ce sont des cases en palissades fichées en terre et couvertes en feuilles. Elles servent de magasin et de logement aux officiers, à la troupe, aux employés du Roy, et à quelques négresses libres. Elles sont placées sur deux ou trois alignements, et c'est ce qui forme la ville de Louisbourg.

Total des dépenses du 1er sept. au 31 déc. 1775 .... 28,928 liv. 10 sols.

Je soussigné, officier au corps des volontaires de Benyowszky, chargé du détail du génie, faisant fonction d'ingénieur géographe attaché audit corps, certifie le présent tableau de dépenses véritable.

Le dernier décembre 1775, à Louisbourg, île de Madagascar. Signé : ROZIERES.

Pour copie conforme à l'original :
Signé : Le baron DE BENYOWSZKY.
Pour copie : BELLECOMBE, CHEVREAU.

ARCHIVES DU MINISTERE DES COLONIES. FONDS MADAGASCAR.
C5, CARTON 6

Extraits de deux pièces comprises sous ce titre :

ETABLISSEMENT A MADAGASCAR
RESULTATS FACHEUX DE L'ETABLISSEMENT

I. – Voyage à Madagascar.

(Rapport non signé, émanant de la Pérouse, commandant la pale l'*Iphigénie*, sept. 1776)

Je pris le commandement de la pale du Roy, l'*Iphigénie*, au commencement de septembre. Il me fut enjoint, par les instructions de M. le chevalier de Ternay, de me rendre à Madagascar aux ordres de M. de Bellecombe et de rapporter ses paquets à l'île de France. Parti de Bourbon avec la *Consolante*, le 10 septembre, j'ai mouillé à Foulpointe le 17... (*La suite est identique à la pièce II.*)

II. – Colonies orientales. – Madagascar.

RESULTATS FACHEUX DE L'ETABLISSEMENT

... Le 19 du mois nous sommes partis à trois heures après midi pour la baie d'Antongil, où j'ai mouillé le 21. J'avais été précédé d'un jour par la Consolante et, lorsque je descendis à terre, MM. de Bellecombe et Chevreau s'étaient déjà fait reconnaître à la tête des troupes comme inspecteurs de Madagascar. L'établissement des Français appelé Louisbourg est sur une langue de terre entre le port Choiseul et la rivière Tingballe. Cette presqu'île a à peu près trois cents toises de largeur ; la rivière n'a guère que quatre pieds d'encaissement et la mer à peu près autant, en sorte que dans les grandes marées tout est couvert d'eau, à l'exception de cent toises carrées que M. le baron de Benyowszky a fait combler et élever d'environ trois ou quatre pieds, et dans cet espace est située la maison dite gouvernement, le fort Louis et les cases servant de magasin, de casernes et de logements d'officiers d'administration. Le fort Louis, situé à quarante toises dans l'est du gouvernement, a neuf toises de longueur sur douze de largeur avec trois bastions de trois toises sur deux et demie. Dans chaque bastion est un canon présenté à un sabord fait dans les palissades.

La construction de ce fort consiste en des palissades plantées dans le sable, qui sortent de terre d'environ quatre pieds. Il y a une seconde enceinte, environ à dix-huit pieds de la première, dont les palissades sortent aussi de quatre pieds. Entre les deux enceintes, au pied du premier entourage, est un talus de sable d'environ trois pieds, qu'on peut appeler glacis. Toutes les palissades ont été pourries par l'humidité, et la valeur de ce fort, lorsqu'il était neuf, ne peut aller au delà de cent pistoles, puisque cinquante palissades ne coûtent qu'un fusil. Il doit y avoir eu aussi mille ou douze cents journées de volontaires pour préparer le terrain. Dans l'intérieur du fort sont des bâtiments en palissades, couverts en paille, à peu près comme les cases des noirs des habitants de l'île de France.

DIMENSIONS

Un bâtiment pour deux officiers. Longueur, 21 pieds ; largeur, 10 pieds.

Un magasin. Longueur, 28 pieds ; largeur, 10 pieds.

Des casernes pour 25 hommes. Longueur, 40 pieds ; largeur, 10 pieds.

Une poudrière en palissades, couverte en paille. Longueur, 40 pieds, largeur, 7 pieds.

Un corps de garde. Longueur, 10 pieds ; largeur, 7 pieds.

Les palissades de ces différents bâtiments sont aussi pourries, et comme j'ai déjà supposé le terrain préparé, ils ne peuvent être évalués à plus de cinquante fusils, qui, à quinze livres, font sept cent cinquante

livres. Somme totale du fort et des bâtiments, les douze cents journées de volontaires comprises à dix sols, prix qu'il leur a été fixé lorsqu'ils ont été payés, deux mille trois cent cinquante livres. M. de Benyowszky l'évalue cent pistoles de plus. La circonférence totale de ce fort, bastions compris, est de cinquante et une toises.

A quarante toises dans l'ouest du fort, comme je l'ai déjà dit, est le gouvernement. C'est une maison sans étage, construite en palissades, équarries, couverte en paille, planchéiée en dedans, lambrissée en nattes et plafonnée en toile. Elle a à peu près soixante pieds de long sur vingt-deux de large, est divisée en trois pièces : celle du milieu est une salle, à gauche la chambre de Mme la baronne, à droite une chambre partagée en deux. D'une part est logée Mlle Ensky ; l'autre est une espèce d'office qui servait de cabinet à M. le baron, pendant le séjour de MM. de Bellecombe et Chevreau. A droite de la maison est un pavillon de même hauteur que la case principale, de vingt pieds carrés, construit également en palissades équarries, planchéié, lambrissé en nattes et couvert en paille, ayant une petite cheminée et ne formant qu'une seule pièce qui servait de cabinet de travail à M. le baron de Benyowszky et où MM. Bellecombe et Chevreau ont couché.

A gauche est un pavillon commencé de même dimension que le précédent, mais divisé en deux chambres et couvert en bardeaux qui ont été envoyés de l'île de France. En avant, et dans la ligne même du pavillon de la droite, est une cuisine en palissades ; et vis-à-vis le corps de logis, à environ dix toises, est un hangar soutenu par des palissades et couvert en paille, où travaillent quelques ouvriers. Dans l'est de ce hangar sont deux petites rues d'environ trente toises de longueur, bordées des deux côtés de cases en palissades couvertes en paille, ayant à peu près douze pieds de hauteur, sans compter la couverture, et servant de logement à tous les officiers et employés et de magasins pour tous les effets du Roi. Sur la pointe de la presqu'île, du côté de la mer, est l'hôpital, qui tombe en ruine et que MM. de Bellecombe et Chevreau ont décidé devoir être placé dans l'intérieur des terres, environ à une lieue et demie, comme il sera dit ci-après. J'évalue la dépense des différents bâtiments de Louisbourg, le fort compris, à vingt-cinq mille livres ; mais il est à remarquer que tout, à l'exception du gouvernement, est à refaire, l'humidité ayant pourri toutes les palissades… Les palissades qu'on met en terre sont pourries dans deux ans ; on ne peut creuser deux pieds sans trouver l'eau…

Je suis parti le 28 septembre pour la Plaine de Santé (nom qui ne convient guère à cet établissement). J'accompagnais MM. de Bellecombe, Chevreau et Benyowszky. Nous étions tous quatre dans une pirogue et précédés par deux autres qui portaient nos provisions et quelques soldats qui étaient à notre suite avec un interprète. Nous avons fait en dix heures sept lieues dans cette rivière qui est partout large de cent cinquante à cent-quatre-vingts toises et commence à s'encaisser à une lieue de Louis-

bourg. Les bords sont alors élevés de quinze à dix-huit pieds. Le pays est très découvert et cette rivière coule l'espace de dix lieues dans une très jolie plaine dont la terre est sablonneuse, mais couverte d'herbes appelées fataque... Dans le trajet de Louisbourg à la Plaine, il y a au moins dix îles, toutes très vertes, couvertes des mêmes herbes ou arbustes que les bords de la rivière et de l'aspect le plus agréable... Tout nous avait paru charmant dans le voyage pendant les six premières lieues. Nous avions relâché et dîné au fort Saint-Jean. Ce poste, situé à trois lieues et demie par la rivière, mais à une lieue et demie seulement par terre, est un carré d'environ huit toises, entouré d'un simple rang de palissades qui ne sont pas pointues par le bout et sur lesquelles j'ai craint de m'appuyer pour regarder dans la rivière. Il y a dans l'intérieur une case pour l'officier, formant deux chambres construites en palissades et couverte en paille, à côté une petite cuisine en paille. Hors du fort, environ à trente pas, est un bâtiment en palissades aussi couvert en paille, servant de caserne. La dépense totale de cet établissement peut être de quatre à cinq cents livres... Les sept ou huit soldats qui occupent ce poste, quoiqu'ils eussent l'air presque aussi malades que les autres, nous assurent qu'ils s'y portaient mieux qu'à Louisbourg... L'artillerie du fort Saint-Jean est deux petits canons d'une livre de balles et deux pierriers. Nous partîmes très satisfaits et fîmes encore deux lieues et demie au travers du plus beau pays, rencontrant de temps en temps des habitations de noirs. J'ai compté treize petits hameaux, depuis Louisbourg jusqu'à la Plaine. Ils sont au plus habités par deux cents personnes... Enfin, vers les cinq heures, le cours de la rivière nous conduisit entre des montagnes ; nous fîmes encore à peu près une lieue et arrivâmes à cette Plaine de Santé qui est située à l'extrémité d'un bassin entouré de montagnes très hautes, toujours couvertes de brouillards. Nous jugeâmes tous ce que ce lieu était le plus malsain de tous ceux que nous avions parcourus jusqu'alors. Tous les nuages, depuis Louisbourg, vont se rendre et se condenser en pluie dans ce bassin et je suis persuadé qu'il n'y a pas dix jours sereins dans l'année. La position militaire est aussi mal choisie : on peut très aisément être surpris... Le soi-disant fort appelé fort Auguste est situé sur la pointe d'une montagne en pain de sucre d'où on ne peut tirer qu'aux corneilles... Ce fort Auguste est, comme le fort Saint-Jean, un carré de huit toises entouré de palissades entièrement pourries et en plus mauvais état encore que ce que nous avons vu. Il y a dans le carré trois mauvaises paillottes, petites cabanes en paille pour casernes et cuisines. On y monte par cent cinquante marches et l'artillerie, composée de quatre canons de trois livres de balles, ne peut battre que les oiseaux qui s'élèvent jusqu'au niveau de la montagne. Au pied de ce morne est l'établissement : c'est une case de cinquante pieds sur trente, sans étage, bâtie en palissades et couverte en bardeaux venus depuis trois ans de l'île de France, et entièrement pourris par l'humidité. Ils durent ordinairement douze à quinze ans

dans nos îles et sont déjà hors de service à Madagascar. Les palissades qui forment les murailles de cette case sont pourries et une maison bâtie depuis cinquante ans n'aurait pas l'air aussi délabrée que celle que je décris… A cette case ajoutez une cuisine en paille et voilà la ville de la Plaine de Santé tracée sur les différents plans.

De l'autre côté de la rivière sont un bâtiment en paille appelé hôpital et un autre de même espèce, qu'on nomme caserne, en si piteux état que M. le baron nous a conseillé de ne pas nous y transporter. M. de Bellecombe demandait toujours où était la ville, et n'a cessé ses plaisanteries qu'en se couchant. En nous levant, nous n'avons pu découvrir les montagnes couvertes de brouillards… Nous nous sommes rembarqués sur les dix heures… et nous sommes arrivés à Louisbourg après un trajet de quatre heures. La baie d'Antongil et le pays adjacent sont entièrement dévastés et le pays est infiniment plus misérable qu'à Foulpointe. Je me suis assuré que dans aucun temps M. le baron de Benyowszky n'a pu envoyer à l'île de France ni riz ni bœufs, n'en ayant jamais eu assez pour sa subsistance. Son interprète Mayeur en a traité vers le cap d'Ambre cent soixante-huit. C'est l'époque où le troupeau du roi a été le plus nombreux. Et les différentes guerres qui ont dévasté le pays n'ont pas procuré à M. de Benyowszky cinquante bœufs de pillage et ont anéanti toutes les autres ressources de subsistance que ce pays lui procurait…

En causant avec M. de Benyowszky sur le peu d'utilité que la France tirerait du séjour qu'il avait fait ici, il m'a répondu : « Qu'une leçon de deux millions n'était pas chère pour apprendre au ministère qu'on ne pouvait rien faire en petit à Madagascar, mais que si l'on voulait, sur les fonds particuliers, avoir ici une petite marine, lui donner de plus deux millions à dépenser par an et entretenir son corps à six cents hommes (ce qui suppose quatre à cinq cents hommes de recrue par an), il croyait que, dans vingt ans, cette colonie aurait déjà fait de grands progrès. » Je lui ai représenté qu'à quatre mille lieues de la métropole, on ne pouvait choisir, pour s'établir, un pays où cinq hommes sur six meurent dans deux ans, où ce qui reste est faible, convalescent et incapable des travaux militaires ou agricoles. J'aurais pu prendre pour exemple ces quatre-vingts hommes dont aucun ne sait manier un fusil ni faire un mouvement d'exercice. Il est convenu lui-même qu'il n'avait pu les instruire, parce qu'ils étaient continuellement à l'hôpital. Enfin, j'ai resté persuadé que les quarante millions et les douze mille hommes qu'on lui enverrait dans vingt ans, si son plan était suivi, seraient ajoutés à la perte que la France a déjà faite, et qu'à cette époque le roi n'aurait pas à Madagascar trois cents colons, et des bâtiments et fortifications qui puissent être évalués à un million. J'ai demandé à M. de Benyowszky quelles pouvaient avoir été ses vues en arrivant à Madagascar. Il m'a répondu : « De réduire les peuples à faire ce que le roi voudrait, et qu'il n'avait jamais bien connu les intentions du gouvernement à cet égard, que d'ailleurs il savait bien qu'il n'était plus

facile de conquérir une colonie sur les ennemis que d'en former une nouvelle. » J'ai tombé d'accord avec lui de cette vérité, qui peut encore être moins contestée si on prend pour exemple la baie d'Antongil, mais je suis très éloigné de croire que le séjour de M. de Benyowszky ait augmenté la dépendance des noirs envers nous. Ils étaient auparavant entièrement soumis aux volontés du gouverneur de l'île de France.

Quant au chemin de Bombetoc, je me suis assuré que dans aucun temps il n'avait été tracé, qu'aucun Européen ne l'avait fait, et M. de Benyowszky ayant ordonné au nommé Mayeur, son interprète, d'aller traiter des bœufs à la côte de l'Ouest, cet homme a pris son chemin par le nord au bord de la mer, s'est avancé par là jusqu'à douze lieues de Bombetoc, d'où il est retourné avec un troupeau de cent soixante-huit bœufs à la baie d'Antongil.

Je n'entrerai dans aucun détail de l'administration intérieure de cet établissement. J'ai vu les effets du roi entassés sans aucun ordre dans des magasins de paille, exposés à l'humidité et à tous les autres accidents possibles. M. de Benyowszky m'a dit que ce n'était pas son affaire. J'ai cependant vu son nom partout. Je crois que sur cet article MM. de Bellecombe et Chevreau n'auront que des comptes bien peu satisfaisants à rendre. Quant aux successions, j'étais chargé de réclamer celle du sieur Dubourg. Toutes mes recherches à cet égard ont été inutiles, ainsi que celles de MM. Chevreau et Coquereau, ordonnateur, et j'aimerais autant aller à la Nouvelle-Zélande réclamer l'héritage de M. Marion.

Table des matières

PRÉFACE 3

CHAPITRE PREMIER 6

Jeunesse de Benyowszky. – Il passe en Pologne. – Exilé au Kamtchatka, il s'empare de la ville de Bolsheretzk et s'échappe par mer. – Il gagne Macao en suivant les côtes du Japon. – Accueilli par les chefs du comptoir français, il passe à l'Ile-de-France et arrive à Lorient 1772.

CHAPITRE II 29

Relations des Français avec les Malgaches au XVIIIe siècle. – La traite. – L'établissement du comte de Modave au Fort-Dauphin – 1722-1769.

CHAPITRE III 47

Benyowszky est envoyé à Madagascar. – Formation du corps des volontaires. – Instructions trop peu précises données par M. de Boynes. – Vues de Turgot. – Projets fantaisistes de Benyowszky.

CHAPITRE IV 60

Premiers démêlés de Benyowszky avec les administrateurs des îles. – Il s'établit à la baie d'Antongil. – Il annonce au ministre qu'il a exploré et bientôt qu'il a soumis Madagascar (1774-1776).

CHAPITRE V 84

Benyowszky accuse l'intendant et le gouverneur des îles de vouloir ruiner son entreprise. – Affaire du comptable des Assises. – Envois faits des îles à Madagascar. – Rapports défavorables sur l'établissement.

CHAPITRE VI 105

M. de Sarthe ordonne une enquête, 1776. – Rapport de MM. de Bellecombe, Chevreau et de la Pérouse : Benyowszky n’a rien fait de ce qu’il prétend, et a dépensé deux millions.

CHAPITRE VII..131

Liquidation de l’entreprise. – Benyowszky fut-il Ampansacabé de Madagascar ? – Il part pour la France, y est bien accueilli, retourne en Autriche. – Pressé d’argent, il organise une expédition de négriers pour Madagascar. – Il attaque les postes français. – Le gouverneur des îles envoie un parti contre lui : Benyowszky périt dans le combat.

APPENDICE 160

Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir du document Gallica reproduisant, en mode image, l'édition originale de l'ouvrage.

Seules les coquilles les plus grossières ont été corrigées. J'ai maintenu les variations du texte original dans l'orthographe de quelques mots, en particulier des toponymes. Elles sont le témoignage de connaissances partielles, celles de l'auteur.

J'ai par ailleurs, comme dans les précédents ouvrages de la collection, pris le parti de ne pas alourdir cette édition avec des notes qui auraient pu apporter des éclaircissements sur des mots ou des sujets peu familiers à ceux qui connaissent mal Madagascar.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (http://www.ebooksgratuits.com/) qui est un modèle du genre. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont ce livre électronique constitue le neuvième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture malgache. Et en particulier, dans un premier temps, des ouvrages datant de l'époque coloniale française.

Toute suggestion est la bienvenue, à l'adresse maury@wanadoo.mg.

Pierre Maury, novembre 2006

Catalogue

1. CHARLES RENEL. *La race inconnue* (1910)

2. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 1, mars 1895

3. ADOLPHE BADIN. *Une famille parisienne à Madagascar avant et pendant l'Expédition* (1897)

4. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 2, avril-mai 1895

5. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 3, juin 1895

6. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 4, juillet 1895

7. GABRIEL DE LA LANDELLE. *Le dernier des flibustiers* (1884)

8. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 5, août 1895

A paraître

Capitaine G. LAFOND. *Les naufrages célèbres : Naufrage de Drury à Madagascar*

Bulletin du Comité de Madagascar, suite

Note : le catalogue est mis à jour au fur et à mesure des parutions sur le site *Actualités culturelle malgache*, à l'adresse http://cultmada.blogspot.com/